

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N°. 10 738

22 PAGES

— JEUDI 9 AOUT 1979

L'autonomie de la Catalogne

UN PROJET DE STATUT EST ADOPTÉ PAR MADRID ET LES PARTIS CATALANS

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 30 p.; Grèce, 30 dr.; Iran, 70 ris.; Italie, 500 l.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 15 fr.; Norvège, 3,50 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 160 F CFA; Suède, 3 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Espoir de règlement en Rhodésie

Trop de faux espoirs et d'illusions déçues ont émaillé l'histoire du conflit rhodésien, casse-tête des gouvernements britanniques depuis bientôt quinze ans, pour qu'on succombe trop vite à la tentation d'un optimisme excessif. Pourtant, la conférence au sommet des pays du Commonwealth, qui s'est achevée mardi 7 août, à Lusaka, aura marqué un tournant capital dans l'interminable négociation rhodésienne.

L'accord conclu par quelque quarante délégations constitue une « nouvelle donne » diplomatique, tout en témoignant du pragmatisme et de la lucidité de Mme Thatcher. A cet égard, il constitue aussi un événement de politique intérieure britannique.

Sur le fond du problème, l'accord de Lusaka représente un heureux et important précédent dans la mesure où, pour la première fois, la Grande-Bretagne — dirigée par un cabinet conservateur — et une douzaine de pays africains se réclamant en majorité du camp « progressiste » se sont accordés, avec des arrière-pensées naturellement divergentes, sur un constat commun et ont élaboré ensemble les grandes lignes d'un scénario politique susceptible de restaurer la paix et une démocratie authentique dans la colonie rebelle. Qui pronostiquait un tel consensus lors de l'ouverture de la conférence, il y a seulement une semaine ?

A considérer les discours prononcés à Lusaka par Mme Thatcher et par le président tanzanien, M. Nyerere — principaux animateurs de la négociation, — on est frappé par leur ressemblance. Comme dans tout compromis véritable, chaque camp a consenti à des concessions de forme et de fond. Mais si Mme Thatcher et M. Nyerere se sont rejoints, c'est bien parce que le premier ministre britannique a parcouru la plus grande partie du chemin. Elle a su user d'un ton neuf et modéré, délaissant la distinction manichéenne entre « amis » et « terroristes » qu'elle avait établie au cours d'un récent débat aux Communes.

Surtout, en acceptant l'idée d'une refonte des institutions du Zimbabwe-Rhodésie et en préconisant de nouvelles élections générales, Mme Thatcher inflige un désaveu au premier ministre de Salisbury, l'évêque Muzorewa, désormais pris au piège d'un « règlement interne » dont il était le principal bénéficiaire. Il n'est évidemment plus question d'une reconnaissance unilatérale par Londres du régime en place, perspective souvent évoquée il y a quelques semaines. Sans vraiment « lâcher » l'évêque, Mme Thatcher refuse de le traiter en interlocuteur privilégié. Il n'est plus, à ses yeux, qu'un prétendant au pouvoir parmi d'autres.

La vive réaction de l'évêque Muzorewa, visiblement pris au dépourvu par l'accord de Lusaka, donne la mesure de la volte-face de Mme Thatcher. Usant d'un « understatement » typiquement anglo-saxon, certains partenaires africains de Londres ont découvert, surpris et ravis, une « souplesse insoupçonnée » chez cette « dame de fer » qu'on leur avait dépeinte cramponnée à ses dogmes « réactionnaires ».

En fait, en bon stratège, Mme Thatcher a surtout arrêté sa position en fonction de considérations politiques, dont elle n'a d'ailleurs pas fait mystère au cours de sa conférence de presse, notamment le souci d'éviter l'isolement de la Grande-Bretagne au sein du Commonwealth, la volonté de ménager ses partenaires africains, en particulier le puissant Nigéria, et le désir de répondre positivement à la modération des pays de la ligne de front, las de la guerre, et dont le concours est une des clefs du succès de la négociation. A Lusaka, Mme Thatcher faisait ses premières armes de diplomate. Elle a sans doute contribué à renforcer, à terme, la position de son pays en Afrique et dans le tiers-monde.

Les atteintes aux libertés se multiplient en Iran

Les autorités interdisent le quotidien « Ayandegan » dont plusieurs collaborateurs sont arrêtés

A moins de quatre jours de la réunion de l'assemblée des experts qui doit amorcer le 11 août l'examen du projet de Constitution de la République islamique, le procureur général de la révolution a porté un coup sévère contre la presse libérale en annonçant officiellement mardi la fermeture du quotidien Ayandegan *et la saisie des biens et des installations de ce journal.*

La veille, le Conseil de la révolution, la plus haute instance du régime, avait approuvé la nouvelle loi sur la presse qui interdit désormais — sous peine de prison — aux journalistes iraniens de publier des articles « outrageants, calomnieux ou contraires à la vérité » *sur l'imam Khomeiny ou les dirigeants religieux.*

Aucune disposition n'a été invoquée pour la fermeture de l'Ayandegan. Les gardiens de la révolution islamiques ont fait irruption dans les locaux du journal vers midi et en ont interdit l'accès aux journalistes et aux employés. Le directeur général de la presse étrangère au ministère de l'orientation nationale, M. Ali Behzadnia, a déclaré à l'agence Reuter ne pas connaître les motifs de cette décision, ni la durée de la fermeture du journal. Un responsable de la section de la presse nationale du ministère a affirmé de son côté que le « *procureur général de la révolution était indépendant de ce ministère. Nous n'avons rien à voir avec ces mesures et n'avons pas été mis au courant. Contrairement au régime du chah, nous ne voulons pas pratiquer de censure.* »

Le communiqué du procureur général de la révolution islamique est beaucoup plus explicite. Il accuse notamment « *la société Ayandegan d'avoir été formée avec un capital appartenant en majorité à l'Etat d'Israël, avec des fonds provenant de la C.I.A. américaine, du Mossad israélien et de la Savak et que son but était de veiller aux intérêts israéliens contre les Arabes* ». De plus, ajoute le communiqué, « *le journal avait une ligne de conduite essentiellement contraire aux intérêts du peuple musulman et de la République islamique iranienne* ». Le communiqué omet cependant de signaler que le comité de rédaction qui a fait de l'*Ayandegan* le symbole de la liberté de la presse en Iran avait été formé contre la volonté de l'ancienne société, mise en cause par le communiqué, par des journalistes connus pour leur opposition au régime du chah.

En mai dernier déjà l'*Ayandegan* s'était sabordé pour quelques jours, à la suite d'une déclaration atribuée à l'imam Khomeiny et dans laquelle il était dit que l'imam ne lirait jamais plus ce journal « *hostile à la révolution et à la nation musulmane* ». Depuis, l'*Ayandegan* qui avait repris sa publication, était diffusé légalement et son tirage avait considérablement augmenté.

Il semble cette fois-ci que la fermeture de l'Ayandegan est définitive. Dans son communiqué, le procureur général affirme que le journal et ces biens seront remis à la « *fondation pour les opprimés* » créée par le régime actuel pour venir en aide aux élément défavorisés de la population.

Ce mercredi matin, treize journalitses et typographes de l'Ayandegan ont été appréhnedés et emprisonnés par les Gardiens de la révolution. La rédaction du quotidien *Peyghan Emrouze*, quotidien indépendant de gauche, a décidé pour sa part de ne pas faire paraître le journal, « *de peur que ses colaborateurs soient arrêtés* ». Le quotidien *Azadi* (la liberté) n'a paru, mercredi, que sur une seule feuille. Le journal, qui était jusqu'à mardi tiré sur les presses de l'*Ayandegan*, écrit que la fermeture de l'imprimerie de ce journal affecte quatre publications qui « *pouvaient jouer un rôle déterminant* » en reflétant les points de vue de l'opposition.

A NOS LECTEURS

Un léger incendie s'est déclaré, mercredi en fin de matinée, dans une gaine de ventilation située dans les locaux du « Monde », rue des Italiens. Les dégâts sont peu importants, mais la fabrication et la distribution de nos premières éditions ont subi quelques retards.

M. Barre cherche à limiter les effets de la hausse du pétrole sur l'économie française

Les effets de la hausse du pétrole sur l'économie française préoccupent sérieusement le gouvernement. Au conseil des ministres de ce mercredi 8 août, il a cherché comment stopper les voies d'eau que la majoration des prix du brut commence à creuser dans la balance commerciale, dont on s'attend qu'elle soit en déficit de 10 milliards de francs cette année (« le Monde » du 19 juillet). La France peut-elle se doter d'industries puissantes dans des secteurs où elle se contente pour l'essentiel de recourir aux importations : grosses motos, magnétoscopes, machinisme agricole ?

Au-delà des incidences commerciales, les autres répercussions de la hausse du brut inquiète les milieux politiques. Après M. Marchais, M. Michel Debré vient de déclarer que l'augmentation du pétrole était loin d'expliquer l'élévation du coût de la vie. L'I.N.S.E.E. estime, quant à lui, que le « prélèvement pétrolier » entrainera à terme — en 1979 et en 1980 — une hausse des prix de détail de l'ordre de 1,8 % (2 % sans doute avec l'impact sur les coûts salariaux) et un transfert de ressources égal à 1,5 % du produit intérieur brut.

M. Debré a raison quand il critique la propension gouvernementale à rendre la hausse du pétrole responsable de nos maux inflationnistes. En six mois (décembre à juin), le coût de la vie a augmenté en France de 5,5 % ; sur ce total, la hausse des divers combustibles et produits énergétiques (pétrole, charbon, gaz, électricité) a représenté seulement 0,9 %. A supposer le coût de notre énergie parfaitement stable, l'indice des prix à la consommation aurait tout de même augmenté de 4,6 % en six mois (rythme annuel : 9,4 %).

Pourtant à s'en tenir à ce constat, comme le fait l'ancien premier ministre, on risque de glisser vers deux erreurs de raisonnement :

1) La première consisterait à minimiser, comme le fait le parti communiste, l'incidence à venir de la hausse du pétrole sur l'ensemble des prix français. Si l'augmentation du « brut » a peu peser ces derniers mois sur l'ensemble des prix français, c'est tout simplement parce que trois éléments se sont conjugués pour en atténuer l'effet : les hausses « sauvages » du « brut » au premier semestre ne se sont qu'en partie répercutées sur le prix du pétrole livré en France, vu le délai de deux à trois mois habituellement respecté en la matière (pour cause de transport notamment) ; la baisse du dollar par rapport au franc a d'autre part atténué l'incidence en francs de la hausse initiale en dollars ; enfin les hausses les plus fortes décidées le 28 juin à Genève n'ont pas joué du tout. Ainsi s'explique (voir l'article de Bruno Dethomas, page 19) que la valeur en francs de la tonne de pétrole importé n'ait dépassé en juin que de 27 % celle de décembre.

Mais, au fil des mois, la hausse du « brut » va peser à plein. Elle sera en dollars de 55 à 60 % en moyenne (par rapport à décembre) pour le « brut » au départ des pays d'extraction et d'à peine moins en francs, une fois l' « or noir » arrivé sur nos côtes. Comme le prix du « brut » représente à peu près le quart du coût total de l'essence (mais davantage pour le gazole et le fuel), l'incidence sera massive sur les prix des carburants à la consommation si le gouvernement continue à la répercuter intégralement. L'INSEE estime, pour sa part, que la majoration du « brut » se traduira sur l'ensemble des prix à la consommation par une hausse de l'ordre de 1,8 % et, plus probablement, de 2 %, compte tenu des revendications salariales supplémentaires que cette « rallonge » ne manquera pas d'entraîner et qui se répercuteront, en partie, sur les prix des produits transformés et des services.

2) Simultanément, le « prélèvement pétrolier » pèsera sur la balance commerciale, la production et la consommation. Selon l'INSEE, le déficit énergétique supplémentaire serait de l'ordre de 3 milliards par mois, dont une petite moitié seulement serait compensée par les ventes additionnelles aux pays de l'OPEP et le ralentissement des importations. De sorte que l'économie française s'installerait dans le déficit commercial, à concurrence d'environ 10 milliards pour le seul second semestre.

GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 19.)

Un groupe libanais achète la station d'Isola 2000

De notre correspondant

Cannes. — *Créée en 1971 par le groupe anglais Bernard Sunley Investment Trust Limited (B.S.I.T.), la station de sports d'hiver Isola 2000, située à 90 kilomètres au nord de Nice, dans le département des Alpes-Maritimes, vient d'être rachetée par un groupe libanais, pour la somme de 150 millions de francs.*

Les négociations entamées en janvier 1979 entre la Société pour l'aménagement et la promotion de la station d'Isola 2000 (SAPSI), filiale de la B.S.I.T., et la Société internationale pour l'aménagement et le développement foncier (S.I.A.D.F.), dont le siège est à Beyrouth, ont abouti à un protocole d'accord signé le 10 mai et parachevé par un acte définitif le 30 juillet dernier.

Cette opération qui fait passer une grande station internationale sous le contrôle d'investisseurs du Proche-Orient est la première du genre en France.

Installée dans un site vierge à 2 091 mètres d'altitude sur la frontière franco-italienne (1), la station d'Isola 2000 comprend aujourd'hui cinq mille lits répartis entre un millier d'appartements, dont 90 % sont actuellement vendus, et trois hôtels totalisant deux cents chambres, ainsi qu'un centre commercial de 3 000 mètres carrés, un cinéma, deux night clubs, une douzaine de restaurants et diverses installations sportives, dont une piscine, treize courts de tennis, une piste de conduite automobile sur glace, etc.

GUY PORTE.

(Lire la suite page 7.)

(1) Il n'existe en France que deux autres stations à cette altitude : Tignes et Val-Thorens.

Un entretien avec le propriétaire du Plaza-Athénée

« NOUS DISPOSONS DE 80 MILLIONS DE LIVRES POUR ACQUÉRIR DE NOUVEAUX HOTELS EN FRANCE »

(Lire page 7.)

La marée noire mexicaine près des plages américaines

Les Texans sur le qui-vive

La nappe de pétrole, qui s'écoule régulièrement depuis le 3 juin du puits sous-marin creusé au large de la péninsule du Yucatan, a atteint, ce mercredi matin 8 août, la côte sud du Texas, dans une région peu peuplée.

On craint qu'elle ne s'étende les jours prochains sur toute la côte sud-est des Etats-Unis, jusquà la Floride.

De notre envoyée spéciale
SYLVIE CROSSMAN

Corpus-Christi. — Comme toujours face à la catastrophe, on se sent faible, trompé, défait. Devant le grand corps visqueux, ce monstre à la dimension mythologique, qui, depuis le 3 juin, court sur plus de 600 kilomètres d'océan, on ne peut que refuser de croire les démentis des autorités mexicaines.

On voudrait croire que leur immobilisme est de l'impuissance et non pas du cynisme. La Pemex (Petroleos Mexicanos) ne s'est-elle pas récemment réjouie d'avoir découvert un nouveau et considérable gisement ? Comment garder l'espoir quand Red Adair, le pompier texan victorieux à plusieurs reprises d'incendies pétroliers, échoue ? Qui croire, quand le lundi 6 août, les plongeurs prétendent découvrir dans les eaux américaines l'avant-garde de la marée noire partie d'Ixtoc-One ? Que faire quand les journaux télévisés annoncent, mardi 7 août, que la nappe menace de ravager toute la côte du golfe jusqu'en Floride ?

Depuis que le 3 juin le puits Ixtoc-One est entré en éruption, 240 000 tonnes de brut se sont écoulées dans le golfe du Mexique. Soit en moyenne 2 800 tonnes par jour et 360 000 dollars jetés quotidiennement à la mer. Aujourd'hui, les Texans n'ont plus qu'à prendre eux-mêmes les choses en main puisque la marée noire étale ses traces dans leurs eaux. Ils s'y attaquent avec sang-froid et professionnalisme.

C'est dans les bureaux du Oil Industry Building, à Corpus-Christi, port texan situé à 160 kilomètres au nord de la frontière mexicaine, qu'a été installé le quartier général de la « défense », le « Regional Response Effort ». Cent cinquante techniciens et experts scientifiques appartenant au gouvernement du Texas et au gouvernement fédéral se sont rassemblés. Ils représentent trois organismes : les garde-côtes, l'agence pour la protection de l'environnement et l'agence américaine pour les océans et l'atmosphère. Disposant d'une « infanterie », d'une flotte aérienne et de navires, le Regional Response Effort se donne pour mission de détecter et de vaincre ce *qu'on nomme ici, non sans exagération texane*, la plus grande « marée noire de l'histoire ». Sans prétention, avec confiance... et grâce aux vents favorables.

« Il n'y a pas d'alerte au pétrole », disait la Pemex il y a encore quelques jours. Face à la politique mexicaine du mutisme, les Texans à Corpus-Christi pratiquent quant à eux la politique de l'information permanente.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

CATASTROPHES

Le mois d'août 1979 pourrait bien rester comme l'un des plus tragiques par l'ampleur et le nombre des catastrophes dans toutes les parties du globe terrestre en folie.

Les Etats-Unis s'inquiètent du pétrole qui envahit leurs côtes et fuit les stations-service, par un paradoxal phénomène de vases communicants. Tremblement de terre à San-Francisco et alerte au séisme au Japon. Vingt-deux morts dans une Espagne déjà à genoux par des incendies de forêts. L'Etna, hier endormi, a le réveil de fort mauvaise humeur.

En France, où la mer et la montagne donnent des leçons vengeresses à l'aventurier imprudent, et après l'attaque du pouvoir d'achat, MM. Bergeron, Maire et Séguy joignent leurs efforts pour tenter de faire dérailler le train de hausses.

PIERRE ZIMMER.

UN SECTEUR INDUSTRIEL EN DÉCLIN ?

Le disque français tourne mal

Des hit-parades qui ressemblent à s'y méprendre au « bill board » d'outre-Atlantique, des disc-jockeys qui ne jurent que par le disco américain, des discothèques vouées au culte de l' « American sound », une chanson française qui s'étiole, des interprètes de plus en plus souvent réduits à chanter en anglais, un marché du disque toujours plus concentré dans des mains étrangères (Polygram, R.C.A., Warner, C.B.S.)... l'industrie française du phonogramme s'inquiète de son avenir. D'autant — mais ceci explique peut-être cela — que les ventes ont, dans le même temps, une fâcheuse tendance à fléchir.

« *C'est un phénomène mondial* », explique-t-on chez Polygram, filiale commune aux groupe néerlandais Philips et allemand Siemens, devenue en 1978 le numéro un mondial grâce aux bandes originales des films *Saturday night fever* et *Grease*. « *Aux Etats-Unis même, le marché donne des signes d'essoufflement depuis la fin de l'année dernière. Les éditeurs ont dû faire face à des retours massifs de disques de la part des détaillants* ». Tous les « grands » R.C.A., Warner, Capricorne, M.C.A., annoncent des bénéfices en baisse. Mais c'est en Europe que la récession est le plus sensible. En Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, les ventes de cassettes régressent. En Grande-Bretagne, les ventes de phonogrammes (disques + cassettes) diminuent depuis plusieurs mois. Ce marasme n'est pas pour rien dans la décision du groupe britannique Electrical and Musical Industries (EMI), l'un des grands de l'industrie du disque, avec — encore — près de 10 % du marché mondial, de vendre la moitié de sa branche « Musique » à la société américaine Paramount.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 20.)

Un voyage vers l'Asie

ZEKRIT : le retour d'Abdo

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Lire page 2.)

Le Monde

idées

ÉNERGIE

Pour « une poignée de fils du désert »

par SALAH-EDDINE TLATLI (*)

DANS le brillant discours, si chargé d'humanisme et « si peu conforme aux usages », prononcé par Mme Louise Weiss en sa qualité de doyenne d'âge de la nouvelle Assemblée européenne (*le Monde* du 18 juillet), il est un passage qui ne manque pas d'étonner et même de choquer, surtout lorsqu'on le replace dans le contexte d'un vibrant plaidoyer en faveur des droits de l'homme. « *Une poignée de fils du désert*, déclare l'oratrice, *peuvent, de l'extérieur, tuer une civilisation à laquelle ils doivent leur fortune...* »

Mme Louise Weiss sait parfaitement que ceux qu'elle qualifie cavalièrement de « *poignée de fils du désert* » ne sont pas un ramassis de vagabonds nomades enrichis par les hasards d'une géologie fantaisiste, mais qu'ils appartiennent à une des plus brillantes civilisations humaines qui a illuminé, durant « les siècles obscurs » de l'Europe médiévale, un des plus vastes empires du monde, allant de l'Indus jusqu'au cœur de l'Europe, qu'elle a contribué à éveiller à la science moderne et aux progrès techniques.

Mais, si l'on se moque bien aujourd'hui de ce passé glorieux et de ses incidences bénéfiques dont témoigne pourtant l'histoire, on a tendance à considérer comme un crime la possession de grandes réserves d'hydrocarbures par ces mêmes « fils du désert ».

∴

Tout d'abord un premier point à tirer au clair. Lorsque Mme Weiss nous assure que ces assassins en puissance de la civilisation de l'Europe doivent leur fortune à celle-ci, il s'agit de bien s'entendre là-dessus. Les techniciens du monde occidental ne sont assurément pour rien dans la présence des gisements d'or noir là où ils se trouvent, en Arabie Saoudite, en Libye, en Algérie ou ailleurs. Tout le monde est d'accord là-dessus. Ils ont pu seulement contribuer à leur mise en exploitation. Exactement au même titre qu'un puisatier qui vient forer un puits chez un agriculteur et qui a été rétribué pour effectuer son travail. L'artisan puisatier peut-il prétendre que le propriétaire lui doit sa fortune et qu'il a des droits sur celle-ci ? Il faudrait dans ce cas reconsidérer tout le statut foncier du monde. Ou bien faut-il tailler un statut particulier du droit de propriété lorsqu'il s'agit de l'appliquer au monde arabe ?

On en arrive ainsi à la question fondamentale. Oui ou non, un pays indépendant et souverain est-il maître et seul maître de ses richesses nationales, même lorsque ces richesses sont représentées par du pétrole ?

Il est véritablement étrange et symptomatique de l'évolution actuelle de la morale internationale — si l'on peut encore employer cette expression périmée — qu'on en arrive à se poser une telle question plus de vingt ans après la fin quasi générale de l'ère coloniale dans le monde. Il ne s'agit en fait plus d'une simple question théorique, mais d'une prise de position concrète qui s'est affichée dans sa cynique nudité, puisque la plus grande puissance du monde a laissé entendre qu'elle ne s'embarrasserait pas d'occuper militairement les champs pétrolifères arabes si la sécurité de son ravitaillement était menacée. Et si la perspective d'une conflagration internationale n'était pas en vue, on aurait pu assister ces derniers jours — mais le danger est-il bien écarté ? — à une violation aussi scandaleuse du droit des peuples à disposer de leurs richesses nationales, c'est-à-dire à un retour en force à la loi de la jungle, comme aux plus beaux jours de l'ère coloniale et de la politique de la canonnière. Du reste, il faut croire que le chantage a été payant, puisque l'Arabie Saoudite augmentait, peu après ces déclarations, sa production de 2 millions de barils par jour.

Comment, dès lors, oser parler encore de souveraineté et d'indépendance nationale si les relations internationales ne sont plus réglées que par des rapports de force ? Le blé du Canada ou des U.S.A. n'est-il pas aussi vital pour les affamés du tiers-monde que le pétrole arabe pour l'Europe ? Et, pourtant, qui pourrait envisager de s'emparer militairement de la production céréalière de ces pays ? Qui oserait même contraindre ces puissances pétrolières à augmenter, pour leur propre consommation, leur production d'hydrocarbures ? Pour eux, il s'agit de ménager l'avenir et de préserver leurs réserves. Tandis que, lorsque « les fils du désert » envisagent d'en faire autant, on crie au meurtre, à l'assassinat : « *Ils veulent tuer une civilisation à laquelle ils doivent leur fortune.* »

On oublie seulement que ces ingrats criminels assurent, depuis des décennies, la majeure partie du ravitaillement en pétrole de l'Europe et du monde occidental, qui, eux, leur doivent leur fortune et leur prospérité, et que ce sont bien eux dont on détruit l'avenir par une surexploitation insensée de leurs gisements qui ne tardera pas à tuer la poule aux œufs d'or, même si cet or est noir.

On peut même préciser qu'en 1978, sur une production de l'ordre de 1 milliard de tonnes de pétrole extrait des puits du Proche-Orient, l'Europe recevait 375 millions de tonnes, le Japon 245 millions de tonnes et les U.S.A. 155 millions de tonnes. Quant à la France, un tiers de son ravitaillement provient de l'Arabie Saoudite et un tiers de l'Irak. Voilà qui en dit long sur les intentions de ces tueurs de la civilisation occidentale. On oublie aussi que c'est parmi eux que se sont recrutées les quelques dizaines de milliers de « Norafs » qui, lors des heures tragiques des deux dernières guerres, sont venus mourir pour la défense de cette Europe qu'on les accuse de vouloir perdre et pour la défense des valeurs humaines qu'elle incarnait aux yeux du monde en commençant par celle de l'anti-racisme.

On oublie enfin trop vite le rôle considérable joué, depuis une vingtaine d'années surtout, par ces millions de travailleurs émigrés, frères des premiers, dans la reconstruction et l'épanouissement de la puissance européenne.

∴

En définitive, et tous les esprits réalistes le savent parfaitement, l'intérêt bien compris de la Communauté européenne passe nécessairement par une coopération judicieuse avec cette « poignée de fils du désert ».

Le pacte triangulaire entre les détenteurs de la technologie, des produits clés et des grandes masses ouvrières, prôné depuis des années, sous diverses formes, par les grands responsables du monde, en commençant par le président Giscard d'Estaing, doit passer du domaine des discours électoraux à celui des réalités concrètes.

Il est naturel d'espérer que ceux qui, surmontant leurs querelles de clochers et leurs rancunes millénaires et stériles, sont en train de bâtir l'édifice de l'Europe nouvelle soient capables de réaliser les modalités pratiques de cette œuvre majeure.

Quant aux « fils du désert », ils sont prêts à y contribuer dans le cadre du respect mutuel des souverainetés et des intérêts réciproques de tous les partenaires.

(*) Professeur et écrivain tunisien, lauréat du prix de l'Afrique méditerranéenne 1979.

Vers une troisième guerre mondiale ?

par MARCEAU FELDEN (*)

L'ÉNERGIE est, avec l'ensemble du commerce des armements (400 milliards de dollars par an), la plus importante des activités économiques : le monde actuel consomme annuellement 5,7 milliards de tonnes d'équivalent pétrole, ce qui représente, tout compris, 420 milliards de dollars.

D'ici au début du siècle prochain, la consommation devra être supérieure ou double de celle que l'on connaît actuellement.

Comment faire face à cette demande en un laps de temps de l'ordre d'une vingtaine d'années ? Les choix sont extrêmement restreints. Selon une moyenne de tous les scénarios crédibles, force est de constater que l'on ne peut sortir du schéma suivant : le pétrole devra encore représenter de 30 à 35 % du total (contre 43 % actuellement), le charbon de 22 à 27 % (contre 30 %), le gaz naturel 12 à 15 % (contre 20 %), l'énergie hydroélectrique 6 à 7 % (contre 6 %), le nucléaire 18 à 24 % (environ 1 %) et les énergies nouvelles entre 3 et 8 %.

Quatre remarques s'imposent :

1) D'ici à l'an 2000, les énergies nouvelles ne pourront prendre le relais, et cela quelles que soient les décisions prises, car il faudra de gros moyens et du temps pour combler le retard pris par suite d'erreurs et de négligences dont le pouvoir politique est responsable ;

2) Toute idée d'une nouvelle croissance, qui est possible, n'amène pas à la solution des problèmes précédents, en particulier pour le tiers-monde. Il faudra, là encore, beaucoup de temps et d'argent ;

3) Le nucléaire ne pourra pas apporter la solution, même si un consensus écologique était obtenu, car il resterait des problèmes de faisabilité, d'approvisionnement et de traitement ou stockage des combustibles et, en particulier, celui de la fourniture d'uranium enrichi. Se pose également le problème de la pénétration de l'électricité dans le total des fournitures d'énergie (actuellement 27 %), et il est difficile, sans réformer les structures industrielles et économiques, d'aller au-delà de 35 %. Il en est de même pour le charbon ;

4) Les économies d'énergie, pour indispensables qu'elles soient, surtout aux Etats-Unis, ne pourront guère aller au-delà de 20 %.

Se pose, pour terminer, une question tout aussi grave que les précédentes : celle des pétrodollars. Quatre pays : l'Arabie Saoudite, les Emirats, Koweït et Qatar, sont largement excédentaires en raison de leurs fortes réserves de pétrole (37 milliards de tonnes sur 90 milliards prouvés), de leur forte capacité de production (0,8 milliard de tonnes par an sur 2,9 milliards) et de leur faible population. Avant la crise, ces pays recevaient 22 milliards de dollars par an qu'ils utilisaient pour leurs importations. En 1978, ils ont enregistré un excédent de devises de 47 milliards de dollars, lesquels ne peuvent être recyclés par la voie économique normale car la population de ces Etats est insuffisante pour les absorber. Ceci implique soit qu'ils réduisent leur production, soit qu'ils utilisent cet excédent pour intervenir dans les circuits économiques mondiaux.

On constate, en tout cas, que, toutes opérations financières intégrées, leur excédent pourrait atteindre de 300 à 400 milliards de dollars d'ici à 1985, ce qui représente le tiers des réserves des grandes banques mondiales.

L'énergie est donc devenue un problème politique majeur. S'il continue à évoluer dans le sens actuel et sans réel contrôle ni volonté internationale, il peut conduire à une troisième guerre mondiale. Celle-ci serait forcément nucléaire. En effet, compte tenu de la nécessité des approvisionnements américains (les Etats-Unis importent 40 % de leur pétrole), européens et japonais, cette hypothèse n'a rien d'utopique ou de pessimiste. La situation deviendra réellement critique si rien n'est fait vers les années 1985-1990.

(*) Professeur à l'université de Nancy. Auteur de *Energie : le défi nucléaire*, Ed. Leson.



Un voyage vers l'Asie

Zekrit : le retour d'Abdo

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Zekrit (Liban). — Je voulais quitter Beyrouth et me voilà vidant des chargeurs de fusil M-16 dans la montagne du Liban. Mieux, au pied du monastère de Maabad, à portée de canon du Christ-Roi qui veille bras ouverts sur la mer Méditerranée comme celui de Rio veille sur l'Atlantique. Détour pacifique, certes — nous tirons sur le piton d'en face en surveillant les impacts, — mais qui doit tout au hasard. En l'occurrence, le hasard s'appelle Abdo, chrétien phalangiste de vingt-deux ans qui a les cheveux courts et de faux airs d'Elvis Presley adolescent.

Abdo, venant de Paris, regagnait son pays après six mois d'absence, son premier voyage à l'étranger. En vol, à mesure que nous approchions de Beyrouth, une douzaine de garçons de son âge manifestèrent une nervosité assez remuante pour attirer l'attention. Chapelet à la main, affectant de rire trop bruyamment, fumant des paquets entiers de Winston filtre, ils s'interpellaient d'un siège à l'autre, regardaient leurs montres toutes les cinq minutes, se penchaient vers les hublots. Certains, au contraire, vissés sur leurs fauteuils, aussi pâles que silencieux, feuilletaient pour la quinzième fois — sans le voir — le tarif « hors taxe » d'Alitalia. On eût dit un groupe d'appelés parachutistes approchant leur premier objectif et leur baptême du feu avec la trouille au ventre et le souci — obstiné — de faire bonne figure.

Abdo m'a raconté. Comme beaucoup de jeunes chrétiens de la montagne libanaise, après quatre années de guerre civile et de combats « contre les musulmans, ces sauvages », il a été envoyé par son père à Paris — autoritairement — quand la guerre, contre les Syriens cette fois, s'est rallumée en octobre 1978. On craignait pour sa vie de « combattant phalangiste », bien sûr, mais on s'alarmait aussi dans la famille du goût trop net qu'il manifestait pour la « bagarre » permanente. Bagarre mortelle, mais moins fastidieuse que des études à finir ou un métier à apprendre.

C'est un fait qu'avec ses tueries, ses deuils et ses tragédies, la guerre du Liban n'a jamais cessé d'être — aussi — ce « grand jeu » fou dans lequel des milliers d'adolescents se sont jetés avec entrain. Fedayin, militants révolutionnaires ou gardes du corps phalangistes brandissant tous leurs fusils ou leurs bazookas avec une dégaine de cow-boys. Passé un certain seuil, on ne tiraillait plus pour un camp ou une idéologie, mais pour le plaisir. C'est la même chose dans toutes les guerres ? Peut-être. Mais, au Liban, tout le monde a bien vu que la dimension « ludique » — et démente — occupait une place exagérée dans les combats.

Arraché à ses kalachnikov et à ses copains des Kataebs dévoués aux Gemayel, Abdo a donc passé la moitié d'une année à Paris, inscrit à un cours de commerce. « Mon père voulait que j'apprenne un métier. C'est fait. Bientôt, j'ouvrirai un magasin de cosmétiques. »

A Zekrit, où il est né et où vit sa famille, dans ce village chrétien de quatre cents habitants, à une demi-heure d'Achrafieh, dix garçons mobilisables ont été envoyés, pour les mêmes raisons, à l'étranger par des familles inquiètes. Maintenant, une partie d'entre eux rentrent au pays. Très nerveusement.

Pour qui vit au Liban, les bombardements sporadiques; les francs-tireurs qui « allument » les voitures du haut des immeubles, les enlèvements imprévisibles, l'insécurité absolue, les rafales de doutchka, fond sonore permanent, tout cela a créé au fil des années une inimaginable habitude : celle de la plus totale précarité. La guerre devenue genre de vie, chacun a fini par trouver des accommodements avec sa propre peur. Quitter Beyrouth pour quelques mois, en revanche, retrouver à Paris ou ailleurs des rues sans « snipers » ni sacs de sable, c'est désapprendre brusquement cette routine et récupérer, du même coup, les réflexes prudents de tout un chacun. Les retours à Beyrouth dans ces conditions vous bloquent toujours un peu la respiration.

Ce n'est pas tout. Deux mois avant de quitter Paris, comptant les jours, Abdo pensait aux 6 kilomètres qui séparent l'aéroport du « carrefour du musée », marquant la frontière entre les secteurs chrétien et musulman de Beyrouth. Ces 6 kilomètres en « zone musulmane » l'inquiétaient plus que tous les canons de l'armée baasiste réunis.

Le « calme » ou la « tension » sont à Beyrouth des concepts bien difficiles à définir, fluctuant d'un jour à l'autre, d'une heure à l'autre même, en fonction d'obscurs paramètres. Or cette « tension » qui peut vous surprendre à tout moment s'exprime aussi bien par des fusillades subites que par des enlèvements au petit bonheur avec exécution de chrétiens par les mulsulmans ou inversement. La guerre a partagé ainsi Beyrouth — et le Liban lui-même — en deux univers de plus en plus étrangers l'un à l'autre, développant dans les deux camps une peur de l'« autre » ancrée très profond.

Une expédition en « terre étrangère »

L'étranger qui sillonne Beyrouth et ses ruines a du mal à distinguer précisément cette ligne invisible circulant d'un carrefour à l'autre et qui coupe la ville par son milieu. Bien rares sont devenus les chrétiens qui s'aventurent à l'est. Quand il le faut malgré tout — pour prendre l'avion par exemple, — cette expédition en « terre étrangère » se prépare de longue date. Le cœur battant. D'innombrables chrétiens d'Achrafieh ne sont plus allés une seule fois à l'« ouest » depuis trois ans. Ceux qui, par audace ou nécessité, prennent ce risque parlent ensuite de leur voyage comme d'une aventure propre à faire frissonner leur entourage. Toute une série d'informations circulent en permanence sur les trajets les moins dangereux entre les deux Beyrouth, itinéraires changeants, dont la connaissance exacte est le plus souvent une question de vie ou de mort.

Durant les dernières semaines passées en France, Abdo, en tout cas, ne pensait qu'à ces 6 kilomètres de bitume. Comment résister à l'envie de les parcourir avec lui ?

Tout s'est déroulé sans encombre. Un cousin bien placé dans la sûreté nationale libanaise attendait Abdo au pied de l'avion pour le convoyer vers l'est à travers tous les barrages. Fonçant ensuite dans Achrafieh, escaladant la montagne au milieu des embouteillages du dimanche, nous sommes tombés sur la maison de Zekrit. La famille au complet — frères, belles-sœurs, enfants et cousins — attendait le fils revenu. Embrassades et apéritif solennel sur la terrasse dominant une vallée de rocailles et de sources avec la mer au loin. Zekrit est un gros tas de villas en béton sans autres charmes que leurs terrasses et leurs grands living au mauvais goût attendrissant. Le père d'Abdo, propriétaire de plusieurs hectares d'orangeraies, nous souriait en hochant la tête. Son fils traduisait quelques-unes de ses remarques laconiques où il était surtout question du « beau Liban d'autrefois gâché par les Arabes ».

Certes, on peut sourire aujourd'hui de ces familles chrétiennes cramponnées à leur montagne et à leurs certitudes sommaires ; trouver bien étroit cet attachement à une — relative — opulence à l'ombre des églises. La chaleur, l'hospitalité sincère de la famille d'Abdo, inclinent pourtant à des jugements plus nuancés. Les minorités en état de siège — fussent-elles inconscientes de leurs privilèges — font rarement sourire. Qui n'a pas découvert, surtout, la sérénité parfumée, le charme hors du temps de la montagne libanaise, peut difficilement comprendre la fureur impitoyable de ces chrétiens dos au mur.

Involontairement, pressé de faire partager l'ordinaire de sa vie, Abdo pousse tout de même le tableau jusqu'à la caricature. Posant un escabeau au pied d'une armoire, il monte illico chercher son arsenal personnel en pestant de le retrouver — après six mois d'absence — si poussiéreux, trois kalachnikov soviétiques et un M-16 américain, sans compter trois fusils de chasse à répétition. « Avant le déjeuner, on fera un peu de tir, tu veux ? » On réunit ensuite la famille — grands frères debout près des rideaux tirés, enfants assis par terre — dans la chambre d'Abdo.

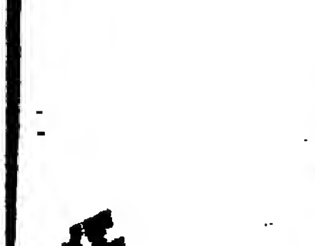
Chambre singulière en vérité : les posters de Travolta, les photos de formule 1 et même deux poupées sous cellophane sont ceux de n'importe quel adolescent d'Europe amateur de disco. Sur la bibliothèque, en revanche, une incroyable collection de munitions — des obus de D.C.A. aux bandes de mitrailleuses lourdes — soigneusement alignées rappelle que les garçons du Liban ne sont plus — mais plus du tout — les mêmes. Comme on convie ses amis à regarder les diapositives prises à Torremolinos, Abdo a préparé un projecteur pour montrer ses films amateurs. Ce sont, exclusivement, ceux qu'il a tounés en faisant la guerre dans la montagne. Rafales de mitrailleuse, courses de half-tracks, phalangistes, pilonnage au canon d'un village musulman avec coups de zoom maladroits vers l'explosion des « arrivées ». La famille commente abondamment et les enfants se poussent du coude.

Nous filons ensuite en Mercedes vadrouiller dans les orangeraies paternelles. Fraîcheur de l'air, lumière transparente, odeur des jardins... « Je suis quand même mieux ici qu'à Paris », dit Abdo en flambant un peu dans les virages. Près du monastère de Maabad, sur la terrasse surplombant une rivière à truites, des familles préparent le pique-nique dominical. Ça sent bon la brochette grillée et les épices. Dans les jardins du monastère, un prêtre maronite, patelin, nous fait les honneurs du lieu. Plus bas, à l'intérieur de la sainte grotte locale où les femmes viennent prier pour leur fécondité de mère, des milliers d'ex-voto sont suspendus. Cailloux enveloppés de tissus et serments griffonnés sur des feuilles de papier glissées entre les pierres. « Si j'ai un garçon, je donnerai le poids de ce caillou en or. » A nos pieds, la montagne descend doucement vers la mer et le port de Jounieh, poumon improvisé et porte de secours du petit Liban déjà partagé. Beyrouth n'est qu'à deux pas, mais l'on me parle du quartier « ouest » (musulman) d'où j'arrive comme d'une terre lointaine, terrifiante et, pour tout dire, un peu méprisable.

En remontant vers Zekrit, nous stoppons dans un virage. Abdo attrape sur la lunette arrière le M-16, qu'il palpe et soupèse avec un contentement visible. Refuserait-on, en France, de participer à une partie de ping-pong avant de déjeuner ? Nous voilà donc tiraillant sur la montagne d'en face. Parmi les familles occupées à leur pique-nique, personne n'a sursauté.

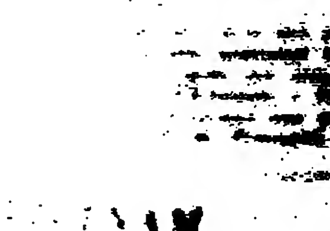
(A suivre.)

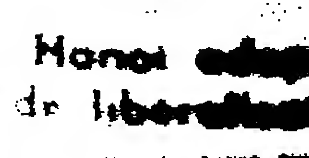
(Voir le Monde depuis le 2 août.)











L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS DU SUD-EST ASIATIQUE

Des chiffres ambigus

Présenté en haut lieu — et à plusieurs reprises — comme tout à fait « exceptionnel », l'effort consenti par la France pour accueillir des réfugiés du Sud-Est asiatique ne sera-t-il finalement, en 1979, que très largement supérieur à ce qu'il fut ces quatre dernières années ? Nombre d'ambiguïtés et autant d'imprécisions demeurent à propos des chiffres qui, de fait, laissent planer des doutes et justifient que l'on s'interroge.

A première vue, tout paraît bien « exceptionnel ». Les opérations de refoulement menées par les autorités thaïlandaises et malaisiennes ont créé une situation d'urgence et amené le gouvernement français à répondre, par des mesures plus spectaculaires que d'ordinaire, à la détresse des « boat people » et à l'émotion qu'elle suscite dans l'opinion.

Le 26 juin, avant même de recevoir MM. Jean-Paul Sartre, Raymond Aron et André Glucksman, venus lui demander d'ouvrir toutes grandes les portes du pays, le président de la République annonçait que la France accueillerait *un* « contingent spécial » de cinq *mille réfugiés*. Bien que ce ne fût pas alors clairement spécifié, il semblait évident que ce contingent — puisque « spécial » — viendrait s'ajouter au quota mensuel d'admission fixé à onze cents personnes. Quota, il est vrai, rarement atteint et que M. Giscard d'Estaing avait, début juin, décidé de réduire à cinq cents réfugiés. A l'Elysée, on précisait d'ailleurs volontiers qu'il s'agissait, bien évidemment, d'un surcroît d'entrées, donc « hors quota ».

Trois semaines plus tard, le 20 juillet, à l'ouverture de la conférence de Genève « sur les personnes déplacées de l'Asie du Sud-Est », M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, annonçait à son tour un nouvel effort sous forme d'un deuxième contingent « spécial » comme le précédent et fixé lui aussi à cinq mille personnes.

Ajoutés à un quota mensuel que la gravité de la situation semblait devoir « naturellement » maintenir à 1100 réfugiés, ces deux contingents amenaient l'offre d'accueil de la France pour 1979 à quelque vingt-trois mille personnes.

Mais tout ne semble plus si clair. Officiellement, on ne sait plus ce qu'il advient désormais du quota. Du moins, on n'en dit mot. Mais, dans les services concernés, il apparaît bel et bien qu'on ait reçu consigne de ne plus en tenir compte. « *Les quotas, on n'en parle plus* », dit-on discrètement au « Comité d'entraide national franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien » créé dès 1975 sur l'initiative du président de la République et qui a, depuis, largement fait la preuve de son efficacité. L'abandon du quota pour les six derniers mois de l'année en cours, s'il était confirmé, ramènerait l'effort consenti par la France à des proportions qui, loin d'être négligeables, ne justifieraient cependant plus le label « exceptionnel » aujourd'hui couramment revendiqué. Seul le mois de juillet — avec trois mille seize arrivées — le serait sans conteste.

Mais, si l'on ajoute aux dix mille réfugiés des deux contingents « spéciaux » les cinq mille cinquante-six personnes accueillies entre le 1er janvier et le 30 juin, le total pour l'année — quinze mille cinquante-six — ne dépasserait guère que de mille huit cent cinquante-six personnes le taux ordinaire fixé, depuis janvier, au quota mensuel de mille cent réfugiés. Ce quota était auparavant de mille par mois depuis 1975.

La générosité proclamée était-elle trop ambitieuse ? Dans un rapport succinct présenté récemment au chef de l'Etat, le Comité d'entraide national note que « *plusieurs milliers de propositions* [d'accueil] *faites par des personnes ou des organismes privés ont été collationnées* ». Mais il précise aussitôt que « *leur caractère disparate et le sérieux insuffisant de beaucoup d'entre elles interdisent de tabler sur un nombre important de possibilités réelles d'accueil* ».

Faut-il donc en conclure que l'on a déjà atteint des limites imposées par le simple réalisme ? Il paraîtrait dès lors abusif — malséant ? — de parler d'effort « exceptionnel » pour 1979, même si, chiffres à l'appui, la France peut à bon droit se targuer d'avoir en la matière fait beaucoup plus que ses voisins...

DOMINIQUE POUCHIN.

Pas de chaleur excessive à Alençon

Alençon. — Le centre provisoire d'hébergement des Châtelets, ouvert sur l'initiative du Secours catholique, accueille depuis deux ans, à Alençon (Orne), des réfugiés du Sud-Est asiatique, qui lui sont dépêchés par l'association France terre d'asile à partir des centres de transit de Créteil et d'Herblay. Depuis mai 1977, l'établissement alençonnais, financé par la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (1), a abrité cent trente-quatre personnes, réparties en une vingtaine de familles, pour un séjour maximum de six mois. Un quatrième contingent de soixante-dix personnes est attendu pour le 27 août.

Sur les cent trente-quatre réfugiés accueillis jusqu'ici, soixante-cinq se sont établis dans la région d'Alençon, quatorze chefs de famille ayant trouvé un emploi : malgré les exceptionnelles facultés d'adaptation dont ils font preuve, leur réinsertion socio-professionnelle n'est pas exempte de difficultés.

De notre envoyé spécial

A quoi pense M. Boulom Kamkhou en manipulant des bacs de lait sur cette chaîne de l'usine des Fromageries Lutin ? A son pavillon de Ventiane, où il a laissé tous ses biens ? Au métier de technicien en électricité qu'il exerçait dans la capitale du Laos ? Aux périlleuses tribulations qui l'ont conduit jusqu'ici, lui, sa femme et ses quatre garçons âgés de quatre à seize ans ?

Arrivé à Alençon avec le *premier contingent de réfugiés*, en mai 1977, M. Boulom Kamkhou dit, dans un français hésitant : « *Bien sûr, je songe à mon pays. Mais je n'y retournerai pas tant qu'il y aura la dictature.* » Aujourd'hui, ce Laotien, âgé de trente-neuf ans, aspire surtout à suivre des cours de formation pour changer de profession. Il juge son travail d'ouvrier fromager « *trop pénible* ».

M. Raoul François, directeur adjoint de cette entreprise, qui emploie deux cent quatre-vingts personnes à Condé-sur-Sarthe, commune qui jouxte Alençon, se félicite, lui, de l'embauche de sept réfugiés du Sud-Est asiatique (cinq Laotiens, un Cambodgien, un Vietnamien) : « *C'est une très bonne main-d'œuvre,* dit-il. *Ils sont sérieux, aimables, travailleurs. Nous n'avons aucun problème avec eux.* »

Les Fromageries Lutin ont procuré la moitié des quatorze emplois que les réfugiés ont trouvés dans la région d'Alençon. « *Nous avons toujours pratiqué une politique sociale,* dit M. François. *Et puis, il fallait bien faire un effort particulier pour ces gens-là.* »

L'absence d'organisations syndicales — les deux sections C.G.T. et C.G.C. ont, en leur temps, « *disparu d'elles-mêmes* », assure le directeur adjoint — a-t-elle, dans une certaine mesure, facilité le recrutement de réfugiés dans cette entreprise ? Moulinex n'a embauché qu'un Cambodgien, comme manutentionnaire. Sa promotion ne sera pas évidente. C'est aussi que l'usine Moulinex d'Alençon a licencié par ailleurs...

« Du sang sur les mains »

En ces temps de crise et de chômage, les *employeurs* de l'Orne ne se sont pas précipités, malgré la campagne de sensibilisation, au-devant des réfugiés. Les solutions ont été surtout individuelles, au coup par coup. Le capitaine laotien, Bounegnavath Somchanh, est veilleur de nuit. Le colonel hmong (méo), laotien d'ethnie, Ly Pao, venu en France avec deux de ses quatre épouses et neuf enfants âgés de trois mois à douze ans, vient de perdre son travail d'employé de collectivité : il n'avait qu'un contrat de huit mois. M. Do Cao Minh, chirurgien-dentiste vietnamien, a plus de chance : chauffeur à l'hôpital d'Alençon, il va pouvoir ouvrir en octobre, un cabinet à Saint-Germain-du-Corbéis.

Si la préfecture de l'Orne a facilité au maximum les démarches administratives, la municipalité d'union de la gauche d'Alençon s'est trouvée, elle, fort embarrassée face au problème des réfugiés indochinois : « *Il est cynique de lancer à la fois une campagne d'accueil aux Vietnamiens et une politique d'expulsion des immigrés* », a notamment déclaré le groupe des élus communistes. Les considérations politiques ont pris le dessus. « *Certains Vietnamiens arrivés en France ont du sang sur les mains* », a-t-on entendu lors d'une réunion du conseil municipal.

Les édiles alençonnais ont réduit leurs secours au strict minimum : l'aide médicale gratuite. A l'office H.L.M. de la ville, les responsables du centre des Châtelets se sont vu répondre : « *Nous n'allons pas leur donner des appartements refaits à neuf. Ils vont tout saloper* ». Les trois quarts des soixante-cinq réfugiés ont été regroupés dans le quartier de Courteille — où des réactions xénophobes ont déjà été enregistrées — géré par une société d'H.L.M. privés : les logements, *briqués par les femmes laotiennes*, vietnamiennes ou cambodgiennes, sont autrement tenus que les dépendances extérieures...

Il faut surmonter le dépaysement, le handicap linguistique — un quart d'entre eux comprennent le français ; des cours sont donnés au centre des Châtelets ; il faut s'acclimater à un mode de vie tout à fait différent : pour leur bonheur, les Asiatiques possèdent de solides facultés d'adaptation, pour peu — c'est la condition *sine qua non* — que la cellule familiale soit reconstituée.

Pour quelques-uns, il s'agit aussi de gérer un tout autre budget. M. Boulom Kamkhou doit faire vivre six personnes avec 3 700 F (loyer : 773 F par mois plus le chauffage). Le colonel Ly Pao dispose de 6 000 F pour douze personnes. « *La plupart dépensent peu pour leur nourriture,* explique M. Crunelle, animateur du centre des Châtelets, *et ils restent le plus souvent entre eux et chez eux : pas de bistrot, pas de restaurant, pas de cinéma, pas de sorties.* »

La solidarité française s'est assurément manifestée, par l'intermédiaire d'organismes qui ont, par exemple, fourni du mobilier et des vêtements. Le centre des Châtelets qui abrite aussi un foyer de jeunes et qui est dirigé par M. Muset, s'occupe de régulariser la situation des réfugiés et de leur trouver travail et logement. Quelques bénévoles alençonnais s'efforcent de « suivre » les familles indochinoises.

« *Beaucoup de gens,* dit M. Denis, responsable du Secours catholique pour l'Orne, *ont envoyé de l'argent. Certes, nous ne le refusons pas. Mais libeller un chèque, c'est aussi une façon de se donner bonne conscience une fois pour toutes. Nous préférerions plus d'aide, en particulier de la part des jeunes, qui se sont peu manifestés jusqu'à présent, pour des tâches matérielles. Le quatrième contingent va arriver fin août et ce sont toujours les mêmes qui vont mettre la main à la pâte* ».

MICHEL CASTAING.

(1) La D.D.A.S.S. verse un prix de journée de 58,50 F par personne et alloue, en plus, 10 F par jour et par adulte et 3 F par jour et par enfant : ce maigre pécule est destiné, en théorie, à couvrir les frais de recherche d'un emploi.

VIETNAM

Hanoï adopte des mesures de libéralisation économique

Le Vietnam est revenu sur sa décision, annoncée lundi 6 août, d'annuler la visite d'une délégation parlementaire américaine (*le Monde* du 8 août) dont un des membres avait critiqué la politique de Hanoï à l'égard des réfugiés. Selon le correspondant de l'A.F.P. à Hanoï, citant des sources bien informées, c'est à la suite d'une intervention personnelle de M. Vance que le Vietnam a finalement décidé d'autoriser cette visite.

D'autre part, une nouvelle personnalité américaine, qui avait condamné l'intervention américaine au Vietnam, l'actrice Jane Fonda, a critiqué, mardi au cours d'une émission de télévision la politique de Hanoï envers les réfugiés.

A Hanoï, le quotidien du P.C.V., *Nhan Dan*, a annoncé, ce mercredi, qu'un projet de Constitution sera « *soumis au peuple dans un proche avenir* ». Ce texte a été présenté mardi au Front de la patrie. Il est en préparation depuis juillet 1976, date à laquelle s'est réunie, à Hanoï, la première Assemblée nationale du Vietnam réunifié, qui avait proclamé la « *République socialiste du Vietnam* ».

Mardi, le *Nhan Dan* avait publié les mesures prises lors d'un récent plénum du comité central du P.C.V. en vue de relancer l'économie du pays, qui connaît actuellement de graves difficultés. Il s'agit de développer la production de biens de consommation *courante par une libéralisation* du marché. Selon le journal, « *l'esprit fondamental de ces nouvelles dispositions consiste à éliminer résolument les contraintes contraires aux principes de la gestion socialiste, encourager l'initiative des différents secteurs d'activité et stimuler l'ardeur des travailleurs afin de faire progresser puissamment la production. Elles visent à concilier judicieusement trois intérêts indissociables, celui de la société, celui des entreprises et celui des travailleurs.* »

Ainsi, ceux qui produiront plus que les prévisions du plan pourront bénéficier directement des gains ainsi obtenus et commercialiser directement auprès des individus leurs produits. — (*A.F.P., Reuter.*)

[Ces mesures visent à lutter à la fois contre la pénurie de biens de consommation, contre le gaspillage et le sous-emploi, tant du matériel que de la main-d'œuvre. Etant données les difficultés de communications, il s'agit sans doute aussi de rendre les différentes régions du pays moins dépendantes les unes des autres. En adoptant une politique d'« intéressement » — comme l'Union soviétique ou la Chine précédemment, — le Vietnam semble revenir sur les mesures de socialisation et d'étatisation de l'industrie et du commerce, qui avaient connu leur point culminant l'année dernière avec le changement de monnaie et la nationalisation du secteur tertiaire. Cette décision, qui frappait essentiellement les commerçants chinois de Cholon, avait désorganisé les réseaux de distribution. Le gouvernement n'avait pas été en mesure d'assurer la relève d'autant que le secteur public, si l'on se réfère à de nombreuses déclarations officielles, souffre de mauvaise gestion et de corruption.

On ignore à quelle date s'est tenue cette *réunion*, qualifiée *seulement* de « récente » par le « Nhan Dan ». Il est probable qu'elle a eu lieu en juillet, et qu'elle s'est essentiellement préoccupée des conséquences de la défection en Chine du premier vice-président de l'Assemblée nationale, M. Hoang Van-Hoan, et de l'arrestation d'autres dirigeants (« le Monde » du 3 août). — P. de B.]

L'OFFENSIVE DIPLOMATIQUE DU JAPON

Une aide importante est accordée à cinq États d'Afrique noire

De notre correspondant

Tokyo. — Le continent africain doit désormais compter avec un nouveau partenaire : le Japon. Après les anciennes nations coloniales, — la Grande-Bretagne et la France — les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et la Chine, le Japon est en train de devenir partie prenante dans le jeu des grandes puissances en Afrique noire. *Telle est du moins le sens que* l'on peut donner à la visite de onze jours que vient de faire M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, dans cinq pays des côtes Est et Ouest du continent africain (Tanzanie, Kenya, Nigéria, Côte-d'Ivoire et Sénégal).

Deux faits attestent que cette visite n'était pas seulement protocolaire pour les Japonais qui, par le passé, ont quelque peu négligé cette partie du monde. D'abord le montant de l'aide dispensée par le Japon à ces cinq pays au cours de la visite de M. Sonoda : 200 millions de dollars. Ensuite la réaction que cette visite a immédiatement provoquée de la part des Soviétiques, apparemment peu satisfaits de voir surgir un nouveau pion sur l'échiquier africain. Les *Izvestia* écrivaient vendredi 3 août, jour du retour à Tokyo de M. Sonoda que « *le Japon a commencé son safari africain* » pour « *envahir plus profondément* » un continent riche en matières premières.

Un commerce prospère avec Pretoria

Le Japon a commencé à s'intéresser aux pays qui se trouvent au sud du Sahara au lendemain de l'embargo pétrolier de 1973, comme en témoigne la visite, en été 1974, de M. Kimura, alors ministre des affaires étrangères. Mais les relations ne s'en sont pas pour autant développées rapidement et le montant de l'aide *japonaise aux pays d'Afrique* noire est restée largement inférieure à celui accordé à d'autres régions du monde (6,9 % du total de l'aide gouvernementale nippone en 1978). Les Japonais ont jusqu'à présent privilégié les pays qui leur fournissaient des matières premières : la Zambie et le Zaïre pour le chrome, le Ghana pour le manganèse (300 000 tonnes achetées chaque année), le Nigéria pour le pétrole. En ce qui concerne l'uranium, le Japon participe avec les Français à l'exploitation de ce minerai dans la région d'Akouta au Niger.

Nouveaux venus en Afrique, les Japonais ont d'abord compté sur des « alliances » avec les anciens colonisateurs français et britanniques pour promouvoir leurs intérêts. Ils sont surtout gênés en Afrique anglophone par les relations privilégiées qu'ils entretiennent avec l'Afrique blanche (Rhodésie et République Sud-Africaine, où ils sont considérés comme « Blancs d'honneur »). Avec ce dernier pays, qui lui fournit 30 % de son amiante et le tiers de son manganèse, le Japon a un commerce qui s'élève à 2 milliards de dollars. Etant données les restrictions qui frappent le commerce avec la Rhodésie, le Japon n'a officiellement aucun échange avec ce pays, mais, en fait, c'est l'un de ses fournisseurs de chrome : le minerai transite par l'Afrique du Sud.

C'est pour essayer de remédier à deux insuffisances de sa *politique que le Japon a décidé* de dépêcher son ministre des affaires étrangères en Afrique noire. D'abord, il s'agissait d'améliorer l'image du Japon en ne se montrant pas seulement intéressé par les matières premières (à l'exception du Nigéria, les pays où s'est rendu M. Sonoda ne disposent pas ou peu de ressources naturelles). Les Japonais comptaient aussi renforcer les liens directs avec ces pays estimant qu'ils ont peut-être trop attendu des opérations conjointes avec *les anciens colonisateurs* (au Mali par exemple, ils préfèrent exploiter seuls une concession d'uranium). Au Sénégal, pays qui attend depuis des années que des industries nippones s'installent dans la zone de libre-échange de Dakar, le Japon a accordé une aide de 18 millions de dollars (alors que, en dix-huit ans, son aide totale à ce pays n'a pas dépassé 1 million de dollars). En Tanzanie enfin, le Japon a décidé de participer au projet de développement du Kilimandjaro (*10 millions de dollars*).

En ne voulant pas apparaître comme un « pilleur » de matières premières, mais arrivant, comme l'écrit l'*Asahi*, « *sa serviette bourrée de chèques* », M. Sonoda a surtout cherché à réhausser l'image du Japon en Afrique noire. Politiquement, les pays africains sont importants pour Tokyo qui voudrait obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations unies. L'année dernière, celui-ci a été donné au Bangladesh, et les Japonais estiment que leur défaite tient beaucoup à leurs erreurs de calcul en Afrique.

PHILIPPE PONS.

Le souci de l'approvisionnement en pétrole provoque une prise de position favorable à l'O.L.P.

Tokyo. — Jusqu'à présent d'une prudente réserve sur le chapitre de la paix au Proche-Orient, le Japon a adopté, lundi 6 août, une position plus explicite. Au cours d'un dîner offert en l'honneur des ambassadeurs de treize pays du Proche-Orient — était absent le représentant égyptien, — M. Sonoda, ministre des affaires étrangères, a notamment déclaré : « *La participation de l'O.L.P. aux négociations de paix et la reconnaissance par Israël et l'Organisation palestinienne de leur position respective, sont un préalable à toute paix au Proche-Orient.* » C'est la première fois, souligne le quotidien *Asahi*, que le Japon adopte avec autant de fermeté une position pro-arabe.

Depuis la guerre d'octobre 1973 et l'embargo pétrolier qui l'a suivie, les Japonais, avec un grand opportunisme commercial, ont toujours penché du côté arabe. Ces derniers mois, compte tenu du rapprochement israélo-égyptien, les Japonais ont essayé, tout en restant dans la mouvance américaine, de marquer quelques réserves — notamment en ce qui concerne leur aide à l'Egypte. Ils se sont cependant efforcés de ne pas faire apparaître cette évolution comme le résultat de pressions de Washington. Ils auraient d'autre part souhaité que le sommet de *Tokyo donne lieu à une déclaration* sur la situation au Proche-Orient qui contrebalance les attaques lancées contre l'OPEP dans le communiqué commun. « *La France s'y est opposée* », dit-on à Tokyo.

L'inquiétude de Washington, et donc de Tokyo, à la suite de la reprise des raids de l'aviation israélienne au sud du Liban, n'est sans doute pas étrangère à la déclaration de M. Sonoda. En fait, les Japonais ont surtout pris conscience que les nuances et les atermoiements ne suffisaient peut-être pas pour se concilier le « Front du refus » arabe, qui rejette la politique américaine au Proche-Orient.

Ils ont été particulièrement échaudés par l'accueil qui a été réservé fin juillet à leur ministre du commerce international et de l'industrie, M. Ezaki, au cours de sa tournée dans certains pays arabes (Arabie Saoudite, Irak, émirats et Koweït). Ces pays fournissent au Japon les deux tiers de son pétrole. Or M. Ezaki s'est aperçu qu'être un bon client et disposer d'une monnaie forte ne sont peut-être pas des atouts suffisants.

L'un des buts de la visite du ministre était la négociation avec l'Arabie Saoudite, qui fournit 38 % du pétrole japonais, de contrats directs de gouvernement à gouvernement. M. Ezaki tenait particulièrement à en discuter avec le prince Fahd — pour qui le Japon, sur des plans de l'architecte Tange, a construit un fabuleux palais de 100 millions de dollars à Djeddah. Non seulement le prince était « trop occupé » pour recevoir le ministre de la deuxième puissance économique du monde, mais à la superbe princière s'ajouta l'absence soudaine de M. Yamani, ministre du pétrole. M. Ezaki, rapporte la presse nippone, alla même jusqu'à Londres pour joindre celui-ci, mais M. Yamani faisait alors une croisière en mer...

Les Japonais attribuent l'échec de la mission de M. Ezaki à la position ambiguë, sinon parfois négative, adoptée par leur pays en ce qui concerne l'O.L.P. Dans les quatre pays visités, les mêmes reproches (suivisme à l'égard des Etats-Unis, aide accrue à l'Egypte) furent adressés à M. Ezaki. Pour se concilier ses interlocuteurs celui-ci promit beaucoup : notamment l'extension du projet de construction, en Arabie Saoudite, d'un complexe pétrochimique qui pourrait être le plus grand entrepris par les Japonais à l'étranger, mais qui contraindrait aussi ces derniers à acheter une partie de sa production provoquant peut-être la fermeture d'une ou deux raffineries sur l'archipel. Prêts apparemment à beaucoup de concessions sur le plan économique pour assurer leurs approvisionnements en pétrole, les Japonais sont également disposés, sur le plan politique, à confirmer sans détour leur position pro-arabe.

Ph. P.

ASIE

Afghanistan

Les tribus contre Marx

II. — L'« internationalisme prolétarien » sans prolétaires

Au pouvoir depuis avril 1978, le régime prosoviétique de Kaboul est confronté à une rébellion dont l'action s'est beaucoup développée depuis un mois. Après avoir fait le point sur la situation militaire (« le Monde » du 8 août), notre envoyé spécial expose dans quel milieu social et culturel le gouvernement a voulu promouvoir la révolution, il évoque les luttes pour le pouvoir politique et décrit la répression.

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Kaboul. — « *Vive l'internationalisme prolétarien* », lit-on sur de grands panneaux rouges, en russe et en anglais, accrochés à la tour de l'aéroport. Ce n'est pas seulement un égard pour les passagers soviétiques. M. Taraki, chef de l'Etat, a pris la chose à la lettre en déclarant fin juillet : « *Les travailleurs du Panjab et du Sindh* (provinces du Pakistan) *ont eux aussi le devoir de défendre notre révolution parce que celle-ci appartient à tous les prolétaires du monde.* »

Le problème est qu'il faut trouver ces prolétaires dans une population à 93 % agricole. Tout n'était pas mauvais dans le programme des révolutionnaires, mais ils ont voulu l'imposer trop vite et trop brutalement à une société qui n'était pas préparée pour cela.

Une des premières mesures fut la réforme agraire, consistant à distribuer, en pleine propriété, un lopin de terre à quelque deux cent quarante mille familles. Il a fallu « *suspendre* » l'opération en raison de ses résultats désastreux. Sentant venir les choses, les anciens propriétaires n'avaient pas fait faire d'ensemencement l'année dernière. L'usage était, dans un milieu où les rapports sociaux sont fortement personnalisés, qu'ils fournissent à leurs métayers engrais, semences et instruments aratoires. Privés de ces moyens, que ne pouvait leur fournir un gouvernement auquel manquaient les ressources constituées par l'impôt sur les gros propriétaires, les paysans n'ont pas obtenu de bonnes récoltes. L'Inde et l'U.R.S.S. vont combler le déficit en céréales. A cela s'ajoute le fait que certains propriétaires ont fait comprendre aux métayers que le régime de Kaboul était fragile et qu'il pourrait y avoir un retour de bâton.

Très vite aussi, le gouvernement a voulu modifier la condition des femmes. Le « *prix de la fiancée* » que devait verser à la famille de celle-ci le candidat au mariage a été considérablement diminué. Non seulement l'enseignement primaire est devenu obligatoire pour les filles, mais les femmes mariées ont été invitées à suivre des cours spéciaux. Cela a suscité la colère des chiites de l'Hazarajat, dans le Centre, appelés à la révolte par un clergé aussi réactionnaire que celui d'Iran. Bamiyan a été le théâtre de véritables expéditions punitives de la part de maris venus « *reprendre leur femme* » à l'école. Militants habituels du Kalq dans les campagnes, des instituteurs ont été sauvagement assassinés.

L'émancipation des femmes a été présentée comme une atteinte aux principes de l'Islam, tant chez les chiites — minoritaires mais actifs — que chez les sunnites. Personne n'a cru à la sincérité des dirigeants de Kaboul quand ils se sont rendus à la mosquée au début du ramadan. Marxistes déclarés, ils ont pris une mesure révélatrice, et fort mal accueillie, en remplaçant l'ancien drapeau afghan, sur lequel il y avait le vert de l'islam, par un drapeau rouge. Malgré les demandes des chefs coutumiers, ils ont refusé de transformer la « *République démocratique d'Afghanistan* » en République islamique.

Sunnites, les Pasthouns, qui constituent 40 % de la population, dans les régions situées au sud de l'Hindou-Kouch, se sont soulevés pour des raisons religieuses et politiques. « *La tribu pasthoun est divisée en clans, lesquels se composent de plusieurs familles*, écrivait en 1976 un spécialiste de l'Afghanistan (1). *A la tête de chaque clan un malek est choisi par les familles. Un chef de tribu ou khan est élu par les maleks. Aujourd'hui, dans les campagnes contrôlées par l'administration centrale, le chef de village pasthoun a droit au titre de malek ou de khan. Ce conseil, à caractère féodal, est un prolongement de la vieille institution tribale : la djirgah. Est pasthoun celui qui vit en respectant l'institution de la djirgah et les grands principes du code tribal, le pasthounwali.* » C'est cette société tribale que les révolutionnaires ont voulu modifier en intervenant à tous les niveaux de la vie sociale.

Le pouvoir pasthoun

Considérant les dirigeants de Kaboul comme des renégats, les Pasthouns ne sont nullement apaisés par le fait que ceux-ci appartiennent à la même ethnie qu'eux. Dans le nouveau gouvernement formé fin juillet, tous les ministres sont pasthouns à l'exception du ministre des finances, un Hazara. A l'origine, le pouvoir révolutionnaire s'appuyait sur deux mouvements, le Khalq et le Parcham. Ce dernier avait une base populaire beaucoup plus étendue que le premier, et M. Babrak, son leader, avait de bonnes relations avec certains chefs de tribu, qui n'étaient pas seulement pasthouns.

Le Khalq, qui a éliminé le Parcham quelques mois après le coup d'Etat d'avril 1978, avait des effectifs peu nombreux mais très homogènes. L'équipe dirigeante reste-t-elle aussi soudée qu'autrefois après tous les échecs enregistrés ? Le jeu favori des diplomates à Kaboul est d'échanger des arguments pour savoir qui, de M. Taraki, chef de l'Etat, « *grand leader du peuple* », et de M. Amin, premier ministre, responsable du « *politburo* », dirige effectivement le pays et bénéficie de la confiance des Soviétiques. Ce jeu nous paraît vain dans la mesure où le régime s'entoure d'un épais mystère. Lors du remaniement de juillet, le nouveau ministre de la santé mis en place a été l'ambassadeur de l'Afghanistan en France, qui avait remis ses lettres de créance à M. Giscard d'Estaing quelques jours plus tôt...

Ayant pris le ministère de la défense, confié auparavant au colonel Aslam Watanjar, devenu ministre de l'intérieur, M. Taraki a choisi M. Shah Wali pour le remplacer aux affaires étrangères. Ce remaniement s'expliquait apparemment par les doutes de M. Amin quant à l'aptitude du colonel Aslam Watanjar à renforcer le contrôle de l'armée. M. Amin semble plus particulièrement chargé des basses besognes du régime en matière de répression, alors que M. Taraki fait figure de « *penseur* ». Le « *grand leader* » multiplie les discours à l'usage des quelques « *anciens* » que les Kalqis ramassent dans les villages et conduisent à Kaboul pour un simulacre de serment d'allégeance à la révolution. Il arrive que la première page du Kabul Times soit rigoureusement la même plusieurs jours de suite : à gauche, sur la moitié de la page, la photo du « *grand leader* », à droite celle d'une assemblée d'« *anciens* » que personne ne connaît et qui applaudissent. Cette mise en scène, qui ne trompe personne vise à montrer que le régime a le soutien de toutes les provinces, représentées en principe par leurs chefs coutumiers.

Les membres du Parcham étaient tout aussi marxistes que ceux du Khalq (la plupart des ministres parchamis qui ont été écartés du pouvoir se sont réfugiés en Europe de l'Est), mais ils estimaient nécessaire de procéder par étape, ayant conscience de la complexité du corps social qu'ils voulaient transformer. Ils avaient le soutien d'un grand nombre de fonctionnaires. Leur élimination laisse le Khalq de plus en plus isolé devant la montée des périls.

Une répression féroce

Face au danger, le Khalq réagit non pas par la recherche de compromis mais par une répression féroce visant autant à éliminer ses adversaires actifs qu'à intimider par la terreur une population hostile.

Un étranger qui nous reçoit chez lui, dans un quartier résidentiel de Kaboul, nous dit : « *Il y a dans cette ville plusieurs maisons d'apparence banale où l'on torture. L'une d'elles se trouve à côté d'ici. Il m'arrive d'entendre les hurlements des gens soumis à la question. J'en vois aussi sortir éclopés. Ceux-là ont eu une chance relative. Ils ont convaincu leurs tortionnaires qu'ils ne savaient rien. Très souvent il s'agit simplement de pauvres bougres dénoncés par des voisins malveillants. Le pouvoir ne paraît nullement gêné de remettre ainsi en liberté des gens portant la marque de supplices. Il se dit sans doute que cela sert d'exemple pour les frondeurs.* »

Plusieurs « *centres de tri* » existent à Kaboul et dans la région pour les personnes arrêtées. Les plus malchanceuses sont dirigées sur la sinistre prison de Poli-Charki, à une dizaine de kilomètres de Kaboul, sur la route du Pakistan. Conçue pour six mille personnes, cette prison en contient actuellement plus du double. Selon le département d'Etat américain, trois mille prisonniers ont été exécutés depuis avril 1978 et, depuis le printemps, il arrive que les pelotons d'exécution fusillent trente personnes par nuit. « *C'est que maintenant, il faut sans doute faire de la place dans la prison* », note avec quelque cynisme un diplomate occidental.

Il y a en fait plusieurs sections dans l'univers concentrationnaire de Poli-Charki. La première est réservée aux membres du Parcham, souvent très jeunes. « *Il semble qu'il s'agisse plutôt d'un camp de rééducation* », a confié à un étranger le père d'un détenu. *Les prisonniers ne sont pas maltraités, ils peuvent faire du sport. On s'emploie simplement à les persuader que seul le Khalq peut mener à bien la révolution.* » En général ces « *rééduqués* » peuvent communiquer avec leur famille et plusieurs centaines d'entre eux ont été libérés après quelques mois de « cours » en milieu carcéral.

Une seconde section est destinée aux « *capitalistes* » — propriétaires fonciers, commerçants — arrêtés pour la plupart dans les semaines qui suivirent le coup d'Etat d'avril 1978. Il n'est guère d'étrangers louant une maison à Kaboul, dont le propriétaire ne soit pas en prison ou n'y ait pas un membre de sa famille. Arrêtés généralement la nuit, pendant le couvre-feu, ces détenus ne peuvent communiquer avec leurs parents. Certains parviennent cependant à glisser un petit billet dans le linge sale que les familles sont autorisées à venir échanger contre des vêtements propres le vendredi. Ce jour-là, plusieurs centaines de personnes se pressent devant la prison, mais sans jamais être autorisées à voir leurs fils ou maris. Parfois, les gardiens indiquent qu'il n'y a plus de linge sale à rendre, en faisant comprendre que le détenu est mort. Néanmoins, il semble que les exécutions, parmi cette catégorie de prisonniers, ne soient pas les plus nombreuses. Certains détenus ont été relâchés après être passés devant une commission qui les a interrogés sur leurs activités sous l'ancien régime.

En revanche, selon les témoignages de prisonniers libérés et de quelques gardiens, l'enfer règne dans les sections où sont entassés les religieux et les militaires suspects. Plusieurs centaines de mollahs — fanatiques et eux-mêmes responsables de l'assassinat d'innocents fonctionnaires en mission dans les provinces — ont été passés par les armes après avoir longuement croupi dans des cellules sans aération.

Vivant, non sans raison, dans la hantise d'un putsch, MM. Taraki et Amin épurent constamment l'armée. Des milliers de soldats, sous-officiers ou officiers sont incarcérés sur le simple soupçon de tiédeur à l'égard du régime. D'autres avaient participé à des mutineries dans les garnisons de province. D'autres enfin, s'étaient évadés, mais ont été repris avant d'avoir pu rejoindre le Pakistan, où se trouvent plusieurs dizaines de milliers de déserteurs.

Pour ceux-là, la mort sans jugement est de règle. Conduits au polygone voisin de la prison ils sont fusillés entièrement nus, debout devant la fosse commune. Mais, même dans la prison, l'armée n'est pas sûre. Il y a deux mois, quelques dizaines de militaires conduits devant le peloton d'exécution ont persuadé leurs gardes qu'ils se rendaient complices d'un crime contre les vraies traditions militaires afghanes. Munis des armes des hommes qu'ils avaient retournés, ils attaquèrent certains quartiers de la prison. L'affrontement fit plusieurs dizaines de morts et certains prisonniers militaires parvinrent à prendre la fuite. Ces complicités — souvent nouées de longue date dans le secret, parfois spontanées — entre militaires restés profondément religieux expliquent que tout peut arriver, même à Kaboul.

(1) M. Jean-Charles Blanc, *l'Afghanistan et ses populations*, édition « Complexe », diffusé par les Presses universitaires de France.

Prochain article :

LE « NON-ALIGNEMENT » SANS L'INDÉPENDANCE

EUROPE

Espagne

Un projet de statut d'autonomie de la Catalogne est approuvé par le gouvernement et les formations politiques catalanes

Le gouvernement espagnol et les représentants des principaux mouvements politiques catalans sont arrivés à un « accord total » sur le statut d'autonomie de la Catalogne, a-t-on appris le mardi 7 août, de source officielle, à Madrid. Après une dernière réunion de dix-neuf heures, un accord a été dégagé sur les derniers points en litige.

Une fois approuvé par la commission constitutionnelle, ce projet de statut sera soumis à un référendum dans chacune des provinces catalanes. M. Jordi Pujol, secrétaire général de Convergence démocratique, mouvement rassemblant plusieurs formations catalanes, estime que le projet est meilleur que le statut d'autonomie de 1932.

Dissensions au sein de l'ETA militaire

Madrid (*A.F.P.*). — A deux mois du référendum sur le projet de statut d'autonomie au Pays basque, la position des divers groupes politiques basques et des deux branches de l'ETA est désormais clairement définie.

Confuse jusqu'à présent, la situation s'est définitivement clarifiée le jour même où plusieurs partis ont entamé mardi 7 août une importante campagne pour le « oui » au référendum.

La coalition Henri Batasuna, considérée comme la branche politique de l'ETA militaire, a, en effet, confirmé officiellement qu'elle ne reconnaissait pas le projet de statut d'autonomie, considérant notamment qu'il « *éloignait encore plus la Navarre du Pays basque* » et qu'il favorisait la « *nucléarisation de l'Euzkadi* ». Aux dernières élections législatives cette coalition a remporté trois sièges de députés et un de sénateur. Sa prise de position devrait avoir d'importantes répercutions sur le prochain référendum, amenant sans doute de nombreux électeurs à s'abstenir.

De son côté, ETA militaire, dans un communiqué diffusé à Bilbao, s'est élevé également contre ce qu'elle qualifie de « *statut de la Moncloa* » (statut prévoyant l'autonomie du Pays basque) et revendique plusieurs actions armées.

Tout d'abord, le dépôt d'une bombe devant le domicile du consul de France à Bilbao en précisant que cette action entrait dans le cadre « *de la campagne armée contre les intérêts économiques et administratifs français sur le territoire espagnol* ». Ensuite, l'assassinat d'un garde civil, le 4 août dernier.

Le statut, selon l'ETA militaire, essaie de légitimer « *la continuité de l'appareil policier et d'un système répressif qui, durant quarante-trois ans de dictature fasciste, a porté de graves préjudices au peuple travailleur* ».

L'ETA militaire confirme ainsi qu'elle poursuivra la lutte armée alors que sa rivale, l'ETA politico-militaire vient de mettre un terme à ses actions armées et de rejoindre les forces politiques favorables au statut. Cette décision de l'ETA politico-militaire aurait entraîné un profond malaise au sein de l'organisation et de nombreux militants de l'ETA politico-militaire, dont un dirigeant important, auraient déjà rejoint les rangs de l'ETA militaire.

De leur côté, les principaux partis politiques favorables au statut d'autonomie (parti socialiste, parti nationaliste basque, parti communiste) ont entamé une importante campagne en faveur du « oui ». Cette campagne prévoit de nombreux meetings et des manifestations dans les rues des principales villes basques dont les murs sont déjà recouverts d'affiches.

Les incidents de Bayonne :

LES DIX PERSONNES GARDÉES A VUE ONT ÉTÉ RELACHÉES

Les dix personnes gardées à vue après les incidents qui se sont produits à Bayonne dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 août, ont toutes été relâchées (*le Monde* du 8 août). Une vingtaine de manifestants ont été blessés au cours des échauffourées. Cinq d'entre eux ont été hospitalisés.

Les mouvements autonomistes basques Abertzale — qui avait organisé le « rassemblement d'information » — et « Izan » (être) déclarent, dans un communiqué, que « *le ministre de l'intérieur a interdit le match Nantes-Saint-Sébastien pour mieux étrangler les ikastolas* (écoles maternelles en langue basque) », au bénéfice desquelles la rencontre était organisée. Ces deux mouvements demandent aux élus basques de faire pression sur le gouvernement pour mettre fin à « *ces mesures coloniales justifiant davantage de violences et, dans l'immédiat, sous peine de cautionner la politique de Paris, de boycotter le préfet et le sous-préfet d'ici à la fin septembre* ».

De son côté, la fédération communiste des Pyrénées-Atlantiques dénonce dans un communiqué l'« *évidente responsabilité du pouvoir* » dans ces incidents et s'élève contre la « *provocation permanente de la part du pouvoir qui trouve un relais bien rodé en face de lui, car on ne vient pas innocemment à une manifestation de protestation avec des cocktails molotov dans la poche* ».

● *Deux voitures françaises* ont été détruites, dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 août, à Zaraux, au Pays basque espagnol, par des cocktails Molotov.

● *Le collectif des avocats* chargés de la défense des réfugiés politiques basques espagnols en France a indiqué que « *les réfugiés politiques basques, contrairement à ce qui est souvent affirmé, ne sont pas en situation irrégulière dans les Pyrénées-Atlantiques* ». Ces avocats rappellent que d'« *une manière générale, des recours ont été formés contre le retrait de leur qualité de réfugiés politiques* » et plus particulièrement les mesures administratives d'interdiction de séjour dans certains départements. Ces recours ont été formés devant la commission des réfugiés du Conseil d'Etat et la loi française du 25 juillet 1952 dispose qu'ils sont « suspensifs », ont souligné les juristes.

LE NOMBRE DE TOURISTES A DIMINUÉ DE 16,5 % EN JUILLET

Le terrorisme basque et la hausse des prix ont « fait perdre » à l'Espagne, au mois de juillet, 1,2 million de touristes

Ce chiffre serait passé, pour la période correspondante de cette année, à 5,5 millions, soit une baisse de 16,5 %.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● LA CENTRALE OUVRIERE (COB) A ACCUSE LE NOUVEAU PRESIDENT, M. Walter Guevara, d'avoir de « *claires tendances droitières* ». Cependant, a ajouté son secrétaire général, M. Oscar Sanjines, la COB attend les décisions du chef de l'Etat en matière de salaires avant de prendre officiellement position. M. Guevara s'est engagé à former un gouvernement de « *conciliation nationale* », élargi à toutes les tendances et n'excluant pas les militaires. Ce cabinet serait « *de centre gauche, plus à gauche qu'au centre* », a assuré le président, qui devait prêter serment ce mercredi 8 août. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

Brésil

● L'AMNISTIE NE S'APPLIQUERA PAS A 343 PERSONNES DETENUES pour attaques de banques, enlèvements, attentats et autres actes de terrorisme, a déclaré, le mardi 7 août, un porte-parole du tribunal suprême militaire brésilien.

En signe de protestation contre le caractère restreint de l'amnistie, quatorze prisonniers politiques de la prison de Milton Dias Moreira à Rio-de-Janeiro ont entamé, le 22 juillet, une grève de la faim. Des manifestations de solidarité envers les détenus, se multiplient dans l'ensemble du pays. — (*A.F.P.*)

Éthiopie

● L'OFFENSIVE LANCEE EN JUILLET sur le front du Sahel par l'armée éthiopienne s'est soldée par un échec, a annoncé mardi 7 août un communiqué du Front populaire pour la libération de l'Erythrée (F.P.L.E.) publié à Paris. Selon le F.P.L.E., l'armée gouvernementale a perdu quinze mille hommes, morts et blessés, tandis que les guérilleros érythréens auraient fait plus de sept cents prisonniers. « *Les forces d'agression*, ajoute le communiqué du F.P.L.E., *étaient fortes d'environ cinquante mille hommes.* »

Portugal

● VINGT-SIX NOUVEAUX SECRETAIRES ET SOUS-SECRETAIRES D'ETAT ont prêté serment, le mardi 7 août à Lisbonne, devant le président Eanes. Ayant ainsi complété son gouvernement (qui compte seize ministres et vingt-huit secrétaires et sous-secrétaires d'Etat), Mme Maria da Lurdes Pintassilgo devait présenter son programme devant l'Assemblée de la République, qui en débattra à partir du 13 août. — (*A.F.P., Reuter.*)

République Sud-Africaine

● M. COLIN EGLIN, chef du parti fédéral progressiste, principal mouvement blanc d'opposition en Afrique du Sud, a annoncé lundi 6 août qu'il abandonnerait ses fonctions lors du congrès de son parti en septembre. M. Eglin, âgé de cinquante-quatre ans, était depuis des semaines vivement critiqué par ses collègues de l'opposition qui lui reprochent ses médiocres performances au Parlement. Il sera remplacé par M. Frederich Van Zyl Slabbert, trente-neuf ans. Le P.F.V. détient 17 des 165 sièges de l'Assemblée, contre 134 au parti national. — (*Reuter.*)

Tchécoslovaquie

● LES TROIS CITOYENS AMÉRICAINS DÉTENUS EN TCHÉCOSLOVAQUIE ont été libérés et expulsés vers l'Autriche, mardi 7 juillet. MM. Albion Buckingham, Leonore Hunt et Michael Berks avaient été arrêtés, le 3 juillet, pour avoir fait entrer clandestinement des bibles et de la littérature religieuse. Ils avaient été accusés de violation de la réglementation sur les devises. — (*U.P.I.*)

Marx

s prolétaires

LE NON-ALIGNEMENT SANS L'INDÉPENDANCE

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

Brésil

Ethiopie

Portugal

République Sud-Africaine

Tchécoslovaquie

RENTRÉE EN CINÉ

AFRIQUE

Guinée-Equatoriale

Des combats opposeraient l'armée aux partisans de l'ancien président Macias

L'ancien président de Guinée-Equatoriale, M. Macias Nguema, continue dans sa région natale, près de la frontière gabonaise, de résister aux autorités militaires qui l'ont renversé le 3 août. Le quotidien gabonais, *l'Union*, rapporte dans son édition du 7 août, que le chef de l'Etat déchu a transformé son village de Nzeng Ayong, près de Menagomo, en un camp retranché d'où il essaierait de lancer une contre-offensive.

Selon le quotidien de Libreville, de violents combats à l'arme lourde ont opposé l'armée aux partisans de M. Nguema près du col qui commande l'accès à cette région. Le régime militaire contrôlerait actuellement les deux tiers du territoire équato-guinéen, dont les principales villes : Malabo — la capitale — Bata, Ebbeyin et Mikok-Mes Seng. Fuyant les combats, de nombreux soldats ont choisi de déserter et se sont réfugiés dans les pays voisins, Gabon et Cameroun.

Le quotidien madrilène *Diario 16* assure que le nouvel homme fort de Guinée équatoriale, le colonel Obiang Nguema Mbazogo n'aurait pas l'intention d'exécuter son prédécesseur, mais de le déclarer fou et *« de le remettre à l'un des pays qui ont soutenu son régime »*.

Le ministère espagnol des affaires étrangères a démenti, mardi, dans un communiqué que le gouvernement espagnol ait donné son appui au coup d'Etat militaire. Le quotidien madrilène indépendant *El Pais* avait, en effet, affirmé mardi que *« le gouvernement espagnol avait été informé au préalable et avait appuyé diplomatiquement le coup d'Etat »*. Le projet du putsch, croyait savoir le journal, avait reçu *« le feu vert »* du président du gouvernment espagnol M. Adolfo Suarez.

Le communiqué officiel note cependant que *« le gouvernement espagnol, à l'égal d'autres gouvernements, a su à l'avance qu'un mouvement de caractère militaire se préparait »* en Guinée-Equatoriale.

« Le ministère des affaires étrangères, poursuit le texte, *décide réitérer la vive satisfaction de l'Espagne à l'égard des propositions du conseil militaire révolutionnaire de la République de Guinée-Equatoriale, destinées à rétablir les libertés, à garantir les droits de l'homme et à renforcer les relations cordiales et étroites avec l'Espagne que la dictature, aujourd'hui destituée, avait ruinées. »* — (A.F.P., Reuter.)

LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE LUSAKA

Les pays du Commonwealth condamnent vivement la « politique d'apartheid »

De notre envoyée spéciale

Lusaka. — Pour la première fois dans les annales du Commonwealth, une conférence des chefs d'Etat et de gouvernement s'est achevée avant la date prévue. Les trente-neuf pays représentés (1) cette année à Lusaka (Zambie) ont terminé leurs travaux mardi 7 août au lieu de mercredi. Le communiqué final, publié mardi soir, et long de vingt pages, comporte soixante-dix points, dont une importante déclaration contre le racisme.

On lit notamment dans cette déclaration, signée par tous les membres de la conférence : *« Nous réaffirmons que c'est un devoir de tous les membres du Commonwealth de travailler ensemble pour faire disparaître la politique infâme d'apartheid... Ce devoir comprend l'acceptation du principe que des mesures positives peuvent être nécessaires pour progresser dans l'élimination du racisme, y compris l'aide à ceux qui se battent pour se débarrasser de telles pratiques »*.

Cette déclaration a été inspirée par un discours du premier ministre australien, M. Malcom Fraser, qui est très fréquemment intervenu pendant les sept jours de la conférence. Critiqué dans son pays, M. Fraser a donné l'impression de vouloir utiliser la tribune du Commonwealth pour promouvoir sa politique extérieure d'homme conciliant en même temps que d'homme du tiers-monde. Il s'était rendu au Nigéria juste avant la conférence et a pris une part active dans l'élaboration du document sur la Rhodésie, peut-être trop active car il fut vivement critiqué par la Grande-Bretagne pour avoir divulgué, avant d'y avoir été réellement autorisé, le contenu du document, obligeant de ce fait la publication de celui-ci dès dimanche, ce qui a incité les délégués à signer le texte sur le champ, lors d'un barbecue organisé dans sa résidence.

Il a également déclaré, mardi, qu'il offrait à l'Ouganda et à la Tanzanie 2 millions de dollars australiens pour aider l'Ouganda à se relever du *« génocide, de la mauvaise gestion et de la guerre »*, et soutenir la Tanzanie dans sa lutte contre les difficultés économiques.

Le long communiqué final de la conférence peut paraître décevant sur plusieurs points. Il ne propose en effet rien de concret, mais consiste plutôt en une série de réflexions sur un grand nombre de sujets. Le passage concernant la Rhodésie reprend en fait mot à mot le texte approuvé dimanche dernier (*le Monde* du 7 août).

Interrogé au sujet des sanctions, Mme Thatcher a déclaré qu'elle doutait d'avoir à renouveler celles-ci : *« J'espère que beaucoup de choses se passeront d'ici là »*. Mme Thatcher a en effet l'intention de mener rondement les discussions. Elle rencontrera cependant beaucoup de difficultés, notamment pour faire s'asseoir à la même table les guérilleros du Front patriotique de MM. Mugabe et Nkomo, avec celui qu'ils appellent le *« traître »*, M. Muzorewa, premier ministre du Zimbawe Rhodésie. En revanche, les nationalistes noirs acceptent sans difficulté la présence de M. Ian Smith.

Jusqu'à présent, le mouvement de M. Joshua Nkomo, la ZAPU (Union du peuple africain du Zimbabwe) est resté silencieux sur le bilan de la conférence. En revanche, la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) de M. Mugabe a déclaré mardi que le document correspondait aux principes pour lesquels elle se bat, mais a regretté la garantie de représentation en faveur des minorités. Dans une interview à la B.B.C. de Dar Es Salaam M. Mugabe a demandé le départ de MM. Smith et Muzorewa du gouvernement, le démantèlement de l'armée actuelle et la reconnaissance de *« notre armée »* (celle du Front patriotique) comme armée nationale.

De « prétendues élections »

En ce qui concerne la Namibie, les chefs d'Etat et de gouvernement condamnent l'Afrique du Sud pour avoir organisé de *« prétendues »* élections en décembre 1978.

L'économie tient une grande place dans le communiqué et les textes reflètent les préoccupations des petits Etats dans un monde en difficulté, l'appauvrissement des plus pauvres, leur dépendance énergétique et les dommages qui leur sont causés quand un *« grand »* adopte une politique protectionniste.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

(1) Tuvalu et Nauru ont demandé d'être, en raison de leur très petite taille, des membres spéciaux et, de ce fait, assistent et participent à toutes les activités du Commonwealth, sauf la conférence des chefs de gouvernement.

Guinée

Mgr Tchidimbo, archevêque de Conakry a été libéré

Mgr Raymond-Marie Tchidimbo, archevêque de Conakry, détenu depuis huit ans en Guinée, a été libéré, mardi 7 août. Il est arrivé le même jour à Monrovia, capitale du Libéria, en compagnie de M. Cecil-Dennis, ministre libérien des affaires étrangères, et de l'ambassadeur de Guinée au Libéria, M. Ben Dzuda Touré. Le prélat a été aussitôt reçu par le président Tolbert.

Après avoir remercié le chef de l'Etat libérien, qui avait intercédé à plusieurs reprises en sa faveur, il a affirmé que *« le passé était le passé »*, qu'il avait l'intention de *« remercier »* le président Sekou Touré, et de l'assurer que leurs relations seraient désormais *« exemptes de toutes suspicion »*, a-t-on indiqué de source libérienne.

Mgr Tchidimbo est né à Conakry le 15 août 1920. Son père était originaire du Gabon et sa mère de la région de Boffa, en Guinée. Il commence ses études au petit séminaire de Conakry avant d'être mobilisé en 1922 en Haute-Volta et au Sénégal. Son régiment, envoyé au Maroc se joint à la 2e D.B. Il participe au débarquement de Provence, puis à la campagne des Vosges où il souffre de graves gelures.

Après de nouvelles études au séminaire de Dakar, puis à la congrégation des Pères du Saint-Esprit, il est ordonné prêtre en 1951. Curé de Kankan, il choisit, lors de l'indépendance de la République de Guinée, de conserver la nationalité française et s'inscrit au Consulat de France, où on lui délivre passeport et carte d'identité. Aux yeux du Quai d'Orsay, Mgr Tchidimbo jouit d'une double nationalité franco-guinéenne. Toutefois, cette qualité ne lui fut jamais reconnue par les autorités de Conakry.

En avril 1962, il succède à l'archevêque de Conakry, Mgr de Milleville, dont il administrait le diocèse depuis août 1961, date d'expulsion de ce prélat par les dirigeants guinéens. En 1965, pour éviter une polémique au sujet de sa nationalité après la rupture des relations diplomatiques entre Paris et Conakry, Mgr Tchidimbo sollicite l'autorisation d'acquérir la nationalité gabonaise. En novembre 1966, Paul VI le désigne comme membre du secrétariat romain pour les non-croyants. Lors de Vatican II, il plaide notamment pour l'africanisation de l'Eglise sur le continent noir.

Le 24 décembre 1970, il est arrêté à la suite de la tentative de débarquement à Conakry un mois plus tôt, de mercenaires et d'opposants. Il est torturé au camp Alpha-Yaya. Le Le 24 janvier 1971, l'Assemblée nationale guinéenne, transformée en « tribunal révolutionnaire », *le condamne aux travaux forcés à perpétuité. Depuis avril 1971, il était prisonnier au camp Boiro, de sinistre réputation.*

La crise du Sahara occidental

Tribune internationale

LA VOIE DE LA RÉCONCILIATION

par AHMED-BABA-MISKÉ (*)

LA signature d'un accord de paix mauritano-sahraoui met fin à une aberration qui a duré quatre années, durant lesquelles la République islamique de Mauritanie s'est gravement reniée, acceptant de « trahir », comme on dit chez nous, les liens du sang au profit d'une amitié intéressée. La nouvelle politique courageuse et responsable adoptée par le Comité militaire de salut national et le gouvernement mauritanien, mise en œuvre sous l'impulsion du premier ministre Ould Haidallah, mérite d'être saluée et soutenue par toutes les forces patriotiques. Elle exprime, et traduit dans les faits, les aspirations de la quasi-unanimité du peuple mauritanien. Elle remet, en outre, sur les rails le mouvement du 10 juillet (1), handicapé jusque-là par un héritage très lourd et par les nombreux obstacles semés devant ses pas. Elle donne ainsi un élan décisif à la marche entreprise par la Mauritanie depuis la chute de l'ancien régime vers la restauration de sa souveraineté et de sa dignité. Elle ouvre surtout la voie à la réconciliation entre des frères, les Mauritaniens et les Sahraouis, que tout unit.

JE me réjouis, non seulement parce que je me suis voué exclusivement depuis longtemps à cette réconciliation, étant données les attaches profondes que j'ai des deux côtés, mais aussi parce que c'est la seule brèche par laquelle la paix générale de la région pourra se faufiler, même si cela devait passer par de nouveaux soubresauts.

Il est évident que l'émancipation de la Mauritanie contrarie la stratégie de Rabat. Mais comment douter que les dirigeants marocains se garderont d'aller trop loin, d'insulter l'avenir. Ils n'ont, en effet, aucun intérêt à ouvrir un front supplémentaire au Sud : sans parler des inconvénients diplomatiques, les corps expéditionnaires sont devenus hors de prix, même pour les puissances de tout premier plan. Et pour faire face à une Mauritanie en révolte, il faudrait multiplier par dix — mais comment ? — les charges de guerre déjà à la limite du supportable.

D'autant que le Maroc n'a pas à craindre un renversement d'alliance qui ferait passer la Mauritanie d'une dépendance à une autre. L'acquis le plus important du 10 juillet, c'est justement le refus de toute inféodation, ce qui ne veut pas dire de toute coopération. La Mauritanie a un rôle crucial à jouer dans cette région, celui d'un élément d'équilibre entre des régions et des pays très divers. Elément d'équilibre ne veut pas dire poids mort ou proie passive qui se laisse ballotter, tirailler, aspirer selon les courants dominants. Elle doit, et peut, être un élément dynamique d'équilibre et de rapprochement. Au risque de paraître présomptueux, je dirais que la Mauritanie, si elle s'impose la discipline nécessaire pour accéder à ce rôle (2), sera demain (dans quelques mois, dans un an ?) l'arbitre le mieux placé pour jouer avec succès un rôle de bons offices dans un conflit dont elle aura tout d'abord réussi à sortir elle-même, en ajoutant à ses anciennes amitiés privilégiées de nouvelles amitiés non entachées de suivisme.

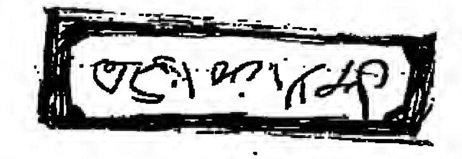
SI le Maroc doit accepter cette nouvelle donne, qui finalement ne le desservira pas le jour où il sera en situation — en fonction surtout de ses problèmes intérieurs — d'affronter la rude bataille de la paix, un autre pays, la France, doit faire plus. Etant données ses relations privilégiées avec Rabat et Nouakchott, elle peut aider à atténuer les chocs et à surmonter les rancœurs pour préserver l'essentiel. D'autant plus que la seule alternative serait hasardeuse et risquée : une nouvelle tentative de déstabilisation tendant à empêcher la République islamique de Mauritanie d'aller jusqu'au bout d'une évolution voulue par l'immense majorité de son peuple (y compris son armée), déboucherait — à supposer qu'elle réussisse — sur des convulsions graves et très probablement sur une guerre de libération populaire dure, qui ne pourrait manquer de contaminer certains voisins. La France a, dans la recherche de la paix, un rôle à jouer beaucoup plus bénéfique pour son image et son influence que celui — considérable — qu'elle a joué jusque-là à la faveur de la guerre.

Un autre ami commun de Nouakchott et de Rabat peut jouer un rôle utile d'apaisement : le Sénégal et son président, M. Léopold Sedar Senghor. Le Sénégal ne peut qu'être concerné de près par tout ce qui se fait en Mauritanie, et il a beaucoup mieux à faire que de se contenter d'épouser inconditionnellement la querelle de l'un des protagonistes.

(*) Ancien secrétaire général de la Nahda (Mauritanie), ancien membre du bureau politique du Front Polisario.

(1) C'est dans la nuit du 9 au 10 juillet 1978 qu'avait été renversé le président Moktar ould Daddah.

(2) Bien entendu, ce rôle d'équilibre ne doit pas empêcher une préoccupation qui doit rester désormais une priorité pour la Mauritanie : ne plus jamais permettre que soient mis en danger les liens naturels qui unissent les deux peuples jumeaux, mauritanien et sahraoui, et qui ont été si gravement endommagés par la criminelle aventure de 1975.



AMÉRIQUES

Equateur

LE RETOUR DES CIVILS AU POUVOIR

« Mon gouvernement ne plaira pas à l'oligarchie »

nous déclare le président Roldos

Correspondance

Quito. — « *La fuerza del cambio* » (la force du changement) : un slogan très ordinaire, mais qui a rencontré, après neuf années de régime militaire, un immense écho dans le peuple équatorien. Elus sur ce mot d'ordre président et vice-président de la République le 29 avril, MM. Jaime Roldos et Osvaldo Hurtado doivent entrer en fonction le 10 août.

Mais un slogan ne suffit pas : le triomphe de cette alliance électorale surprenante entre les forces populistes et le courant démocrate-chrétien s'explique d'abord par la jeunesse (ils ont moins de quarante ans) et les qualités complémentaires de MM. Roldos et Hurtado, qui ont parfaitement su incarner la volonté de rupture avec le passé.

« *Ces deux charmants jeunes gens n'ont aucune expérience du pouvoir* », déclarait amèrement M. Sixto Duran, candidat malheureux de la droite, au soir de sa défaite. C'était là justement leur force. Hostiles au maintien de la domination économique de l'oligarchie, après le retour des militaires dans leurs casernes, les Equatoriens ont misé sur M. Roldos

Au 47 de la rue Ballen, une artère semblable à toutes celles du centre de Guayaquil, grand port et capitale économique de l'Equateur, un policier somnole sous un calicot à la gloire du président élu : seuls signes rappelant que l'on se trouve au domicile de M. Roldos, entre une boutique de nouveautés et un réparateur de fer à repasser. Il faut encore grimper deux étages d'un escalier encombré de casiers de bouteilles pour se retrouver chez les Roldos : un portrait de la Vierge, des murs couleur vert d'eau, un canapé en simili-cuir, la TV constamment allumée, cet appartement, que rien ne distingue de tous ceux des classes moyennes, est à l'image de l'homme simple qu'est M. Roldos.

Commencée à l'université, où il apprit que « *la reconnaissance des droits ne s'obtient que par des luttes* », sa carrière politique s'est poursuivie dans le sillage de l'oncle de sa femme, M. Assad Bucaram, le bouillant dirigeant populiste, dont les positions contre l'oligarchie terrienne ont fait recette sur le littoral. Affable, tranquille, patient, on comprend mal comment M. Roldos ait pu s'accommoder des violentes diatribes de M. Assad Bucaram, au cours desquelles le « directeur suprême » de la Concentration des forces populaires (C.F.P.) traîne ses adversaires dans la boue.

« *Adhérer à un parti de masse comme la C.F.P. me donnait l'occasion d'être en permanence au contact des forces populaires et de m'en rapprocher idéologiquement* », explique M. Roldos. Mais sans doute avait-il compris que, en dépit de son « charisme », M. Bucaram ne serait jamais en mesure d'accéder au pouvoir. Lorsque les militaires publient, en janvier 1978, un décret sur mesure afin d'interdire à M. Bucaram de faire acte de candidature à la présidence, la C.F.P. lance M. Roldos. Sur les affiches, une photo modeste de Jaime Roldos voisine alors avec un imposant portrait de la « locomotive » Bucaram. Mais, quelques semaines avant le premier tour, M. Roldos révèle sa dimension politique. Un discours prônant « *le désir de changement, l'équilibre entre développement économique et justice sociale, la construction d'une démocratie incorporant les secteurs marginalisés et le respect du pluralisme idéologique* » lui permet d'affronter brillamment le second tour et de l'emporter.

La personnalité du président élu s'est affirmée. Très dur avec l'oligarchie traditionnelle (« *Mon gouvernement ne lui plaira pas, et peu m'importe qu'il lui plaise ou non.* »), sûr de lui face aux militaires qui espèrent toujours imposer la nomination du ministre de la défense (« *Ce sera moi qui le désignerai* », répète-t-il), le nouveau président va même jusqu'à remettre à sa place (à mots couverts) un Assad Bucaram devenu difficile depuis qu'il n'est plus la « vedette » du spectacle : « *Assad Bucaram a été élu au Parlement. Chacun ses fonctions. Et il est salutaire pour l'Equateur que l'on pense davantage en termes de partis qu'en fonction des hommes.* »

Si Assad Bucaram parvient à se faire élire à la présidence de la Chambre, les relations entre les deux hommes risquent de se détériorer. Déjà des coups de feu ont été échangés entre factions rivales de la C.F.P. Et les partisans de M. Bucaram ne ménagent pas le vice-président élu, M. Osvaldo Hurtado, professeur à l'université de Quito, fondateur, à vingt-cinq ans, de la démocratie chrétienne équatorienne.

« *Pour la droite, qui feint de me croire communiste, je suis l'élément qui pactise avec le diable* », affirme M. Hurtado. Les tenants de M. Bucaram, eux, ne supportent pas ce dirigeant formé à l'école de la D.C. européenne. Mais il a l'appui résolu de M. Roldos, conscient de la nécessité de combler les lacunes idéologiques du populisme.

D'une origine sociale semblable, la classe moyenne, les deux hommes ont pris leurs distances avec le monde financier. Et leur intégrité est reconnue de tous. Un leader de la droite, à court d'arguments, a été jusqu'à se moquer des « *yeux de gazelle* » de M. Roldos : la preuve, selon lui, que le peuple équatorien ne s'était pas choisi un *macho* pour président ! Plus sérieusement, un diplomate s'interroge : « *Un président populiste pourra-t-il se couper du courant qui l'a porté au pouvoir ?* » « *La redistribution de la richesse se réalisera*, nous a déclaré le président, *par une politique fiscale nouvelle, des aides en faveur des secteurs les plus pauvres, l'extension de la couverture de la sécurité sociale, la création d'emplois, la construction de logements bon marché...* »

Et M. Hurtado ajoute : « *Nos deux autres objectifs seront de conforter la démocratie et de réactiver le développement économique du pays. Pour atteindre le premier, nous proposerons à la Chambre des représentants d'abolir la loi de sécurité nationale et tous les décrets antidémocratiques qui peuvent affecter la liberté des citoyens. Les analphabètes auront le droit de vote, conformément à la nouvelle Constitution. Quant aux objectifs économiques, la planification s'efforcera de favoriser la recherche pétrolière, de renégocier notre dette extérieure et de redonner à l'Equateur une de ses richesses de base : l'agriculture.* »

Mais, sur tous ces points, aucune mesure radicale n'est envisagée. Le mot tabou de « *nationalisation* » est soigneusement évité.

Car MM. Roldos et Hurtado, tout comme MM. Rodrigo Borja, leader de la gauche démocratique, ou Pancho Huerta, un ancien libéral, auquel on prédit un grand avenir, sont de la même génération : peu ou prou sociaux-démocrates, ces hommes savent qu'ils devront ménager le « pouvoir » économique. Faute de quoi, les militaires, à l'étroit dans leurs casernes, ne mettraient pas longtemps à revenir au premier plan.

VINCENT BEAUFILS.

Mexique

LES OCCUPANTS DE L'AMBASSADE SUISSE RÉCLAMENT L'APPLICATION INCONDITIONNELLE DE L'AMNISTIE POLITIQUE

(De notre correspondant.)

Mexico. — L'occupation de l'ambassade de Suisse à Mexico par trente membres du comité national indépendant pour les prisonniers, persécutés et disparus, commencée le 3 août, se poursuivait le mercredi 8 août. Les protestataires réclament une application « *inconditionnelle* » de l'amnistie décrétée l'année dernière par le gouvernement du président Lopez Portillo, mesure dont ont été exclus quelque cent cinquante prisonniers politiques, coupables, selon les autorités, de « crimes de sang ».

Les occupants de l'ambassade réclament, en outre qu'il soit mis fin aux entraves bureaucratiques mises au retour de quarante-cinq exilés. Enfin, ils exigent des informations claires sur le sort de cinq cent trente-trois personnes « disparues » depuis 1974, dont beaucoup, selon des sources officieuses, sont mortes.

Le gouvernement a fait connaître qu'il ne négocierait pas tant que les protestataires poursuivraient leur occupation, considérée comme une intolérable pression.

Le « modus vivendi », plutôt cordial, qui s'était établi, au début, entre les diplomates helvétiques et les occupants s'est dégradé. Les membres du comité ne s'en sont pas tenus, en effet, à leurs premières déclarations, selon lesquelles ils quitteraient l'ambassade dans la soirée du 6 août. Ils ont expliqué que leur changement d'attitude était justifié par l'échec de leur rencontre avec le secrétaire d'Etat à l'intérieur, M. Rodolfo Gonzalez Guevara.

JOSÉ CARRENO.

Brésil

● TREIZE REFUGIES LATINO-AMERICAINS qui occupent depuis le 6 août le consulat de Suède à Rio-de-Janeiro ont repoussé ce mercredi une proposition de l'archevêque de Rio qui s'engageait personnellement à obtenir pour eux des visas de sortie s'ils quittaient les locaux diplomatiques. Les occupants, membres d'un Front pour les réfugiés latino-américains, demandent que les Nations unies garantissent à trois mille réfugiés le droit de quitter l'Argentine pour émigrer vers l'Europe.

Nicaragua

La lenteur de l'aide internationale accroît les difficultés du nouveau gouvernement

Managua (A.F.P.). — Une impression d'inefficacité du pouvoir en place à Managua, de manque de coordination et d'action prévaut au Nicaragua. La confusion normale des premiers jours après la victoire sandiniste a donné suite à un début d'organisation mais qui, faute d'aide alimentaire et financière rapide de l'étranger, n'a pas pu se poursuivre.

La junte se plaint *quotidiennement* que l'aide *apportée* soit *inférieure* aux promesses, alors qu'un million de personnes dépendent pour leur survie de l'aide extérieure et que, sur le plan médical, la situation frise la catastrophe. A Esteli par exemple, le seul hôpital de la ville, qui compte trente mille habitants, a été complètement détruit, seul un dispensaire fonctionne, et sa réserve de médicaments tient dans un petit placard.

Les besoins financiers du gouvernement pour remettre le pays en marche sont immenses et urgents. La Banque centrale ne possédait que 3 millions de dollars pour reconstruire et mettre sur les rails le pays, et l'aide extérieure promise n'arrive que très lentement.

Certains pays latino-américains, après avoir soutenu la cause sandiniste pendant la guerre, se montrent plus réservés et posent des conditions politiques à leur aide. De plus, la dispersion du pouvoir entre des organes collectifs (junte des cinq membres, direction sandiniste de neuf membres et commandement suprême de trois membres) ne facilite pas l'action à un moment où justement le pays a besoin que des décisions rapides soient prises.

Cet éparpillement du pouvoir, joint à la faiblesse de l'aide extérieure, ralentit toute action. « *Si une aide concrète et massive n'arrive pas très vite, le peuple, qui a beaucoup souffert, ne résistera pas longtemps sans nourriture et sans argent. L'élan qui le porte vers le front sandiniste se brisera et alors tout sera possible* », commente un diplomate.

« *L'aide américaine est infime par rapport à celle qui avait été fournie lors du tremblement de terre de 1972, où, en quelques heures, avaient été transportés des dizaines de tonnes de nourriture et des hôpitaux de campagne, et en tout cas inférieure à ce qui nous a été promis* », a déclaré M. Robelo, l'un des membres du gouvernement provisoire.

De son côté, le ministre nicaraguayen de l'intérieur, M. Tomas Borge, a annoncé, à Managua, que tout franc-tireur arrêté serait immédiatement fusillé. Depuis vendredi dernier, les sandinistes sont intervenus contre des francs-tireurs qui tiraient sur eux, à Managua. Trois guérilleros sandinistes ont été retrouvés assassinés samedi matin au sud de Managua. Depuis la fin de la guerre, au moins cinquante guérilleros ont été tués par des gardes nationaux.

D'autre part, une force de sept cents anciens gardes nationaux nicaraguayens manœuvre actuellement dans la zone frontalière du Honduras, avec l'intention de pénétrer au Nicaragua, a affirmé M. Borge. Selon le ministre, l'ex-dictateur Anastasio Somoza pourrait avoir mis en place des casernes secrètes pour harceler les troupes sandinistes.

De source proche du nouveau gouvernement, on affirme également que douze bateaux de pêche ont disparu du port hondurien de Trujillo, sur la côte atlantique. Ces mêmes sources font état de la crainte de voir ces bateaux utilisés pour une tentative d'invasion du Nicaragua par d'anciens gardes nationaux.

Le général Somoza au Guatemala ?

L'ancien président Anastasio Somoza se trouve actuellement au Guatemala, a affirmé, mardi 7 août, à Managua le sénateur américain Edward Zorinsky (démocrate du Nebraska), président du sous-comité des affaires étrangères pour l'hémisphère occidental. M. Zorinsky a d'autre part déclaré que le communisme ne s'installerait au Nicaragua que si les Etats-Unis abandonnaient ce pays et ne lui fournissaient pas l'aide dont il a besoin. « *Je ferai des recommandations au gouvernement américain pour qu'il accroisse l'aide alimentaire, financière et technique à Managua.* »

« *Cette révolution*, a ajouté le sénateur, *a des aspects semblables à la révolution cubaine, d'autres à la révolution mexicaine et d'autres enfin à la révolution américaine. Il faudra du temps pour juger où va cette révolution, mais seul le peuple ici va déterminer son avenir.* »

« *Nous avons souvent été du côté des gagnants* », a ajouté le sénateur. « *Nous demandons*, a-t-il encore indiqué, *que toutes les libertés soient respectées et nous avons pu constater que fondamentalement elles le sont.* »

PROCHE-ORIENT

Le président Carter veut dédramatiser ses relations avec Israël

L'administration Carter s'efforce de ramener à de plus justes proportions la crise que traversent les relations américano-israéliennes. Après s'être entretenu samedi, par téléphone, avec le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, qui venait de sortir de l'hôpital, le président Carter devait recevoir ce mercredi 8 août, à déjeuner, l'ambassadeur israélien à Washington, M. Ephraim Evron.

Parallèlement, au cours d'un entretien, mardi, avec le président de la sous-commission sénatoriale pour le Proche-Orient, le démocrate Richard Stone, le secrétaire d'Etat Cyrus Vance a affirmé que les Etats-Unis opposeraient leur veto à toute résolution du conseil de sécurité de l'ONU qui reconnaît aux Palestiniens le droit à une complète autodétermination et à l'indépendance.

Le département d'Etat a nié d'autre part fermement mardi que sa politique à l'égard d'Israël et de l'O.L.P. soit dictée par ses besoins pétroliers, comme l'avait affirmé la veille M. Moshe Dayan. Il n'y a pas de changements dans la politique américaine, qui reste fondée sur un ferme soutien et une amitié traditionnelle envers Israël, a déclaré son porte-parole, M. Tom Reston. Il a réaffirmé que les Etats-Unis n'étaient engagés dans aucun effort pour « trafiquer » la résolution 242 de l'ONU, mais il n'a pas voulu exclure qu'ils puissent accepter un texte sur les droits des Palestiniens, si celui-ci était suffisamment « modéré ».

En revanche, M. Vance a admis mardi qu'Israël « a pu violer » ses accords de 1952 avec les Etats-Unis — qui limitent l'utilisation des armements d'origine américaine aux seules fins d'auto-défense — lors du récent raid de son aviation dans la banlieue de Beyrouth.

L'écueil palestinien a été évité à Haïfa

De notre correspondant

Jérusalem. — Comme prévu le cinquième round des négociations sur l'autonomie en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza, qui s'est achevé mardi 7 août à Haïfa, n'a débouché sur aucun résultat spectaculaire. A l'instar de leurs rencontres précédentes les négociateurs israéliens, égyptiens et américains ont poursuivi une bataille de procédure sans résoudre la moindre question à l'ordre du jour.

Au cours de la conférence de presse conjointe qu'ils ont donnée à l'issue des travaux, les chefs des trois délégations, le premier ministre égyptien, M. Mustapha Khalil, le ministre israélien, M. Yossef Burg, et l'ambassadeur américain, M. James Leonard, se sont déclarés néanmoins satisfaits des « *progrès* » réalisés à Haïfa. Les négociateurs ont en effet réussi à se mettre d'accord sur la formulation des sept têtes de chapitre à l'ordre du jour des commissions de travail qui devront mettre au point la loi électorale régissant la consultation populaire au cours de laquelle les Arabes de Cisjordanie et de la bande de Gaza seront appelés à désigner leurs représentants.

Israël affirme avoir enregistré un succès, tactique tout au moins, en parvenant à assouplir la position égyptienne de départ sur trois points : il n'est plus question d'élections à Jérusalem-Est, ni de droit de vote pour les personnes déplacées de Cisjordanie ou de Gaza ou d'un contrôle international du scrutin. Mais dès leur retour au Caire des membres de la délégation égyptienne ont clairement laissé entendre qu'ils n'avaient nullement renoncé à leurs revendications initiales et qu'ils en présenteraient une version plus détaillée lors de la prochaine réunion des commissions de travail, qui aura lieu dans deux semaines à Alexandrie.

Le résultat principal des trois jours de Haïfa, c'est un nouveau répit avant les prochaines épreuves que le négociateur israélien, le ministre Burg, prévoit « *beaucoup plus dures* ». L'éventualité évoquée par le premier ministre égyptien M. Khalil d'une remise en question de la résolution 242 du Conseil de sécurité, que M. Burg a curieusement appelée « *un nuage accoustique* » a plané un moment sur les négociations. Elle a donné lieu à une mise au point du premmier ministre égyptien : « *Il n'est pas question d'une modification de la résolution 242, mais de l'éventuelle adoption par le Conseil de sécurité d'une nouvelle résolution qui se référerait à la 242 en introduisant de nouveaux éléments.* » « *L'incident est clos* », a déclaré M. Burg. Mais il est révélateur.

Les Israéliens, de l'avis de la plupart des observateurs, ont réussi une fois de plus à éviter l'écueil palestinien. Mais combien de temps le pourront-ils encore ? En dépit des assurances que vient de donner le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance sur l'opposition par Washington d'un veto à toute résolution du Conseil de sécurité qui accorderait aux Palestiniens l'autodétermination ou une « *patrie indépendante* », personne ne doute à Jérusalem que la bombe qui a été désamorcée à Haïfa est une bombe à retardement qui pourrait bien éclater lors du prochain débat du Conseil de sécurité sur le problème palestinien.

(Intérim.)

M. NAHUM GOLDMANN : la paix viendra, malgré Begin et sans Begin.

Bonn *(A.F.P.)* — La politique actuelle du premier ministre israélien Menahem Begin ne mènera pas à la paix, estime l'ancien président du congrès juif mondial, M. Nahum Goldmann. « *Elle ne débouchera pas même sur une paix séparée avec l'Egypte, mais mettra en danger à la longue l'existence même d'Israël* », a-t-il déclaré au cours d'une interview avec la deuxième chaîne de télévision allemande.

« *Le temps travaille largement pour les Arabes avec leurs ressources financières considérables et la dépendance du monde vis-à-vis du pétrole arabe* », a-t-il dit.

M. Goldmann a déclaré que les puissances mondiales devaient intervenir dans le conflit israélo-arabe et s'est dit « *plus optimiste que jamais que la paix viendra malgré Bebin et sans Begin* ». « *Je crois*, a souligné M. Goldmann, *que Begin ne sera pas au gouvernement à ce moment-là parce que le monde veut mettre fin à ce conflit de trente ans qui menace le monde et la paix mondiale. Sous la pression du monde, Arabes et juifs devront s'entendre.* »

L'ancien président du congrès juif mondial a souligné qu'il serait « *absolument injustifié* » d'abandonner le conflit israélo-arabe aux Américains car « *l'Europe a au moins autant d'intérêts au Proche-Orient que les Américains* » (...).

A propos des critiques formulées en Israël au sujet de la politique du gouvernement de Bonn, M. Goldmann a « *estimé du droit des Allemands d'agir comme ils le font, car il est complètement absurde de dire que personne n'a le droit de donner des conseils à l'Etat d'Israël. Celui-ci est-il donc sacro-saint et personne n'a-t-il le droit de le critiquer ?* », a-t-il conclu.

Irak

ACCUSÉES DE COMPLOT CONTRE LE RÉGIME

Vingt-deux personnes sont condamnées à mort

Bagdad *(A.F.P.)*. — Vingt-deux personnes accusées d'avoir tenté de renverser le régime irakien (*le Monde* du 31 juillet) ont été condamnées à mort par un tribunal spécial, a annoncé mardi 7 août l'agence irakienne d'information. Parmi les condamnés figurent MM. Mohamed Ayech Hamad, Mohieddine Abdel Hussein Machhadi, Adnan Hussein Hamdani, Mohammad Mahjoub Mahdi et Ghanem Abdel Jalil, tous membres du Conseil de commandement de la révolution. En outre, M. Adnan Hussein était vice-premier ministre et directeur du cabinet du président de la République, et M. Mohamed Mahjoub Mahdi, ministre de l'éducation.

M. Mohieddine Abdel Hussein Machhadi avait été démis de ses fonctions de secrétaire général et de membre du Conseil du commandement de la révolution le 15 juillet dernier. Quant à MM. Mohamed Ayech et Ghanem Abdel Jalil, ils ne faisaient pas partie du nouveau gouvernement formé le 16 juillet.

Parmi les condamnés à mort on trouve également : MM. Abdel Khalek Al Samarai, un des auteurs présumés du coup d'Etat avorté de Nazem-El-Kazzar, en juin 1973, qui vivait depuis en résidence surveillée ; Khaled Abed Osman, ministre pour la région autonome du Kurdistan ; Taher Mohamed Amin et le général Walid Mahmoud Sirt, commandant une des garnisons de la capitale.

De plus, selon l'agence irakienne, trente-trois « criminels » ont été condamnés à des peines de prison allant de un à quinze ans. Treize personnes ont été relâchées. « *Les condamnés à mort seront passés par les armes* », a encore indiqué l'agence.

Le tribunal spécial, présidé par M. Naim Haddad, membre du Conseil du commandement de la révolution et vice-premier ministre, avait été formé le 28 juillet dernier, après l'annonce de la découverte d'un « complot ».

[Les deux principaux accusés, MM. Adnan Hussein et Mohieddine Abdel Hussein, sont de confession chiite, et le second aurait établi des contacts avec l'imam Khomeiny. Alors que l'annonce du « complot », le 28 juillet dernier, avait été accompagné d'accusations contre « une puissance étrangère », le communiqué publié mardi 7 août ne reprend pas ces accusations, dirigées, à n'en pas douter, contre la Syrie avec laquelle l'Irak est officiellement engagée dans un processus d'union.]



Nicaragua

La lenteur de l'aide internationale acc...
les difficultés du nouveau gouvernem...

Irak

Vingt-deux personnes sont condamnées

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

CALCULÉS EN FRANCS CONSTANTS

Les tarifs aériens n'ont cessé de diminuer depuis trente ans

Les compagnies régulières doivent augmenter leurs tarifs de 9 à 15 % selon les destinations, à partir du 1er septembre prochain. La dernière hausse — de 5 à 7 % — remonte au 1er mai dernier. Il n'est pas exclu qu'une troisième majoration s'impose avant la fin de cette année si les pays exportateurs de pétrole décident de relever, une nouvelle fois, le prix du « brut ».

Cela dit, si l'on raisonne en francs constants (valeur janvier 1980) et non plus en francs courants, on constate, comme le montre le tableau que nous publions ci-dessous, que les tarifs aériens ont nettement baissé depuis trente ans. Cette diminution est plus faible sur les vols à l'intérieur de l'Europe que sur les vols long-courriers à destination de New-York ou de Fort-de-France par exemple.

Les tarifs européens restent relativement chers ; ils ont même augmenté de 6 % en francs constants entre 1950 et 1980 entre Paris et Amsterdam. Sur ce réseau, essentiellement fréquenté par des hommes d'affaires, les frais fixes pèsent plus lourdement sur les coûts d'exploitation, à cause de la faible longueur des étapes.

En revanche, sur l'Atlantique nord, la concurrence acharnée que s'y livrent les compagnies a abouti à une impressionnante désescalade du prix des billets. Sur les Antilles, la politique gouvernementale de « rapprochement » avec la métropole a favorisé des baisses tarifaires continues. D'une manière générale, la mise en service d'avions gros porteurs, comme le Boeing-747, a permis de diminuer sensiblement le coût du siège-kilomètre.

Ce phénomène explique, pour une bonne part, que les majorations tarifaires n'aient pas vraiment contrarié l'essor du trafic (jusqu'à présent, mais pour combien de temps ?), puisque, paradoxalement, il coûte moins cher en francs constants de voyager en avion aujourd'hui qu'hier.

Le prix d'un aller-retour au départ de Paris (1)

	1950 F	1960 F	1970 F	1980 F	EVOLUTION
Bangkok	19 248	17 970	13 060	9 940 (2)	— 48 %
Copenhague	2 360	2 020	2 000	2 580	+ 6 %
Fort-de-France	19 560	12 470	9 560	5 720	— 71 %
Madrid	2 170	1 868	1 660	1 820	— 16 %
Milan	2 080	1 140	1 130	1 530	— 26 %
New-York	14 618	9 040	6 110	4 060	— 72 %
Rio-de-Janeiro	22 838	16 718	10 800	9 540	— 58 %

(1) Tarif économique de base au 1er janvier de l'année.

(2) Cette estimation prend en compte la hausse des tarifs qui doit entrer en vigueur le 1er septembre prochain. L'hypothèse retenue pour la conversion des tarifs en francs constants est celle d'un taux d'inflation de 11 % en 1979.

Les ratés de la S.N.C.F.

Les usagers continuent de se plaindre des insuffisances du service offert par la S.N.C.F. en certains endroits sur le réseau des lignes secondaires et à certaines périodes de l'été en banlieue parisienne. Témoins, les réactions de deux lecteurs, MM. J.-P. Massias, d'Objat, et J.-L., de Brunoy, dont nous publions ci-dessous les lettres.

A 35 km.-heure de moyenne

Permettez-moi de verser une pièce supplémentaire au dossier de plus en plus accablant pour la S.N.C.F. concernant les lignes secondaires.

Je suis abonné sur la ligne Brive-Limoges via Nexon, plus précisément de Vignols à Limoges. Je suis donc un des heureux Français voyageant sur une des lignes les moins rentables de la S.N.C.F.

Cependant, la « non-rentabilité » de cette ligne me paraît parfaitement réussie par la S.N.C.F. Jugez plutôt : le matin, de Vignols à Limoges, l'autorail met 1 h 30 pour parcourir les 76 kilomètres, ce qui est tout à fait honorable. Seulement, au retour, le soir, ce même autorail met 2 heures, soit 38 km-h de moyenne. Pourquoi un tel écart : on a tout simplement « supprimé » un agent à la gare de Coussac-Bonneval, d'où environ trente minutes de plus de trajet (cet agent étant chargé de manœuvrer les aiguillages).

Plus récemment, une nouvelle technique est apparue : on accroche des wagons de marchandises à Pompadour. Résultat : 20 minutes de retard en moyenne. Ce qui met le trajet retour à 2 h. 20 pour 76 kilomètres. Rares sont encore les irréductibles à supporter un tel gâchis (une quinzaine en moyenne).

Cette ligne très jolie au demeurant, ne bénéficie pas de la sollicitude accordée au « Cévenol ». Pourquoi ? Ramenons donc le « Cévenol » à 35 kilomètres-heure de moyenne. Combien resterait-il de voyageurs ?

(M. J.-P. MASSIAS, OBJAT.)

Petits trains

Les habitants de la banlieue Sud-Est ne sont pas tous partis au bord de la mer. Il y en a encore qui, chaque jour, voyagent entre Melun et la gare de Paris-Lyon. Comme chaque été, certains trains sont supprimés : il n'y a là rien de bien nouveau.

Mais, aujourd'hui, la S.N.C.F. semble avoir poussé à l'extrême l'économie de moyens en cette période de vacances, dite « période creuse ». Ainsi, tous les usagers ne peuvent même plus prendre le train. Ceux qui peuvent accéder dans les voitures s'y retrouvent tassés — comme aux plus glorieux jours de grève — toutes classes confondues... Aucun risque de chute : on se soutient mutuellement sans difficulté !

S.O.S., messieurs les responsables de la S.N.C.F. ! Ajoutez quelques voitures à nos trains. Vous nous rendrez peut-être le sourire. En tout cas, vous éviterez quelques malaises. Vous éviterez de donner trop d'imagination à ceux qui paient encore leur place et trouvent pour le moins paradoxal de subir l'augmentation des tarifs et de voyager dans des bétaillères, voire de ne même plus pouvoir y monter !

(M. J.-L. BRUNOY.)

● *Boeing-747 : des défauts de fabrication ?* — Des défauts de fabrication ont été découverts dans les plaques d'aluminium qui rattachent les ailerons de la queue à la carlingue des Boeing-747, a annoncé le mardi 7 août un porte-parole de l'Administration fédérale de l'aviation (F.A.A.). Sur les quatre cents Boeing-747 actuellement en service, on ignore le nombre d'appareils affectés par cette défectuosité. Une enquête a été ouverte afin de savoir si d'autres genres d'appareils, y compris les DC-10, sont concernés par ce défaut. Aucun ordre d'immobilisation au sol des Boeing-747 n'a été donné pour le moment. — *(Reuter.)*

URBANISME

DES HABITANTS DU 8e ARRONDISSEMENT PROTESTENT CONTRE LE TRANSFERT AU PALAIS DE GLACE DE LA COMPAGNIE BARRAULT - RENAUD.

Le comité d'aménagement et d'animation du huitième arrondissement de Paris (1) proteste, dans un communiqué, contre la décision prise lors du dernier conseil des ministres de transférer la compagnie Madeleine Renaud-Jean-Louis Barrault du palais d'Orsay au Palais de glace du rond-point des Champs-Elysées.

Le comité déplore *« que le centre de Paris soit désormais privé de sa dernière piste de patinage ; que la Ville ait consenti à accorder à l'Etat l'usage du seul établissement public à caractère sportif existant dans l'arrondissement de l'Elysée — arrondissement certes prestigieux, mais, hélas, cruellement dépourvu en matière d'équipements socio-culturels (une bibliothèque municipale de 118 mètres carrés, une maison des jeunes et de la culture de 200 mètres carrés) et sportifs (maintenant totalement inexistants) ».*

« Alors qu'il n'a fallu que quelques semaines de tractations, ajoute le comité, *pour conclure, à propos du Palais de glace, cet accord entre l'Etat et la Ville, n'est-il pas surprenant, sinon inadmissible, que, malgré des dizaines d'années de pourparlers — et en dépit des interventions multiples de notre comité, — ces deux interlocuteurs n'aient encore abouti à aucune solution en ce qui concerne la rétrocession d'une partie des terrains de l'ex-hôpital Beaujon de l'Etat à la Ville, laquelle en avait été dépossédée pas simple décret, en 1967. Les terrains de Beaujon constituent en effet le seul emplacement dans le huitième où puissent être aménagés les équipements indispensables à l'arrondissement. »*

(1) 58, rue de Rome, 75008 Paris.

UN GROUPE LIBANAIS ACHÈTE LA STATION ISOLA 2 000

(Suite de la première page.)

Elle dispose d'un vaste domaine skiable de 2 000 hectares et de 100 kilomètres de pistes desservies par une vingtaine de remontées mécaniques.

Son lancement a été difficile en raison essentiellement des problèmes créés par la vulnérabilité aux avalanches de la route d'accès longue de 18 kilomètres, le système de protection a nécessité, en huit ans, environ 40 millions de francs d'investissements (dont la moitié environ supportée par le département des Alpes-Maritimes). Inaugurée officiellement le 17 janvier 1972, cette route d'accès avait été coupée un mois plus tard pendant cinq semaines à la suite d'abondantes chutes de neige.

La circulation y a été fréquemment interrompue au cours des premières saisons et ces périodes d'isolement ont porté un grave préjudice psychologique à la station, ajouté à un manque à gagner important. Les promoteurs britanniques ont investi au total 350 millions de francs dans la création et le développement d'Isola 2000, mais ils ont enregistré une perte d'exploitation cumulée de 100 millions de francs.

L'opération se solde donc pour eux par un échec. Souhaitant se dégager de toutes les affaires qu'elle possède hors de Grande-Bretagne, la B.S.I.T., qui est un des plus puissants groupes britanniques de promotion et d'investissement immobilier (bureaux, logements collectifs, maisons individuelles, centres commerciaux, etc.), dont les actifs nets s'élèvent à 80 millions de livres, avait mis en vente la station, il y a deux ans. Les acquéreurs acceptant de reprendre l'ensemble des installations n'ont cependant pas été très nombreux, et le groupe anglais a finalement traité avec la société libanaise à un niveau relativement bas par rapport à la valeur réelle des actifs de la SAPSI.

Selon le directeur général de la SAPSI, M. David Colin Neil, la S.I.A.D.P., qu'anime principalement M. Toufic Abou Khater, va engager sans retard la réalisation de la deuxième tranche du programme immobilier initialement prévu. Cinq mille lits supplémentaires vont être créés ainsi que de nouvelles remontées mécaniques permettant une extension du domaine skiable sur le versant italien de la station. Montant des investissements : 200 à 250 millions de francs.

Isola 2000, qui accueille en moyenne trente-cinq mille touristes par an, pourrait donc prendre un nouveau départ. C'est ce qui a sans doute incité les autorités françaises à donner sans dificulté leur accord à la transaction. Les nouveaux responsables de la station espèrent « internationaliser » davantage la clientèle puisque les Français ont représenté jusqu'ici 70 % des acquéreurs (les deux tiers sont originaires du Sud-Est).

GUY PORTE.

Faits et projets

CIRCULATION

● *Moins de bouchons sur la route des départs.* La direction des routes estime que les automobilistes ont, dans l'ensemble, bien mis à profit les conseils de « Bison fûté » lors des derniers départs en vacances. La circulation enregistrée les vendredi 3 et samedi 4 août dans le sens des départs a dépassé de 18 % celle qui a été observée pour les départs des vendredi 27 et samedi 28 juillet, mais le volume des encombrements a été nettement inférieur.

« Une statistique globale des sept journées les plus chargées de fin juillet et du début août a mis en évidence un bilan satisfaisant, estime la direction des routes, *puisque l'on a noté une diminution de 30 % des bouchons par rapport à la période comparable de 1978. »*

ENVIRONNEMENT

● *Aulne : eau potable préservée.* — La pollution par du minerai de zinc qui a accidentellement contaminé l'Aulne, une rivière du Finistère *(le Monde* du 8 août), n'affecte pas la distribution d'eau potable dans ce département, déclare la direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

TOURISME

● *Le Danemark à l'heure d'été en 1981.* — Le Danemark adoptera en 1981 l'heure d'été, a annoncé le premier ministre danois. Le gouvernement répond ainsi aux souhaits exprimés par la population, a-t-il indiqué. — *(Reuter.)*

TOURISME

L'AFFAIRE DU PLAZA-ATHÉNÉE

« Nous disposons actuellement de 80 millions de livres pour acquérir d'autres hôtels en France »

nous déclare Sir Charles Forte

Le conseil d'administration de la société Grands Hôtels associés (G.H.A.), présidé par Sir Charles Forte et réuni le mardi 7 août à Paris, a mis fin aux fonctions de M. Paul Bougenaux, directeur général du Plaza-Athénée et de la Trémoille. Celui-ci devait conserver son poste jusqu'au 31 octobre 1979 (« le Monde » du 31 juillet, du 2 et du 4 août). Le conflit qui oppose M. Bougenaux à Sir Charles Forte, président du groupe hôtelier britannique Trusthouse Forte, rebondit donc. Nous avons demandé à Sir Charles Forte de nous donner son point de vue sur ce sujet.

« Pourquoi avez-vous demandé à M. Paul Bougenaux qui, de l'avis général, a plutôt réussi à la tête du Plaza, de cesser ses fonctions ?

— M. Bougenaux a préféré travailler pour un groupe hôtelier concurrent qui gère notamment le Dorchester à Londres. Si l'hôtel Plaza a connu la réussite dont vous parlez, si sa gestion a été redressée, notre société y est également pour quelque chose, ne serait-ce qu'à cause des 45 millions de francs qu'elle y a investis. L'hôtel George-V, qui fait partie de notre groupe, tout comme le Plaza, a été encore mieux rénové que celui-ci, sans M. Bougenaux... Je suis très fier de ce que nous avons réalisé dans l'hôtellerie.

— Certains redoutent que vous cherchiez à mettre fin à la participation du personnel aux bénéfices à la faveur du départ de M. Bougenaux ?

— C'est un mensonge. La version selon laquelle un syndicaliste pur et dur — M. Bougenaux — serait aux prises avec une affreuse multinationale — nous — ne correspond en rien à la réalité. En 1968, c'est moi qui ait accepté le système de participation souhaité, à l'époque, par le général de Gaulle. J'en suis enchanté. Notez que ce système fonctionne au George-V sans M. Bougenaux... J'emploie dans mon groupe soixante-douze mille personnes. Il existe, certes, des frictions, mais nous n'avons jamais connu un jour de grève.

— On vous prête l'intention de racheter les murs du Plaza dont vous possédez seulement le fonds de commerce pour revendre l'ensemble avec une forte plus-value ?

— Encore des mensonges destinés à démoraliser. Je souhaite acheter les murs du Plaza parce que je préfère jouer la sécurité. Nous n'avons jamais rien vendu, si ce n'est pour racheter. Nous avons cédé des établissements qui s'intégraient mal dans notre groupe. Par exemple, tel petit hôtel britannique de trente chambres. Nous avons toujours acheté, ainsi l'ancien Holiday Inn de Monte-Carlo, aujourd'hui baptisé Beach Plaza, et bénéficiaire. Nous étions sur les rangs pour l'acquisition de la société du Grand-Hôtel et pour l'achat du Ritz. Sur un chiffre d'affaires de 670 millions de livres en 1977-1978, nous avons réalisé un bénéfice brut de 100 millions de livres et nous disposons actuellement de 80 millions de livres (760 millions de francs) pour acheter d'autres hôtels. C'est évidemment une question de prix.

» Je ne dis pas ça pour nous vanter, mais pour prouver que nous n'avons aucun besoin de vendre nos hôtels parisiens. Notre patrimoine de trois mille restaurants ou bars et de plus de huit cent soixante-dix hôtels sera agrandi parce que nous devons résister à la concurrence des géants américains.

— Pourquoi avoir fait connaître votre point de vue sur le Plaza au moyen d'encarts publicitaires et non par une conférence de presse ?

— Nous l'avons fait parce qu'il fallait dissiper au plus vite les rumeurs pour la réputation de l'établissement et la tranquillité du personnel. Une page de publicité dans certains quotidiens répondait mieux à ces objectifs.

— Qui dirige le Plaza ?

— Notre conseil d'administration a mis fin, le 7 août, aux fonctions de M. Bougenaux parce que celui-ci n'a pas tenu sa parole. En échange d'un dédommagement très important (1), il devait éviter les remous, jusqu'au 31 octobre, date prévue pour son départ. J'ai eu la surprise de constater qu'il orchestrait une campagne de presse.

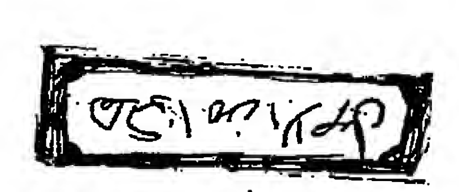
» M. Bougenaux a touché les deux tiers de ses indemnités. S'il veut obtenir le reste, il devra aller en justice. Nous lui réclamerons alors des dommages et intérêts et la restitution des sommes qu'il a perçues.

» M. Franco Cozzo, directeur adjoint du Plaza, dans la maison depuis seize ans, assure l'intérim de M. Bougenaux. S'il fait l'affaire, il sera nommé officiellement directeur général. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.

(1) Selon certaines sources, ces indemnités avoisineraient 2,4 millions de francs.

● *Campings surchargés dans le Var.* — La préfecture du Var a accordé le 7 août un sursis à une centaine de campeurs sauvages, installés depuis la veille sur une aire de pique-nique à La Capte dans la presqu'île de Gien. Ces estivants n'avaient pu trouver place dans les terrains de camping ou de caravaning, surchargés en cette saison.



Le Monde

société

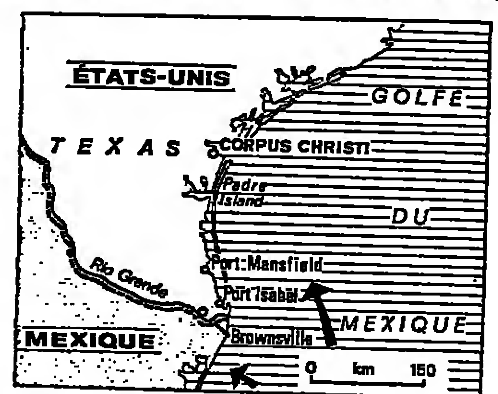
CATASTROPHES

La marée noire mexicaine près des plages américaines

(Suite de la première page.)

Un service de presse où siège en permanence un représentant de chacun des trois organismes, est disponible à toute heure du jour pour le public et les journalistes. Tous les matins a lieu une conférence de presse au cours de laquelle sont communiquées les toutes dernières informations concernant la nappe. Enfin, une bande magnétique enregistre jour et nuit les dernières nouvelles.

Si le pétrole a atteint les rivages mexicains, à une vingtaine de kilomètres au sud de la *frontière*, les plages texanes du golfe du Mexique, qu'on aime ici appeler la troisième côte de l'Amérique, *n'ont* pas encore été touchées, mais, mardi 7 août, les autorités américaines ont détecté,



à une dizaine de kilomètres au large de leur littoral, les premières taches brunes. Des plongeurs auraient localisé, à une profondeur d'environ 12 mètres, des boules de goudron d'une épaisseur d'environ 5 centimètres. Les autorités américaines se refusent encore à conclure qu'il s'agit là de résidus venant d'Ixtoc-One.

Là-bas, autour du puits en éruption, la moitié du pétrole brûle en jaillissant ; 10 % sont pompés ou traités avec des dispersants, une autre fraction s'évapore. Le reste subit au cours de sa dérive des transformations d'ordre chimique (comme la photo-oxydation, sous l'effet du soleil), ou se fragmente et prend alors plusieurs formes.

Les techniciens ont baptisé les substances solides « crêpes au pétrole » *(oil pancakes)* et surnommé « mousse au chocolat » les émulsions composées d'un mélange de pétrole et d'eau salée.

Quatre barrages flottants

En dépit de la technologie de pointe dont ils disposent, les Texans avouent leur embarras s'ils devaient lutter contre une nappe à demi submergée. M. Craig Hooper, chercheur à l'Agence américaine pour les océans et l'atmosphère, remarque que la science des marées noires est *« une science très inexacte »*. Ainsi, on ne sait même pas déterminer la taille et la direction de la nappe.

Quatre mots reviennent constamment dans la bouche des membres du Regional Response Effort : *« Boom, time, weather, clean »* (barrages flottants, temps, météo, nettoyage). Ce sont les quatre armes sur lesquelles on compte. Les gardes-côtes ont tendu quatre barrages flottants entre les eaux mexicaines et américaines. Les deux plus importants, longs chacun de 500 mètres, ont été installés devant l'estuaire du Brazos-Santiago, et à l'embouchure du Rio Grande, afin d'empêcher le pétrole de pénétrer dans les étangs littoraux, où les crevettes abondent. Le temps permet évidemment à la nappe de se fragmenter et de s'évaporer, mais, à force de se dépouiller d'éléments légers et de se charger d'eau salée, le pétrole s'enfonce. Dès lors, il devient impossible à contrôler. En outre, 80 % de la faune marine, et particulièrement le plancton, dont les crevettes se nourrissent, vit dans les eaux superficielles. Or, fait-on remarquer ici, l'industrie de la crevette rapporte chaque année aux Texans 150 millions de dollars.

« Une bonne nouvelle consisterait à voir les courants tourner vers le Sud », remarque M. Carl Posey, porte-parole de l'Agence américaine pour les océans et l'atmosphère. Actuellement, le vent souffle vers le nord, mais, en septembre, il devrait virer vers le Mexique. La mi-septembre, c'est aussi l'époque prévue pour l'achèvement des deux puits qui devraient soulager la pression exercée sur Ixtoc-One, et donc mettre un terme à la catastrophe.

Enfin, les guerriers du pétrole seront surtout des nettoyeurs de plages. *« Nous n'empêcherons guère le pétrole de s'échouer*, dit un représentant local des gardes-côtes, *mais ensuite nous le nettoierons sans répit. »* Aussi les hôteliers de la pointe sud du Texas font-ils grise mine. Et leurs clients s'en vont.

En attendant, dix mille bébés tortues de Ridley, en voie de disparition, ont échappé de justesse à la peste noire. Ils ont été enlevés par hélicoptère et déposés dans un coin non menacé du golfe. On craint davantage pour les pélicans des réserves de la côte sud du Texas, qui risquent bientôt d'avoir les ailes tristes, noires et gluantes.

SYLVIE CROSSMAN.

SUR LA COSTA BRAVA

Vingt-deux personnes périssent dans un incendie de forêt

De notre correspondant

Madrid. — Un incendie de forêt, qui semble d'origine criminelle, a provoqué la mort de vingt-deux personnes, mardi 7 août, à Lloret-de-Mar, sur la Costa Brava, au nord-est de Barcelone. Les victimes, toutes de nationalité espagnole, d'après les autorités, ont été encerclées par les flammes en fuyant leurs bungalows menacés. Le feu a détruit l'une des nombreuses zones résidentielles de la côte catalane, où les Barcelonais passent leurs week-ends ou leurs vacances.

Le feu, qui s'est déclaré vers 7 heures, alors que soufflait un vent violent, a rapidement progressé sur un front de plusieurs centaines de mètres. On a retrouvé dans un vallon douze corps calcinés, dont ceux de quatre enfants. Les victimes n'ont pu être identifiées. Sur les lieux, les témoins ont déploré l'intervention tardive des pompiers qui ne sont arrivés qu'à 16 heures.

Selon M. Vidal, président de la députation (gouvernement provincial) de Gerone, le feu a pris simultanément en trois endroits distants de cinq kilomètres environ. *« On peut affirmer, par conséquent, que l'incendie a été provoqué »*, commente M. Vidal.

Le maire de Lloret-de-Mar et des experts de l'Institut pour la conservation de la nature (ICONA), pensent également qu'il s'agit d'un acte criminel.

De son côté, M. Josep Tarradellas, président de la Généralité de Catalogne, rejoint sur les lieux du sinistre par les ministres de la santé et de l'agriculture, MM. Juan Rovira Tarazona et Jaime Lamo de Espinosa, a déclaré : *« On ne peut tolérer qu'une série de criminels tentent par tous les moyens de détruire la démocratie. »*

Sur les 2 095 incendies qui ont ravagé, au cours des sept premiers mois de l'année, près de 100 000 hectares en Espagne, 790 sont considérés comme étant d'origine criminelle. La semaine dernière, M. Jaime Lamo de Espinosa avait alerté l'opinion : « *si les incendies continuent au même rythme, l'Espagne sera calcinée dans vingt ans* ».

Le drame de Lloret-de-Mar survient treize mois après l'explosion d'un camion de gaz propylène liquide, le 11 juillet 1978, dans le camping Los Alfaques, sur la Costa Dorada. Deux cent vingt touristes, étrangers et espagnols, avaient péri (*le Monde* du 13 juillet 1978). Le 12 juillet 1979 le feu avait provoqué la mort de soixante-douze personnes dans un palace de Saragosse (*le Monde* du 13 juillet). — *(Intérim.)*

L'éruption de l'Etna a repris après deux jours d'accalmie

Catane *(A.F.P., U.P.I.)*. — L'éruption de l'Etna, qui semblait se calmer, a fortement repris mardi 7 août. De la lave sort de nouveau d'une bouche éruptive qui s'était ouverte samedi à 1 600 mètres d'altitude, mais dont l'émission s'était arrêtée dimanche soir. La nouvelle coulée était, mardi soir, à 5 kilomètres du village de Fornazzo déjà menacé samedi, évacué alors par ses trois cents habitants, mais réoccupé lundi après l'accalmie du volcan. D'autre part, un cratère s'est rouvert mardi après-midi à 2 800 mètres d'altitude ; il était éteint depuis l'éruption de 1928. Il en sort une lave abondante et fluide qui se dirige vers le village de Santalfio, situé à 15 kilomètres. Ce fleuve de lave est le plus important de tous ceux que le volcan a émis ces derniers jours. Son apparition est une surprise pour les volcanologues qui soulignent que, depuis cinquante ans que l'Etna est étudié, on n'avait jamais vu un cratère éteint se rouvrir.

Spécialiste de l'Etna, M. Haroun Tazieff a inspecté le volcan mardi soir. Il a déclaré que l'éruption actuelle le surprenait et qu'en trente ans il n'avait *« jamais assisté à une activité de ce genre : des cratères s'ouvrent et se referment de façon très étrange »*.

L'évolution de l'éruption lui paraît imprévisible. Si les laves ne sont pas, actuellement, trop menaçantes, elles peuvent le devenir dans deux jours comme dans un mois. Le volcanologue a proposé la construction d'un barrage qui détournerait certaines coulées de lave vers une vallée inhabitée, mais cette proposition a été rejetée, car la lave détruirait alors de nombreuses cultures.

Faute de canaliser les laves, les autorités provinciales doivent, au moins, canaliser les touristes accourus par milliers pour voir l'éruption. La gendarmerie italienne interdit tous les accès aux zones dangereuses, et les touristes doivent se contenter, sous la pluie de cendres, d'observer depuis Catane les rayures rouges qui zèbrent les flancs de la montagne.

FAITS DIVERS

● *Michel Darcq, un repris de justice âgé de quarante-deux ans*, a été retrouvé, tué d'une balle dans la tête, à bord d'une voiture qui avait été prise en chasse par des policiers, dans la soirée du lundi 6 août, dans le vingtième arrondissement de Paris. La Citroën CX occupée par cinq hommes, après avoir franchi quelques feux rouges et être entrée en collision avec un autre véhicule, a tenté de renverser deux policiers. Ceux-ci ont alors ouvert le feu dans des circonstances que l'inspection générale des services veut élucider. Le véhicule, retrouvé à Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine), appartiendrait à Charles Falk, autre repris de justice bien connu des services de police. La brigade de répression du banditisme a été chargée de l'enquête.

● *L'accident de montagne de la Tour Ronde.* — Un jeune Irlandais, âgé de dix-sept ans, seul survivant de la cordée britannique dont la chute a provoqué la mort de huit personnes, le 18 juillet, à la Tour Ronde (*le Monde* du 21 juillet et du 4 août), a été inculpé, mardi 7 août, d'homicide et de blessures involontaires par M. François Oget, juge d'instruction au tribunal d'Annecy (Haute-Savoie).

LA DEMANDE D'EXTRADITION DE M. RHOODIE : DÉCISION LE 8 AOUT

La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence a examiné, mardi 7 août, la demande d'extradition, présentée par la République Sud-Africaine, de M. Eschel Rhoodie, ancien secrétaire à l'information du gouvernement de Pretoria compromis dans le « scandale de l'information » (*le Monde* du 23 mars.).

L'avocat général, M. Yves Chauvy, a demandé que l'extradition soit acceptée, l'infraction reprochée à M. Rhoodie — le détournement de 72 millions de dollars de fonds publics — relevant du droit commun. Mᵉ Henri Vincent, avocat de M. Rhoodie, a fait valoir qu'en cas d'extradition son client aurait de fortes chances de tomber sous le coup de lois d'exception, les charges initialement retenues contre lui pouvant se transformer en trahison.

L'arrêt doit être rendu le 8 août dans l'après-midi.

Pour un gigot de trop

Il y a deux ans déjà, Mme Su- manège. » Alors, au moment où zanne Trousselle avait volé une langue de bœuf surgelée en la dissimulant dans sa culotte. Depuis, au centre Leclerc de Cauffry (Oise), elle était surveillée. Aussi Mme Gilbert, une vendeuse du magasin, qui habite près de chez elle, à Villiers-Saint-Paul, n'a-t-elle pas hésité lorsque, samedi matin 4 juillet, Mme Trousselle *« farfouillait dans les bonbons »* : *« Elle se retournait sans cesse. J'ai tout de suite compris son manège. »* Au moment où Mme Trousselle, petite, grassouillette, quarante-cinq ans, sautait par-dessus le portillon, Mme Gilberte a alerté « M. Raymond » — M. Raymond Baudouin le sous-directeur du magasin. A l'extérieur, Jean-François Trousselle, vingt-sept ans, attendait sa mère dans une Fiat 1100 déjà surchargée de victuailles et d'objets volés.

Les hommes de Leclerc rattrapent alors Mme Trousselle qui se défend comme une lionne à coups de sac à main — « plombé » avec une bouteille de pastis, elle aussi chapardée. *« Ça fait mal »*, se souvient un manutentionnaire. *« Ce n'était même pas un sac à elle »*, souligne le directeur (trois employés du magasin ont obtenu, après cette échauffourée, un arrêt de maladie de trois jours).

« Nous ne parvenions pas à la ceinturer, elle nous griffe. Son fils arrive, il nous injurie ; on s'en empare et on laisse échapper la mère qui s'enfuit à travers champ en faisant des moulinets. » M. Baudouin, encore tout excité n'en est pas à sa première prise. *« J'en ai ceinturé un l'autre jour. Il courait comme un dératé. Ce n'est pas un métier ; ça n'a plus rien à voir avec le commerce. »*

Mme Trousselle et son fils Jean-François sont écroués depuis lundi 6 août à la maison d'arrêt de Beauvais. Les gendarmes de la brigade de Liancourt ont découvert dans le véhicule des morceaux de viande, des disques et des épingles à linge. *« Mme Trousselle est récidiviste mais elle s'est organisée. Elle faisait autrefois sa tournée des supermarchés à bicyclette. Maintenant que son fils a acheté une voiture, elle a pu agrandir son affaire »*, dit-on à la gendarmerie.

M. Trousselle est agent de maîtrise ; il gagne honnêtement sa vie. Jean-François travaille. Mme Trousselle, qui a six enfants, n'est pas dans le besoin. Une voisine chez qui elle fait des ménages s'étonne : *« Ici*, dit Mme Endelmatt, *elle n'a jamais rien touché. Au contraire, elle m'a rendu de grands services. Elle a souvent gardé les enfants. Je ne m'occupe guère de la vie des autres, mais je sais que, étant jeune, Suzanne a eu pas mal d'ennuis. Elle était plus ou moins à l'Assistance... »* Comme un « manque » à combler. *« Il y en avait partout*, racontent les gendarmes, *du linge plein les armoires et dans le congélateur des quantités de marchandises dont certaines étaient périmées, plus de mille cinq cents disques... »*

Des années et des années de larcins. Un gigot dans le sac à main (il est interdit aux caissières de demander de les ouvrir), un camembert dans une poche. Avec une patience de fourmi, Mme Trousselle faisait ses provisions pour des jours plus sombres. Le matin où elle a été arrêtée, elle était d'abord passée à la boucherie Bernard, à Clermont-sur-Oise (une épaule d'agneau), chez Securit Auto à Liancourt (un tournevis), avant son coup chez Leclerc (un litre d'apéritif et une tête de veau... sés à la boucherie Brémard, à Villiers-Saint-Paul, les voisins n'en reviennent pas. Une bonne mère, et, aux fenêtres de sa maison, il y a plus de géraniums que partout alentour. Sur une armoire de pitchpin, une cinquantaine de potiches vernissées, toutes semblables et bien alignées : le luxe de Mme Trousselle.

CHRISTIAN COLOMBANI.

SCIENCES

BIBLIOGRAPHIE

« CHERCHER » de René Dubos et Jean-Paul Escande

L'homme ne peut pas être réduit à un amas de tissus, d'os et de liquide ; il existe dans un milieu qui l'influence et oblige son organisme à s'adapter.

« Penser globalement, agir localement » : telle est la démarche de René Dubos, chercheur français vivant aux Etats-Unis, tour à tour agronome, microbiologiste, spécialiste de la tuberculose, et écologiste. Ce livre prend la forme d'un dialogue entre R. Dubos et le professeur Jean-Paul Escande, dont les efforts pour approuver, s'enthousiasmer devant les idées de son interlocuteur sont parfois manifestes.

Selon R. Dubos, c'est en considérant d'abord le milieu de vie et l'interaction entre toutes les influences physiques, chimiques, ou même phychiques, que l'on doit étudier un sujet, si précis soit-il. De plus, les auteurs expliquent que les organismes vivants disposent de certains mécanismes de correction automatiques contre les maladies. Il faut alors se poser la question : *« Qu'est-ce que la médecine peut apporter au malade ? »* La réponse vient du docteur Trudeau, fondateur du premier sanatorium des Etats-Unis : *« Guérir, quelquefois, soulager souvent, consoler toujours. »* Et R. Dubos ajoute : *« Prévenir autant de fois que c'est possible. »*

Au total des idées originales sur la médecine et la recherche qui constituent — avec la description du dynamisme des instituts de recherche américains — l'intérêt de ce livre.

Malheureusement, R. Dubois s'engage, au cours des derniers chapitres, dans de vastes considérations à propos du sens de l'histoire, du féminisme, de l'élitisme, de la liberté... Mais ce livre garde beaucoup d'intérêt pour qui s'intéresse à une nouvelle définition de la santé.

★ *Chercher, des médecins, des chercheurs et des hommes*, de René Dubos et Jean-Paul Escande, Stock édit., 206 p.

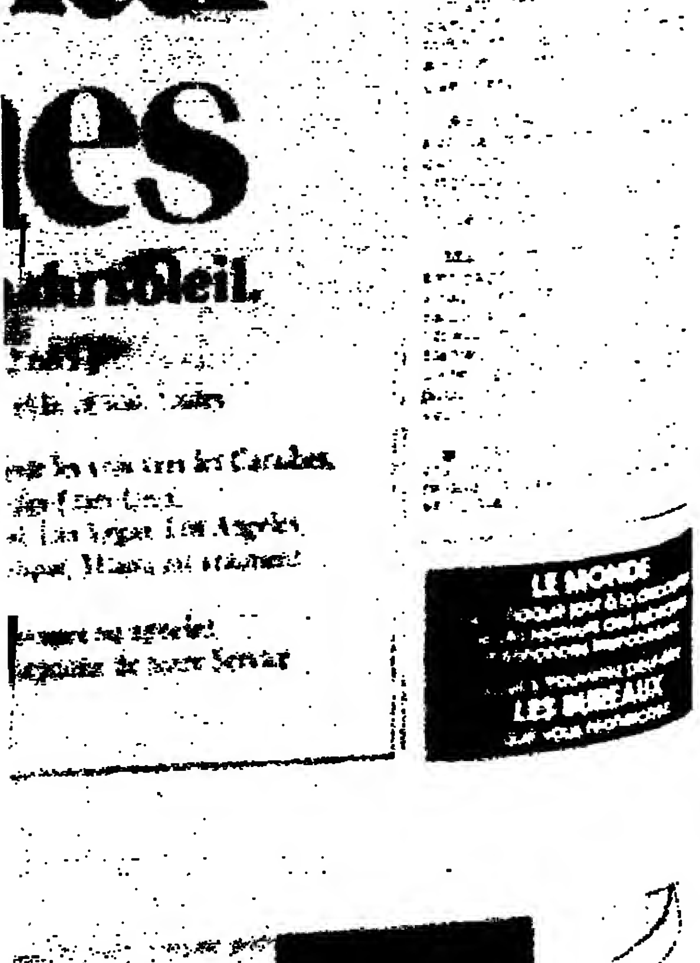
Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Pour un gigot de trop

CHRISTIAN COLOMB…

SCIENCES

BIBLIOGRAP…



AU CENTRE ACANTHES D'AIX-EN-PROVENCE

Ligeti en fin d'après-midi

Le chemin le plus court pour se rendre à Saint-Rémy-de-Provence, où le centre Acanthes organisait un concert consacré à György Ligeti, ne passe pas par Maillane, mais en Provence. Les soirées sont longues et invitent au détour, les concerts ne commençant guère avant le coucher du soleil. Maillane, bien sûr, c'est le village de Mistral ; il y a heureusement une place et un musée pour le rappeler, car les Magnanarelles ne chantent plus en cueillant les feuilles de mûrier. De Maillane on peut pousser jusqu'aux Baux-de-Provence pour voir le Val-d'Enfer à la tombée du jour, et, puisque le souvenir de Mireille s'est imposé tout à coup, en se promenant dans Saint-Rémy pour trouver le lieu du concert, il faut au moins chercher l'hôtel de la ville verte où Gounod est venu composer son opéra en 1863.

On ne sait pas trop s'il faut s'attendre à découvrir une ruine, un palace ou, pis encore, une simple bâtisse méchamment rénovée. Mais non, sur la place de la République, face à l'église, le voilà tel qu'il devait être il y a un siècle ou à peu près : les volets — verts, naturellement — n'ont pas dû être souvent repeints, la salle de restaurant a un petit air vieillot et la porte cochère qui ouvre sur la cour pourrait encore accueillir les voitures à chevaux ; sur le mur, une plaque apposée en 1913 rappelle simplement le passage du musicien.

On allait oublier Ligeti, et d'ailleurs un problème de circulation automobile qui ne voulait pas être interrompue a failli empêcher le concert. Au dernier moment, le flot des voitures enfin détourné, les organisateurs avaient seulement omis de prévenir les habitants de l'hôtel de Lubières de fermer les fenêtres donnant sur la cour où avait lieu le concert, car les bruits de vaisselle et de conversation, les rires et les éternuements venaient se mêler étrangement aux murmures du *Kammerkonzert* et aux onomatopées des *Aventures et nouvelles aventures*.

Entre ces deux œuvres aussi différentes que possible au premier abord, Elisabeth Chojnacka interprétait trois pièces pour clavecin : *Passacaille Hungarese*, *Hungarian rock* (1978) et le célèbre *Continuum* (1968). Là encore, d'un morceau à l'autre, les points communs n'apparaissent pas immédiatement, pourtant à la fin du concert il est difficile de ne pas se rappeler une déclaration de Ligeti, qui n'était pas simple façon de parler : « *Bien que j'aie toujours tenu à faire quelque chose de nouveau dans chacune de mes œuvres, je crois que j'ai toujours été le même compositeur et je pense que cela s'entend dans ma musique.* »

Sans doute faisait-il allusion aux œuvres composées en Hongrie avant la révolution (à l'époque où il connaissait seulement par ouï-dire l'existence de la musique électronique et les expériences de John Cage aux Etats-Unis), à celles de sa « période de Cologne » de Darmstadt après son émigration en Autriche en 1956 marquée par le dogmatisme sériel, et à ce qu'on pourrait appeler sa troisième manière, inaugurée en 1961 avec *Atmosphères*. Mais à présent que cette nouvelle manière peut être considérée comme la seule vraiment représentative de son style propre, on serait tenté d'établir de nouvelles distinctions, peut-être surtout parce que les rythmes syncopés de *Hungarian rock* et l'impression néo-tonale laissée par la *Passacaille* forcent à chercher des explications.

Au microscope

Ce qu'il y avait de décisif d'un double point de vue technique et esthétique dans une partition comme *Atmosphère*, et qui explique la répercussion qu'elle a eue dans les milieux d'avant-garde au début des années 60, peut déjà se deviner dans le titre. C'était d'une certaine façon la réponse au pointillisme de *Punkte* de Stockhausen ou de *Polyphonie X* de Boulez, qui avaient marqué dix ans plus tôt les nouvelles tendances de la musique. Avec *Atmosphères* non seulement la discontinuité en tant qu'esthétique officielle se trouvait sérieusement contestée, mais Ligeti réalisait une synthèse de divers courants déjà perceptibles chez d'autres compositeurs, quoi qu'aucun n'ait été si radical.

Ce n'était pas à proprement parler une musique d'ambiance, pourtant l'« atmosphère », considérée comme un état mouvant et continu, semblait avoir plus d'importance dans l'esprit du compositeur que la spéculation purement intellectuelle. Mais l'une ne chassait pas nécessairement l'autre, d'ailleurs chez tous les créateurs à partir d'un certain moment, lorsque le style est trouvé, chaque œuvre nouvelle se présente plus ou moins comme une variation du même schéma, donc comme une expérience où la spéculation n'est pas une chimère mais le moteur véritable de la création artistique.

Par bien des aspects, *Aventures et nouvelles aventures* (1962-1965), action musico-dramatique pour trois chanteurs et sept instruments sur un texte abstrait, participe encore de la période pointilliste mais le parti de réaliser de véritables tableaux dramatiques sans intrigue précise, de traiter le théâtre comme de la musique, est tenu avec tant d'imagination et de rigueur que l'œuvre forme un tout homogène. Gertie Charlent, Marie-Thérèse Cahn et William Pearson, ceux-là mêmes qui ont participé à la création, mêlés aux solistes du Nouvel Orchestre philharmonique, en ont donné une excellente interprétation à Saint-Rémy-de-Provence sous la direction de Peter Eötvös. Le *Kammerkonzert* pour treize instruments (1970) donné au début du concert apparaît au contraire comme une véritable gageure puisque la continuité n'est qu'à peine entamée par la division en plusieurs mouvements, le terme de « mouvement » étant d'ailleurs impropre car l'auditeur ne perçoit de l'un à l'autre que des différences de tempo assez légères, ce qui risque même d'entraîner une confusion entre l'homogénéité et l'uniformité.

Le *Continuum* pour clavecin reprend un peu le vieux principe de la toccata : une succession très rapide de notes brèves et égales destinées à chauffer les doigts de l'exécutant. Au-delà de la variation sur le principe de la continuité, on ne peut pas s'empêcher, d'autant que le clavecin est amplifié, de considérer ce *Continuum* comme s'il s'agissait d'une œuvre électronique, où les battements aigus de certains sons graves deviendraient des rythmes et des harmonies : c'est comme un examen au microscope de ce qu'on n'entend que fugitivement d'ordinaire.

Cet aspect, qui l'emporte sur ce que le titre du morceau évoque directement, peut se retrouver, différemment traité, dans le *Concerto pour violoncelle* (1966) entendu quelques jours plus tard à Aix-en-Provence dans une interprétation remarquable, elle aussi (Nouvel Orchestre philharmonique, direction Gilbert Amy, soliste Wolfgang Boettcher) : parti d'un *mi* aigu du violoncelle qui se divise bientôt à travers l'orchestre en un *mi bémol* et un *fa*, c'est comme si l'on assistait à l'élargissement progressif d'un vibrato oscillant d'abord autour d'un demi-ton jusqu'à ce que le soliste, jouant dans le suraigu (par opposition au trombone et à la contrebasse, qui font entendre une vibration grave), on atteigne à une sorte de point limite, comme une bulle de savon qui grossit alors que son enveloppe devient plus transparente avant de se dissoudre tout à coup, pour reprendre l'image du compositeur dans sa présentation.

Perpétuelle mouvance

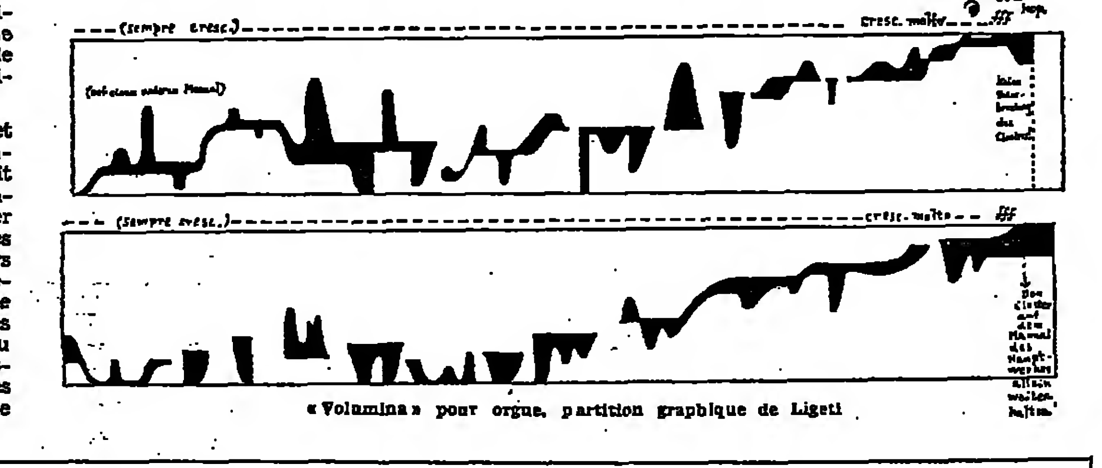
Les deux pièces récentes pour clavecin sont plus difficiles à situer dans l'évolution de Ligeti, à moins de se demander ce qui a pu séduire son imagination. Dans le *Hungarian rock*, c'est très évidemment la persistance d'un rythme presque mécanique sur lequel viennent se greffer des traits syncopés toujours imprévisibles : l'obstination rythmique devient une sorte de résistance à vaincre ; la seconde partie de la pièce, dont ont disparu les pulsions du rock'n roll, est comme un souvenir de la première, curieusement plus « hongroise » alors que c'est peut-être une seule et même chose. La *Passacaille hungarese*, sur le modèle de la passacaille classique, fait entendre non plus un rythme obstiné mais un motif calme et régulier qui se déroule imperturbablement par transposition en descentes successives, comme un centre de gravité toujours mouvant.

Cette fois encore on sent bien ce qui a pu intéresser Ligeti : non plus la continuité elle-même, puisque celle-ci découle automatiquement du principe choisi, mais la répétition continue comme moyen de mettre en valeur les variations infinies, comme le même objet sous divers éclairages absorbe ou rejette plus ou moins, selon leur couleur, les rayons lumineux.

Ce sont certaines choses comme cela, et bien d'autres encore, que le compositeur tentait d'expliquer d'une façon tantôt imagée tantôt austère aux stagiaires du centre Acanthes, venus pour l'écouter analyser ses propres œuvres ou parler de son expérience personnelle tous les jours en fin d'après-midi du 19 juillet au 6 août.

GÉRARD CONDÉ.

★ Discographie : Continuum : Philips 65 26868 ; Lontano et Requiem : Wergo 60045 ; Kammerkonzert : Wergo 60059.



« Volumina » pour orgue, partition graphique de Ligeti

« Antigone » dans le Bocage

Les habitants de Bressuire ont pris le masque de la tragédie

Il faudra se souvenir de l'Antigone montrée sept fois à Bressuire dans les Deux-Sèvres à la fin de juillet. Pour diverses raisons. D'abord, au moins, à cause d'un tableau superbe au commencement du spectacle : ce moment où sortant de l'enceinte, vestige du château, montées silencieusement des caves, ou soudain surgies de derrière les murs, les quelque soixante-dix silhouettes du chœur ont été là. Là. Et sur la droite, devant les pierres sombres, il y avait un grand vieil arbre et sur le gauche, l'échappée vers le chemin, le dehors. Hors de Thèbes ? Et une lente et puissante procession a glissé, occupant cet espace entier, ni très large ni très long, comme arrondi.

Les habitants du royaume — eux, — les anonymes imaginés par Sophocle, comme pressés les uns contre les autres, sont ainsi passés doucement, le temps d'atteindre l'autre côté de la scène. Ils ont vu venir la dépouille d'Etéocle, celui des fils d'Œdipe à qui seraient faites « d'imposantes et justes funérailles ». Ils apprendraient quel sort ignominieux leur roi Créon réservait à l'autre de ces enfants damnés de la race de Laïos : le corps mort de Polynice serait livré à la voracité des oiseaux et des chiens, à la honte d'un trépas sans sépulture. Survint Antigone...

A l'arrivée de la femme, à l'instant où Antigone s'est mise à dire à sa sœur Ismène son dessein de révoltée, la tragédie si magnifiquement annoncée est redevenue, à Bressuire, du théâtre normal. Un spectacle comparable à d'autres avec des choses mieux faites que d'autres vues ailleurs, avec aussi des défauts, bien repérables, fautes qu'une lumière précisément trop « spectaculaire » soulignait.

Et, après avoir ressenti, comme une belle promesse initiale, ce qui émanait des images précédentes, on en a un peu voulu à cet éclairage, trop brusque, trop présent. Après la naturelle pénombre, cet excès de clarté calculé ôtait aux costumes leurs couleurs extraordinaires et enlevait aux masques un peu de leur mystère. Or ces costumes n'étaient pas habituels et ces masques, tous différents, justifiaient, à eux seuls, qu'on allât à 60 kilomètres à l'ouest de Poitiers voir ce que proposaient le Théâtre du Bocage et la population de Bressuire.

La réussite de la Geste paysanne il y a quelques années, près de Parthenay, le succès enregistré par les habitants d'Airvault lorsque, l'été passé, ils ont joué les Misérables de Victor Hugo ont incité Jean-Paul Billecocq à impliquer à son tour sa troupe permanente (le Théâtre du Bocage assure la programmation du Théâtre municipal de Bressuire) dans un « grand spectacle » populaire, c'est-à-dire avec les gens. Des gens qui ne demandent pas mieux, ou qui l'ayant « déjà fait » n'ont « qu'une envie : recommencer » (certains, cette fois, n'ont pas hésité à venir d'Airvault situé à 30 kilomètres tout le temps qu'ont duré les répétitions)...

Comme les opérations aidées les années précédentes par l'U.P.C.P. (Union pour la culture en Poitou), Antigone était également l'aboutissement d'un stage financé par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, stage qui, favorisé aussi par la ville, le conseil général et même l'office municipal de la culture de Niort, a permis d'accueillir un groupe important de jeunes venus apprendre ou découvrir les métiers du théâtre, assument, de fait, une « animation culturelle ».

Comme une affaire de famille

Toutes ces précisions de caractère presque administratif paraissent fastidieuses, mais aident à définir l'esprit de ces réalisations collectives qui ont finalement peu à voir avec le théâtre amateur courant et qui n'ont rien d'aussi ambigu que cette fameuse « animation » dont on cherche encore, toujours, quelles en sont les règles et les frontières. Or il n'y a pas de « recettes », peut-être seulement des hasards. Hasards de personnes au bout du compte. Peut-être le « procédé » qui, dans le Poitou, réveille de bons souvenirs — l'enthousiasme, — et continue donc d'essaimer, est-il le bon ? Rien n'est moins certain. Le choix des « ingrédients » et les subtilités délicates des « dosages » sont plus déterminants.

A Bressuire, par exemple, le lieu du château — romantique à souhait — convenait-il à la tragédie grecque, à sa folie ? Pourtant, en se décidant à mettre en scène Antigone dans une sous-préfecture de quinze mille habitants, Jean-Claude Billecocq a eu raison. Il a prouvé, ce qu'il voulait, la possibilité de faire voir « cela », Sophocle, à tout le monde : huit cents spectateurs chaque soir, sept fois de suite, faisaient silence dans les gradins : l'attention captivée. Dès lors, il ne faut plus juger avec les mêmes critères ni ergoter trop sur l'adéquation du lieu au sujet. Alors le trop visible jeu des lumières, leur dureté par instants, n'ont plus trop d'importance : ne fallait-il pas aussi que les stagiaires apprennent le maniement des éclairages ? Allait-on leur dire en fin de répétitions que tout serait mieux avec à peine un ou deux modestes projecteurs ?

En revanche, parmi les comédiens, il y avait peut-être une trop forte proportion de gens du métier, surtout parmi les personnages principaux. Jean-Claude Billecocq tenait lui-même, et bien, le rôle de Créon

Il faudrait citer le jeune Jean-Pierre Poisson — Hémon, — stagiaire bien prêt de savoir être davantage qu'un « occasionnel », et encore Domnin Nauleau, en messager, non professionnel, de la région. On ne devrait pas citer de noms — il y en aurait au moins cent, cent cinquante peut-être et plus si l'on compte les bénévoles assurant avant et après le spectacle toutes sortes de tâches de façon telle que l'on a le sentiment d'une affaire de famille, d'une communauté retrouvée. Il fallait écouter leurs conversations. Voir leurs sourires.

En gros, le chœur était composé de trois chœurs, mais surtout d'une chorale locale de quarante personnes, dirigée par Charles Billy et qui intervenait à point donné sur une musique écrite pour le spectacle, au fil des répétitions, par Dominique Dupont. Les instrumentistes étaient en scène, ce qui est souvent mieux qu'une bande-son.

Oui, tout était préparé avec soin, le travail était propre, réfléchi. Et les gens du Bocage peuvent être contents. Tous ceux qui avaient ou joué ou chanté voulaient, après la dernière représentation, emporter avec eux leur masque : « On s'y est habitué, disait l'un. « Je ne vais pas laisser ma tête dans les placards du théâtre, ajoutait l'autre. Je l'achèterai s'il faut. » On leur répondait que non, que ça pouvait « resservir ». Quatre-vingts visages de papier mâché, modelés à l'antique, avec pour les yeux ces trous vides des statues qui ont un regard, avec leurs sourires ou leurs moues. Signés Chantal Dauchez. C'est Lisa Bertrand et Françoise l'Homedet qui ont dirigé l'atelier des costumes, les gens de Bressuire ont cousu, taillant dans des étoffes teintes dans tous les tons du rose, de l'ocre, du marron clair. Les habilleurs patentés ne savent pas tous l'art du dégradé et les règles de l'harmonie des couleurs.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Études sur les « fonctions de l'art »

La dernière livraison de la revue *Actes de la recherche en sciences sociales*, que dirige Pierre Bourdieu, est consacrée aux « fonctions de l'art ». De ces fonctions, la principale, on le sait, est d'ordre social : les travaux de Pierre Bourdieu, de *l'Amour de l'art*, en 1966, à la *Distinction*, à paraître prochainement, expliquent par quels mécanismes la pratique culturelle sert à différencier les classes et fractions de classes, à justifier la domination des unes sur les autres.

Est-il possible à ceux qui en sont les victimes de résister aux effets de cette « violence symbolique » ? En étudiant avec minutie « le parti communiste français et ses peintres », entre 1947 et 1954, époque où le réalisme socialiste, dont le chef de file était André Fougeron, fut le mot d'ordre officiel, Jeaninne Verdès-Leroux indique comment la méconnaissance des règles de fonctionnement propres au champ artistique a conduit à des « naïvetés » et à des erreurs. Au nombre de celles-ci, « *l'idée que l'art puisse être un simple appoint dans la lutte politique, qu'il soit dirigé par la classe dominante et qu'on doive lui opposer un art de classe, ou, plus simplement, qu'une instance extérieure puisse imposer sans médiations des valeurs artistiques* ». Il est vrai que, entre « *l'éclectisme sans rivages* » et l'art militant, « *la marge est étroite* », note l'auteur. C'est bien toute l'ambiguïté de la politique culturelle prônée par le P.C. en 1979.

« *Cette page d'un passé qu'il nous faut assumer avec une pleine lucidité critique n'est pas des plus glorieuses et certains ne pourront la relire sans amertume* », écrit dans *l'Humanité* du 27 juillet, à propos de cet article, Claude Prévost, qui sait gré à Jeaninne Verdès-Leroux de ne pas « *exploiter ses découvertes dans des buts politiques, contre les communistes d'aujourd'hui.* »

∴

Les autres études réunies dans ce numéro constituent également un précieux apport à une « sociologie de l'art » encore balbutiante.

Analysant l'accueil fait par ses contemporains à la célèbre peinture de Delacroix, *la Liberté guidant le peuple*, Nicos Hadjinicolaou souligne que la presse gouvernementale s'est montrée, sauf exceptions, défavorable au tableau alors que l'opposition de gauche l'a défendu, en général, avec enthousiasme. Pourquoi ? C'est que l'œuvre de Delacroix, qui représente le « peuple » sous les espèces de la classe ouvrière, à l'exclusion de la bourgeoisie, propose une interprétation de la Révolution de 1830, conforme à l'idéologie républicaine, mais nettement opposée à celle du « juste milieu ».

∴

Autres exemples de mise en relation de l'art et des classes sociales : Nathalie Heinich suggère que la fameuse phrase de Pascal sur la peinture (« *Quelle vanité que la peinture qui attire l'admiration par la ressemblance des choses dont on n'admire point les originaux* »), peut être considérée comme une dévalorisation des genres « mineurs » (peinture de genre dans le style des frères Le Nain ou natures mortes dans la tradition hollandaise) par opposition à la « *grande manière* » italienne, opposition qui recouvre un conflit entre deux fractions de la bourgeoisie ; et Rémi Lenoir montre, à partir d'un livre de Cyril Ehrlich sur l'histoire du piano, comment l'ascension de cet instrument, avant qu'il ne devienne lui-même l'enjeu d'une lutte entre deux générations de facteurs, correspond au déclin de l'aristocratie de cour et des pratiques musicales qui lui étaient associées.

Enfin, Albert Boime propose une étude sur « les hommes d'affaires et les arts en France au dix-neuvième siècle », qui éclaire l'évolution des goûts des classes dirigeantes.

Il n'est pas inutile de savoir que tous les goûts ne sont pas dans la nature, mais bel et bien dans les rapports sociaux. Telle est l'une des leçons de cet ensemble de recherches.

THOMAS FERENCZI.

(*) 54, boulevard Raspail, 75006 Paris. Prix : 20 F. Diffusé par les éditions de Minuit.

LE MONDE

Antiquaires et galeries

Les horizons élargis

POUR la troisième fois, la Biennale de Monte-Carlo apporte la preuve, s'il en est encore besoin, tout comme celles de Paris, de Florence ou d'ailleurs, que les combinaisons les plus élaborées n'ont pas cours ici et qu'elles s'abolissent d'elles-mêmes dès qu'un objet de qualité se présente, la loi de l'offre *et de la demande imbriquée* dans celle du bon et du mauvais goût étant toujours de règle.

Cela sans le stratagème des ventes publiques avec leurs prix de réserve, leurs estimations généralement faussées, la bravade des commissaires-priseurs ou d'« *auctioneers* » *excités et excitant* le taureau, la mise en jeu des passions humaines, à savoir l'orgueil ou la vanité de l'enchérisseur pris au piège, prêt à battre un rival connu ou inconnu, la redoutable fierté de faire montre du volume de son portefeuille, enfin l'idolâtrie aberrante du peu de réalité qu'est la « cote », tout cet embarras de détestables circulations d'« objets perdus » qui n'en peuvent mais, tout cela paraît nettement redressé par le sort que les exposants intelligents administrent à l'« objet perdu », au sourire *que celui-là sait alors rendre au* visiteur et finalement à la complicité du désir de ce dernier, mû plus par la raison ou des raisons difficilement analysables que par les passions soulevées par le moteur de l'argent.

Nous sommes loin ici de la vente Ojjeh ayant tenu ses offices en même lieu, avec ses prix « records » et ses « combinaisons arabes ». Non pas que l'*objet désirable ou désiré n'y fût* pas présent, mais c'est sa valeur vulgairement boursière qui était avant tout en cause. Ne parlons donc pas prix, cela paraît déplacé, que l'amateur ou le chaland finissent par s'entendre avec le négociant d'art, c'est de bonne guerre. Certes, les objets proposés ne peuvent s'adresser, vu leurs prix présumés, qu'à une clientèle de personnes fortunées. *Mais n'est-ce pas là le privilège* et le devoir des riches d'assurer la protection de notre patrimoine ? Ce sont parfois ceux qui n'en ont pas les moyens qui le comprennent. Quand les autres s'y engagent, alors que l'entente se fasse entre vendeur et acheteur pour le plaisir de l'un comme pour la nouvelle invention de l'autre.

Le constat de la difficulté de parer au remplacement de l'objet vendu est un fait indéniable aujourd'hui. Cependant, à force d'obstination et de connaissances, les choses sont dans les stands, prouvant qu'il existe un marché d'art sans la combinaison de criées.

Ils sont environ une trentaine de participants à l'offrande ; mais de franco-italienne qu'elle était essentiellement à ses débuts, la Biennale de Monte-Carlo vise à élargir ses horizons par des apports plus lointains, non seulement européens, mais également d'outre-Atlantique. Toujours sous le gouvernail tenu avec souplesse et alternativement par Mario Bellini, Jacques Perrin et Maurice Segoura, on a pour résultat l'excellente musique de la Grande Chambre du roi. Le fait est que, sauf exception, le siècle de Rameau domine. Sa musique se transpose à travers *ce génie de l'ébénisterie française.*

Les O.S. volontaires

Il y a les stands cantonnés strictement dans une spécialité et puis il y a ceux où se mêlent les « genres », formule plus vivante qui a notre préférence, en raison du fait qu'une Biennale ne gagne pas à être une juxtaposition de « *Botteghe* » spécialisées ; il faut plutôt donner à l'amateur la vision en éventail d'un intérieur où toutes choses s'assemblent, non pour se confondre mais se répondre.

Voyons ce qui en est des O.S. volontaires : les galeries de tableaux *sont de ce nombre* et apportent une dot sinon époustouflante, du moins honorable. La galerie François Heim, transportée partiellement comme Maison de Lorette au bord de flots bleus, a ses *Scènes galantes* avec un Lancret ou un Quillard qui n'ont pas la prestesse géniale de Watteau. En contraste, s'éclairent par touches, dans la profondeur de l'ombre mystérieuse, des joueurs attablés dans une auberge que réunit le pinceau de Bramer. Toutefois, la fraîcheur du regard d'une jeune fille en buste coiffée d'un bonnet rubanné satisfait notre gourmandise picturale grâce à Frago.

Robert Finck, nouveau venu en la principauté, poursuit la fête flamande avec une connaissance approfondie des petits et des grands maîtres. Et comment ne pas s'exclamer devant un chef-d'œuvre de Willem Claesz Heda, réussite de grand format sur panneau de chêne (75 × 1,09 m) où le jeu des blancs de la nappe fait valoir la tendresse rose du jambon, comme la transparence du vidrecome et du verre flûte. Son presque homologue passa naguère en vente au Palais d'Orsay avec une tire-lire d'environ 1 375 000 francs. Est-on plus raisonnable à Monaco ? Allez-y voir, le coup d'œil paye. Michel Segoura s'active dans le même domaine, mais où dominent des petits tableaux d'intérieur ou de fleurs dont la valeur de tache décorative allumerait le plus morne de nos appartements : fraîcheur, habileté, savoir-faire sont les atouts d'un Bosschaert ou d'un Verelst. Il y a cependant à pointer la découverte inattendue d'un tableau plus document curieux que jouissance de peinture qui aiguisera l'intérêt de tous les possesseurs de ce chien intelligent et non aboyeur qu'est le teckel.

Isy Brachot, venue de Bruxelles via Paris, apporte son toutou symbole de fidélité, le plus à la mode dans l'infinie variété des ismes de la peinture moderne, à savoir le surréalisme ; la galerie s'y limite. Pourvu que cela dure ! Et les prix s'envolent comme les phantasmes nourris d'artifices littéraires de Magritte *(Peint sur une nuit d'été 1926*, faisait mieux augurer de la carrière pompier de l'artiste), Dali qui, lui, est au moins un dessinateur, Delvaux qui n'en est pas un, Bacon (1957) qui fait dans le procédé et le morbide et leurs néo-descendants...

Un tout autre lieu d'exploration : l'Extrême-Orient. Et Tamenne nous emmène de la Principauté vers l'Empire du Soleil Levant. Sans parler des objets coutumiers, inros, netsuke, gardes de sabre, on s'arrête volontiers devant quatre portes intérieures d'un temple (fin seizième siècle) où sur un fond de feuilles d'or nulle représentation religieuse ni âme humaine n'apparaissent. Seules des herbes vertes au premier plan sont animées *par un vent de dunes qui* les ploie de gauche à droite. Silence et murmures froissés se confondent et il y a là une forte sensation d'éternité qui passe sans mot dire. Moins impressionnant, mais plus historique, le curieux paravent à huit feuilles en cuir de Cordoue ayant été commandé par Fouquet, ce protecteur des arts, et où le goût de la chinoiserie apparaît dans toute sa fleur. Mais il y a un objet présenté par Tamenne, qui appelle une certaine vénération tant par son intense qualité plastique qui va jusqu'à souligner les fossettes féminines d'un masque tranquille de nô que par son ancienne appartenance à Gustave Flaubert le tenant lui-même en *cadeau des frères Goncourt* (vente Flaubert, Antibes, 1931). De quelques francs des années 1880, sa valeur est passée à 28.000 F. C'est peu en raison des cascades de la dévaluation, c'est beaucoup ? On ne sait plus, c'est sans prix.

Trigano apporte un piment inattendu à cette troisième Biennale avec le travail de César, sympathique sculpteur barbu *phocéen. Il faut bien ouvrir* les portes et ne pas s'en tenir au Grand Siècle. Seulement perçoit-on encore dans cette anthologie « césarienne » la main même du sculpteur, toujours impatient de nouvelles formes en des matières neuves. Il s'agit là de fonte à tirage réduit d'œuvres plus ou moins anciennes (du *Valentin* aux *Expansions* en polystyrène devenues bronzes dorés), tirages où se commet peut-être la main du créateur par *retouches* et opposant une part de surface polie à une surface mate (le *Nu*), mais on a l'impression d'une absence, à savoir l'efficacité de la main du sculpteur soudant le fer ou dirigeant la coulée spontanée de polystyrène comme un flac de bouse au naturel. Que l'artiste reprenne de son vivant des œuvres de création directe par l'intermédiaire de la fonte, il y a lieu de regretter l'effet de défloraison.

Mille fleurs et joaillerie

Sur leur propre terrain et en isolés, Cohen (Turin) et Mikaeloff (Paris) jouent à une marelle somptueuse avec tapis et tapisseries : chez Cohen, l'œil aguiché note un petit tapis turc en soie de prière (Ghiordes C. 1700) où une lampe dans le rectangle bleu du mirahb veille sur votre méditation, les pieds déchaussés. On en a bien besoin. Le second habille fort habilement de tapis un cheval de bois ou des mannequins dorés ainsi vêtus des parures de l'Orient. Il y a là une recherche de présentation qui mériterait un développement : se remarque avant tout une tapisserie Mille Fleurs avec une *sorte* d'arbre de Jessé surmonté d'un écu armorié. De leur côté, les joailliers, Boucheron et Chaumet, ont déplacé la place Vendôme place du Casino. Ils déversent ainsi diamants, pierres et perles dont l'existence, à part les carats, ne se définit que par une lumière transcendantale. Mais ils veulent se montrer aussi dignes des orfèvres renaissants : le premier présente encagé un Faucon en cristal de roche et d'autres préciosités. Le second offre au regard les douze signes du zodiaque en argent massif posés sur piedestal de roche polie dont le jaspé est piqueté de pierres précieuses.

Les bijoux déjà anciens de 1900 à 1930 nous reviennent à la mode rétro par l'entremise de Leighton (New-York). Plongeon nostalgique dans un passé dont la tombe est encore ouverte !

Egalement de New-York l'antiquaire ramène dans une Europe plus ou moins dépouillée des objets d'époques reculées qu'un pays sans tradition n'a pu faire siens. En fait, ce sont les musées ou fondations qui conservent là-*bas ces pieux souvenirs dont* les racines retrouvent avec naturel une terre d'origine, que ce soit une mosaïque romaine où le coloris d'un perroquet chante l'insouciance ou un coffre de noces (Italie du Nord) où les

Au Palais des papes

Un Mignard

DANS les provinces méridionales, il arrive que l'espace intérieur un peu gris, un peu attendu, des sanctuaires soit soudain animé par un accent de couleur. La nef à la structure classique semble vibrer comme si elle retentissait des trompettes d'un orgue ; la lumière égale s'irise. Cette métamorphose, dont maint visiteur des églises de Provence et du Comtat Venaissin aura l'expérience, est due à l'apparition d'un retable du dix-septième siècle dans quelque chapelle ou au fond du chœur. Dans les cas, du moins, où la Providence, c'est-à-dire le service des monuments historiques ou quelque bonne association, l'aura tiré de la poussière, des gravats et de la crasse des chandelles, qui affligent d'ordinaire ces « grandes machines ».

Tenus pendant des générations pour ennuyeux et encombrants, ces tableaux font depuis quelque dix ans l'objet d'une curiosité active des historiens du « social » en raison, évidemment, des dévotions passées — ou présentes — où s'épanouit la sensibilité commune ; à quoi s'est ajouté l'intérêt pour ces grosses et fortes compositions classiques, dont on ne sait jamais très bien si elles appartiennent à la France ou à l'Italie. Les enquêtes des uns aidant la bonne volonté des autres, on eut la surprise de voir que l'on avait là sous la main, si l'on peut dire, des « révélateurs » solides, éloquents, parfois bizarres, de véritables appareils à pénétrer dans un autre âge, qui nous permettaient de mieux occuper le nôtre. N'est-ce pas cela la culture ? Une magnifique exposition a marqué, l'an dernier, au palais Longchamp de Marseille, cette redécouverte de la peinture provençale classique. Elle promettait des compléments. Voici le premier, le plus imposant : l'œuvre de Nicolas Mignard, à la grande chapelle du Palais des papes d'Avignon.

Par un de ces paradoxes ironiques et charmants qui ne manquent pas aujourd'hui, c'est dans l'immense chapelle du Palais des papes, quelques mètres au-dessus de la cour où l'on a joué le soir, à gradins combles, En attendant Godot, *que sont accrochés à bonne hauteur les grands tableaux d'autel de Nicolas. Ils répandent d'emblée une forte saveur de piété conforme à la dévotion suave et bien codifiée de ce que l'on a appelé la Contre-Réforme. Devant la sainte famille avec Saint Joseph offrant une pomme à l'enfant Jésus (Avignon, Saint-Didier), l'étrange* Lactation de saint Bernard, *savamment balancée (Carpentras), l'éclatant* Saint-Bruno *(musée Calvet), chef-d'œuvre qui retenait l'attention l'an dernier à Marseille, le* Scapulaire de Saint Simon Stock *(Aix-en-Provence), et la singulière* Mort de saint Joseph *(Avignon, Sainte Marthe), on comprend vite qu'il ne suffit pas d'avoir à la main le catéchisme du concile de Trente ; c'est le traité d'Emile Mâle qu'il faut absolument consulter.*

Dans l'Etat pontifical aux nombreux clochers — « l'île sonnante » de Rabelais, — les couvents, et, surtout, les maisons de femmes (carmélites, ursulines), se multiplient à plaisir dans la première moitié du dix-septième siècle. L'ardeur religieuse se mesurait alors au nombre et à l'importance des autels et des retables : l'image règne sur la loi. Antoine Schnapper, guide sérieux, s'il en fut, des affaires de Nicolas, nous rappelle qu'il fut le grand bénéficiaire de la situation. Pour la piété douce et rêveuse des ordres nouveaux et des confréries, l'Evangile traditionnel était, si l'on peut dire, retraité en épisodes touchants, quotidiens, familiers : d'où ce Christ à Béthanie, *scène bourgeoise (à Tarascon, absent de l'exposition), ou cette figure de saint Joseph, sur lequel on savait tout et dont les Carmes s'étaient littéralement emparés.*

Peinture d'après peinture

Patron de la vie simple et de la bonne mort, le saint charpentier occupe d'autant mieux une place de choix dans la peinture des églises qu'on peut l'associer à beaucoup de scènes, d'apparitions, de prodiges. Dans un superbe tableau de 1644 pour les Petits-Carmes d'Avignon, le blond protecteur assiste à la remise du scapulaire par la Madone à Saint Simon Stock. Scapulaire, dévotion aux âmes du purgatoire, confréries, donations ; la vie religieuse du Comtat au dix-septième siècle habite profondément le style noble de ces images, qui, sur ces hauts murs de pierre, ne manquent pas de dignité.

Il faut les prendre aussi par une autre voie. Ces vingt, vingt-cinq retables proviennent des églises d'alentour. On a judicieusement disposé dans deux





LE MONDE

Antiquaires et galeries

...s horizons élargis

d'art à Monte-Carlo

de la Biennale

panneaux peints content une histoire d'amour et de mort...

Depuis deux ans, Michel Meyer a su prendre un envol sérieux. Bon nombre des meubles et objets de son stand atteignent un niveau de haute qualité : devant une grande glace Louis XIV biseautée, à coins de bronze doré, un superbe bureau Mazarin ; le charmant bonheur-du-jour de Pioniez, où se lit en placage la subtilité d'une nature morte, se retrouve avec la même finesse de ses bronzes, chez son frère jumeau, résidant au stand de Jacques Perrin. Mais comment ne pas s'éblouir de ces deux hauts lampadaires provenant du château de Schönbrunn et qui, aujourd'hui, font faction à l'entrée du stand, dont la verroterie de cristal laisse encore transparaître la flamme des bougies éteintes. Gâtés, il ne nous reste plus qu'à enjamber les ponteuses à dossiers de lyre provenant de chez « Monsieur ». Jacques Perrin et Maurice Segoura, auxquels s'attèle Daniel Malingue pour les tableaux modernes, s'associent dans cette récréation fervente des siècles des trois Louis.

Je ne pense pas que l'on puisse parvenir à plus grand raffinement et à une sélection plus sévère afin de reconstituer un fidèle miroir de ces temps de l'Ancien Régime : le splendide accueil d'un bureau Riesener de 1,78 m. de large démontre assez que le dépouillement accorde à l'art une suprématie inégalable. On pourrait citer une commode de Leleu à décor laqué noir de chinoiserie, une paire de fauteuils de Malot, une commode Boulle, dont le découpage de cuivre joue à la dentelle, soulignée d'une écaille rouge orangé et audevant de laquelle un petit fauteuil Louis XIV, recouvert d'une tapisserie au point sur fond noir, attend sagement son visiteur.

Il faut mettre en évidence que, s'il n'y a pas de martingale à la Biennale, il y a, plus sûr, des combinaisons révélées par un nombre remarquable de « meubles à transformations » que ces deux exposants ont réunis : celui de R.V.L.C. avec son entretoise bordée d'un filet de bronze torsadé, celui de Petit, où le trictrac se mêle au jeu de dames, la coiffeuse à l'écritoire ; celui de Schmidt, dans l'esprit de Riesener, comporte en plus un écran de feu en soie. Que de merveilles dans l'invention délicate et originale !

En un contraste voulu, le tout fait corps avec les tableaux de notre temps que Daniel Malingue sait choisir autant pour leur signature classée que pour leur qualité : il n'y a là ni aventure ni risque, mais il fait reconnaître que le choix est sans erreur, de Renoir à Vantongerloo, de Picasso à Max Ernst, de Sisley à Pissarro, cependant que l'amateur, mû par un certain raffinement d'esprit, pourrait donner sa préférence à la ravissante *Scène de plage*, par Eva Gonzales, ou au portrait hiératique et sensible de Mme Zborowska par Modigliani, tableau où l'allongement du cou se répète par la verticale du bougeoir. Il y a dans cet ensemble, mobilier et tableaux conjugués, presque un débordement de richesse, et l'on en vient à se demander si cet espace dense ne gagnerait pas à être élagué.

C'est là peut-être qu'Adriano Ribolzi réussit à résoudre convenablement le problème de l'espace d'un stand et de sa circulation aérée. D'ailleurs, à chaque fois que cet exposant participe à une telle manifestation, il opère comme une sorte de révolution par le renouvellement de l'invention scénique par l'utilisation de matériaux ou d'éléments d'œuvres d'art inattendus, par une solution qui tend au maximum de dépouillement. Aujourd'hui, le problème posé est résolu par la conception d'une sorte de glace à trois faces : la première comporte des panneaux de boiserie finement sculptés dans leur vieille dorure des frères Rousseau ; panneaux Louis XVI qui semblent avoir quelque dette envers la Renaissance ; placés et éclairés de telle manière qu'ils paraissent tomber comme des tentures dissimulant l'ouverture d'une action théâtrale.

La seconde face présente deux tableaux de dimensions similaires (*Paysage animé* de Zucarelli, souvenir d'Italie mais réalisé en Angleterre et d'autre part une *Terpsichore* donnée à Boucher, probable dessus-de-porte venant de chez Mme de Pompadour et où la main du maître a toujours su se faire aider par un atelier diligent et fécond). Autre élément de cette face, le superbe meuble d'Oeben, précédant Riesener et dont le galbe est souverain. L'utilisation du bois d'amarante d'un seul morceau est remarquable et les portes glissières de ce meuble à rangement coulissent sans heurts dans leur logement. Meuble heureusement non estampillé, ce qui prouve davantage son authenticité. La troisième face est un monde en opposition : recherche d'une espèce de symbole en rouge avec panneau laqué vénitien, table chinoise, tapis chinois, brasero de faïence japonaise comme un fruit côtelé, bibliothèque de Leleu, en acajou, l'harmonie se fond étonnamment dans la modulation concertée des rouges. Réussite qui ne doit son accomplissement qu'à la volonté de faire aboutir l'idée première.

Italie, mère des arts

Il n'y a pas d'idée conceptuelle au départ chez Mario Bellini. Mais l'« arrangement » y est fait de tant de grâce et d'objets ou de tableaux de premier rang, surtout parmi les primitifs, que le visiteur est aussi comblé, bien que d'autre manière. L'on redécouvre avec intérêt ce beau et rare *Portrait d'homme au bonnet de fourrure* (passé naguère au palais d'Orsay, Me Ader, Antonini, comme école génoise) donné, sans nul doute, à Salomon Adler, originaire de Dantzig mais ayant travaillé en Italie du Nord (seconde moitié du dix-septième siècle et début du dix-huitième siècle). Cette peinture se ressent d'une influence rembranesque, mais tout aussi bien son éclairage le rapproche du faire de Piazzetta. Jolie découverte à composer avec l'autoportrait de l'artiste (Brera).

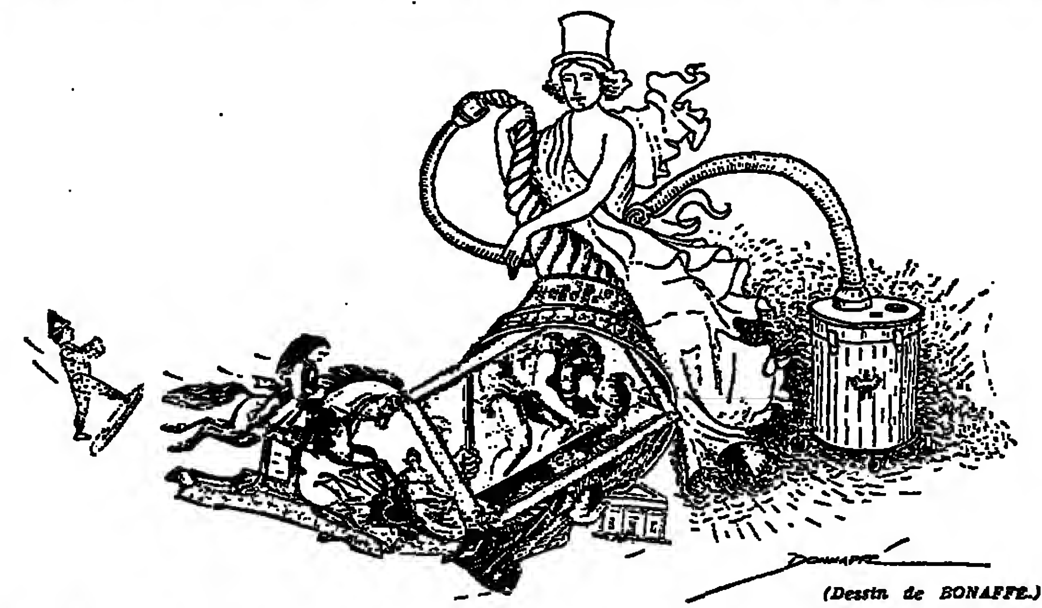
Un glorieux accent est mis sur les primitifs : un fragment de polyptyque ogival, figurant sainte Catherine en robe rouge, est donné à Ambrogio Lorenzetti. En raison de la qualité et de l'état, fond d'or compris, c'est en tout cas, un morceau de grand choix qui suffirait à dorer le blason du stand. Toutefois, il n'y a pas que cela, puisque l'admirable sculpture en bois d'un évêque (C. 1 200) l'accompagne dans une expression plastique de toute beauté. Autre primitif, cette *Nativité* attribuée à Gerolamo di Benvenuto, où le charme du détail le dispute à la tendresse. Dans un tout autre registre, une *Scène de taverne* par le Magnasco de première époque a déjà la touche incisive et diabolique qui prélude à Goya.

Dans un périmètre restreint, le regard est happé par nombre d'objets de qualité, faïences et bronzes où l'on distingue une lampe à huile digne de Riccio, du moins c'est ce que semble vouloir clamer, bouche ouverte, le visage d'un faune grotesque à la ciselure de bronze remarquablement travaillé. Quittant l'enclos, on ne peut que fredonner amoureusement : « Italie, mère des arts. »

Que conclure de ce petit voyage labyrinthique où la beauté hèle souvent l'œil du passant ? A se demander combien elle se fait payer et surtout de faire savoir trop goulûment si le prix de cette beauté est à même de gonfler virtuellement votre bourse, on fait fausse route. La chose est plus simple : on peut ou l'on ne peut pas. Envisager l'inflation fiduciaire de ce qui est beau et qui vous contente est une manière autodestructrice du véritable sens du beau. Sinon, allez vous faire voir à la roulette et perdez de bon gré vos millions de centimes et votre âme.

PIERRE GRANVILLE.

★ Jusqu'au 12 août 1979.



(Dessin de BONAFFE.)

Au Palais des papes

Un Mignard

d'Avignon

sans mignardises

salles adjacentes les vestiges de décors d'hôtels avignonnais, naguère sottement déposés et malmenés : allégories des saisons..., qui montrent un autre aspect, un peu gris et conventionnel, de la manière de Nicolas (il a dû confier l'exécution à son atelier), et surtout ce qui subsiste des portraits ; remarqué par la cour en 1658, au cours du passage de Louis XIV en Avignon, Mignard en a peint beaucoup qui ne sont plus connus que par la gravure, et, par bonheur, une effigie passionnante, célèbre, de Molière, bien campée, les lauriers sur la perruque, dans le rôle de César (Comédie-Française), dont notre histoire aurait bien du mal à se passer (1). Enfin, comble de chance : un fonds considérable de dessins du sieur Nicolas recueilli en 1968 par la maison Prouté, dûment identifié, acquis en 1978 par le cabinet compétent du Louvre, vient d'ouvrir une rubrique toute fraîche, et l'on peut observer la définition d'un répertoire, de modèles, dans une facture tour à tour sèche et riche, à la sanguine, plus molle dans le paysage au lavis.

C'est ici que l'affaire prend un autre tour et éclaire un important moment d'histoire. Ils étaient deux frères, originaires de Troyes, il est temps d'en avertir le visiteur. Nicolas, l'aîné, s'était fixé peu après 1630 à Avignon, qu'il ne quittera qu'en 1660, pour « monter » à Versailles ; il était venu où l'attendaient de bonnes commandes. Pendant ce temps-là, son jeune frère, Pierre, faisait carrière à Rome : Nicolas n'ayant pu faire que de brefs séjours en Italie, c'est Pierre qui le tenait informé des formules « modernes », c'est-à-dire de l'art des Bolonais, avant tout des Carrache, dont ils procèdent tous deux. Dans le fonds de Nicolas abondent les copies d'après le décor de la galerie Farnèse, dont les dessins originaux, acquis par Pierre, sont depuis passés au Louvre.

Une sonorité glorieuse

A partir de là, on « lit » mieux l'art de Nicolas ; il s'insère dans un courant très puissant, où la composition calme, les symétries, l'absence de profondeur, les nuées grises confortables, sont de rigueur ; où les gestes sont codifiés, les types physionomiques bien établis, avec çà et là un emprunt au Guide pour plus d'onction : ces yeux humides levés vers le ciel ! ou à Poussin pour plus de vigueur. Peinture normalisée, préfabriquée, en quelque sorte. Ou plutôt peinture d'après peinture.

On aurait tort, en effet, de s'en détourner comme d'un monde inerte. Il s'agit bien de rhétorique, c'est-à-dire d'art de persuader, et le dix-septième siècle aime la robustesse ; mais Nicolas a peut-être bien commencé ses classes à Fontainebleau, comme son frère chez Simon Vouet. Il a le sens de l'image forte et, manœuvrant entre les Bolonais, Cortone, parfois même les Vénitiens, il a trouvé une manière propre de frapper les grands effets de couleur. L'exposition est ici concluante : le rouge et le bleu de la Vierge, le manteau blanc tiré d'un trait, de saint Bruno ou de Simon Stock, ont la franchise de certains Zurbaran. Le nettoyage rendra à une toile comme la remise du scapulaire (Saint-Jean de Malte, Aix) une sonorité glorieuse. La Pieta, ramassée sur trois couleurs fortes (musée Calvet), a sa place dans une longue perspective qui irait de Louis Carrache à Delacroix.

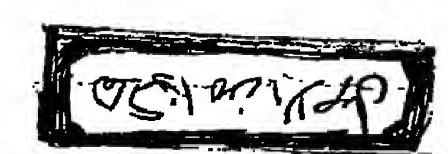
Un dernier trait, pour l'anecdote. Invité à Paris, Nicolas est passé dans le clan de Lebrun : travaux aux Tuileries, réception à l'Académie (1663), etc. Son frère n'aima pas cela, se brouilla avec Nicolas et refusa l'Académie, heurta violemment Lebrun, dont il devint l'ennemi juré, avant d'avoir son heure beaucoup plus tard, quand il n'eut plus ni frère ni rival pour critiquer la manière douce et l'afféterie de son style. L'identification du Mignard d'Avignon s'imposait.

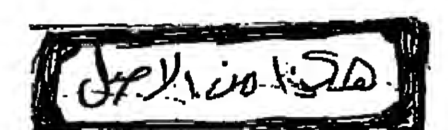
ANDRÉ CHASTEL.

★ Mignard d'Avignon (1606-1668), chapelle du Palais des papes, préface et catalogue d'Antoine Schnapper. Jusqu'au 15 octobre. Le catalogue couvre l'œuvre entier de l'artiste.

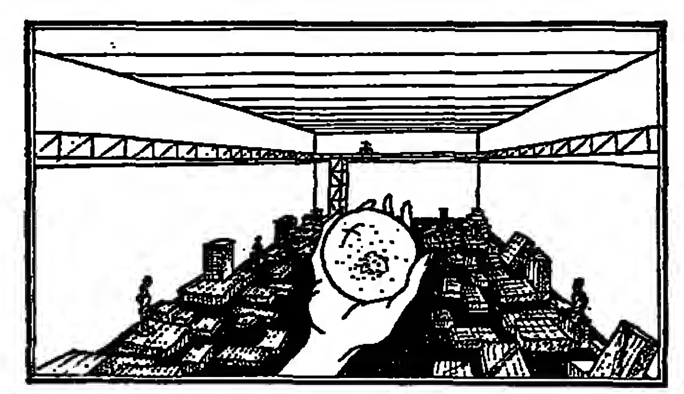
Cette exposition fait suite à « la peinture en Provence au dix-septième siècle », organisée en 1978 par H. Wytenhove ; on prévoit, pour 1980, la présentation de Dandré Bardon à Marseille ; pour 1981, le seizième siècle provençal.

(1) On ne retiendra évidemment pas l'aimable légende, inspirée par ce portrait « à la romaine », selon laquelle le médaillon de *Mars et Vénus* (musée Granet) figurait Molière et Béjart.





une sélection



« Citizen Kane » vu par Bonnaffé

cinéma

LE FILM ÉTOUFFÉ A ALÈS

Jusqu'au 14 août, pour la première fois, Alès accueille les films « gênants » que personne ne veut distribuer, mais que beaucoup aimeraient peut-être voir. Une trentaine de courts et de longs métrages sont en compétition, et ceux qui seront primés par le public et un jury de professionnels (*Bernadette Lafont, Jean-Pierre* Chabrol, Alain Robbe-Grillet...) pourront être distribués dans des cinémas parisiens et de province.

LES PRODUCTEURS DE MEL BROOKS

Un nostalgique SS sur un toit, les sous-sols du show-business, le comique sauvage de Mel Brooks déchaîné, et comment faire fortune sur Broadway en cherchant à tout prix le flop, ou comment exploiter les conduites d'échec pour faire rire. A voir, à revoir.

LE CRI DE MICHELANGELO ANTONIONI

L'autodestruction progressive d'un homme simple qui s'enferme dans son chagrin de l'amour perdu. Une aventure de la souffrance, sans un rayon de soleil.

CEDDO DE SEMBENE OUSMANE

Le récit du refus africain à l'oppression religieuse étrangère, au dix-septième siècle. Interdite au Sénégal, c'est une œuvre majeure, à la fois historique et politique, destinée à la plus large audience.

Buck Rogers au vingt-cinquième siècle, de Dan Haller : moins impressionnant que drôle, un retour de la science-fiction aux sources de la comédie américaine. **The Kids are alright**, de Jeff Stein : retrouvailles mouvementées avec les Who. **Les Géants d'Hollywood**, aux cinémas Olympic : après Elia Kazan et Robert Rossen, voici Orson Welles et Fritz Lang. **Hommage à Jean Renoir**, à l'Action *République : une étonnante modernité* à redécouvrir à travers une vingtaine de films. **Ben-Hur**, de William Wyler : le grand spectacle de Charlton Heston. **Corps à cœur**, de Paul Vecchiali : un grand mélodrame, avec Nicolas Silberg et Hélène Surgère, à voir également dans **les Belles Manières**, de Jean-Claude Guiguet. **Au bon vieux temps des maisons closes**, de Matjaz Klopcic : images baroques et romantisme ténébreux. **Festival Wim Wenders** : un des réalisateurs allemands les plus originaux en cinq films.

théâtre

AIGUES-MORTES, MARTIGUES ET LA LOIRE

Avignon a retrouvé son calme, mais, si Paris reste en sommeil, le théâtre tient encore sa place dans quelques festivals : à AIGUES-MORTES, le Théâtre populaire des Cévennes accueille **la Double Inconstance**, de Marivaux, et choisit de faire rire avec **le Dragon**, de Shwarz, et une adaptation du **Roman comique**, de Scarron ; à MARTIGUES, des gens travaillent toute l'année pour maintenir une vie artistique et rassemblent, dans la première quinzaine d'août, des concerts, des troupes locales et occitanes. Enfin, contrairement aux autres, le Centre dramatique des pays de la Loire ne prend pas ses vacances en été, tourne dans la région, participe au Festival de La Baule avec **Meurtre dans la cathédrale**, de T.S. Eliot, **Misère et noblesse**, de Scarpetta, **l'Avare** et **Henri IV**, de Pirandello.

DIX-NEUVIÈME FESTIVAL DE SPA

La ville d'eau tranquille de Belgique abrite, depuis dix-neuf ans, un festival organisé par le Théâtre national de Bruxelles, qui présente des œuvres classiques et contemporaines (**la Balade du grand macabre**, de Ghelderode, **le Testament de Lénine**, de Robert Bolt, notamment). Du Feydeau, du Dario Fo, du Neil Simon, **les Dames du jeudi**, de Loleh Bellon, et un invité exceptionnel, Ronny Couteur, avec **ses Belges histoires** (087-77 2200).

musique

LES PROPHETIES DE LASSUS

On a toujours aimé découvrir chez les compositeurs du passé certaines audaces prémonitoires pour cautionner les hardiesses du présent, de même qu'on accorde souvent plus d'intérêt aux novateurs qu'aux autres. Même sans cela, Roland de Lassus (1532-1594) serait un compositeur assez inspiré pour qu'on se souvienne de lui, mais en écrivant sa **Prophétie des sibylles**, il a signé sans le savoir un pacte avec le vingtième siècle : en douze pages brèves, il explore tout l'espace chromatique, ose les dissonances harmoniques et les modulations les plus inusitées. C'est cette œuvre étonnante, ainsi que d'autres de Gabrieli, Lechner et Ockeghem, que présentera le Vokalensemble de Marburg le mardi 14 août à 18 h. 30 et à 20 h. 30, à la Sainte-Chapelle.

DES PIANISTES, D'ANTIBES AU MONT SAINT-MICHEL

De tous les instruments, le piano est sans doute le plus difficile à déplacer, mais, comme paradoxalement les pianistes sont de grands voyageurs, on les retrouvera un peu partout et, entre autres, Y. Boukov à Antibes le 9 août, S. Richter à Menton le 10 août, le duo Billard et Azaïs au Mont Saint-Michel le 11 août, T. Vasary avec l'orchestre de Monte-Carlo le 15 août, et M. d'Alberto à *l'Hôtel Continental, à Paris*, le 16 août. Une exception cependant, G. Kremer préfère le violon, mais il en joue si bien qu'on ne manquera pas d'aller le découvrir à Antibes le 16 août.

LE BARBIER DE SÉVILLE A BASTIA

Une expérience originale est tentée cet été à Bastia et dans le département de la Haute-Corse. Ainsi, une conception entièrement nouvelle du **Barbier de Séville**, de Rossini, monté en cours d'année à Paris, sera présentée les 11 et 12 août au Palais des gouverneurs de Bastia. Inspirée du banquet antique, cette conception envisage l'orchestre sur scène avec les musiciens utilisés en tant qu'acteurs à part entière, personnages de la commedia dell'arte. La mise en scène est confiée à Eric Kruger et la direction musicale à Robert Girolami. L'orchestre est composé exclusivement des jeunes lauréats du Conservatoire de Paris.

L'orchestre de chambre tchèque au Mont-Saint-Michel (vendredi 10 août), **les Saisons** de Haydn, et **Parsifal** de Wagner, à Orange (les 10 et 11 août) ; création des **Chevelures du temps** de Henri Pousser et Michel Butor, le 11 août à la Sainte-Baume. Trio Tortelier au Festival de Comminges (lundi 13 août). **Requiem** de Mozart, à Bastia (mercredi 15 août). Ensemble *Musica da Camera de Prague*, à Colmar (jeudi 16 août).

expositions

DORAZIO, BARRÉ, GALLIEN, GARBELL, CHRYSSA, PIERRE LOEB, DOISNEAU. AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS ET A L'ARC.

Plusieurs expositions du Musée d'art moderne de la Ville de Paris et de l'ARC, sa salle expérimentale, font de cette maison de l'avenue du Président-Wilson dont on rénove les façades un musée où l'art contemporain se découvre *dans la tranquillité ces mois d'été*. D'abord avec un peintre venu d'Italie. Dorazio est un éblouissant arrangeur de couleurs pimpantes et de formes renouvelées de tableau en tableau. Sa peinture est un feu d'artifice de plus, superbement réalisée. Bien connu en Italie, il l'est peu en France, à tort.

Autre peinture abstraite, plus absolue celle-là, plus retenue et plus conceptuelle, faite de larges parallèles noires en diagonales sur fond de toile écrue : l'œuvre de Martin Barré est avare de variations en formes et en couleurs. Y dominent le noir et le blanc, et parfois le rose y émerge en transparence.

A côté, l'invention surréalisante d'un artiste oublié : A.-P. Gallien, et plus loin les œuvres récentes de Chryssa et un hommage à Garbell, peintre d'expression et de sensualité.

Au centre du musée, l'aventure de Pierre Loeb : une vie de marchand d'art et d'amitié avec les artistes, durant laquelle il avait vu passer *dans son échoppe le plus clair de* l'art moderne de son époque. Evocation fervente. Et pour finir, la photographie de Robert Doisneau, tranches de vies saisies au vol, en noir et blanc.

A NICE : LA PEINTURE RELIGIEUSE A VENISE AU MUSÉE CHAGALL

La vocation du Musée message biblique Marc Chagall, illustrée par des peintures vénitiennes des seizième et dix-septième siècles d'inspiration religieuse, empruntées aux collections des musées de France.

CHERS MAITRES ET Cie GALERIE DES PONCHETTES

Quelque cent cinquante peintres et sculpteurs, du Second Empire à la Belle Époque, pour la plupart sortis des réserves des musées de Nice.

FLUXUS AU MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN

A 100 mètres de là, une autre galerie d'exposition des musées de Nice propose une vue sur l'art *contemporain. Un anti-art*, qui a pris le nom de Fluxus International.

EX-VOTO DE PROVENCE A LA CHARTREUSE DE LA VERNE

Des ex-voto du terroir provençal à la chartreuse de la Verne, dont l'austérité avait saisi à la gorge Maupassant lors de son voyage « Sur l'eau ». *Ici*, la piété populaire, là, une mystique de moine la plus exigeante.

MIRO A SAINT-PAUL-DE-VENCE

La Fondation Maeght a fait place à Miro pour l'été ; Miro, qui, par des œuvres, habite les lieux depuis leur création, il y a quinze ans.

NICOLAS MIGNARD AU PALAIS DES PAPES D'AVIGNON

Lire notre article pages 10-11.

DAUMIER A MARSEILLE ET A MENTON

A Marseille au musée Cantini, les peintures et les dessins de Daumier ainsi que ceux de ses amis républicains : Millet, Courbet, Corot... Et à Menton sa sculpture.

jazz

LUTHER ALLISON A LA CHAPELLE DES LOMBARDS

Le bluesman de la nouvelle génération, celle qui est née avec le rock, est de retour à Paris pour ceux qui ne fuient pas la capitale aux dates fatidiques des 14, 15 et 16 août.

Les festivals de province

AQUITAINE

LE PYLA
(Semaines musicales)

Chapelle du Saint-Esprit, le 8, à 21 h. : M. Debost, M. Nordmann (Dussek, Bach, Chopin, Haendel, Spohr) ; le 10, à 21 h. : I. Drenikov (Chopin, Scriabine, Schumann, Bartok).

SAINT-EMILION
(Animation 79)

Douves du palais Cardinal, le 14, à 21 h. 30 : Ravi Shankar.

AUVERGNE

HERISSON-CHATELOY
(Festival de musique en Bourbonnais)

Le 12, à 16 h. 30 : Trio Fontanarosa (Beethoven, Mozart, Mendelssohn) ; le 15, à 16 h. 30 : A. Queffelec, P. Anogai (Tartini, Debussy, Franck).

BOURGOGNE

CLUNY
(Grandes Heures de Cluny)

Eglise Notre-Dame, le 11, à 21 h. : O. Boulée, H. Martinet, D. Pannetier (Bach, Padre Soler, Vivaldi).
Cloître de l'abbaye, le 14, à 21 h. : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Stamitz, Mozart, Mouret).

BUSSY-RABUTIN
(XXIe Festival des Nuits de Bourgogne)

Château. Orchestre J.-F. Paillard, dir. J.-F. Paillard (Haendel, Mouret, Leclair, Debussy, Rameau).

BRETAGNE

QUIMPER
(Semaines musicales)

Théâtre municipal, le 8, à 21 h. : N. Lee, B. Kuysen (Duparc, Moussorgski, N. Lee, Schubert, Ravel).
Eglise de Locmaria, le 10, à 21 h. : *Quatuor J.-N. Molard* (Debussy, Haydn, Mendelssohn).
Cathédrale Saint-Corentin, le 13, à 21 h. : G. Touvron, M. Hurholz (Bach, Buxtehude, Gervaise, Haendel, Martini, Vivaldi, Viviani).

CAMARET
(IXe Festival d'orgue et de musique sacrée)

Le 13, à 21 heures : A.-M. Barat, Ph. Hechler.

DOL-DE-BRETAGNE
(Festival d'orgue)

Cathédrale, le 10, à 21 h. : O. Pierre.

SAINT-PIERRE DE QUIBERON
(Festival de musique)

Eglise, le 9, à 21 h. : E. Wilson et M. Tizon ; le 10, à 21 h. : J. William.

SAINT-LUNAIRE

Eglise, le 9, à 21 h. : Orchestre de chambre de Tchécoslovaquie.

SIZUN

Eglise, le 9, à 20 h. 45 : A.-M. Barat, Ph. Hechler.

CENTRE

AMBOISE
(Festival d'orgue)

Collégiale Saint-Denis, le 8, à 21 h. : G. Villari ; le 14, à 21 h. : P. de Kergommeaux.

MONTOIRE
(VIIe Festival mondial du folklore)

Quartier Marescot, le 11, à 21 h. : Ensembles Phralite, Ensembles Anadolu Topluluğu et Mehter, d'Istanbul.
Eglise Saint-Laurent, le 12, à 16 h. : Musique tzigane ; à 21 h. : Ensemble Achinech de Santa-Cruz-de-Teneriffe ; Ballet de l'Armée populaire (Bulgarie) ; le 13, à 21 h. : Ensembles Seinajoki (Finlande), Trachtengruppe Dudingen (Suisse), Filmiana Dance Troup (Philippines) ; le 14, à 21 h. : l'Elan pontetien (France), Ensemble Achinech (Canaries), Ensemble Phralite (gitans) ; le 15, à 21 h. : gala de clôture.

LE POISLAY
(Eté en Loir-et-Cher)

Château de Chausseport, le 11, à 21 h. 30 : La vie est un songe.

LANGUEDOC - ROUSSILLON

AIGUES-MORTES
(XVe Festival)

Théâtre des remparts, les 10 et 13, à 21 h. 45 : le Dragon ; les 9, 12 et 16, à 21 h. 45 : le Roman comique ; les 6 et 13, à 18 h. 30 et 24 h. ; le 12, à 24 h. : le Voyage extraordinaire.

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT
(Saison musicale)

Eglise, le 8, à 21 h. : Trio Borodine (Brahms, Beethoven, Schubert) ; le 15, à 21 h. : Orchestre de musique de chambre de Fribourg (Grieg).
Aniane, église Saint-Sauveur, le 12, à 17 h. : M. Delfosse, J. Vandeville (Bach).

SETE
(XXe Festival de la mer)

Théâtre de la mer, les 8 et 9 : l'Al*cade de Zalamea ; le 14 : le Mar*chand de Venise ; le 16 : Ravi Shankar.

CASTELNOU

Le 13 : D. Varsano.

VILLEVIEILLE
(Soirées musicales)

Château, le 8, à 21 h. 15 : Quatuor Via Nova (Schubert, Beethoven) ; le 9, à 18 h. : J. Mouillere, dir. J. Cohen ; le 10, à 21 h. 15 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Mozart) ; le 11, à 21 h. 15 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Mouret, Boieldieu, Francœur).
Chapelle Saint-Julien-de-Salinelles, le 9, à 18 h. : J. Mouillère, J.-P. Sabouret (Mozart, Bartok, Prokofiev) ; le 11, à 18 h. : N. Lindeblad, J. Pontet ; le 12, à 18 h. : M. Nordmann.

LORRAINE

REMIREMONT
(Festival d'orgue)

Abbatiale Saint-Pierre, le 10, à 21 h. : Parramon, J.-M. Louchart.

MIDI - PYRÉNÉES

ALBI

Palais de la Berbie, le 8, à 21 h. 30 : Tom Jones ; le 9, à 21 h. 30 : Orchestre de l'Académie (Beethoven).

CORDES-SUR-CIEL

Eglise Saint-Michel, le 11, à 21 h. 30 : Mady Mesplé ; le 15, à 21 h. 30 : A. Pagenel.

GOURDON-EN-QUERCY

Eglise Saint-Pierre, le 8, à 21 h. : Collegium Musicum d'Aquitaine, dir. M. Moureau, sol. Ph. Lefebvre (Vivaldi, Haendel, Mozart) ; le 15, à 21 h. : Orchestre symphonique de « musique vivante en Guyenne », dir. M. Moureau (Beethoven, Verdi).

GRAMONT
(Festival international de musique)

Eglise, le 8, à 21 h. 30 : Los Jaivas ; le 12, à 17 h. 30 : Trio de France (Mozart, Brahms, Saint-Saens).
Château, le 14, à 21 h. 30 : Ensemble Monteverdi de Paris (Monteverdi, Frescobaldi).

PRADES
(XXVIIIe Festival)

Eglise Saint-Michel-de-Cuxa, le 8, à 21 h. : M.-J. Pires (Beethoven, Schubert) ; le 9, à 21 h. : Orchestre de chambre de Stuttgart (Bach, Mozart) ; le 10, à 21 h. : Curaudeau, Heriche, Lethiec, Teullières, Weber (Beethoven, Bach, Messiaen).

SAINT-BERTRAND-DE-COMMINGES
(Festival du Comminges)

Eglise Saint-Just-de-Valcabrère, le 10, à 21 h. : F. Houbart (Dupré, Messiaen, Vercken, Bach) ; le 13, à 21 h. : Trio Tortelier (Schubert).

COLOGNE-DU-GERS
(VIe Festival)

Le 10 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez.

TOULOUSE
(De messidor à vendémiaire)

Cloître des Jacobins, le 8, à 21 h. : Les Saqueboutiers, E. Lamandier (Riquier, Morton, Alonzo, Ortiz, Vasquez, Trombocino, Bonnelli, Marenzio, Sweelinck, Locke, Caccini, Bernardi).

NORD - PAS-DE-CALAIS

(Festival de la Côte d'Opale)

BOULOGNE

Casino, le 15, à 21 h. : Pasadena Roof Orchestra.

BERCK

Palais des Sports, le 13, à 21 h. : Graeme Allwright.

CALAIS

Théâtre, le 11, à 21 h. : Luther Allison.

LE TOUQUET

Palais de l'Europe, le 14, à 21 h. : L. Gitlis, P. Barbizet.

NORMANDIE

(VIIe Festival des soirées de Normandie)

BAYEUX

Cathédrale, le 9, à 21 h. : Maîtrise de la cathédrale de Chichester

BERNIERES-SUR-MER

Le 16, à 21 h. : G. Cziffra.

OUISTREHAM

Eglise, le 11 : M. Chauveton, J.-M. Alvarez (Leclair, Spohr, Wieniawski, Bach).
(Année des abbayes normandes)

GENETS

Prieuré, le 10, à 21 h. : Orchestre de chambre de Tchécoslovaquie.

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES

Eglise abbatiale, le 11, à 21 h. ; le 12, à 11 h. : Maîtrise de la cathédrale de Chichester.

PAYS DE LA LOIRE

GUERANDE

Collégiale, le 10, à 21 h. : G. Litaize (Bach).

POITOU - CHARENTES

OLERON

Dolus, le 8, à 21 h. 30 : Ensemble vocal de Versailles, M. Boiteaux ; le 15, à 21 h. 30 : L. Robilliard.
Saint-Pierre, Eldorado, le 9, à 21 h. 30 : Groupe Pop'Hephaestus ; auditorium de la mairie, les 10, 11, 12 et 13, à 21 h. 30 : Marionnettes d'A. Blin.
Saint-Georges, le 10, à 21 h. 30 : Ensemble vocal de Versailles, dir. Th. Rudelle Moreau.
Saint-Trojan, le 12, à 21 h. 30 : G. Perrault, R. Debono.

CONFOLENS
(XXIIe Festival folklore du monde)

Salle du Festival, le 11, à 21 h. : France, Bulgarie, Portugal ; le 12, à 21 h. : France, Tchécoslovaquie ; le 13, à 21 h. : France, Egypte ; le 14, à 21 h. : Union soviétique ; le 15, à 21 h. : Espagne, Colombie ; le 16, à 21 h. : France, Mexique.

PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR

CARRY-LE-ROUET
(Heures musicales)

Eglise, le 10, à 21 h. : Harumi Hanafusa (Bach, Mozart, Tchaïkovski, Liszt, Scriabine, Gorch-Sumy).

CHATEAUVALLON

Amphithéâtre, le 9, à 21 h. 30 : Cl. Nougaro ; le 14, à 21 h. 30 : Cimarons, reggae ; le 16, à 21 h. 30 : Chants et danses de l'Ensemble soviétique de Géorgie ; le 12, à 21 h. 30 : Ballet de Trinidad, carnaval des Caraïbes.

CAP-D'AIL

Le 13 : V. Duchâteau.

LOURMARIN

Château, le 8, à 21 h. 30 : E. Reuchsel.

MENTON
(XXXe Festival de musique)

Parvis Saint-Michel, le 9, à 21 h. 30 : Victoria Postnikova, G. Rojdestvenski ; le 13, à 21 h. 30 : Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. Ph. Bender, sol. F. Fontanarosa (Beethoven) ; le 15, à 21 h. 30 : Quatuor Vegh (Beethoven, Schubert).

NICE
(Concerts-sérénades)

Monastère de Cimiez, le 10, à 21 h. : Association symphonique de chambre de Paris, dir. F. Quattrochi, sol. A. Rosand, P. Thibaud (Mendelssohn, Ravel, Stravinski).

ORANGE
(Chorégie)

Eglise Notre-Dame, le 8, à 21 h. : P. Schreier, S. Nimsgern, Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. R. Weikert (Bach) ; le 9, à 21 h. : Formation de chambre du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. V. Negri (Vivaldi, Scarlatti), sol. E. Mathis, M. Zakai.
Théâtre antique, le 10, à 22 h. : Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Munich, dir. W Sawallisch, sol. E. Mathis, P. Schreier, M. Talvela (Haydn : les Saisons) ; le 11, à 23 h. : Orchestre et Chœurs de l'Opéra de Munich, dir. W. Sawallisch, sol. L. Rysanek, P. Hoffmann, M. Talvela, S. Nimsgern (Wagner : Parsifal).

VAISON-LA-ROMAINE - CARPENTRAS
(XXVIIe Festival)

Carpentras. Théâtre de plein air, le 10, à 21 h. 30 : Jessye Norman ; le 11, à 21 h. 30 : Ballet de Trinidad.
Vaison-la-Romaine. Théâtre antique, le 10, à 21 h. 30 : Chants et danses de l'Ensemble soviétique de Géorgie ; le 11, à 21 h. 30 : Byron Janis (Mozart, Prokofiev, Chopin) ; le 13, à 21 h. 30 : Concert franco-yougoslave.

VALBONNE - SOPHIA - ANTIPOLIS

Amphithéâtre, le 9, à 21 h. 30 : Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. Ph. Bender, sol. G. Tacchino, E. Krivine (Beethoven, Mozart).

LE VIGAN
(Festival du Vigan)

Les 11 et 12, ballets : Danseurs de l'Opéra de Paris et solistes de Balanchine.

(XIIIe Festival de Provence)

BANDOL

Eglise, le 13, à 21 h. 15 : J. Rocheblave, A. Raynaud (Bach).

OLLIOULES

Eglise Saint-Laurent, le 10, à 21 h. 15 : R. Micosi, L. Stanese (Mozart, Rolla, Bach).

RHONE - ALPES

LES CARROZ
(VIIIe Festival)

Le 11, à 21 h. : M. Trique (Couperin, Mozart, Franck, Bach) ; le 13, à 21 h. : Quatuor instrumental de Paris (Dal' Abaco, Marais, Haydn, Couperin, Telemann, Rameau, Bach) ; le 15, à 21 h. : la Saubadia de Thonon.

SAINT-DONAT
(XVIIIe Festival international J.-S. Bach)

Cathédrale de Die, le 8, à 21 h. : Ensemble instrumental de Provence, dir. Cl. Zaffini (Purcell, Corelli, Bach, Mozart).
Collégiale, le 10, à 21 h. : D. Sanger (Bach).

CREMIEU
(Soirées musicales)

Château de Cingle, le 9, à 21 h. 45 : Trio Couperin.

VIENNE
(Festival des villes romaines)

Cathédrale Saint-Maurice, le 8, à 21 h. : Y. Rebroff.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.
Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 15 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS-MOSCOU, 1900-1930. — Jusqu'au 5 novembre.

EMILE GILIOLI. Sculptures. — Jusqu'au 8 septembre.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

PEINTURES DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE PARIS, 1937. — Jusqu'au 20 août.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

ATELIER PHOTOGRAPHIES : Elizabeth Lennard. — Jusqu'au 26 août.

MUSEE DES SACRIFICES, MUSEE DE L'ARGENT. — Jusqu'au 24 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 16 : Tony Long - Guy Lozac'h. — Jusqu'au 3 septembre.

LES RUSSES A PARIS, 1919-1939. — Jusqu'au 3 septembre.

BERENICE ABBOTT. — Salle « Animation ». — Jusqu'au 24 septembre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

AFFICHES DE FILMS SOVIETIQUES ET FRANÇAISES. — Jusqu'au 17 septembre.

B.P.I.

EINSTEIN. — Jusqu'au 28 août.

MUSEES

L'ART EN FRANCE SOUS LE SECOND EMPIRE. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 13 août. (L'exposition est complétée, le mercredi, à 18 h. 30 par des conférences (salle 404).

REBEYROLLE. Peintures 1968-1978. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 août.

AUBIGNY ARCHITECTURES. — Galeries nationales du Grand Palais, porte A, entrée av. du Général-Eisenhower. Tous les jours, sauf mardi, de h. à 20 h. Jusqu'au 24 septembre.

CADILLAC : Aspects connus et inconnus d'un canton. — Grand Palais, porte D. Sauf samedi et dimanche, de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 2 septembre.

PEINTRES DE FLEURS EN FRANCE DU XVIIe AU XIXe SIECLE. — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 2 septembre.

GRAVURES DE GOYA (collection Dutuit) - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MEREGEE, GRECE DES ILES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Jusqu'au 3 septembre. L'exposition est complétée, le mardi et le jeudi, à 18 h. 30, par des conférences.

LE LOUVRE D'HUBERT ROBERT. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 6 F, gratuite le dimanche. Jusqu'au 29 octobre.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE — Tissages et vêtements de l'Egypte du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance ; François Rude ; Théorie et pratique du paysage, de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

ATELIER LACOURIERE-FRELAUT, cinquante ans de gravure et d'imprimerie en taille-douce. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40, mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 7 octobre.

L'AVENTURE DE PIERRE LOEB. Galerie Pierre (Paris, 1924-1964). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

CHRYSSA. Peintures récentes. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 octobre.

HOMMAGE A GARBELL (1903-1970). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 9 septembre.

PIERO DORAZIO. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

ANTOINE-PIERRE GALLIEN : peintre à la ligne noire (1919-1926) - MARTIN BARRE - ROBERT DOISNEAU : Paris, les passants qui passent. Photographies. — ARC-Paris au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 septembre.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LA CARTE POSTALE D'AVANT-GARDE. — Hall du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 septembre.

LA PETITE REINE. Le vélo dans l'affiche à la fin du dix-neuvième siècle (110 affiches : 1890-1914). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 23 septembre.

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; le dimanche : 3 F. Jusqu'au 20 août.

LE MUSEE DE L'OR DE BOGOTA. Antoine Poncet. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 août.

TROIS GENERATIONS D'ARTISTES : Maurice Denis, Marcel et Antoine Poncet. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusque fin septembre.

IMAGERIE DU TABAC ET DES ALLUMETTES. — Galerie du SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 30 septembre.

HEBERT ET LE SECOND EMPIRE. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 5 novembre.

IMAGERIE DE JEANNE D'ARC. — L'INVISIBLE DANS LA MEDAILLE : la médaille religieuse autrefois et aujourd'hui. — Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti. Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

VOYAGES EN MONGOLIE. Autochromes et films (1912-1913) des collections A. Kahn. Photographies prises en 1976 par C. Leprette. — Musée Guimet, 6, place d'Iéna (723-61-65). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'au 30 septembre.

MODES ENFANTINES (1750-1950). — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'en octobre.

SE VETIR AU QUEBEC (1850-1910). — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; dimanche : 4 F. Jusqu'au 3 septembre.

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 30 septembre.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. ET LA PREHISTOIRE. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (555-92-25, poste 2537). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60), sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'en juillet 1980.

L'ART POPULAIRE DE LA TURKMENIE. — Hall du Musée de l'homme et salle publique d'Asie (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 septembre.

CENTRES CULTURELS

DESSINS D'ARCHITECTURE. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 16 septembre.

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (206-23-58). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 3 F. Jusqu'au 15 septembre.

METIERS D'ART/3. Dix artisans, cent vingt-trois œuvres. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Jusqu'au 12 septembre.

FETE DE LA SCULPTURE. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 15 août.

DEUX SIECLES DE SON ET D'IMAGE, l'histoire de l'audiovisuel. — Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Du mardi au samedi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 3 septembre.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Traces et reliefs : Sheila Hicks et Daniel Graffin. — Musée des tapisseries (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre.

ANCY-LE-FRANC. Les chemins de la création. - Dessins d'écrivains : hommage à R. Quéneau en soixante-dix dessins. - Estève, œuvres de 1919 à 1978. — Château. Jusqu'au 16 septembre.

ANGERS. Les travailleurs du chanvre. — Musée des beaux-arts (88-64-45). Jusqu'au 15 octobre.
De la gravure à la tapisserie. — Bibliothèque municipale (88-08-19). Jusque fin août.

ARLES. Alechinsky et Reinhoud. — Chapelle de la Charité (96-49-76). Jusqu'au 16 septembre.
Pol Bury : œuvres de 1962 à 1978. — Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Roman Cieslewicz, photomontages. — Maison du Tourisme. Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON. Nicolas Mignard. — Palais des Papes. Jusqu'au 15 octobre.

BEAUVAIS. Le sculpteur Max Blondat (1872-1925). — Musée départemental de l'Oise (445-13-60). Jusqu'au 20 août.

BILLOM. (Puy-de-Dôme). L'art dans la vie. Autour de Georges Bataille, Jacques Herold et Michel Butor. — Salle Saint-Loup. Jusqu'au 24 août.

BRAUX-SAINTE-COHIERE. Martine Boileau, sculptures. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

CALAIS. Takis : signaux, œuvres magnétiques et musicales. — Musée. Jusqu'au 23 octobre.

CHATEAUROUX. Céramique française contemporaine. — Couvent des Cordeliers (755-71-40). Jusqu'au 30 août.

COGNAC. Le Bestiaire de l'art *roman en Aunis et Saintonge.* — Musée (82-01-23). Jusqu'au 30 septembre.

FONTEVRAULT. Les rois à Fontevrault. — Abbaye. Jusqu'au 31 octobre.

GINALS (Tarn-et-Garonne). Empreintes d'un territoire : aspects de l'art présent Midi-Pyrénées-Languedoc. — Abbaye de Beaulieu (30-76-84). Jusqu'au 16 septembre.

GORDES. Au temps des Gaulois, la vie quotidienne dans le midi de la France. — Abbaye de Sénanque. Jusqu'au 30 septembre. Degottex. Œuvres inédites 1979. — Abbaye de Sénanque. Jusqu'au 8 octobre.

HONFLEUR. Charles Pecrus : 1826-1907. — Musée Eugène-Boudin (89-17-47). Jusqu'au 31 août.

LA CAVALERIE (Aveyron). Mostra del Larzac. — Les Infruts (60-70-93). Jusqu'au 15 août.

LA ROCHELLE. Œuvres contemporaines des collections nationales. — Chapelle du lycée Fromentin. Jusqu'au 30 septembre.

LOUVIERS. Sculpture de l'Antiquité à nos jours. — Musée. Jusqu'au 30 septembre.

LYON. Bijoux et costumes populaires italiens. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 1er septembre.

MARCQ-EN-BARŒUL. Gromaire. — Jusqu'au 30 septembre.

MARSEILLE. Daumier et ses amis républicains : l'exposition du centenaire. — Musée Cantini. Jusqu'au 31 août.

MENTON : Daumier et la sculpture. — Palais Carnolès, avenue de la Madone. Jusqu'au 23 septembre.

MONTAUBAN. Ipoustéguy : sculptures et dessins — Musée Ingres. Jusqu'au 9 septembre.

NANTES. Affiches et dessins de F. Starowieyski. — Château des ducs de Bretagne (47-18-15). Jusqu'au 7 octobre.

NICE. L'Art religieux à Venise : 1500-1600. — Musée national. Message biblique Marc Chagall (81-75-75). Jusqu'au 1er octobre. — Le monde de Marcel Proust. Musée des beaux-arts (88-53-18). Jusqu'au 30 septembre. — Chers maîtres et Cie, peintures françaises de 1818 à 1914. Galerie des Ponchettes (85-65-23). Jusqu'au 30 septembre. — De l'or au bronze, monnaies françaises et européennes. Musée Masséna (88-11-34). Jusqu'au 30 septembre. — Fluxus international. Galerie d'art contemporain des musées de Nice (85-65-23). Jusqu'au 23 septembre. — Donation Jean Matisse. Musée Matisse.

RAMATUELLE. Art précolombien du Pérou. Masques du Nigeria. — Galerie Bernard (79-21-57). Jusqu'au 1er octobre.

RATILLY (Yonne) : André du Bouchet-Pierre Tal-Coat. — Château. Jusqu'au 15 septembre.

RENNES. Carnelle d'Aligny et ses *compagnons, peintures, dessins,* gravures. — Musée des beaux-arts et d'archéologie (30-83-87). Jusqu'au 4 septembre.

LES SABLES-D'OLONNE : Le Tondo, de Monet à nos jours. Charles Simonds, évolution imaginaire d'un paysage ; Jean Champigné, photographies. — Musée de l'Abbaye-Sainte-Croix. Jusqu'au dimanche 30 septembre.

SAINT-PAUL (Alpes-Maritimes). Joan Miro. — Fondation Maeght. Jusqu'au 30 septembre.

STRASBOURG. Vingt-cinq ans d'art en Bade-Wurtemberg. — Palais du Rhin.

TOULON. Le portrait dans les collections du musée de Toulon. — Musée (93-15-54). Jusqu'en avril. — Bob Rauschenberg. Travaux récents. — Musée. Jusqu'au 30 septembre.

TOURS. Recherches archéologiques sur le site du château de Tours. — Musée des beaux-arts.

VALREAS. Yves Brayer. — Château de Simiane. Jusque fin septembre.

VANNES. Centenaire Jean Frelaut. — Palais des arts. Jusqu'au 29 septembre.

VASCŒUIL (Eure). Fernand Léger, huiles, gouaches, dessins, tapisseries. — Château. Jusqu'au 20 septembre.

Concerts

Voir aussi les festivals.

MERCREDI 8 AOUT

LUCERNAIRE, 20 h. 30 : Olga Sawadim (chants traditionnels et folklore russe).

JEUDI 9 AOUT

LUCERNAIRE, 20 h. 30 (voir le 8).

VENDREDI 10 AOUT

LUCERNAIRE, 20 h. 30 (voir le 8).

SAMEDI 11 AOUT

LUCERNAIRE, 20 h. 30 (voir le 8).

DIMANCHE 12 AOUT

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Hans Uwe Hielscher, orgue (Lemmens, Kee, Saint-Saëns, Dupré, Lefébure-Wély).

Festival estival de Paris

(633-61-77)

HOTEL INTERCONTINENTAL, le 8, à 20 h. 30 : « L'Europe de l'orgue et du clavecin », Kenneth Gilbert, clavecin (Froberger, Rameau, Scarlatti, Soler) ; le 9, à 18 h. 30 : « Autour du quatuor », Quatuor 2E, 2M (Mancoury, Ives, Halffter) ; le 10, à 20 h. 30 : B. Kruysen, baryton ; N. Lee, piano (Fauré, Roussel, Poulenc, Moussorgski) ; le 11, à 18 h. 30 : Ensemble instrumental la Follia, dir. M. de la Fuente : H. Oleg, violon ; D. Pechereau, hautbois ; D. Gloëtz, clavecin (Corelli, Platti, Scarlatti, J.-S. Bach, Mozart).

CONCIERGERIE, le 11, à 18 h. 30 : A. Haas, clavecin ; L. Dreyfus, M. McGaughey, violes de gambe (Martin-Marais, Byrd, Sainte-Colombe).

SAINT-SEVERIN, le 13, à 20 h. 30 : Ensemble instrumental La Follia, dir. M. de la Fuente ; solistes, K. Oschita, T. Hert, sopranos ; J.-C. Orliac, ténor (Scarlatti, Boccherini).

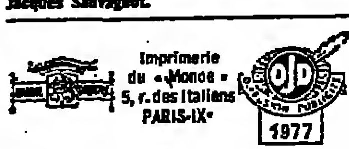
SAINTE-CHAPELLE, le 14, à 18 h. 30 et 20 h. 30 : Vokalensemble de Marburg, dir. R. Beck (Lechner, Lassus, Ockeghem, Gabrieli).

Dans la région parisienne

BRETEUIL, Château, le 12, à 17 h. : D. Comtois-Cahen, L. Comtois.

SCEAUX, XIe Festival (660-07-79), Orangerie du Château, le 10, à 20 h. 45 : L. Sgrizzi, C. Bonaldi (Daal Abaco, Albinoni, Corelli, Scarlatti, Haendel). Le 11, à 17 h. 30 : Quatuor Parrenin (Mozart, Dutilleux, Schubert). Le 12, à 17 h. 30 : G. Pumet, O. Bensa (Haendel, Bach, Carulli, Diabelli, Ravel, Villa-Lobos, D. V. Fumet, Bartok).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (073-57-50) : Relâche.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : Relâche.

T.E.P. (797-96-06) : Relâche.

CHATELET (233-40-00) : Relâche.

THEATRE DE LA VILLE (274-11-24) : Relâche.

CARRE SILVIA-MONFORT (745-31-42). Jardin d'acclimatation : les 8, 11, 12 et 15, à 15 h. et 18 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D.), 18 h. 30 : Que d'eau, que d'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.

ANTOINE (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Pont japonais (à partir du 9).

BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : le Charlatan.

COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Remarie-moi.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Leçon, la Cantatrice chauve.

LUCERNAIRE (544-57-34). — I. (D.), 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Roméo et Georgette. — II. (D.), 20 h. 30 : Un cœur simple ; 18 h. 30 : Toi l'artiste, dis-moi quelque chose ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.

MADELEINE (265-07-09) (D.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Préféré.

NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 17 h. : C'est à c't heure-ci que tu rentres ?

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Je veux voir Mioussov.

RENAISSANCE (208-18-50) (V., S., D.), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : la Belle de Cadix (à partir du 11).

SALLE MONOD (U.C.J.G.) (254-86-09), 21 h. : le Tartuffe (dern. le 14).

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 21 h. : les Belges.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : la Cage aux folles.

Les cafés-théâtre

LES BLANCS - MANTEAUX (887-97-58) D. et les 12, 13 et 14), 20 h. 15 : E. Rondo ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h. 30 : Signé F. Blanche ; 22 h. : Deux Suisses... ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II. 22 h. 30 : Popeck.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : M. Sergent ; 22 h. 30 : le Bastringue.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. : Raoul, je t'aime.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Nicole Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.

L'ECUME (542-71-16), les 10 et 11, 22 h. : *Amy.*

LE FANAL (233-91-17) (D.), 21 h. : le Président.

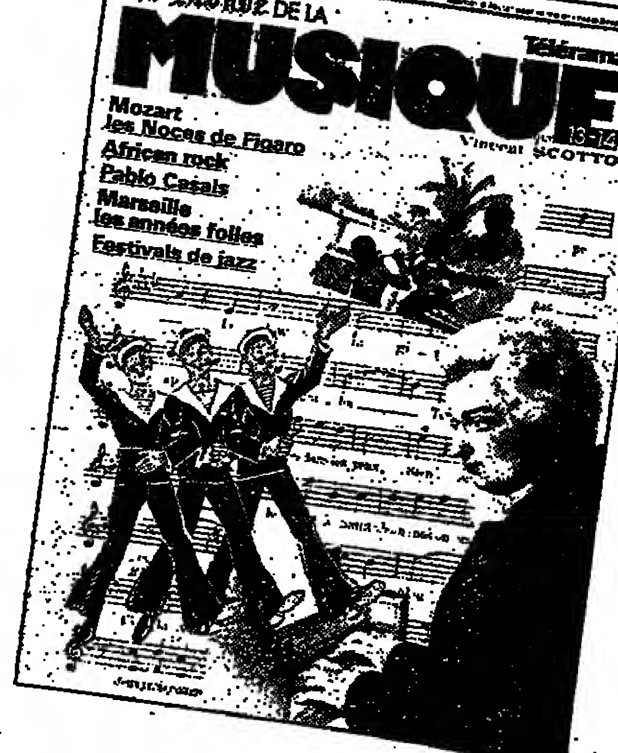
PETIT CASINO (278-36-50), 20 h. 45 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.

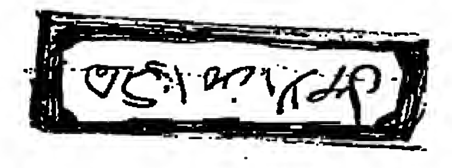
LES PETITS PAVES (607-30-15) (Mar.), 21 h. 30 : Poèmes du jour et G. Verchère.

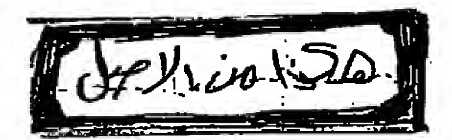
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Bunny's Bar.

THEATRE DES QUATRE CENTS COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont et M. Dalba : On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c... ma télé est malade.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)







Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans

(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Les classiques du cinéma mondial

MERCREDI 8 AOUT

15 h. : Pierre le Grand, de V. Petrov ; 18 h. : Nosferatu le vampire, de F. W. Murnau ; 20 h. : Quatre pas dans les nuages, d'A. Blasetti ; 22 h. : Rébellion, de M. Kobayashi.

JEUDI 9 AOUT

16 h. : l'Enfant de la jungle, de R. Flaherty ; 18 h. ; Metropolis, de F. Lang ; 20 h. : l'Héritage de la chair, d'E. Kazan ; 22 h. : la Fiancée des Andes, de S. Hani.

VENDREDI 10 AOUT

16 h. : l'Affaire du collier de la reine, de M. L'Herbier ; 18 h. : le Roman d'un tricheur, de S. Guitry ; 20 h. : le Voleur de bicyclette, de V. de Sica ; 22 h. : la Femme de sable, de H. Teshigahara.

SAMEDI 11 AOUT

16 h. : Fantôme à vendre, de R. Clair ; 18 h. : Eléna et les hommes, de R. Clair ; 20 h. Cendre et Diamant, d'A. Wajda ; 22 h. : Quartier sans soleil, de S. Yamamoto.

DIMANCHE 12 AOUT

15 h. : Austerlitz, d'A. Gance ; 18 h. : l'Ange bleu, de J. von Sternberg ; 20 h. : Stromboli, de R. Rossellini ; 22 h. : les Salauds se portent bien, d'A. Kurosawa.

LUNDI 13 AOUT

Relâche.

MARDI 14 AOUT

Hommage à Alfred Hitchcock : 16 h. : Mais qui a tué Harry ? ; 18 h. : la Main au collet ; 20 h. : Fenêtre sur cour ; 22 h. : Sueurs froides.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 8 AOUT

15 h. : les Héros de la banquise, de L. Emmer ; 17 h. : Tartuffe, de F. W. Murnau ; 19 h. : Saint-Tropez blues, de M. Moussy ; 21 h. : X 13 agent secret, de R. Thomas.

JEUDI 9 AOUT

15 h. : Bataille du Rio de la Plata, de M. Powel et E. Pressburger ; 17 h. : la Mégère apprivoisée, de D. Fairbanks ; 19 h. : Courts métrages sur le jazz ; 21 h. l'Indic, de K. Annakin.

VENDREDI 10 AOUT

15 h. : le Prisonnier du temple, de B. Desmond Hurst ; 17 h. : Loulou, de G. W. Pabst ; 19 h. : Saint-Louis Blues, de J. Cromwell ; 21 h. : Dernière mission à Nicosie, de R. Thomas.

SAMEDI 11 AOUT

15 h. : les Diables du désert, de G. Green ; 17 h. : Othello, d'O. Welles ; 19 h. : le Chanteur de Mexico, de R. Pottier ; 21 h. : le Secret du rapport Quiller, de M. Anderson.

DIMANCHE 12 AOUT

15 h. le Cavalier noir ; 17 h. : Pygmalion, d'A. Asquith et L. Howard ; 19 h. : Marinella, de P. Caron ; 21 h. : Maroc, dossier n° 7, de G. Green.

LUNDI 13 AOUT

Hommage à Alfred Hitchcock : 15 h. : le Ring ; 17 h. : The Pleasure Garden ; 19 h. : l'Ombre d'un doute ; 21 h. : l'Homme qui en savait trop.

MARDI 14 AOUT

Relâche.

Les exclusivités

A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82).

AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

BOULEVARD NIGHTS (A., ** v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44).

BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CEDDO (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71).

COCKTAIL EXPLOSIF (A., v.f.) : Capri, 2e (522-37-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), jusqu'à L.

CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

DANS LES PROFONDEURS DU TRIANGLE DES BERMUDES (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), jusqu'à J. ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Madeleine, 8e (073-56-03).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., ** v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).

ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

EXHIBITION (Fr., **) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), jusqu'à J.

FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA FEMME GAUCHERE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), mer., V., D., mar.

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), jusqu'à L.

HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 6e (033-15-04).

HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

L'INCROYABLE HULK (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).

LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.o.) (**) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Concorde, 8e (359-92-84). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27, jusq. J. ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 1er (343-07-48).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) jusqu'à L.

NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

PHANTASM (A., v.o.) : (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98) ; Colisée, 8e (359-29-46) jusqu'à L.

QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Diderot, 12e (343-19-29).

QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Ternes, 17e (380-10-41).

LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LES SORCIERS DE L'ILE AUX SINGES (It., v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

TOTO MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-26).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LE TRESOR DE LA MONTAGNE SACREE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

3e GENERATION (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), J., S., L.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

YETI, LE GEANT D'UN AUTRE MONDE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).

ZOO ZERO (Fr.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

Les films nouveaux

L'HUMANOIDE, film italien de G.-B. Lewis. — V.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat 16e (651-99-75).

LA PERCEE D'AVRANCHES, film américain d'Andrew V. Mc Laglen. — V.o. : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (357-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE MONDE EST PLEIN D'HOMMES MARIES, film américain de Robert Young. — V.o. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

BARRACUDA, film américain de Harry Kerwin (*). — V.o. : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

SEPT FILLES EN OR, film américain de G. Clark. — Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-10-03) ; Paramout-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin Rouge, 18 (606-34-25).

A partir de Vendredi 10 août :

PRINTEMPS PERDU, film américain de James Goldstone. — V.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67).

A partir du mardi 14 août :

NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE, film français de Michel Vocoret. — ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE, film américain de Stuart Rosenberg. — V.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les séances spéciales

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 30.

DEHORS DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o., **) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 15.

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).

JE DEMANDE LA PAROLE (Sov., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-09), 22 h. 30.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.), Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Angl., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.

UTOPIA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

UNE PETITE CULOTTE POUR L'ETE (Jap., v.o.) : Le Seine, 14 h. 30.

WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S. et D.).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). — V.f. : Nations, 12e (343-04-67), jusqu'au 9.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), jusqu'au 9.

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

L'AMOUR VIOLE (Fr., *) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (357-90-81).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

LE BAL DES VAMPIRES (A., * v.o.) : Cluny Palace, 5e (033-07-76).

LE BAL DES MAUDITS (A., v.o.) : Paramount City, 8e (225-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 9e (033-34-37) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17). V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).

BERNARD ET BIANCA (A., v.f.) : Gaumont Sud, 14e (331-51-16).

LA BETE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).

BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BULLITT (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).

CARRIE (A., ** vo) : France Elysées, 8e (723-71-11).

LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

LA COCCINELLE A MONTE CARLO (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96).

LE CRI (It., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA DAME AU PETIT CHIEN (Sov., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE DECAMERON (It., v.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6 (222-72-80) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34). V.f. : Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

EMITAI (Sén., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

L'EXORCISTE (A., ** v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60). V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), jusqu'à jeudi ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (331-51-16), jusqu'à lundi.

LE FANTOME DE BARBE-NOIRE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Berlitz, 2e (742-60-33) jusqu'à lundi.

FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LA FLUTE ENCHANTEE (Sué., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

GENTLEMAN JIM (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).

LA GRANDE BOUFFE (Fr., **) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) jours imp.

LES HEROINES DU MAL (Pol., ** v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e 554-46-85).

HISTOIRE D'O (Fr., **) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-99) ; Para-



● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. ouvert jusqu'à heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

La BOUTIQUE du PATISSIER T.l.j. 24, bd des Italiens, 9e, 824-51-77	Jusq. 23 h. et 0 h. 30 vend., sam., dim. Ses plats du jour renouvelés, ses cinq viandes et, unique à Paris : ses quarante pâtisseries et glaces.

DINERS... DANS UN JARDIN-TERRASSES

BRASSERIE DE L'ALMA 359-57-11 5, place de l'Alma, 8e. T.l.jrs	De 12 heures à 1 heure du matin. Vue magnifique sur l'avenue George-V, la place de l'Alma et la Seine.
LE MOULIN DU VILLAGE 265-08-47 25, rue Royale, 8e. F/dim.	Cité Berryer. Déjeuners, Dîners jusq. 22 h. 15. Christian VANNEQUE et Charles SCUPHAN vous reçoivent dans la rue de leur village.
FLORA DANICA ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	19 h. à 23 h. 30. Vue sur agréable jard. Spéc. Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de Saumon. Mignon de rennes, Canard.

DINERS

RIVE DROITE

LA CORSE 233-74-18 10, rue Etienne-Marcel, 1er. F/dim.	Jusqu'à 23 heures. Spéc. de l'Ile : Cabri, 33. Les charcuteries, 17. Soupe corse aux haricots rouges, 11. Les Spédinis, 20. MENU, 36 F s.c.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, boulevard des Italiens, 2e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 30,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin Grande Carte de Desserts. Ambiance musicale.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. F/dim.	Spécialités marocaines. Couscous, Méchoui, Tagines, Bastalas. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. 265-87-04.	Maison de réputation mondiale dans le cadre Second Empire. Dîner sugg. 69 F et carte. Poissons. Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking.
LE SANDREVILLE 277-50-48 26, rue des Francs-Bourgeois (3e)	Dans le Marais. Amb. musicale, dîners aux bougies, c'est tout petit. Le midi et le soir jusqu'à 1 heure du matin Fermé le lundi.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 30,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 30,90 F s.n.c. Le soir jusqu'à 1 h. du matin Grande Carte de Desserts. Décor d'un bistrot d'hier. Ouv. dim.
LA MAISON DU VALAIS F/dim. 20, rue Royale, 8e. 260-22-72	J. 23 h. Cad. typq., calme, conf. Spéc. (et cave) Suisses et Franç. Trad. MENU des MAYENS av. viande séchée. Raclette et Fendant 86 F t.c.
KYOTO 359-07-43 F/sam. 43, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 8e.	Jusqu'à 22 h. (12 à 14 h. 30) BAR. Un grand voyage au Japon le temps d'un dîner raffiné dans un cadre élégant. P.M.R. 100-120 F.
LE GRAND CORONA 359-78-70 3, place de l'Alma, 8e. T.l.jrs	Jusqu'à 24 heures dans un nouveau cadre, belle terrasse d'angle sur la place. Ses poissons, grillades et spécialités. Ouvert tout l'été.
POULARDE LANDAISE 359-20-25 4, rue Saint-Philippe-du-Roule, 8e	F/sam.-dim., et vend. soir en août. J. 22 h. 30. Spéc. Landais. : Pipérade 28, confit canard 56. Foie gras frais maison 56. Ses grillades. Prix nets.
AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Me Anvers) 9e	Restaurant Cambodgien, fine cuisine, époque d'Anghkor, spéc. chin., vietnam., thaïl., japon., prépar. par anc. chefs du pays. - 874-84-41.
TY COZ F/dim. 35, r. Saint-Georges, 9e, TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h. « La Marée dans votre assiette » avec des arrivages direct de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du théâtre.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e. F/dim.	Jusq. 22 h. 15. Ses entrées : Tourteau frais décortiqué 28 F. Salade de foie gras 35 F. Carré d'agneau aux herbes pour deux personnes 85 F.
GOLDENBERG-WAGRAM 227-34-79 69, avenue Wagram, 17e. T.l.jrs	Jusqu'à 22 heures sur place et à emporter. Produits Yiddish et d'Europe centrale : Zakouskis, Blinis, Cheese Cake, Vodka aux herbes.
SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT 123, av. Wagram (17e), 227-61-50 Fermé dimanche. Parking gratuit.	TERRASSE D'ETE. MENU 96 F (sangria, vin, café, service compris). CARTE DE SPECIALITES : Homard à l'américaine, saumon frais grillé béarn., paëlla à la langouste, magret de canard, soufflé aux framboises.

RIVE GAUCHE

ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 30,90 F s.n.c. Jusqu'à 1 h. du matin avec ambiance musicale. Grande Carte de Desserts Ouv. dim.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 30,90 F s.n.c. Décor classé monument historique Jusqu'à 1 heure du matin Grande Carte de Desserts. Ouv. dim.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, rue de Vaugirard	Ouverte tous les jours. Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS.

HORS DE PARIS

CHATEAU DE LA CORNICHE **** Rolleboise, 60 km de Paris.	UN WEEK-END GOURMAND DANS VOTRE CHATEAU-HOTEL. TEL : 093-21-24.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Dîners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais servis par nos moines. P.M.R. 200 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h mat. 574-17-24 80, av Grande-Armée. POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année Spéc. de viandes de bœuf grillées

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e ODE. 75-34 Huîtres - Poissons - Vins de pays

LE MUNICHE 27, r. de Buci, 6e 633-62-09 Choucroute - Spécialités

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse 326-70-50 - 033-21-68 Au piano Yvan Mayer

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940 Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer toute l'année. Ouvert jusqu'à 3 h. du matin. Tél. 548-96-42.

Variétés

Les music-hall

CASINO DE PARIS (874-26-22) (L.), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Paris-line.

ELYSEES - MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam., 17 h. : Rip Off.

OLYMPIA (742-25-34), 21 h., mat. dim., 15 h. : A. Cordy (jusqu'au 12).

PISCINE DELIGNY, 21 h. 30 : Art Action (Music-hall, Disco).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : les Europophages.

La danse

MAIRIE DU IVe (278-60-56), v., s., d., 21 h. : les Ballets historiques du Marais.

Jazz, pop', folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : J. Gourley.

CAMPAGNE PREMIERE (322-15-83) I, 20 h. 30 : Dzi Croquettes ; II, (D., L.) 20 h. 30 : Vince Taylor et Groupe Magnum ; (L.) 22 h. : Dave Burell.

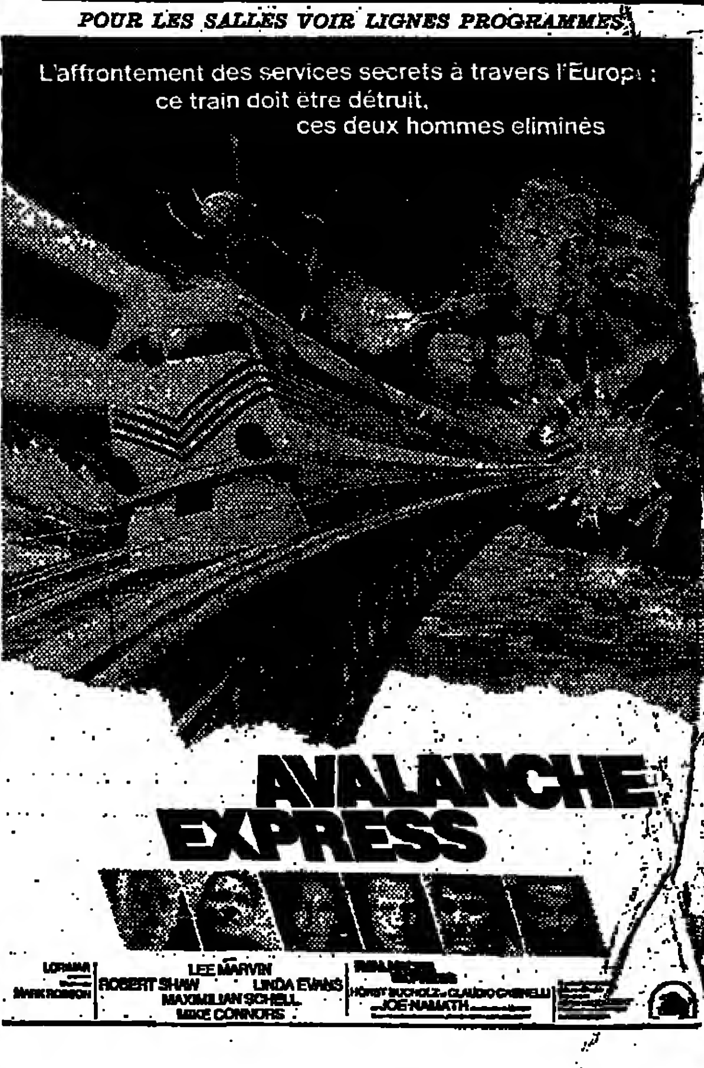
GIBUS (700-78-88), 22 h., les 10, 11 : Bernards.

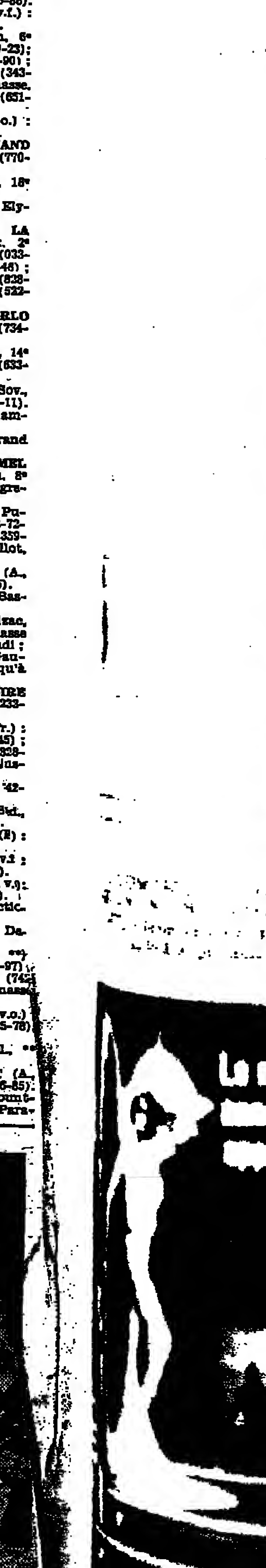
LUCERNAIRE (544-57-34) 22 h. 30 : Yan Ludovik, Philippe Lemer, guitares jazz.

LE PATRIO-MERIDIEN (758-12-30), 22 h. : Maxim Saury Jazz Fanfare.

RIVERBOP (325-93-71), 22 h. 30 : Trio P. Petit, Dominique Lemerle, E. Dervieu.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES







Cinéma

mount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23), jusqu'à J. ; Ermitage, 8e (359-15-71), à partir de V.
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LOLITA (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA MAISON DU DR EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
MON NOM EST PERSONNE (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) jusqu'à lundi ; Parnassien, 14e (329-
PLAYTIME (Fr.) : Studio, J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; J. pairs.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), jusqu'à lun. ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27), jusqu'à lun. ; Cambronne, 15e (734-42-96), jusqu'à lun. ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES PROFESSIONNELS (A., v.f.) Fauvette, 13e (331-56-86).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN GRAND SEIGNEUR (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).

Les festivals

HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33). mer. : la Partie de campagne, jeu., ven. : Vivre libre, sam. : le Carrosse d'or, dim. : la Règle du jeu, lun. : la Nuit du carrefour, mar. : la Bête humaine.
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), en alternance : Goldorak. — (v.f.) : Wizards, Sweet Movie, le Messager, Qui a peur de Virginia Woolf, les trois Jours du Condor, Performance, Fat City.
LAUREN BACALL (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), jours impairs : le Grand Sommeil, jours pairs : le Port de l'angoisse.
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.) I. 13 h. 15 : Last Waltz, 15 h. 30 : the Song Remains the Same, 17 h. 45 : le Dernier Tango à Paris, 20 h. : Mort à Venise, 22 h. 15 : Phantom of the Paradise, ven. et sam., 23 h. 50 : Orange mécanique. II. 13 h. : Chiens de paille, 15 h. : Easy Rider, 16 h. 30 : Rolling Stone London Sixties, 18 h. : Un après-midi de chien, 20 h. 10 : Taxi Driver, 22 h. : Chien de paille, ven. et sam., 24 h. : Rollerball.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 13 h. 30 : les Damnés, 16 h. : A l'Est d'Eden, 18 h. : Retour, 20 h. 10 : Salo, 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show, ven. et sam. : Panique à Needle Park.
CHATELET VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I. 14 h. : A la recherche de Mr Goodbar, 16 h. 20 : le Dernier Tango à Paris, 18 h. 30 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux, 20 h. (+ sam., 0 h. 30) : Cabaret, 22 h. 10 (+ ven., 0 h. 30) : Orange mécanique. — II. 13 h. : Pink Narcissus, 14 h. 30 : le Locataire, 16 h. 40 : Sonate d'automne, 18 h. 25 : Psychose, 20 h. 30 : Easy Rider, 22 h. 15 : Pierrot le fou, ven. et sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. et ven. : la Ballade de Bruno, sam. : Cœur de verre, dim. : Aguirre, lun., mar. : Nosferatu, fantôme de la nuit.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) (Orson Welles - Fritz Lang), mer. : Cape et Poignard, jeu. : la Splendeur des Amberson, ven., lun. : Désirs humains, sam. : Citizen Kane, dim. : J'ai le droit de vivre, mar. : Règlement de comptes.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.) : I. les Amants de la nuit ; II. la Maison dans l'ombre.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours impairs : le Goût du saké ; jours pairs : Voyage à Tokyo.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). En alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Mer., sam. : les Contes de la lune vague après la pluie ; jeu. : les Amants crucifiés ; ven. : la Vie d'O Haru, femme galante ; dim., mar. : l'Impératrice Yang Kwei-fei ; lun. : le Héros sacrilège.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Mer., ven., dim. : Alice dans les villes ; jeu., lun. : Au fil du temps ; sam. : Faux Mouvement ; mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.
CINE POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90). II. mer. : France S.A. ; jeu. : Allo, l'assassin vous parle ; ven. : Shock corridor ; sam. : l'Inspecteur Harry ; dim. : les Quatre Malfrats ; lun. : le Fauve ; mar. : le Tunnel de la peur. — IV. mer. : les Pirates du métro ; jeu. : le Casse de l'oncle Tom ; ven. : Bonnie and Clyde ; sam. : French Connection I ; dim. : Yakuza ; lun. : les Poulets ; mar. : Journées d'inédits.
NUITS BLANCHES, La Clef, 5e (337-90-90). I. (v.f.) : Mes six forçats ; le Bagne des filles perdues ; Dusty le renard de Tanger ; Les flics ne dorment pas la nuit. — IV. (v.o.) : Quatre « Polars » américains.
CINE-ROCK : Vidéostone, 6e (325-60-34) (v.o.).
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93) : 14 h., Edward Munch (v.o.) ; 17 h. 15, Casanova, de Fellini (*) (v.o.) ; 20 h., les Clowns ; 22 h., les Trente-Neuf Marches (h.)
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) : mercr., sam., dim., 13 h. 45 : les Aventures époustouflantes de Tom et Jerry ; mercr., dim., 15 h. 15 : Alice au pays des merveilles ; sam., 15 h. 15 : les Aventures de Robin des Bois (v.f.) ; mercr., sam., dim., 17 h. : Festival de dessins animés Tex Avery (v.o) ; 18 h. 30 (sf mardi) : Flesh Gordon (**) (v.o.) ; 20 h. (sf mardi) : le Locataire (**) ; 22 h. 10 (sf mardi) : Marathon Man (**) ; mardi, 21 h. : Macbeth (v.o.).
COMEDIE AMERICAINE (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83) : 15 h., Ball Game ; 16 h. 30, Words and Music ; 18 h. 30, Dancing Lady ; 20 h. 30, Banana Split ; 22 h. 30, One, Two, Three.
HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : mercr., Stand In ; jeudi, la Femme à abattre ; vend., les Fantastiques Années 20 ; sam. : Key Largo ; dim., Casablanca ; lundi, les Passagers de la nuit ; mardi, La mort n'était pas au rendez-vous.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : mercr., Barbe-Noire le pirate ; jeudi : Mon épouse favorite ; vend. : l'Homme léopard ; sam. : Sylvia Scarlett ; dim. : la Femme sur la plage ; lundi : Ciel rouge ; mardi : Miss Manton est folle.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : mercr., Gigi ; jeudi, Tous en scène ; vend., la Jolie Fermière ; sam., les Girls ; dim., Chantons sous la pluie ; lundi, Un jour à New-York ; mardi : Beau fixe sur New-York.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : mercr., Plumes de cheval ; jeudi, Monkey Business ; vend., les Marx au grand magasin ; sam., la Soupe au canard ; dim., Plumes de cheval ; lundi, Chercheurs d'or ; mardi, Une nuit à l'Opéra.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : le Jeu de la mort ; la Honte de la jungle ; Buck Rogers au XXVe siècle.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : la Secte de Marrakech.
LA CELLE - SAINT - CLOUD, Elysées-II (969-69-65) : la Percée d'Avranches ; Sept filles en or.
LES MUREAUX (474-38-90) : Hair ; Avalanche Express ; l'Exorciste ; l'Initiation.
MANTES, Domino (092-04-05) : la Secte de Marrakech ; l'Humanoïde.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : l'Humanoïde ; Collections privées.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (451-04-08) : la Secte de Marrakech ; Hair.
VELIZY, Centre commercial (946-24-28) : Festival fantastique ; les Valseuses ; Ben-Hur ; Barracuda.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Percée d'Avranches ; Ben-Hur ; Et la tendresse ?... bordel ! Mary Poppins ; Histoire d'O ; l'Incorrigible ; v. et sam., 24 h. : le Masque du démon ; C 2 L (950-55-55) : le Charme discret de la bourgeoisie.

ESSONNE (91)

BOUXY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-50-82) : la Percée d'Avranches ; l'Incorrigible ; la Secte de Marrakech ; Sept filles en or.
BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Frankenstein Junior ; la Secte de Marrakech ; Diabolo menthe.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : les Producteurs ; Hair ; Ben-Hur ; le Fantôme de Barbe-Noire ; le Charme discret de la bourgeoisie.
RIS ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : le Privé de ces dames ; Agatha.
SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : On continue à l'appeler Trinita ; Cité en feu ; l'Exorciste ; Diabolo menthe.
VIRY-CHATILLON, Calypso (944-28-41) : les Valseuses ; Cité en feu.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : les Producteurs ; la Coccinelle à Monte-Carlo ; Bilitis (jusqu'à jeu.) ; à partir de ven. : Printemps perdu.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : le Parrain.
GENNEVILLIERS, Maison pour tous (798-80-04) : la Tour infernale.
NEUILLY, Village (722-63-05) : la Percée d'Avranches.
RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Charme discret de la bourgeoisie ; Et la tendresse ?... bordel ! ; à partir du 14 : Nous ne maigrirons pas ensemble ; Avec les compliments de Charlie.
Studio (749-19-47) : les Sorciers de l'île aux singes ; Piranhas ; la revanche du Dragon.
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : la Fureur de vaincre ; le Bon, la Brute et le Truand ; Dracula, prince des ténèbres ; les Damnés.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : l'Humanoïde ; Histoire d'O ; les Producteurs ; Attention, on va s'fâcher ; à partir de mar. : Nous ne maigrirons pas ensemble. Prado : Tendrement vache ; jeud., 21 h. : Brancaleone s'en va-t-aux croisades.
BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : Confidences pour confidences.
BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Mon nom est Bulldozer ; Histoire d'O ; Deux superflics.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Ben-Hur ; l'Exorciste ; mer., jeu. : Un grand seigneur ; à partir de ven. : Printemps perdu ; à partir de mar. : Avec les compliments de Charlie.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : la Secte de Marrakech ; la Percée d'Avranches.
LE RAINCY, Casino (302-32-32) : Avalanche Express.
PANTIN, Carrefour (843-28-02) : l'Humanoïde ; la percée d'Avranches ; Yéti, le géant d'un autre monde ; le Parrain ; la Secte de Marrakech ; Festival fantastique.
ROSNY, Artel 538-80-00) : Festival fantastique ; le Fantôme de Barbe-Noire ; Phantasm ; Dans les profondeurs du triangle des Bermudes ; les Valseuses ; la Secte de Marrakech.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Ben-Hur ; Bernard et Bianca ; Barracuda ; Printemps perdu.
CRÉTEIL, Artel (898-92-64) : Festival fantastique : le Fantôme de Barbe-Noire ; Le monde est plein d'hommes mariés ; Histoire d'O ; Dans les profondeurs du Triangle des Bermudes ; la Bête.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : la Percée d'Avranches.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : la Percée d'Avranches ; Sept filles en or ; la Secte de Marrakech.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : l'Exorciste ; la Fureur du danger ; Diabolo-menthe.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : la Secte de Marrakech ; l'Humanoïde ; Le monde est plein d'hommes mariés ; Histoire d'O. — Port : Hair.
ORLY, Paramount (726-21-69) : les Valseuses (**) ; la Percée d'Avranches.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Ben-Hur ; l'Exorciste ; Vingt mille lieues sous les mers ; Avalanche Express ; le Charme discret de la bourgeoisie ; Barracuda.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : la Percée d'Avranches ; la Secte de Marrakech ; l'Humanoïde.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : la Secte de Marrakech ; l'Humanoïde ; Buck Rogers au vingt-cinquième siècle ; la Revanche du Dragon ; la Dernière folie de Mel Brooks ; Diabolo-menthe. — Gamma (981-00-03) : Ben-Hur ; Festival fantastique ; la Percée d'Avranches ; Barracuda.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Festival fantastique ; la Secte de Marrakech ; l'Humanoïde ; la Percée d'Avranches.
ENGHIEN, Français (417-00-44) : la Secte de Marrakech ; les Valseuses ; le Charme discret de la bourgeoisie ; la Bête ; Le monde est plein d'hommes mariés ; Attention, on va s'fâcher. — Marly : l'Exorciste.
SARCELLES, Flanades (990-14-33) : la Secte de Marrakech ; la Percée d'Avranches ; Festival fantastique ; Barracuda ; Un cocktail explosif.

GRAND REX VF • UGC ERMITAGE VO • UGC ODEON VO • MIRAMAR VF • MISTRAL VF
MAGIC CONVENTION VF • UGC GOBELINS VF • 3 MURAT VF
STUDIO Parly 2 • ARTEL Villeneuve • ARTEL Nogent • CARREFOUR Pantin • ULIS Orsay
ALPHA Argenteuil • PARINOR AULNAY

Le monde des années-lumière approche...

L'HUMANOÏDE

COLUMBIA FILMS
Présente
RICHARD KIEL dans L'HUMANOÏDE
avec CORINNE CLERY • LEONARD MANN
IVAN RASSIMOV • ARTHUR KENNEDY
et avec BARBARA BACH dans le rôle de Lady Agatha
Musique de ENNIO MORRICONE
Produit par GIORGIO VENTURINI Pour MEROPE FILM
Réalisé par GEORGE B. LEWIS

MONTE-CARLO (v.o.)
STUDIO SAINT-GERMAIN (v.o.)

DE RETOUR SUR LES ECRANS DANS LE CADRE DU FESTIVAL "LA GRANDE FETE DU CINEMA"
WARNER BROS
A Warner Communications Company
présente
Une Production FRANCO CRISTALDI
Un film de
FEDERICO FELLINI
AMARCORD
Histoire et scénario de FEDERICO FELLINI et TONINO GUERRA
Produit par FRANCO CRISTALDI
Mise en scène de FEDERICO FELLINI
TECHNICOLOR

V.O. : ÉLYSÉES LINCOLN
QUINTETTE - 7 PARNASSIENS

INGRID BERGMAN
GREGORY PECK
LA MAISON DU DOCTEUR EDWARDES
(SPELLBOUND)
Réalisation de
ALFRED HITCHCOCK

BALZAC (v.o.)
GAUMONT RICHELIEU (v.f.)
GAUMONT SUD (v.f.)
MONTPARNASSE 83 (v.f.)
CLICHY PATHÉ (v.f.)
BELLE-ÉPINE Thiais
PATHÉ Champigny
3 VINCENNES Vincennes
4 PERRAY Ste-Geneviève-des-Bois
AVIATIC Le Bourget
CLUB Maisons-Alfort

DE RETOUR SUR LES ECRANS
DANS LE CADRE DU FESTIVAL
"LA GRANDE FETE DU CINEMA"
L'EXORCISTE



WARNER-COLUMBIA FILM
Interdit aux moins de 18 ans.

MULTI CINÉ

LE CRI
d'ANTONIONI
HAUTEFEUILLE - 7 PARNASSIENS

LA MAISON DU Dr EDWARDES
d'ALFRED HITCHCOCK
ELYSEES-LINCOLN - 7 PARNASSIEN
QUINTETTE

LA DAME AU PETIT CHIEN
7 PARNASSIENS

LES DEMOISELLES DE WILKO
ELYSEES-LINCOLN - HAUTEFEUILLE
7 PARNASSIENS
SAINT-LAZARE-PASQUIER

HAIR
Hautefeuille

MES CHERS AMIS
ELYSEES-LINCOLN
SAINT-GERMAIN-HUCHETTE
7 PARNASSIENS - NATION
SAINT-LAZARE-PASQUIER

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

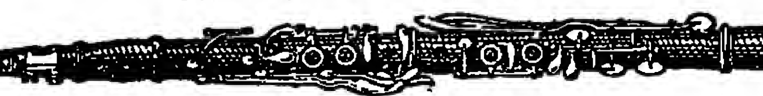
ST-ANDRÉ-DES-ARTS
30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 heures et 13 heures :
ARAN
A 14 h. 10, 16 h. 10, 18 h. 10, 20 h. 10 et 22 h. 10,
jours impairs :
LE GOUT DU SAKÉ
à 14 h. 10, 16 h. 30, 18 h. 50, 21 h. 15
jours pairs :
VOYAGE A TOKYO
A 24 heures :
L'EMPIRE DES SENS
(Interdit — 18 ans)

STUDIO GIT-LE-CŒUR
12, rue Git-Le-Cœur 326.80.25
A 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures et 22 heures :
TOTO, MISÈRE ET NOBLESSE

ST-ANDRÉ-DES-ARTS
30, rue St-André-des-Arts - 326.48.18
A 12 heures :
WEEK-END
(INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS)
A 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures et 22 heures :
FÉLICITÉ
(Interdit — 18 ans)
A24heures:
FRITZ THE CAT
(Interdit — 18 ans)

LE SEINE 10, rue Frédéric-Sauton 325.92.46
A 14 heures :
ROBERTE
de P. Zucca, d'après et avec P. Klossowski.
A 15 h. 45 :
L'HYPOTHÈSE DU TABLEAU VOLÉ
de R. Ruiz et P. Klossowski.
A 18 heures :
JE DEMANDE LA PAROLE
de G. Panfilov (U.R.S.S.)
A 18 h. 45 :
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRÈS LOURD

JAZZ AU MERIDIEN. MAXIM SAURY.

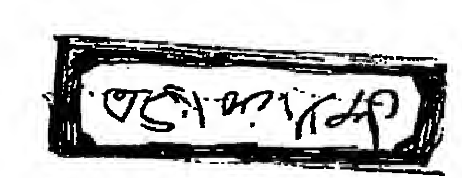


Maxim Saury et sa formation jouent au patio du Meridien Paris pendant tout le mois d'août (de 22 heures à 2 heures du matin) sauf le dimanche. Consommation 35 F. Parking assuré.



HOTEL MERIDIEN PARIS
81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr - 75017 Paris. 758.12.30.





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Pourquoi Sarah Bernhardt ?

D'accord, c'est l'été, on n'a pas envie de se casser la tête devant sa télé, de suivre des cours du soir, de faire des devoirs de vacances. Ce n'est tout de même pas une raison pour nous présenter des « Dossiers de l'écran » mal préparés, mal dirigés, vides, bavards et cancaniers. Surtout s'agissant de Sarah Bernhardt. Elle méritait mieux. Pour la plupart d'entre nous, ce n'était qu'un nom, une légende, l'Aiglon, la jambe de bois, les guépards en cage, le boa, la Dame aux camélias, un théâtre place du Châtelet. Avant l'émission, nos connaissances s'arrêtaient là ; on n'était guère plus avancé quatre heures après.

On venait de la découvrir, souveraine, capricieuse, géniale, adulée, sous la perruque rousse de Glenda Jackson, dans un télé-film anglais gentillet, sans plus et truffé d'erreurs, erreurs que personne ensuite n'a songé à relever. Et puis, on a entendu un disque d'elle, une scène de Phèdre dite d'une voix ridicule, emphatique, chevrotante, déclamatoire, incroyablement datée.

Du coup, on ne comprenait plus rien. Pourquoi cette gloire ? A cause des guépards ? Autour de Guy Darbois, les jeunes comédiens appelés à poser des questions aux invités étaient visiblement perplexes eux aussi. C'était l'occasion ou jamais de nous expliquer, en historien, l'évolution de l'art dramatique entre 1862, date de ses débuts à la Comédie-Française dans Iphigénie — ça, on ne nous l'a pas précisé non plus — et l'ouverture du Théâtre libre d'Antoine en 1887. Antoine, c'est l'irruption enfin du naturel à la scène. Ce vers quoi tendaient déjà Jeanne Bartet et Réjane. Pas Mounet-Sully, ni Sarah. M. Michel Georges-Michel, qui les a connus l'un et l'autre à la fin de leur vie, n'a pas songé à nous signaler qu'en 1900, date de sa première apparition dans le rôle du duc de Reichstag un rôle d'adolescent, Sarah Bernhardt avait déjà cinquante-six ans, voire cinquante-neuf ; s'il est vrai qu'elle est née en 1841 et qu'elle a falsifié cette date pour ne pas dépasser la limite d'âge du concours du Conservatoire. C'est hallucinant.

Quelles autres pièces a-t-elle interprétées ? Quels auteurs ? On ne nous en a pratiquement rien dit. Pas un titre, pas un nom, pas une date. Au lieu de cela, des anecdotes, toujours les mêmes, sur sa vie privée, dont on n'a pas songé non plus à nous montrer le côté galant, dans le sens que le mot avait à l'époque. Cette reine du théâtre, dont la gloire égalait ou dépassait celle d'un Picasso ou d'un Chaplin, avait le monde à ses pieds, ne dédaignait pas d'accueillir dans son lit, en véritable demi-mondaine, de collectionner les têtes couronnées. Bizarre, pourquoi ? Encore un point d'interrogation.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DEBATS

JEUDI 9 AOUT

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 12 h 45.

● *France-Culture* proposera, du 13 au 24 août, à partir de 22 heures 30, dix émissions consacrées à l'opérette. Au cours de cette série, plusieurs chanteurs d'opéra (Régine Crespin, Mady Mesplé, Gabriel Bacquier), évoqueront leurs souvenirs et interpréteront des airs d'Offenbach, Messager, Varney.

● *Dans une question écrite*, M. Vincent Porelli, député communiste des Bouches-du-Rhône, attire l'attention du ministre de la cluture et de la communication sur le fait que *« les téléspectateurs situés à l'est d'Hyères (une partie des départements du Var, des Alpes-de-Haute-Provence et la presque totalité des Alpes-Maritimes) sont dans l'impossibilité de recevoir en couleurs les émissions de TF 1 »*. En conséquence, M. Porelli demande que l'on diminue le montant de la redevance pour les téléspectateurs concernés.

Contrairement aux autres chaînes, TF 1 n'est pas encore en mesure de diffuser en couleurs ses programmes sur tout le territoire et, selon T.D.F., c'est en 1981 (avec deux ans d'avance sur l'échéance initiale) que tous les émetteurs seront équipés en conséquence. Actuellement, seules les régions ouest, nord, centre et la région parisienne sont entièrement couvertes par ce réseau.

● *Radio-France* a accru cette année sa participation aux chorégies d'Orange. Neuf concerts sont retransmis sur France-Musique, dont quatre en direct. L'accord passé entre Radio-France et les organisateurs a déjà été reconduit pour l'an prochain.

MERCREDI 8 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Evadez-vous avec TF 1 : New-York, New-York ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 19 h. 55, Tirage du loto ; 20 h., Journal.

20 h. 35, L'histoire en jugement : Maxime Weygand, d'A. Brissaud, réal. P. Siegrist.

Curieuse façon de retracer l'histoire que celle d'André Brissaud. Nous l'avons dit à propos du jugement de Léon Blum. Ici le « procès » du général. Avec pour jurés : H. Amouroux, journaliste et historien ; P. Ory, historien ; E. Pognon, conservateur à la Bibliothèque nationale ; Otto Punter, membre de l'Orchestre rouge ; le colonel Rémy, et Pierre Lefranc, historien du gaullisme. Les témoins appelés sont le colonel Gasser, aide de camp du général Weygand, le général Chambe, historien, et M. Pierre Ordioni, ministre plénipotentiaire, historien.

22 h. 40, Magazine : Questionnaire (L'homme est-il naturel ?) Avec René Dubos, biologiste et philosophe ; 22 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (chefs-d'œuvre du cinéma français) : QUAI DES BRUMES, de M. Carné (1938), avec J. Gabin, M. Morgan, M. Simon, P. Brasseur, R. Le Vigan. (N. Rediffusion.)

Au Havre, un soldat de l'infanterie coloniale, déserteur, vit un grand amour sans lendemain avec une fille surgie de la nuit et liée à des personnages équivoques.

Un roman de Pierre Mac Orlan, transposé par Jacques Prévert et Marcel Carné dans un univers de brumes et de fatalité. Le « réalisme poétique » et un couple mythique.

22 h. 10, Portrait : Marcel Carné ou la naissance d'une vocation, par C. Barma, réal. Mosco.

Il y a eu, en juillet, l'hommage organisé par la Cinémathèque française. Aux Etats-Unis, à Boston, s'ouvre un musée Carné... Des livres paraissent. Ce film biographique, émaillé de témoignages, retrace l'enfance et la carrière du cinéaste, un de nos plus grands.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE BUISSON ARDENT, de D. Petrie (1959), avec R. Burton, B. Rush, J. Carson, A. Dickinson, J. Dunn, H. Jones.

Dans une ville du Massachusetts, un jeune médecin devient l'amant de l'épouse d'un ami d'enfance qui est atteint d'un mal incurable et dont il abrège volontairement les souffrances.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux (rediffusion) ;

21 h. 30, Palais des papes, Avignon : Concert donné par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, direction C. Abbado et Sir Edward Heath : « Ouverture de Prométhée » ; « Concerto n° 4 pour piano et orchestre » (Beethoven) ; « Septième Symphonie en mi majeur » (Bruckner) ; 22 h. 25, Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., En direct du Festival d'Orange... Nouvel Orchestre philharmonique, direction R. Weikert. Avec S. Nimsgern, basse ; P. Schreier, ténor : « Cantates BWV 82, 55 » ; « Suite n° 1 en ut majeur, BWV 1066 » ; « Concerto brandebourgeois n° 3 en sol majeur, BWV 1048 » (J.-S. Bach), 23 h., Ouvert la nuit... Les délices ou les délires de l'excès : « l'Art d'Hermann Abendroth » ; 1 h., David Cairns.

JEUDI 9 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Daniel Boone ; 14 h. 40, Vick le Viking ; 15 h. 10, Acilion et sa bande.

18 h., Le triangle des Bermudes ; 18 h. 55, Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeunes pratique ; 19 h. 35, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : Miss, de J. Oriano, réal. R. Pigaut (Miss et le jeune homme fragile) : avec D. Darrieux, J. Morel, C. Nollier.

Rencontre dans la Forêt Noire au moment du Carnaval, maladie du héros : intrigue à l'eau de rose bien peu intrigante.

21 h. 35, Série documentaire : Tigris... le voyage sumérien de Thor Heyerdahl (3. — Les navigateurs).

Dans le golfe Persique, un équipage rencontre un archéologue anglais.

22 h. 30, Série, CAMERA-JE : FLAMMES, d'A. Arrietta (1978), avec C. Loeb, X. Grandes, D. Massolo, I. Garcia Lorca, P. Greggory.

Poursuivie par une obsession d'enfance, une jeune fille cache un pompier dans sa chambre, au sein de la demeure paternelle.

Par un cinéaste de l'underground parisien, une histoire freudienne qui frise le ridicule mais comprend quelques scènes fascinantes.

23 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 15, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Sydney Bechet) ; 15 h., Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h., C'est nous : le Mexique.

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 55, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Le tiercé de Jack, de R. Kalisky, réal. J.-P. Berckmans.

22 h., Musique : Requiem de Duruflé, par l'Orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus. Chœurs · Ensemble vocal de Provence, dir. H. Guy, avec N. Denize et B. Luxon.

Une œuvre de 1947. En neuf parties, moderne et grégorienne à la fois.

22 h. 45, Fenêtre sur... la peur chez les enfants, par B. Baillot-Hardy, réal. A. Delarive.

Dès l'âge d'un an, le petit homme a peur du noir. Ensuite, il ne supporte pas de rester seul. Après, on lui parle du loup. Comment disparaissent ces terreurs, ou par quelles autres angoisses sont-elles remplacées.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel.

20 h. 30, FILM : SEPT FOIS FEMME, de V. de Sica (1967), avec S. Mac Laine, P. Sellers, R. Brazzi, V. Gassman, C. Greyn, L. Barker, A. Arkin. (Rediffusion.)

Les aventures amoureuses ou mondaines de sept femmes différentes.

Un film à sketches spécialement conçu pour Shirley Mac Laine qui montre tous ses dons de comédienne, parfois avec excès, dans sept rôles différents.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Feuilleton : « les Brontë » ; 14 h. 10, Entretiens avec... Henri Sauguet ; 15 h., Le fleuve Niger : de Bamako à Niamey... La vie dans les îles ; 16 h., Rencontres d'été à La Rochelle, par C. Samuel et M.-H. Baconnet ; 16 h. 40, Musiciens français : Marcel Mihalovici ; 17 h. 20, Irlande ;

18 h. 30, Feuilleton : « le Lys et le Basilic » ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : la machine et le merveilleux ;

20 h., La Comédie-Française présente : « Phèdre », de Racine. Mise en scène J. Rosner. Avec R. Arrieu, F. Beaulieu, J.-N. Dalric ; 22 h. 30, Histoires des trois premiers siècles de l'Eglise ; 22 h. 50, Charlie « Bird » Parker.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Estivales... Orchestre philharmonique de Lorraine, direction M. Tabachnik : Ravel, Saint-Saëns, Schumann ; 15 h. 35, Grenier musical ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 21 h., En direct du Festival d'Orange, le Nouvel Orchestre philharmonique, direction V. Negri : Motet « Nisi Dominus » (Vivaldi) ; « Su le sponde del Tebro » (A. Scarlatti) ; « Sonate à cinq pour cordes et continuo » (Albinoni) ; « Sonate à cinq pour trompette et cordes » (Torelli) ; « Concerto grosso pour S.A.R. de Sassonia » (Vivaldi) ; 23 h. 30, Ouvert la nuit... David Cairns.

CARNET

Décès

WLADIMIR WEIDLÉ

Nous apprenons la mort de

M. WLADIMIR WEIDLÉ,
critique et écrivain,
décédé à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

[Né en 1895 à Saint-Pétersbourg, en Russie, Wladimir Weidlé a conduit une double carrière de critique d'art et de critique littéraire. Agrégé de l'université de Saint-Pétersbourg, il devait publier dès 1922 dans son pays d'origine une étude sur Proust. En 1924, il retrouve à Paris nombre d'artistes qui devaient, avec lui, déclencher une remise en cause de l'art. L'Institut de théologie orthodoxe de Paris lui confie en 1932 un enseignement en tant que spécialiste des icônes et des mosaïques byzantines.

En 1936, il publie dans la collection de Jacques Maritain, la première version d'un essai qu'il devait remanier en 1954, « les Abeilles d'Aristée », dans lequel il s'interrogeait sur le destin actuel des lettres et des arts. Il s'opposait en particulier à la notion de décadence dans l'art après l'apparition de nouvelles formes.

En 1949, il livra un ouvrage consacré à la « Russie absente et présente », à Gallimard, qui lui valut le prix Rivarol.

W. Weidlé a aussi publié des plaquettes pour l'UNESCO sur Pouchkine, Goethe, un essai en russe aux Etats-Unis, un autre sur l'art en allemand.

Ami et collaborateur de Jean Paulhan à la « N.R.F. », il écrivit aussi dans des revues comme « Mois », « la Vie intellectuelle », « les Nouvelles littéraires », « Diogène », « la Table ronde ».]

— Nous apprenons la mort de
M. Aldo BENNATI,
reporter-photographe
à l'Agence France-Presse,
décédé à l'âge de cinquante ans, dans la nuit du 5 au 6 août.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 août, à 9 heures, en l'église Saint-Justin (place d'Estienne-d'Orves, à Levallois-Perret, Hauts-de-Seine).

[Né en 1929, M. Aldo Bennati a fait divers travaux de photographie avant d'entrer en 1961 à l'A.F.P. Nommé reporter-photographe en 1971, il a ensuite effectué pour cette agence de très nombreux reportages en France et à l'étranger.]

— Mme Haralambos, son épouse,
Sa sœur, ses neveux et nièces,
nous prient d'annoncer le décès de
M. Constantin HARALAMBOS,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à son domicile parisien.
10, place de la Porte-Champerret.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Nous apprenons le décès, survenu le 1er août dernier à Grasse, du
général
Pierre MANCEAUX-DEMIAU.
Ses obsèques ont eu lieu le 4 août, à Grasse.

[Né le 1er août 1898 à Rabastens (Tarn), ancien élève de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr, Pierre Manceaux-Demiau est, de 1928 à 1930, élève à l'Ecole supérieure de guerre. Après avoir servi à l'étranger, notamment en Tunisie, il est promu commandant en 1940 et sert ensuite au Levant (en 1941), puis de nouveau en Tunisie (1942-1943). Lieutenant-colonel en 1942, colonel en 1944, il participe à la campagne de France. Attaché militaire en Amérique latine de 1947 à 1949, il commande ensuite la subdivision de Rouen. Avec le grade de général de brigade, il commande en 1951 la subdivision et les troupes de la Sarre. A partir de 1953, il est chef du gouvernement militaire français et commandant du secteur français de Berlin, puis, en 1954, prend le commandement de la 1re division blindée. Général de division en 1955, il commande en 1956 la division militaire d'Alger puis, de 1957 à 1958, la IIIe région militaire à Rennes. Il est versé en 1958 dans la 2e section (cadre de réserve). Le général Manceaux-Demiau était grand officier de la Légion d'honneur.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Le 23 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-deuxième année,
le capitaine de frégate (E.R.)
Pierre PEAUCELLIER,
officier de la Légion d'honneur,
s'est endormi dans la paix du Seigneur.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

De la part de :
Mme Pierre Peaucellier et de sa famille.
5, rue François-Coppée,
75015 Paris.

— Mme Jean Simeray,
François et Nicole,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean SIMERAY.

Les obsèques ont eu lieu au temple de Clermont-Ferrand, le samedi 4 août 1979.

L'inhumation a eu lieu le même jour au cimetière du Crest (Puy-de-Dôme).

— M. et Mme Gerald Leroy-Terquem,
Leurs enfants et petits-enfants,
nous prient d'annoncer la mort de
Mme Madeleine TERQUEM,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère,
dans sa quatre-vingt-douzième année.
1 ter, Grande-Rue,
78290 Croissy.

— Mme Benjamin Yanni,
M. Joseph Yanni,
M. et Mme Joseph Basciano et leurs enfants,
Mlle Paulette Yanni,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Benjamin YANNI,

leur époux, père et grand-père, survenu le 6 août 1979, au Chesnay, 22 bis, rue Pottier.

L'inhumation a lieu le mercredi 8 août, à 16 h. 45, au cimetière israélite de Versailles.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Visites et conférences

JEUDI 9 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., grille des Tuileries, Mme Legregeois : « Berges de Seine ».

15 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Saint-Girons : « Musée Georges-Pompidou ».

15 h., 1, rue du Figuier, Mme Zujovic : « Bibliothèque Forney ».

19 h. 30, métro Odéon, Mme Pennec : « Autour de Saint-Germain-des-Prés » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Louvre : « Sklavos » (L'art pour tous).

15 h., devant l'église Saint-Gervais : « Les compagnons du devoir du Tour de France » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., Saint-Séverin : « Présence du Moyen Age » (Histoire et Archéologie).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (M. Teurnier).

SPORTS

ATHLÉTISME

Les mauvaises excuses de la France

Il ne faut pas chercher de mauvaises excuses aux athlètes français pour expliquer le comportement de l'équipe nationale à Turin, les 4 et 5 août, lors de la finale de la Coupe d'Europe d'athlétisme (« le Monde » du 7 août).

C'est, en substance, ce qu'a déclaré le 7 août M. Jean Poczobut, directeur technique national de l'athlétisme, au cours d'une conférence de presse. « *En fait*, dit-il, *nous ne sommes pas compétitifs au plus haut niveau international et nous ne pourrons progresser qu'en reconnaissant certaines erreurs et en essayant de remédier à certaines faiblesses.* » M. Poczobut a répertorié les erreurs dans le calendrier de préparation des athlètes ainsi que les faiblesses dans des disciplines comme les lancers et les courses de haies. La préparation psychologique des compétiteurs peut également être mise en cause.

Reste que la comparaison des résultats des Français avec ceux des Italiens (6e) et des Allemands de l'Ouest (3e) amène à reposer la question : les structures de l'athlétisme français sont-elles adaptées à ses ambitions ? Avec des programmes scolaires qui laissent plutôt moins de place aux sports qu'en France, et sans le concours massif des pouvoirs publics, la pratique de l'athlétisme en Italie et en R.F.A. apparaît beaucoup plus intensive : quelque quatre-vingt-dix mille licenciés en France pour plus de cent vingt mille en Italie et trois cent mille pratiquants en R.F.A. Certes, l'intérêt manifesté par le public pour le sport en général, dans ces deux pays, apparaît plus important. Néanmoins, l'athlétisme s'y est organisé sur des bases voisines de celles du ski.

En Italie, les clubs sont aidés financièrement par un « pool » d'intérêts privés et les entreprises proposent des plans de carrières aux meilleurs éléments qui trouvent ainsi l'occasion de se reconvertir à la fin de leur activité sportive. C'est ainsi que Pietro Mennea, âgé de vingt-sept ans, double champion d'Europe des 100 et 200 mètres à Prague, le premier à avoir battu le Soviétique Borzov sur le Vieux continent, termine des études de sciences politiques à Bari, mais est sous contrat avec la Fiat, qui lui assure une « rente » annuelle rondelette.

Organisation capitaliste

La situation est analogue en Allemagne fédérale. Certes, les écoliers disposent de leurs après-midi pour se consacrer éventuellement aux sports. Toutefois, là encore, les clubs sont liés financièrement à des intérêts privés, les firmes accolant leur nom à celui du club. Les athlètes reçoivent des aides dont le montant est directement proportionnel au niveau des performances enregistrées, véritables primes au rendement dont, au vu des résultats, les avantages sont supérieurs aux inconvénients. En outre, presque toute l'élite est groupée dans un petit nombre de clubs, Wattenscheid, Leverkusen, Mayence et Furth pour les hommes, Dortmund pour les dames.

C'est ainsi que le nouveau prodige du saut en hauteur, Deitmar Moegenburg, qui a franchi 2,32 m. à Turin, est encore collégien — il a dix-huit ans — mais est pris en charge par Leverkusen, qui lui permet de s'entraîner deux fois par jour et de suivre, au printemps, des stages de quatre semaines en Espagne pour préparer la saison estivale. Seul Harald Schmid, le nouveau recordman d'Europe du 400 mètres haies ne semble pas apprécier pareille organisation. Il préfère s'entraîner à sa convenance en Espagne.

Au total, sans entrer dans le sempiternel débat de la pureté du sport opposée à la pratique des athlètes de firme ou d'Etat il apparaît que les pays dotés d'une organisation pleinement capitaliste du sport sont mieux armés pour rivaliser avec les formations de l'Est. A Turin, la R.D.A. a remporté sept victoires individuelles et la R.F.A. cinq, alors que l'U.R.S.S. ne gagnait qu'un concours. — A. G.

VOILE

Admiral's Cup

LA FRANCE RÉTROGRADE DE LA CINQUIÈME A LA SIXIÈME PLACE

Au terme de la quatrième et avant-dernière épreuve de l'Admiral's Cup, une régate côtière de 30 miles remportée par un bateau américain, et marquée de plusieurs incidents, la France a rétrogradé de la cinquième à la sixième place au classement général provisoire. L'équipe française étant suivie à un point (516 points contre 515) par celle de la Grande-Bretagne, il est à craindre qu'elle ne se retrouve finalement septième après le Fastnet qui, à partir de samedi, achèvera la confrontation.

Cette longue course (605 miles), qui dure environ cinq jours, est affectée du coefficient 3. Au classement général, l'Irlande précède toujours l'Australie et les Etats-Unis. Ces trois équipes, qui se tiennent de près, sont nettement détachées parmi les dix-neuf nations représentées à Cowes. Cependant, le voilier australien *Police-Car*, responsable d'une collision dans la quatrième épreuve, devrait être pénalisé. Ainsi l'Australie se placerait en tête du palmarès provisoire. Au classement individuel, le bateau irlandais *Regardless* devance *Police-Car* et l'anglais *Eclipse*.

Y. A.

MÉDECINE

● *Les nouvelles attributions de M. Daniel Hoeffel*, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la Sécurité sociale, ont été publiées au *Journal officiel* du 7 août. Il est chargé de l'ensemble des questions relatives à l'aide et l'action sociale, à l'exception de celles qui concernent la politique familiale et l'enfance.

ÉDUCATION

Libres opinions

Qui a peur des normaliens ?

par CLAUDE RIBBE (*)

EN cette ère de sophistes, de marchands, de comptables et de calculateurs, sait-on que la dernière redoute de l'Esprit résiste encore héroïquement, quoique pilonnée sans répit par l'artillerie lourde des philistins ? Sait-on seulement qu'elle existe, cette redoute ?

Connaît-on encore l'Ecole normale supérieure, celle de la rue d'Ulm et des lettres ?

Et si on la connaît, sait-on bien ce qui lui arrive aujourd'hui ?

∴

Ce n'est pas l'Ecole normale supérieure dans son ensemble qui est menacée, c'est la section des lettres, puisque c'est aux lettres qu'en veulent nos pseudocrates et nos démagogues.

La crise de l'Ecole littéraire est double : en amont, les candidats se font plus rares ; en aval, ceci expliquant cela, les jeunes archicubes (1) se voient systématiquement fermer les portes de l'enseignement supérieur et des grands établissements de recherche ; bien plus, il semblerait qu'un malin génie s'amuse à envoyer les normaliens agrégés, et souvent docteurs d'Etat, dans les provinces les plus inhospitalières, dans les C.E.S. les plus obscurs, dans les classes les plus réfractaires aux « humanités ». Ce malin génie, c'est l'ordinateur du ministère, dit-on. Voire ?

Certes, l'Ecole a pour vocation première de former des professeurs, d'élite, mais du secondaire. Mais qu'est devenu le secondaire aujourd'hui, si l'on considère que la plupart des bacheliers ignorent jusqu'aux principes les plus élémentaires de leur propre langue (tous ceux qui ont enseigné peu ou prou dans les lycées et les collèges pourraient produire un sottisier lamentable, mais, hélas ! édifiant) ? Est-ce donc le rôle des cinquante normaliens, qui sortent chaque année de la rue d'Ulm, que d'aller enseigner l'orthographe aux analphabètes ? Apparemment, les deux cent soixante-cinq mille enseignants du secondaire 'ny suffisent point.

Sait-on que 75 % des bacheliers de la section A ignorent tout du latin, que 98 % d'entre eux ne savent pas le grec ? Mais à quoi bon revenir sur ces vieilles querelles ? Les langues anciennes dérangeaient, puisqu'on ne fait pas de commerce dans l'idiome d'Homère ou de Virgile : on les a donc exécutées. Idem pour la philosophie : si l'on en parle tant, c'est à coup sûr que la question est bel et bien réglée ; l'agrégation de philosophie est une peau de chagrin, chacun sait cela.

Les normaliens, eux aussi, dérangent. Voyons, le thème latin, le grec, la philo, c'est ringard ! L'histoire ancienne, cela ne fait pas « sérieux » ; puisque vous êtes astucieux, messieurs les normaliens, faites de l'économie, de l'informatique, du marketing ; rangez-vous, ne vous faites surtout pas remarquer. Faites plutôt l'ENA : avec un peu de chance, vous aurez peut-être une bonne note à l'épreuve de « culture » générale ; les discours de Guy Mollet appris par cœur, c'est tout de même plus excitant que *la Critique de la raison pure*.

A Normale même, on essaie bien de ravaler la façade, de créer un concours « économique » ; pourquoi pas ? Après tout, il y a bien des agrégés de génie électrique (surréalisme pas mort). Mais pour les éventuels candidats, l'artifice est quand même un peu gros : combien d'entre eux consentiront à sacrifier entre sept et dix des plus belles années de leur vie à se mesurer, après deux ou trois ans de surmenage dans une khâgne, à un concours que Georges Pompidou avait comparé à un adoubement, bien qu'il l'eût passé deux fois, et dont — nombre de postulants malheureux, qui se sont souvent fort bien reconvertis, sont là pour en témoigner — le niveau est loin de baisser ?

Combien consentiront ensuite à se mesurer aux épreuves d'agrégation où les normaliens, condamnés à réussir, réussissent, nonobstant un malthusianisme de plus en plus évident ? Combien consentiront enfin à engager une thèse ? Et tout cela pourquoi ? Pour devenir, Guillaume Robichez le notait très justement, les « lampistes de la fonction publique ».

De deux choses l'une : ou bien les archicubes ne sont que des agrégés comme les autres, et il faut en bonne logique supprimer une école qui n'aurait pour fonction que d'entretenir, aux frais de l'Etat, et pendant quatre ans, deux cent cinquante parasites fériés, ou bien les archicubes sont des universitaires de haut niveau, particulièrement aptes à la recherche, et il faut dès lors arrêter ce gaspillage de matière grise.

Oui, l'Ecole dérange, parce qu'elle est le témoin gênant et bavard d'une culture évanouie, de la culture, tout simplement, en ce siècle de décolorés sans mémoire, et sans pitié pour l'originalité.

Donner à l'Ecole les moyens d'être ce qu'elle a toujours été, ce serait éviter à nombre d'esprits brillants de se dévoyer, ce serait redonner confiance à tous ceux qui se disent : « *A quoi bon ?* », *ce serait faire savoir qu'il existe encore en France un endroit où l'on peut être soi-même.*

Souhaitons que l'Ecole dérange encore longtemps ; ce serait son plus beau canular.

(*) Ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de philosophie.

(1) Archicube : terme qui désigne les anciens élèves de l'Ecole normale supérieure.

RASSEMBLEMENT NATIONAL DES GUIDES DE FRANCE

Mille « caravelles » dans un hameau du Limousin

De notre envoyée spéciale

Sauviat-sur-Vige. — Mille jeunes filles sous tentes : on n'avait jamais vu ça à Montibaut, près de Sauviat-sur-Vige en Haute-Vienne. Originaires de toutes les régions de France, et de plusieurs pays étrangers (Italie, Liban, Ecosse...), elles ont « fait la route » par petites unités d'une dizaine : en train, à pied, à bicyclette, et pour certaines... en radeau (la Dordogne en huit jours !). En chemin, elles ont dormi un peu partout : dans les écoles, dans les vestiaires de stade, dans les salles d'attente de gares, dans les granges ou dans les châteaux, improvisant souvent chez ceux qui les recevaient de petits spectacles et des jeux lors de veillées. Jeunes *caravelles* de quatorze à seize ans, elles sont venues, du 23 au 30 juillet, participer au rassemblement national des Guides de France (1), dans ce petit hameau du Limousin. Occasion d'une grande rencontre, ce rassemblement a permis de « *retremper les enthousiasmes* », de « *vivre ensemble une semaine* » au grand air.

A l'écart de la route, en plein champs, à l'orée des bois : dix « *sous-camps* » aux noms de bateaux : *Nacelle, Trimaran, Sampan*... Là, s'est organisée la vie communautaire classique des scouts : tentes de patrouille où l'on dort à six, cuisines de fortune aux feux surélevés près desquelles on mange. Jeux d'équipes, débats et veillées sages de chants et de communion ont occupé journées et soirées.

Ce rassemblement a aussi été, pour les responsables des Guides de France, un temps de réflexion qui leur a permis de vérifier si la pédagogie qu'ils appliquent aux *pré-adolescents* depuis la réforme de 1966 — pédagogie qui favorise l'initiative et le dialogue, — reste d'actualité et répond aux besoins de quatorze-seize ans.

« Embarquement pour l'avenir »

Un grand rallye organisé, quelques jours après leur arrivée, a mis en contact les jeunes *caravelles* avec la région et ses habitants. Par petits groupes, elles ont visité des usines, des ateliers, de vieux moulins à eau qui fonctionnent encore, et les traditionnels sculpteurs de pierre au nord du lac de Vassivière... Certaines ont confectionné des clafoutis, des pâtés de pomme de terre ou des « galetous » (crêpes au sarrasin) avec des femmes de la région, d'autres ont participé à un concours de pétanque, appris un conte occitan d'un rebouteux du hameau ou écouté un joueur de vielle...

Le temps fort de ce rassemblement a été la préparation d'un grand jeu scénique : *Embarquement pour l'avenir*, qui a mobilisé les énergies durant la plus grande partie du camp. Les mille *caravelles* en étaient à la fois les auteurs, les acteurs et les spectateurs.

Par groupes de cent, elles ont travaillé sur de grands thèmes se référant à la « loi guide » (paix, justice, vérité...), mais à partir de leurs propres centres d'intérêts, et à travers leurs gestes et leurs langages. Chaque groupe devait jouer pour les autres, à la veillée finale. Une équipe de bénévoles d'une quinzaine de spécialistes de l'expression et de la communication apportaient le soutien nécessaire à la réussite du projet.

Le dernier soir, à l'occasion de ce grand jeu scénique, les mille *caravelles* avaient invité tous ceux ceux qu'elles avaient rencontré sur la route ou dans la région. Plus de cent cinquante personnes sont venues : de la campagne et des villes, en famille avec les enfants, des jeunes — en quête de distractions, — quelques notables.

En surplomb du camp, sur une immense prairie entourée de ...ts, le drapeau mondial des ...des, bleu avec le trèfle doré, ... été hissé. Dans un espace limité par des oriflammes, où étaient inscrites les devises de qu'elles avaient rencontrés sur ont exprimé les préoccupations de leur âge, pendant tout le spectacle. « *Nous avons mis en scène des jeunes filles prisonnières de filets ou traînant de lourds boulets — symboles de nos doutes et de nos angoisses. Nous avons parlé de l'école et de la famille, de l'amitié et de la justice. Nous avons exprimé nos attentes et nos engagements* », confie l'une d'entre elles. Tout s'est achevé par un appel qui reprenait chacun des grands thèmes développés dans le jeu.

Pour les responsables, ce spectacle a été une confirmation du bien-fondé de leur pédagogie. chaque camp, les *caravelles* rant est passé, spontanément, des phrases entières étaient reprises en chœur tout au long du spectacle. Le public a eu plus de mal à entrer dans un jeu qui ne lui était pas vraiment destiné : il restait moins de cinquante invités quand le brasier final a été allumé...

CLAUDE BARAF.

(1) Guides de France, Mouvement du scoutisme féminin catholique, 65, rue de la Glacière, 75013 Paris.

DÉFENSE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ASSISTERA AUX MANŒUVRES MILITAIRES « SAONE 79 »

M. Giscard d'Estaing assistera, au début d'octobre prochain, dans la sixième région militaire, à l'exercice « Saône 79 ».

Ces manœuvres doivent permettre d'engager dix-huit mille hommes, cinq mille véhicules, dont huit cent cinquante blindés, et concernent les sixième, septième et dixième divisions blindées, respectivement basées à Strasbourg, Besançon et Châlon-sur-Marne, ainsi que des éléments du premier corps d'armée stationné à Metz.

RELIGION

LE COLLECTIF DES PRÊTRES « CONTRE L'OPPRESSION DANS L'ÉGLISE » SERA CRÉÉ EN SEPTEMBRE

Les auteurs du manifeste de prêtres « *contre l'oppression dans l'Eglise* » (*le Monde* du 23 mai) viennent d'annoncer, dans un communiqué publié au terme de leur rencontre « portes ouvertes », qui a eu lieu du 28 juillet au 5 août à Brigueil - le - Chantre (Vienne) (*le Monde* du 25 juillet), que le projet de collectif a recueilli à l'heure actuelle cent quatre-vingt-trois signatures venues d'une quarantaine de diocèses.

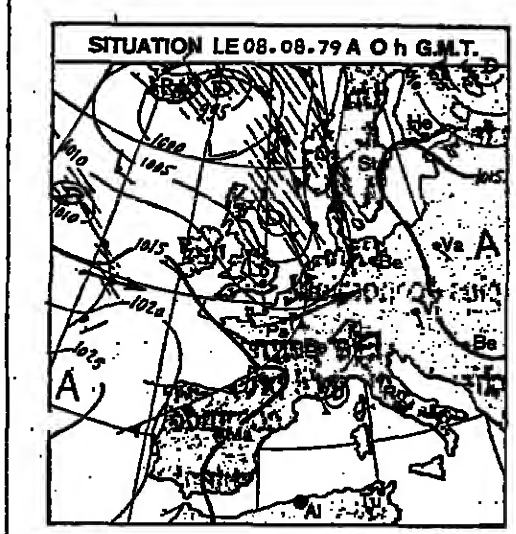
Ces journées ont permis un large échange sur l'action des participants, ainsi que sur la mise en œuvre du projet qui les rassemble. Plusieurs des prêtres réunis à Brigueil étaient mariés ; pour la plupart leurs épouses étaient présentes à la réflexion collective. Le collectif sera officiellement créé en septembre, et une assemblée générale aura lieu dans les mois qui viennent. Cette assemblée sera préparée par un travail personnel et collectif, sur les thèmes de réflexion et d'action qui seront proposés par les signataires.

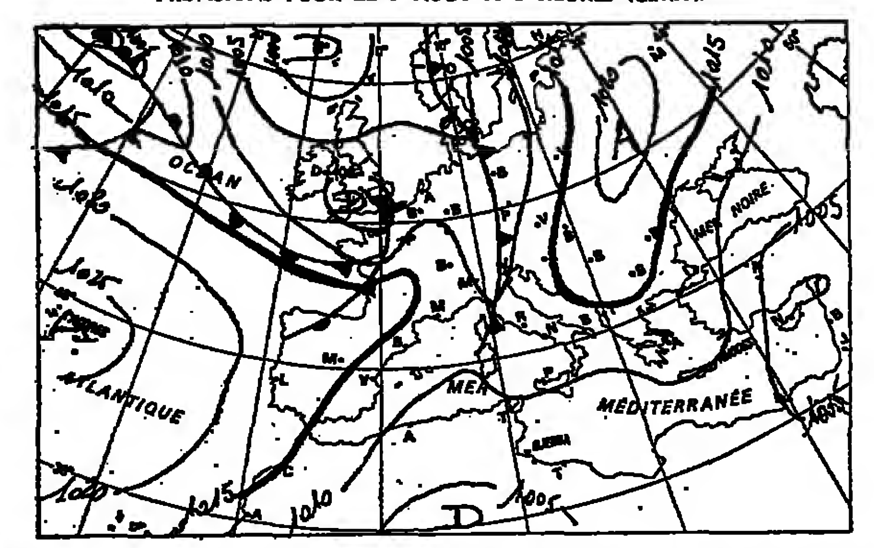
★ Les signatures continuent d'être reçues par *le secrétariat : Robert* Davezies et Jean Lajonchère, presbytère, Malintrat, 63510 Aulnat, tél. (16) 73 88-21-22. Les contributions financières sont à adressées à : Pierre Cantier, 11, rue San-Gil, 66000 Perpignan.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 9 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 8 août à 0 heure et le jeudi 9 août à 24 heures :

Le front froid situé mercredi matin sur la France achèvera de traverser l'Est et le Sud-Est en provoquant des orages. Il sera suivi d'une amélioration temporaire car une perturbation venant de l'Atlantique atteindra dès mercredi soir la Bretagne. Accompagnée de vents assez forts sur le proche Atlantique, et peut-être en Manche, cette perturbation affectera surtout la moitié nord de notre pays jeudi.

Ce jour-là, sur la moitié nord de la France, le temps sera le plus souvent très nuageux. Il pleuvra le matin en Bretagne, en Vendée et en Normandie. Ces pluies se déplaceront vers l'est dans la journée ; elles seront suivies d'un temps variable et plus frais, avec des éclaircies et des averses. Les vents, de sud-ouest à ouest, seront assez forts en mer, modérés et irréguliers dans l'intérieur.

Sur la moitié sud du pays, il fera assez beau, mais des orages éclateront encore des Alpes à la Corse. Les vents seront assez forts, de secteur nord, dans la vallée du Rhône ; ils resteront faibles ailleurs. Les températures maximales varieront peu par rapport à celles de la veille.

Mercredi 8 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 011,9 millibars, soit 759 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 7 août ; le second, le minimum de la nuit du 7 au 8) : Ajaccio, 29 et 19 degrés ; Biarritz, 25 et 18 ; Bordeaux, 28 et 16 ; Brest, 20 et 13 ; Caen, 24 et 13 ; Cherbourg, 19 et 12 ; Clermont-Ferrand, 28 et 16 ; Dijon, 29 et 16 ; Grenoble, 31 et 15 ; Lille, 25 et 15 ; Lyon, 29 et 16 ; Marseille, 34 et 23 ; Nancy, 28 et 14 ; Nantes, 23 et 14 ; Nice, 30 et 22 ; Paris - Le Bourget, 27 et 15 ; Pau, 26 et 15 ; Perpignan, 33 et 22 ; Rennes, 24 et 14 ; Strasbourg, 30 et 14 ; Tours, 27 et 14 ; Toulouse, 29 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 23 et 18 ; Alger, 34 et 17 ; Amsterdam, 23 et 16 ; Athènes, 31 et 23 ; Barcelone, 30 et 20 ; Berlin, 25 et 15 ; Bonn, 28 et 16 ; Brindisi, 29 et 17 ; Bruxelles, 23 et 15 ; Le Caire, 34 et 24 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Casablanca, 25 et 19 ; Copenhague, 20 et 13 ; Djerba, 33 et 24 ; Genève, 31 et 16 ; Jérusalem, 31 et 18 ; Lisbonne, 27 et 17 ; Londres, 23 et 11 ; Madrid, 33 et 16 ; Milan, 31 et 19 ; Moscou, 16 et 10 ; Nairobi, 20 et 14 ; Naples, 35 et 20 ; New-York, 28 et 20 ; Nicosie, 27 et 23 ; Palerme, 30 et 25 ; Palma-de-Majorque, 32 et 22 ; Rome, 34 et 21 ; Rhodes, 30 et 23 ; Stockholm, 21 et 13 ; Tirana, 33 et 18 ; Tunis, 35 et 22 ; Valence, 32 et 22 ; Zagreb, 27 et 13.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 8 août 1979 :

UN DÉCRET

● Instituant un comité interministériel de la famille.

UN ARRÊTÉ

● Fixant la répartition des cotisations d'allocations familiales pour l'année 1979.

DES LISTES

● D'aptitude de l'enseignement supérieur (premier et quatrième groupe).

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème n° 12

Clair-obscur

Il suffit de lire le texte, à l'envers, pour voir apparaître : « ASSEZ ZEZAYE TOUS AZIMUTS, BIZUTS, BONZES, TZARS, TZIGANES : LA ZIZANIE ENTRE MUEZZINS ET AZTEQUES LEZARDE L'AZUR. »

La fréquence inhabituelle des Z visait, bien sûr, à égarer les joueurs.

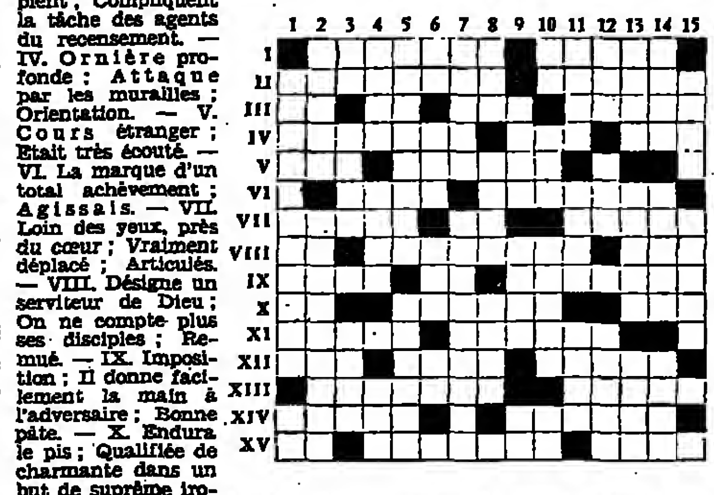
Si vous avez trouvé cette solution un peu trop rapidement, attendez le jeu suivant : il va dans la même direction et vous demandera peut-être plus d'efforts.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2457

HORIZONTALEMENT

I. Se disputent pour une poule ; C'est exactement la même chose qu'avant. — II. Ils avaient le bourdon au cours de longs déplacements ; Crème anglaise. — III. Article étranger ; Possessif ; Récipient ; Compliquent la tâche des agents du recensement. — IV. Ornière profonde ; Attaque par les murailles ; Orientation. — V. Cours étranger ; Etait très écouté. — VI. La marque d'un total achèvement ; Agissais. — VII. Loin des yeux, près du cœur ; Vraiment déplacé ; Articulés. — VIII. Désigne un serviteur de Dieu ; On ne compte plus ses disciples ; Remué. — IX. Imposition ; Il donne facilement la main à l'adversaire ; Bonne pâte. — X. Endura le pis ; Qualifiée de charmante dans un but de suprême ironie ; Vers des régions clémentes. — XI. Séparation ; Très bien entourée. — XII. Douce, pour la petite Yvette ; Se fraye parfois un chemin parmi les épis ; Aux U.S.A. — XIII. Chassait le naturel ; Essus et Eros. — XIV. Affaire de poids ; Scrutait le ciel. — XV. Les phalanges d'Alexandre le Grand ; Parvint à percer ; Fut roulé par celui qui n'était pas le premier venu.



VERTICALEMENT

1. Une affaire de cœur ; A été curé en Italie. — 2. Reçoit souvent dans sa chair une lame plongée entre ses côtes ; Doivent beaucoup souffrir quand ils cassent leur pipe. — 3. Symbole ; L'une des prérogatives d'un maire ; Roulées. — 4. En certaines circonstances, il faut bien que cela se passe ; Déplacée ; Nécessite une étroite surveillance de la conduite. — 5. Se dissipent facilement quand elles ne sont pas sérieuses ; Rangée. — 6. Le mot pour rire ; Inscrit sur un passeport (deux mots) ; Avait sans doute le pied marin ; Ne facilite pas le geste auguste du semeur. — 7. Fruits ; Un simple contretemps ne suffit pas à les contrarier. — 8. Sur un cadran solaire ; En France ; Crier comme un animal. — 9. Jamais, pour une personne exigeante ; A donc du mal à digérer ; Abréviation. — 10. En pagne ; Soufflait comme un bœuf ; Sont donc corrompus ; On les a toujours dans les jambes. — 11. Oeuvre d'imagination ; Retient fatalement l'attention de ceux qui ne songent qu'à la bagatelle ; Comte. — 12. On y taille maintes bavettes ; Poutre ; Prêt pour le grand jour. — 13. Se tinrent longtemps sur leur *réserve* ; Sortent à peine de l'eau ; Dans l'Orne. — 14. S'envolent sur les ailes du temps ; Confiés à une nourrice ; Avertissement sérieux. — 15. Voie d'eau ; Susceptible d'engendrer une grimace.

Solution du problème n° 2456

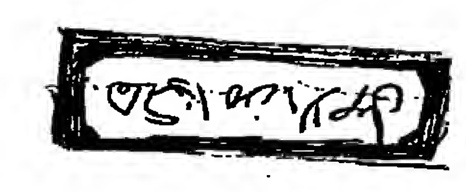
Horizontalement

I. Rubanerie. — II. Esus ; Gao. — III. Cuistots. — IV. Erses. — V. Si ; Narine. — VI. Sévérité. — VII. Ire ; Id ; RD. — VIII. Oenone ; Oo. — IX. Diesels. — X. Huns ; Vie. — XI. Test ; Mess.

Verticalement

1. Récession. — 2. Usurière ; Hé ! — 3. Buis ; Vendus. — 4. Assène ; Oint. — 5. Tsarines. — 6. Ego ; Rides. — 7. Ratait ; Eve. 8. Ios ; Nérolis. — 9. Té ; Doses.

GUY BROUTY.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois internationaux

SOCIETE INTERNATIONALE D'ORGANISATION ET D'INFORMATIQUE
filiale d'un grand établissement financier français
recherche pour séjours résidentiels dans pays en voie de développement

INGENIEURS grandes écoles

DEBUTANTS — OPTION INFORMATIQUE DE GESTION

Formation complémentaire assurée.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions s/réf. 3163 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmettra.



emplois régionaux

Maintenance Industrielle Lyon

Notre entreprise conçoit, construit et livre clés en main, des ensembles industriels de très grandes dimensions. Le nombre d'unités réalisées, les projets actuels et nos perspectives à court et moyen terme impliquent un considérable développement de la Division Maintenance.
C'est pour la renforcer et mettre en place ses futures structures d'encadrement que nous souhaitons recruter un

Responsable d'Intervention

Cet ingénieur coordonne l'ensemble des opérations de maintenance d'une ou plusieurs installations. Il définit les besoins, mobilise les services internes et les sous-traitants, et plus généralement organise et planifie les opérations. Il entretient en outre des contacts avec les clients et différents organismes extérieurs.
Intervenant sur des opérations d'ordres très divers, il a une formation et une expérience (5 ans au moins) polyvalentes (mécanique, tuyauterie, électricité). Il a si possible acquis cette expérience sur des chantiers faisant appel à de nombreux fournisseurs. Prévoir des déplacements fréquents et de courte durée sur les sites.
Merci d'adresser candidature et C.V. sous la réf. 77167 M/LSJ à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

ASSOCIATION OREAG
recrute
pour ses établissements
I.O.R. MACANAN et I.M.E. NAZARETH
DIX ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS
à compter du 4 septembre 1979
Faire acte de candidature et C.V. à M. le Directeur I.M.E. NAZARETH, 239, rue Saint-Genès 33082 Bordeaux cedex - Tél. (56) 96-18-96.

Laboratoire de recherche électrotechnique implanté à BESANÇON cherche
INGENIEUR
spécialisation informatique, scientifique, micro-processeurs. Dég. obligat. militaires. Entrée immédiate. Envoyer C.V. man. et photo à PUBLICITE MODERNE, 60, Grande-Rue, 25000 BESANÇON n° 28788.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

offres d'emploi — offres d'emploi

GROUPE DE PRESSE
recherche
pour son département d'études et d'informations sur les structures et les activités des sociétés financières et industrielles,
RÉDACTEURS-ANALYSTES FINANCIERS
avec sérieuse formation économique complétée par expérience professionnelle des secteurs bancaires, organismes financiers, service d'analyse financière, etc.
Adr. candidature avec référ. à S.G.P., 13, av. Opéra, Paris-1er.

TOUROPERATOR recherche SECRETAIRE STENODACT. bilingue anglais, 3 ans expér. Ne pas se présenter, adresser lettre manuscrite + C.V. + photo à Explorator, 16, place de la Madeleine, PARIS (8e).

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche
INGÉNIEURS
DÉBUTANTS OU CONFIRMÉS
Pour études et réalisations nouveaux systèmes : Transmissions - Réception - Navigation - Guidage Simulation - Codage - Traitement du signal.
Nationalité française exigée.
Ecrire avec curric. vitae et prétentions à L.C.T., Boîte postale 40 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

COLLABORATEUR très grand standing pour contacts haut niveau. Ecrire M. DELBARD, 149, r. Saint-Honoré, 75001 Paris.

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous av. ou sans diplômes, consultez la revue FRANCE-CARRIERES (D. 18), B.P. 402-09 Paris (documentation gratuite s/demande).

INFORMATIS
pour faire face à son expansion recherche pr ses départements Logiciel de base - Applications Industrielles (Process - Control) et Systèmes de télécommunicat.
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes Mitra 15/125 - Solar - PDP 11
Ns offrons de réelles possibilités de promot. pr éléments de val. 26, rue Daubenton, 5e - 337-99-22

Budget publicité Ford : 200 Millions de dollars.
Budget publicité Monsieur Martin : 200 F.

Les deux sont efficaces.

Un constructeur qui veut vendre des voitures neuves fait de la publicité.

Un particulier qui veut vendre sa voiture d'occasion en fait autant.

A une échelle plus modeste.

L'Annonce Classée, (ou petite annonce), c'est la forme la plus économique de publicité.

Elle permet à chaque Français de faire savoir qu'il recherche ou qu'il propose quelque chose : une voiture, un toit, un emploi... ou une commode Louis XV.

Elle est d'autant plus efficace qu'elle est bien rédigée et bien diffusée.

Pour cela, il existe des spécialistes : les agences agréées qui assurent – au même prix qu'au journal – la réception, la rédaction et la diffusion des Annonces Classées.

SNPAC
Syndicat National des Publicitaires en Annonces Classées
163, rue Saint-Honoré – 75001 PARIS
Liste des agences adhérentes sur demande.

secrétaires

URGENT
REGIE PUBLICITAIRE
quartier CHAMPS-ELYSEES
recherche
STÉNODACTYLO
aimant les contacts téléphoniques, apte à assurer petit secrétariat.
Avantages sociaux, restaurant d'entreprise.
Se présenter REGIE-PRESSE
Service du Personnel (4e étage) 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris (métro Sentier)
ou téléphoner pour rendez-vous 233-44-21, poste 319.

demandes d'emploi

Jeune Fme, 6 ans expér., ch. place stable, comptable ttes déclarations fiscales, sociales et bilans. Clamart ou proximité. Libre immédiatement - 657-47-39.

J.H., 27 ans, comptab., 2 a. exp. probat., DECS en cours, rech. poste similaire.
Ecr. à 1.232, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

CADRE CCIAL CONFIRMÉ
Homme de terrain. 3 branches : commerc., professionn., industr. prod. de conditionnem. et d'emball., matériel, étiquet. et impression, rompu aux méthodes de travail dans Sté multination. de 1re force (recrutem., direct. personnel, équipe de vente, animation, gestion, marketing, budget), rech. poste responsab. ds Sté en expans. rég. centre, Sud-Est, Sud-Ouest, libre immed. Ecr. T 014.900 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

travail à domicile

Demande

Dactylo : je tape vos thèses, manuscrits, etc. Travail très soigné, orth. assurée. 337-40-87.

information divers

CENTRE D'ESTHETIQUE
Tous soins du corps visage
RELAXATION
296 69 87

LE CABINET MEDICAL LA BOETIE MEDECINE et PSYCHOLOGIE a désormais pour tél. : 563-74-51. Consultation tous les après-midi pendant le mois d'août.

occasions

Liquide : répondeur tél., mach. écr. IBM, calcul. photocop. ; duplicat., dictaphone. 246-20-46.

A SAISIR
pour achalandage rentrée pianos droits et à queue neufs et occasions, très récents, avec tous crédits, garantie, service après-vente et livraison.
DANIEL MAGNE PIANOS 50, rue de Rome, Paris 8e Tél. 522-21-74

automobiles

divers

CITROEN NEUVES d'EXPO PRIX DE MARS 79
VISA - GS - CX
Tél. 678-15-96 - 677-81-82

location

sans chauffeur

LOUEZ 505 30 % MOINS CHER
EXPRESS-ASSISTANCE 504-01-50

perdu-trouvé

1.000 F (100.000 A.F.) réc. à qui trouvera chienne noire, taille moy., poils longs ondulés. Ecr. à Bussac Courbillac, 16200 Jarnac, ou tél. (45) 96-74-02.

L'immobilier

appartements vente — appartements vente

3e arrdt.

MARAIS
Bel Hôtel du XVIIIe restauré Du studio au 6 pièces S.F.P.G.I. (Groupe Suez) Tél. 272-53-40 - 271-72-80

5e arrdt.

MONGE. Petit 3 PCES, cuisine, salle d'eau, calme, sur verdure, 360.000 F - 535-56-92.

GOBELINS ATELIER de CARACTERE
Grande baie, cheminée, cuisine + 2 chbres, s. bains, BALCON, CALME. 440.000 F - 734-36-17.

6e arrdt.

6e, St-Germain-des-Prés, chbre service, confort, douche, 6e étg. sans asc., 65.000 F. Tél. 260-63-40.

10e arrdt.

PART. vd 12, r. de Lancry, métro République, imm. P. de T., côté cour, calme, 1er étg., 2 P., cuis., s. eau, entrée, petit débarras, cave et chambrette au 6e étg. Remis à neuf. Pour rens. tél. à M. Germinal ap 781-16-18.

12e arrdt.

DAUMESNIL, près place 4-5 P., standing, s/av. et jard., box, 685.000 F - 344-43-87.

PRES PLACE NATION
Splendide 5 P., cuis. aménagée, 2 sanitaires, ascenseur, vaste loggia, calme, parking, soleil - Prix 680.000 F - 345-82-72.

16e arrdt.

AV. RAPHAEL sur PARC
Imm. gde classe, Particulier vd directement luxueux 4-5 P., 210 m2, large et gd balc., soleil, 2 bains, 2 studios serv., 2 park. 3.500.000. T. midi, soir, 504-02-52

17e arrdt.

17e - IDEAL PLACEMENT
SACRIFIE Bel immeuble 4 étages
Boutique + Studio LIBRES 3 APPTS 45 m2 tt confort URGENT - Prix 490.000 F. Tél. le matin : 325-75-42

18e arrdt.

AV. JUNOT
EXCEPTIONNEL 160 m2 luxueusement aménagé sur 2 niveaux, tt cft. Prix justifié. 705-42-91, après 19 h.

78 - Yvelines

LE VÉSINET R.E.R.
250 m2 habitables, vaste séjour, 5 chambres, sur 1.200 m2. 1.250.000 F - 749-33-92.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY TERRASSE PLEIN SUD
Appart. de charme pour artiste AVEC ATELIER PEINTRE + réception, 2-3 chbres, park. SAINT-PIERRE - 563-11-88

NEUILLY Bois - Sud - Verdure
2-3 P. confort, sobre, parfait état, 75 m2. Les 7 et 9 104, rue CHARLES-LAFFITTE 14 h à 17 h, asc. gauche, 3e ét.

BOULOGNE
Séjour double, 2 chbres, 80 m2 minimum, récent, 375.000 F. OPADIM - 825-60-40

94 Val-de-Marne

BOIS VINCENNES PRES RER
Etage élevé, ascenseur, balcon, soleil, splendide 3 pièces, cuis. équipée, tt confort, park. ss-sol. 435.000 F - 344-71-97.

Province

SANARY-SUR-MER (VAR), ds rés. stdg. appt 60m² env. interph. séj., chb., s. bs, wc, balcon sur baie, cuis. amén., vaste terrasse. P. de rognes, vue s/mer, ceil. (90) 71-37-50 H.R. ou 71-03-97 H.B.

AIX-EN-PROVENCE
COURS SEXTIUS
T 2 PARFAIT ETAT, SOLEIL. PX 170.000 F. Poss. CREDITS. CATRY - 16 (91) 54-92-93

IDEAL PLACEMENT ou PIED-A-TERRE
AIX-EN-PROVENCE
10' CENTRE, DIRECTION NICE studios et petits appartements en l'état ou à aménager
à partir de 30.000 F
affaires exceptionnelles, à saisir très rapidement. Pour renseignements et R.-vous, tél. 16 (91) 54-92-93. Catry, 43, crs Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE.

appartem. achat

Part. ch. appt 100 m² environ, 6e ou 5e arrdt, caractère. Ecrire lettre détaillée.
Ecr. à 6.078 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

appartements occupés

Pptaire vend appts occupés 2 à 9 pces dans imm. bourgeois Paris 17e, 19e, 20e, Saint-Mandé. Idéal Placement - 224-02-86.

bureaux

FOCH-DAUPHINE
320 m2 de Bureaux divisibles à partir 160 m2
Qualité exceptionnelle
ETRESA 776-87-30 776-41-41

immeubles

15e ENSEMBLE. Imm. vide, 4 appartements bourgeois 465 m² + 900 m² IMMEUBLES BURX + 2.800 m² imm. locx cciaux. Accès camion, parking. 225-12-86 - 359-79-77.

NOUS RECHERCHONS pour investissement rapide immeubles de bureaux Libres ou occupés PARIS - MARSEILLE - NICE Tél. : DE PREVAUX - 776-07-30

fonds de commerce

CANNES (Suquet), cède bail petite bout., nombrx commerces poss. + appt 3 p., cft, loyer intéressant. ELMALEH, 1, rue des Suisses, 06400 CANNES.

locaux commerciaux

Plein centre TOULOUSE, ouverture centre commercial magasins différentes superficies près gde surface alimentaire. Bail commercial sans pas-de-porte à professionnels confirmés. Bureau WINDSOR, 4, place Occitane, face Hôtel Mercure, 31000 TOULOUSE Tél. : (61) 21-18-20 (61) 23-49-19

pavillons

FRESNES Pavillon sur 312 m2 av. terrasse, séjour, 4 ch., bains, tt cft, gar., cave. Prévoir quelques travaux. Situation exceptionnelle. 330.000 F. Renseignements : tél. 950-14-60.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 4.000 F maxi. 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour Cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08.

maisons de campagne

A 6 kilomètres d'ORANGE
VAUCLUSE
maison à restaurer av. 5 pièces, porte cochère, jardin, expos. sud Px 110.000 F avec 11.000 F cpt. CATRY, jeudi (91) 54-92-93, jours suivants (90) 57-47-95.

Ardèche, grange typique, parf. état, dans 6.000 m², vue exceptionnelle rivière. T. (91) 73-07-55.

Jolie maisonnette, 100 km Paris, région GOURNAY-en-BRAY, tt confort, séjour, 2 chambres, couverture chaume. Sur 4.000 m2 boisés, chênes, sapins. Tél. à Mme MARIE : (16-32) 55-14-05.

villas

Marnes-la-Coquette, 3' gare, tr. belle maison ancienne en pierre, 6 pièces principales, sur ss-sol total, jardin. Vue imprenable sur Paris. - 918.000 F. 958-14-60.

VERSAILLES, près, sur 2.400 m² terrain, VILLA gd standg, séjour 60 m², 6 chb. + bureau, 3 bains, terrasse 44 m². Prix 1.470.000 F. Exclusiv. Agce Royale 958-14-60.

A 10 min. Aix-en-Provence, vds villa réc., site except., zone verte 1 ha. colline, 250m² hab., 2 appts gd séj., cheminée, 6 ch., 3 s. de bains, plein sud, terrasse 80 m² sous-sol 150 m². 100 U. Lotier, B.P. 10, Venelles 13770.

Lieu résidentiel important villa haut standing (partage) 750.000 F
villa rurale type 4, 230.000 F. Vayssié, 82130 La Française.

terrains

A 20 minutes sortie autoroute
VAUCLUSE
20.000 m² à bâtir dominant vallée Durance, plein Sud, arboré en pinède et chênaie, secteur standing. Prix 200.000 F H.T. Crédit possible. Catry jeudi (91) 54-92-93, jrs suiv. (90) 57-47-95.

Terrain 1,7 ha., 7 km mer, P.O. C.U. S'adr. Lacreu, 9, rue des Albères-Saint-André, P.-O. (66).

Dans le LUBERON (Vaucluse), vd terrain 1 ha. env. tr. arboré, vue imprenable, zone protégée, avec permis de construire - 16 (90) 71-37-50 H. R. ou 71-03-97 H.B.

MORBIHAN, océan, environn. très except., terrain constructib., tennis, téléphone, manoir Lannhoëdic, 56370 SARZEAU. Tél. (97) 41-81-37.

propriétés

PETITE SOLOGNE
135 km PARIS. A vendre
PROPRIETE
d'environ 130 ha.
dont environ 50 ha. de bois (intéress. valeur de chênes), un étang + possibilité création 3 autres étangs, terres bâtiment de ferme loués, excell. chasse libre gibier naturel, prix : 2.100.000 F. Tél. préf. matin, 10 h. à 11 h., 16 (38) 35-00-58.

HAUT-HÉRAULT
LANGUEDOC
ANCIEN MOULIN A VENT
PLATEAU DES CAUSSES RESTAURE AVEC GOUT
5 PCES confort, sanitaire, toit de Lauzes, cheminées, plafonds poutrés, etc.
Sur 1 ha et demi de terrain VUE SPLENDIDE INDEPENDANCE
Climat vivifiant 600 m altitude 370.000 F
CAB. REVERBEL 3, rue Neuve-des-Marchés, 34700 LODEVE. T. (67) 44-02-30

villégiatures

PARIS-LONDRES (Centre)
Aller et retour avion + autocar 295 F. Excursions. Tél. 281-46-80

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01



Le Monde

économie

SOCIAL

« RENTRÉE SOCIALE » AVANCÉE

La C.G.T. lancera des opérations spectaculaires après le 15 août

M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, doit à son tour évoquer la rentrée sociale, jeudi 9 août à midi sur Antenne 2, après les toutes récentes déclarations du C.N.P.F. et des principaux leaders syndicaux. Le même jour, deux délégations de la C.G.T. et de la C.F.D.T. doivent se rencontrer pour parler du problème de la Sécurité sociale. Sans doute seront-elles amenées à discuter d'un prochain rendez-vous « au sommet », après le vœu, exprimé mardi 7 août, par M. Georges Séguy de prendre « *immédiatement contact avec les autres organisations syndicales pour rechercher l'unité d'action la plus large dans la riposte qui s'impose* ».

D'ores et déjà, la C.G.T. mobilise « *toutes ses énergies militantes* » et entend prendre, sans donner plus de précisions pour l'instant, des « *initiatives d'action originales et variées* » après le 15 août, pour protester contre les dernières décisions gouvernementales : augmentation des cotisations de sécurité sociale, hausses des prix, accroissement des charges fiscales, etc. « *Calculée pour une année, c'est une ponction de près d'un mois de salaire dont sera victime le « smicard ». Ce n'est plus l'austérité, c'est de la spoliation* », a notamment déclaré le secrétaire général de la C.G.T., dont s'était, mardi, la véritable rentrée (*le Monde* du 8 août).

La C.G.T. va par ailleurs « *mobiliser, dans les plus brefs délais, toutes ses énergies militantes* » et prendre, durant ce mois d'août, « *des initiatives d'action originales et variées* », qu'elle rendra publiques prochainement.

Assurant que le taux d'inflation allait atteindre en 1979 « *au moins 12 %* », M. Georges Séguy a énuméré les cinq principales revendications de sa confédération que « *la brutalité de l'atteinte du pouvoir d'achat justifie* » : le versement immédiat d'une augmentation minimale de 200 F par mois à valoir sur la revalorisation des salaires à négocier par branche ; le blocage des prix ; la revalorisation des prestations familiales et une allocation de rentrée scolaire de 600 F par enfant ; une taxe de 1 % sur les grosses fortunes, qui disposent de 10 % du patrimoine national ; la taxation de 0,5 % des profits des grandes sociétés.

« *Si les dirigeants du patronat et du pouvoir*, a dit le leader de la C.G.T., *estiment nécessaire de discuter, dans le courant de ce mois, des solutions que la C.G.T. propose, nous tenons à leur faire savoir que nous sommes disponibles.* »

Outre les problèmes liés à la politique économique du gouvernement, M. Georges Séguy a, en réponse à une question, évoqué, au cours de cette conférence de presse, les relations syndicales internationales de sa confédération. Affirmant que « *peu de choses ont changé à la Fédération syndicale mondiale depuis son dernier congrès à Prague en 1978* », alors que la centrale de la rue La Fayette avait souhaité une « *évolution* » dans le sens d'une plus grande ouverture, le secrétaire général de la C.G.T. a déclaré : « *Rien ne permet de dire maintenant si nous resterons membres de la F.S.M. ou si nous serons amenés à réexaminer la situation. En tout cas, nous sommes toujours résolus à devenir membres à part entière de la Confédération européenne des syndicats.* »

A propos de la sidérurgie, enfin, M. Séguy a déclaré que sa confédération n'avait pas paraphé la convention sociale « *afin qu'on ne se prévale pas de l'accord de la C.G.T. pour licencier vingt mille sidérurgistes* ». Quant à la radio libre cégétiste de Longwy, un autre membre du bureau confédéral a expliqué : « *Lorraine cœur d'acier n'est pas une radio pirate, car la lutte des travailleurs n'est pas une piraterie. Les travailleurs ont montré une réelle aspiration à une information ouverte et démocratique. Nous sommes prêts à faire, dans ce domaine, de nouvelles expériences si la lutte l'exige et, en tout état de cause, nous utiliserons toutes les techniques modernes d'expression.* »

Les licenciements à la Sonacotra

LE PERSONNEL DE MARSEILLE PRÉSENTE UN CONTRE-PROJET

(*De notre correspondant.*)

Marseille. — Cent quinze salariés — trente-cinq cadres, quarante-deux agents de maîtrise et trente-huit employés-ouvriers de la Sonacrota sont menacés par un plan de licenciements décidé par la direction générale de cette société d'économie mixte. Après le refus, le 13 avril dernier, de l'inspection du travail d'accepter trente des soixante-dix licenciements constituant la première vague de ce plan, le personnel de l'agence de Marseille — particulièrement concerné, puisque seize postes seraient supprimés sur vingt-six — vient de présenter un « contre-plan » de restructuration prévoyant la création d'une entité Sonacotra-Méditerranée décentralisée. Représente-t-elle une solution aux problèmes posée par les licenciements ? Oui, répondent les auteurs du projet, qui soulignent que la Sonacotra « *ce n'est pas seulement la gérance des foyers-hôtels, c'est aussi la résorption de l'habitat insalubre, la réhabilitation du patrimoine immobilier, l'aménagement des centres anciens, les programmes de logements sociaux, qui ont fait d'elle un interlocuteur privilégié des collectivités locales et une véritable « entreprise générale » spécialisée dans l'habitat social, dont elle connaît parfaitement le marché, grâce à ses équipes opérationnelles* ».

A ce jour, aucune réponse n'a été donnée par la direction générale, qui a déposé un recours auprès du ministre contre la décision de l'inspection du travail.

[Il est vrai qu'en ce moment la Sonacotra se préoccupe surtout d'expulser de ses établissements les immigrés qui font la grève des loyers. Parmi les revendications présentées par les résidents figure précisément le remplacement des gérants par des concierges.]

● *Une manifestation de protestation contre « la liquidation du groupe Néogravure »* a eu lieu mardi 7 août à Corbeil-Essonnes (Essonne), à l'appel du comité intersyndical parisien du Livre C.G.T. Les syndicats demandent « *le rapatriement des travaux d'impression* (effectués à l'étranger) *et l'ouverture d'une discussion globale* » sur l'avenir du groupe (*le Monde* du 28 juillet).

ÉNERGIE

M. Barre cherche à limiter les effets de la hausse du pétrole

(*Suite de la première page.*)

L'impact sur la production nationale serait de l'ordre de 1,5 % du produit intérieur brut, ce qui ramènerait la croissance aux environs de 2 % seulement, peut-être même moins. Simultanément, la consommation, freinée par la baisse du pouvoir d'achat (liée aux hausses de prix et à la majoration des cotisations sociales), tomberait à un rythme de + 2 % seulement par an, fort inégalement répartis selon les groupes sociaux (au lieu de + 4 % pendant la période précédente).

Cette dépression confirmerait les industriels dans leur méfiance envers l'investissement, phénomène qui, en accentuant la décélération de l'économie, amplifierait l'aggravation du chômage. C'est à ces conséquences que réfléchit présentement le gouvernement, qui cherche à les enrayer.

Sur le plan commercial, il se demande si la France peut réduire ses importations en développant des secteurs industriels. Par exemple, peut-elle se doter d'une industrie de la moto de grosse cylindrée ? Peut-elle encore prétendre faire partie des pays — peu nombreux — qui, dans quelques années, innonderont le marché mondial du magnétoscope ? Peut-elle développer notre industrie du machinisme et de l'outillage agricole ? Telles sont quelques-unes des réflexions que devait soumettre — avec la simplification des procédures à l'exportation — M. Jean-François Deniau, ministre du commerce extérieur, au cours du conseil des ministres de ce mercredi 8 août.

Pour limiter le fléchissement de la consommation, le premier ministre envisage quelques « coups de pouce » en faveur des familles (prime de rentrée ?) et des « smicards ». Des projets sont également étudiés en direction de l'industrie du bâtiment et des travaux publics et de certains investissements. Même si elles sont prises, ces décisions, qui interviendront bien tard, et dont on ignore encore l'ampleur, n'auront qu'un impact limité sur la conjoncture en 1979.

GILBERT MATHIEU.

M. DEBRÉ : le pétrole ne peut expliquer le « dérapage des prix ».

Dans une interview publiée mercredi 8 août par le journal *Sud-Ouest*, M. Michel Debré indique que les hausses du prix du pétrole « *ne peuvent expliquer le dérapage des prix au cours de ces derniers mois, ni constituer une surprise pour nos dirigeants* ». Pour l'ancien premier ministre, la hausse des prix du pétrole est un phénomène durable, alors, ajoute-t-il, « *ne feignons pas de découvrir que la crise est devant nous* ». « *Il est grand temps*, poursuit M. Debré, *de prendre des mesures qui s'imposent avant que notre pays ne se trouve irréversiblement distancé par tous ceux qui ont su mieux réagir.* »

Citant en exemple l'Allemagne fédérale, « *qui a su mieux que la France faire face à la crise pétrolière, par une monnaie forte et son dynamisme commercial* », l'ancien premier ministre relève « *les mauvaises performances de nos indices des prix* » dus, selon lui, « *à l'insuffisance de notre politique économique* », trois ans après la mise en place du plan Barre.

Hausse de 1 % ou de 60 % ?

PRIX DU « BRUT » ET FACTURE PÉTROLIÈRE

Prix réel du pétrole brut, coût de la tonne de pétrole importé en francs, renchérissement des produits pétroliers, sont au centre d'un débat — qui devrait être relancé à la rentrée — sur les effets de la crise pétrolière sur l'économie française. Alors que commencent à arriver en France les cargaisons de pétrole vendu au prix « fort » décidé par l'OPEP à Genève, le 28 juin dernier, que la direction générale des douanes et droits indirects vient de publier le coût de l'approvisionnement pétrolier de la France au premier semestre et que le gouvernement a relevé, à compter du 4 août, les prix des carburants et du fuel domestique, il semble utile de faire le point sur les hausses intervenues depuis le mois de décembre 1978, hausses dont le montant varie évidemment selon le stock considéré du circuit pétrolier.

● LE PRIX DU PETROLE A LA PRODUCTION.

Du 31 décembre 1978 au 1er juillet 1979 — date d'entrée en vigueur de la dernière hausse décidée par l'OPEP, — le relèvement des prix à la production varie de 41,70 % pour le « brut » saoudien arabe léger (*arabian light*), qui est passé de 12,70 à 18 dollars le baril, à 72,9 % pour l'AMNA libyen, qui a augmenté de 13,19 à 22,90 dollars par baril.

Si l'on prend les hausses appliquées par les quatre principaux fournisseurs de la France au cours de cette période, on constate que l'Arabie Saoudite (35 % du pétrole importé) a relevé ses prix de l'ordre de 42 %, que l'Irak (17,2 % de nos approvisionnements) a augmenté les siens de 65 % tout comme le Nigéria (8,6 % de nos importations) et que les Emirats arabes unis (7,4 % de notre pétrole) se sont « contentés » de 63 %. Le glissement moyen des prix à la production pour la France en dollar se situe donc bien entre 55 % et 60 %, si l'on estime que les 21,8 % d'approvisionnement restants ont connu des relèvements de l'ordre de 65 %.

● LE COUT EN FRANCS DES IMPORTATIONS PETROLIERES.

Le pétrole brut lorsqu'il est importé est comptabilisé en francs. Les statistiques de la direction générale des douanes et droits indirects prennent donc en compte les variations du dollar par rapport à la devise nationale et les coûts d'affrètement.

Au cours du premier semestre 1979, la facture pétrolière de la France s'est élevée à 31,21 milliards de francs, soit, selon l'administration des douanes, une progression en valeur de 12,8 % par rapport à la même période de 1978. Mais la progression en volume a été de 11,8 %, ce qui réduit le renchérissement de la tonne importée à 1 %.

Ce phénomène s'explique essentiellement par l'évolution de la devise américaine par rapport au franc. Le cours moyen du dollar a été de 4,68 F au premier semestre 1978. Il a été de 4,32 F pendant la même période de 1979, ce qui représente donc une baisse de 7,7 %.

La comparaison du premier semestre 1978 au premier semestre 1979 rend cependant mal compte des mouvements intervenus depuis le début de l'année en raison de l'effet dollar mais aussi de la lenteur de la répercussion des hausses OPEP qui ne sont pleinement comptabilisées dans les statistiques douanières qu'à la fin du troisième mois qui suit leur entrée en vigueur. Si l'on prend le prix de la tonne de brut importée, l'évolution est nettement plus significative. Elle coûtait en effet 444,8 F au mois de décembre et 568,25 F en juin, soit une augmentation de 27,3 %. De mai à juin, le relèvement a été de 6,8 %. Et ces statistiques du premier semestre ne prennent évidemment en compte ni la hausse décidée le 28 juin à Genève par l'OPEP ni même les majorations « *sauvages* » décidées par un certain nombre de pays producteurs aux mois de mai et juin.

● LES PRIX EN FRANCE DES PRODUITS PETROLIERS

Le renchérissement des produits pétroliers est évidemment moindre que celui du pétrole brut, ce dernier n'entrant, par exemple, que pour 25 % environ dans le prix du supercarburant et de l'essence. Avant la hausse du 4 août, les taxes sur ces produits étaient de l'ordre de 64,50 % du prix de vente à la pompe. En revanche, elles n'étaient que de 54,90 % sur le gazole et de 28,26 % sur le fuel domestique, qui sont donc plus fortement touchés — proportionnellement — lorsque l'augmentation du « brut » est uniformément répartie sur les différents produits, comme ce fut le cas la semaine dernière.

Depuis le 1er janvier, le prix du fuel domestique a ainsi augmenté de 33,7 %, celui du gazole de 23,45 %, celui de l'essence de 14,5 % et celui du supercarburant de 13,8 %.

Compte tenu du relèvement purement fiscal du 3 janvier (de l'ordre de 2,5 % pour essence, super et fuel et de 5,8 % pour le gazole) et de la revalorisation de la marge de certains distributeurs, ces mouvements reflètent bien l'évolution du coût en francs de l'approvisionnement pétrolier français. Ce n'est d'ailleurs pas une surprise puisque, en septembre 1978, il avait été décidé d'appliquer mécaniquement — pour la fixation des prix des produits — une formule qui prend en compte le coût du brut et l'évolution du dollar. Cette formule eût-elle été appliquée dès le début de 1978, l'essence et le supercarburant auraient baissé dans le courant de l'année. M. Monory avait d'ailleurs envisagé une telle éventualité en septembre, mais le gouvernement avait préféré consacrer au financement des économies d'énergie la « cagnotte » constituée grâce à la dévalorisation du dollar. — B. D.

Faits et chiffres

Affaires

● *Chrysler-France*, filiale du groupe P.S.A.-Peugeot-Citroën, a pris le contrôle de la société CAMDIC, qui assure l'importation et la distribution, en France, des véhicules Dodge. Les camions et autocars de la marque Dodge sont construits dans les usines Chrysler de Grande-Bretagne et d'Espagne. « *La prise de contrôle en France de CAMDIC constitue la première démonstration (...) de la volonté [de P.S.A.] de maintenir et de développer les activités véhicules industriels Dodge en Europe* », précise Chrysler-France dans un communiqué.

Agriculture

● *La production mondiale de blé et de céréales secondaires en 1979* ne devrait atteindre que 1 143 millions de tonnes, soit 5 % de moins que la récolte précédente, estime la FAO dans sa revue *Perspectives alimentaires*. Les échanges commerciaux de ces produits devraient en revanche augmenter de 7 %, du fait de l'accroissement des importations soviétiques, les perspectives de production céréalière en U.R.S.S. s'étant encore aggravées.

Energie

● *Hausse du prix du pétrole soviétique vendu à la Finlande.* — Le prix du pétrole brut soviétique vendu à la Finlande a augmenté de plus de 16 %, après une négociation entre les deux pays. Cette hausse est appliquée rétroactivement au 1er juillet. La Finlande achète près de 7 millions de tonnes de pétrole à l'U.R.S.S. et couvre ainsi les deux tiers de ses besoins. — (*A.P.*)

● *La centrale nucléaire de Doel (Belgique)* sera à nouveau opérationnelle à la fin de cette semaine. Cette centrale située près d'Anvers avait été arrêtée le dimanche 5 août (*le Monde* du 7 août) à la suite de la rupture d'une tuyauterie du système de refroidissement.

Etranger

● *Forte hausse des prix de gros en Grande-Bretagne.* — Avec 2,35 % de hausse en juillet, les prix de gros en Grande-Bretagne enregistrent leur plus forte hausse en un mois depuis deux ans. Ceci porte leur taux annuel d'augmentation à 13,5 %, contre 11,75 % au mois de juin. Cette forte hausse fait suite au renchérissement du prix du pétrole. Le prix des matières premières a subi pour sa part un accroissement de 13 % pendant les douze derniers mois, malgré une stabilisation en juillet due à l'appréciation du sterling. — (*A.F.P.*)

● *Le coût de la vie a augmenté de 0,2 % au mois de juillet en Suisse.* — Selon les statistiques officielles publiées le lundi 6 août à Berne, le coût de la vie n'a augmenté en Suisse que de 0,2 % en juillet contre 1,4 % en juin. Le taux annuel d'inflation de juillet 1977 à juillet 1978 est de 4,3 %. La hausse en juillet a été de 1,1 % dans le secteur alimentaire et de 0,7 % dans ceux des transports et des communications. En revanche, la Suisse, qui s'approvisionne en produits pétroliers sur le marché libre de Rotterdam, a bénéficié du recul des prix du mazout et enregistre pour la première fois depuis septembre 1978 une baisse de 1,5 % des prix du groupe chauffage et éclairage. — (*A.F.P.*)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,25	4,2530	− 0	− 10	− 15	− 0	− 25	− 15
$ can.	3,6305	3,6335	− 45	− 25	− 75	− 45	− 135	− 105
Yen (100)	1,9620	1,9645	+ 75	+ 100	+ 150	+ 175	+ 460	+ 490
DM	2,32	2,3220	+ 65	+ 90	+ 145	+ 170	+ 440	+ 475
Florin	2,1175	2,1212	+ 25	+ 40	+ 55	+ 75	+ 150	+ 170
F.B. (100)	14,52	14,54	− 225	− 110	− 350	− 195	− 485	− 245
F.S. (100)	2,2185	2,2195	+ 185	+ 205	+ 375	+ 400	+1080	+1110
L. (1 000)	5,1790	5,1845	− 160	− 110	− 360	− 300	−1190	−1100
£	9,4285	9,4395	− 335	− 285	− 625	− 560	−1500	−1455

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 1/16	6 7/16	6 1/8	6 1/2	6 5/16	6 11/16	6 11/16	7 1/16
$ E.-U.	11 3/8	11 3/4	10 1/8	1/2	10 1/2	10 7/8	10 13/16	11 3/16
Florin	8 1/8	8 7/8	8 7/16	8 7/8	8 5/8	9 1/16	9 1/8	9 9/16
F.B. (100)	10 1/2	11 1/2	11 13/16	12 3/16	11 13/16	12 3/16	11 1/8	11 5/8
F.S.	1	1 1/2	1 1/4	1 5/8	1 5/16	1 11/16	10 1/4	10 5/8
£	13 13/16	14 3/16	14 3/8	14 7/8	14 3/8	14 7/8	14 1/8	14 5/8
L. (1 000)	12	14	13 5/8	14 5/8	14 1/8	15 3/8	14 7/8	16 1/8
Fr. franç.	10 1/8	10 7/8	10 3/8	11 1/8	11 3/16	11 11/16	8 13/16	12 5/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PRIX

CONCURRENCE QUAND TU NOUS TIENS...

« C'est combien ? » Derrière la caisse, la boulangère, affairée, s'arrête un instant, hausse le sourcil.

« Combien ? Mais 1,50 franc, bien sûr c'est le prix.

— Le prix du pain est libre...

— C'est ce qu'on dit. Ce n'est pas vrai. D'ailleurs, il va bientôt augmenter, hélas !

— Pourquoi ? Vous êtes libres ?

— Le prix de la farine augmente.

— Mais...

— Bien sûr dans l'idéal, je pourrais même le vendre 2 francs, votre pain, mais il y a le syndicat, il nous conseille...

— C'est illégal.

— Bof ! moi j'applique le prix qu'on me donne, je ne veux pas de problème... »

Dans cette boutique du dix-huitième arrondissement de Paris, les clients, nombreux, se taisent, attentifs. La patronne, gênée soudain, rend la monnaie d'un geste brusque. « Si vous n'êtes pas contente ! » Concurrence, quand tu nous tiens...

V. M.

CONSTRUCTION

Selon l'INSEE

LA VENTE DES LOGEMENTS NEUFS S'EST FORTEMENT ACCRUE AU PRINTEMPS

La demande de logements neufs s'est fortement redressée au cours du printemps, signale l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) dans sa dernière enquête trimestrielle sur la construction immobilière. « *La médiocrité s'était toutefois atténuée depuis un an* » fait remarquer l'Institut.

En région parisienne, « *l'accélération des prix des logements apparaît brutale* ». En province, les stocks d'invendus n'ont pas été aussi bas depuis dix ans. Les promoteurs privés, indique l'enquête, « *redressent lentement leurs perspectives de mises en chantier* ». Ils restent toutefois prudents, car l'évolution des moyens de financement des acheteurs est incertaine.

TIERS-MONDE

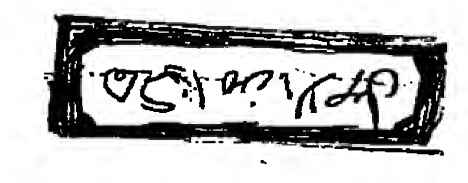
LE FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL ANNONCE UNE LIBÉRALISATION DE SA POLITIQUE D'AIDE FINANCIÈRE

Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a décidé de libéraliser sa politique d'aide financière en faveur de ses 138 pays membres, et notamment des pays exportateurs de matières premières éprouvant des difficultés de balance des paiements en raison d'une baisse temporaire de leurs exportations.

Désormais, le F.M.I. accordera aux pays membres de l'organisation des crédits équivalant à 100 % de leur quote-part.

Le F.M.I. se sera assuré au préalable, au cas où la totalité des crédits demandés et de ceux déjà octroyés dépasserait 50 % de la quote-part du demandeur, que ce dernier « *a coopéré avec lui dans son effort pour trouver une solution appropriée aux difficultés de sa balance des paiements* ». Le F.M.I. n'acceptait jusqu'à présent de s'octroyer des crédits de ce genre et dans les mêmes conditions qu'à concurrence de 75 % des quotes-parts.

Le Fonds monétaire précise en outre que les pays membres désireux de recourir à cette facilité pourront désormais s'ils le désirent faire entrer en ligne de compte, dans le calcul de leur balance des paiements, les recettes découlant du tourisme et des transferts financiers de leurs nationaux travaillant à l'étranger.



ÉTRANGER

Au Danemark

LA DETTE EXTÉRIEURE CROIT A UN RYTHME INQUIÉTANT

(De notre correspondante.)

Copenhague. — La dette extérieure danoise (privée et publique) ne cesse de croître et commence à être préoccupante. Au 1er juillet, elle avait atteint 70 000 milliards de couronnes (1) (56 milliards de francs) — soit près du quart du produit national — contre 55 milliards de couronnes au 1er janvier (44 milliards de francs). Au début de 1976, le Danemar ne devait à l'extérieur que 11 milliards de couronnes (8 milliards de francs) et, déjà, les experts s'inquiétaient.

En juin, au moment où le Parlement, lors d'une session extraordinaire, étudiait les mesures d'urgence à prendre pour tenter de procurer au Trésor quelques ressources supplémentaires, l'hebdomadaire danois conservateur *Weekendavis* révélait qu'une délégation du Fonds monétaire international, de passage à Copenhague peu auparavant, avait adressé de sévères avertissements aux responsables de Christiansborg.

Le ministre des finances, M. Knud Heinesen aurait alors déclaré à ses collègues qu'il se proposait de quitter son poste si les choses continuaient à évoluer dans le même sens, c'est-à-dire si les emprunts extérieurs devaient se poursuivre et si les économies indispensables n'étaient pas réellement imposées aux services publics. Ces économies indispensables, le gouvernement et les représentants des différents partis vont en discuter en août,

CAMILLE OLSEN.

(1) Au début de 1979, le produit national brut danois était de 308 milliards de couronnes.

Aux Etats-Unis

LES RÉSULTATS DU PROGRAMME DE MODÉRATION DES PRIX ET DES SALAIRES

Le conseil pour la stabilité des prix et des salaires a recommandé, dans un rapport publié mardi 7 août, que la hausse des salaires aux États-Unis soit limitée à 15,5 %, au cours de la période de deux ans, qui commencera le 1er octobre prochain. Actuellement, la hausse annuelle des salaires est limitée à 7 % dans le cadre du programme de modération volontaire, entré en vigueur le 1er octobre 1978 pour un an. Les hausses des prix, quant à elles, doivent être au moins inférieures de 0,5 % à ce qu'elles ont été entre octobre 1976 et octobre 1977.

Le Conseil pour la stabilité des prix et des salaires estime que la fixation d'objectifs sur deux ans, au lieu d'un, permettrait une plus grande justice. Les salariés pourraient ainsi, lorsqu'ils auraient bénéficié d'une augmentation inférieure au plafond annuel la première année, se rattraper l'année suivante. Le Conseil souligne dans ce rapport que le programme de modération volontaire des prix et des salaires a déjà beaucoup contribué à freiner la hausse des prix industriels et le coût de la main-d'œuvre.

La politique gouvernementale de modération des prix et des salaires est, depuis quelque temps, vivement combattue par les syndicats américains, qui s'inquiètent de voir les prix augmenter d'environ 14 % par an. L'A.F.L.-C.I.O. a d'ailleurs soutenu dernièrement, sans succès, une action en justice entreprise par le Syndicat des ouvriers du caoutchouc visant à faire déclarer cette politique inconstitutionnelle.

AFFAIRES

Quand le disque français tourne mal

(Suite de la première page.)

La France ne fait pas exception, bien au contraire. Présentant, il y a quelques jours, le bilan annuel de la SACEM, son directeur général, M. Tournier, tirait — très officiellement — la sonnette d'alarme. *« Depuis quelques mois, nous constatons un net tassement des ventes de disques et de cassettes des producteurs français »*. Si les chiffres précis manquent encore, on estime, au Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle (SNEPA), que les premiers mois de l'année ont vu une baisse moyenne des ventes d'environ 20 %.

Le phénomène est d'autant plus durement ressenti que l'industrie du disque était habituée, depuis une vingtaine d'année, à jongler avec des taux de croissance annuels de 20 %, 25 %, voire 30 %.

1978 fut encore un bonne année. Selon certaines estimations, on aurait vendu dans le monde (hors pays socialistes) plus de 700 millions de 45 tours, 1 100 millions de 33 tours longue durée, environ 300 millions de cassettes, le tout représentant un chiffre d'affaires au détail (T.T.C.) de plus de 50 milliards de francs. Cinq groupes industriels se partagent près des trois quarts du marché : un européen, Polygram, trois américains, Warner, C.B.S. et R.C.A., et un « demi »-britannique, EMI.

En France, on a vendu en 1978 200 millions de phonogrammes contre 140 millions en 1976, pour une valeur comprise entre 3 et 3,5 milliards de francs. *« Chiffre*, ajoutent les professionnels, *qui inclut une T.V.A. au taux de 33,33 %, le disque étant considéré comme un produit de luxe. « Voilà déjà une des raisons purement françaises du marasme du marché »*, explique-t-on. *« Il faut nous aligner sur le livre, qui ne supporte, lui, qu'un taux de 7 % »*, reprennent en chœur les professionnels. Pourtant, ce régime fiscal, effectivement anormal, n'explique pas tout.

Trop cher

« Si les acheteurs boudent le disque, c'est qu'il est devenu trop cher, la libération des prix intervenue le 1er janvier 1979 s'étant traduite par des hausses en rafales ». Qui n'a entendu cette remarque ? A la SACEM, on pense que cette libération, qui a mis fin au régime des prix maxima conseillés (avec les fameuses lettres-codes au dos des disques) a été *« un facteur de désordre »*. Au SNEPA (Syndicat national des éditeurs de phonogrammes et de l'audiovisuel), on reconnaît que les hausses au stade des prix de gros ont été en moyenne de 10 à 30 %. Des majorations parfois amplifiées au stade du détail, ne serait-ce que par le mode de calcul en pourcentage des marges des détaillants (40 à 45 % du prix de vente au consommateur).

A la FNAC — près de 10 % du marché français du disque, — on cite plusieurs exemples de hausse entre décembre 1978 et juillet 1979. En musique classique (15 % environ des ventes), les tarifs sont passés en moyenne de 41 à 47 F, soit près de 15 % d'augmentation, correspondant à la hausse des prix de gros. Dans le domaine des variétés, les disques 33 tours C.B.S. ont bondi de 31 à 41 F, certaines collections ont enregistré des majorations de 20 à 25 F. Une hausse spectaculaire est souvent citée en exemple : celle d'un coffret de treize disques de musique classique édité en souscription par Phonogram, passé de 338 F à 590 F.

La situation varie en fait selon les éditeurs et les catégories de disques. Chez Polygram, la hausse moyenne des prix sur le marché français a été de 11 %. *« Il peut y avoir des hausses plus importantes, mais ce sont des cas limites »*, estime le P.-D.G. de la filiale française du groupe, M. Hazan. *« Il faut également tenir compte des baisses intervenues sur certains disques. En outre, la libération a été l'occasion pour les éditeurs d'une remise en ordre des catalogues, qui a pu entraîner des reclassements de disques dans des catégories plus chères. » « Et puis,* ajoutent les milieux professionnels, *il y a eu un phénomène de rattrapage bien normal. Sait-on que l'indice moyen annuel des prix des phonogrammes, calculé par l'INSEE, n'a augmenté que de 30,8 % de 1970 à 1978, alors que l'indice du coût de la vie a augmenté de 99,8 % ? »*

Ce que la profession ne dit pas, c'est qu'elle a recouru ces dernières années à diverses méthodes qui ont fait du disque un produit de plus en plus cher. Ainsi, les 45 tours *« quatre morceaux »* ont pratiquement disparu au profit des 33 tours longue durée. On change la pochette, on vend le 33 tours avec des « posters », on coule la photo de la vedette dans le disque... Et tout ceci se retrouve dans le prix.

La piraterie

T.V.A. trop élevée, libération des prix... A ces raisons purement françaises, s'ajoute un phénomène mondial : la piraterie. L'industrie du phonogramme est, en quelque sorte, victime de la technologie, la législation n'ayant pas évolué aussi vite que le progrès technique.

Avec le magnétophone — et demain le magnétoscope pour l'image, — n'importe qui peut enregistrer une chanson, un opéra, une symphonie sans avoir à verser de droits. Cette copie privée se généralise. On compose ses programmes musicaux avec des cassettes vierges C'est autant de manque à gagner pour l'industrie. On estime que sur quatre cassettes vierges vendues, trois serviront à un réenregistrement musical. De même, un disque longue durée serait recopié au moins trois fois pour un usage privé. On enregistre les opéras et concerts diffusés sur France-Musique... Or l'investissement des éditeurs dans ces disques classiques est lourd. Il faut un marché minimum pour l'amortir. *« Si ce marché n'est pas garanti, la piraterie, privée ou organisée* (enregistrement d'un concert, pressage très rapide et clandestin, distribution avant la mise en vente par la maison qui a acheté les droits d'enregistrement) *l'ayant plus ou moins saturé dès le départ, les grandes maisons n'éditeront plus de tels répertoires, sauf à des prix exorbitants réservés à une super-élite. Est-ce cela que l'on veut ? »*, se demande un éditeur.

En outre, la France n'ayant pas ratifié la convention internationale de Rome, qui protège les droits des auteurs et éditeurs pour les retranscriptions et retransmissions, les radios refusent de verser des redevances aux éditeurs pour le passage des disques.

Le tableau serait incomplet si l'on n'y ajoutait la piraterie organisée. Des industriels de la fraude ont monté des circuits parallèles. Ils achètent les cassettes vierges par millions, copient divers morceaux et revendent le tout à des prix défiant toute concurrence, puisqu'ils n'acquittent pas de redevances et que les frais sont très faibles. Ces cassettes pirates coûteraient à l'industrie officielle 1 milliard de dollars. En Grande-Bretagne, elles représentent déjà 70 % du marché et 50 % en Italie. En France, elles étaient limitées jusqu'à présent à la musique arabe, mais elles gagnent d'autres secteurs et représenteraient 5 % du marché.

En Allemagne fédérale, on avait pensé enrayer le phénomène en instituant une redevance de 5 % sur le prix de vente des magnétophones, dont le produit est reversé aux ayants droit (auteurs, compositeurs, musiciens, éditeurs). La mesure se révèle insuffisante. En France, on s'orienterait donc vers l'instauration d'une redevance sur les cassettes vierges. Les pouvoirs publics étudieraient un projet de loi dans ce sens qui irait de pair avec la ratification de la convention de Rome.

Ces mesures, aussi importantes soient-elles, risquent d'être pourtant sans effet sur cet autre mal de l'industrie française du phonogramme : les importations parallèles. Dans le domaine des variétés, l'époque des Beatles est bien révolue. Le marché américain assurant à lui seul entre le tiers et la moitié des ventes mondiales, c'est là que se forgent les « tubes » (1) dont les droits de reproduction ou de distribution exclusifs seront ensuite vendus — au prix fort — aux filiales européennes des Warner, C.B.S., R.C.A., ou à d'autres éditeurs.

Le disque étant devenu un produit industriel comme un autre, plus le succès est grand, plus on produit, moins le prix de revient est élevé. L'éditeur peut donc consentir des rabais importants aux grossistes américains qui assurent la distribution. Rien de plus facile alors que de se procurer à bas prix les succès, déjà fanés pour les Etats-Unis, mais encore inédits pour les autres marchés. Il suffit ensuite de charger des avions (20 % de frais de transport), d'acquitter des droits de douane (7 %) et d'auteurs (8 %), de prendre au passage une marge substantielle (30 % au moins), avant de proposer aux grandes surfaces à des prix de dumping les futures vedettes des « *hit parades* », des trois mille cinq cents discothèques et des radios périphériques, dont on ne dira jamais assez la responsabilité dans le phénomène d'américanisation et de banalisation de la culture.

Tout ceci est parfaitement légal. Ceux qui veulent accroître leur marge en évitant de payer les droits d'auteur peuvent passer par exemple par les Pays-Bas. On y habille le disque avec une pochette neuve. Et comme le commerce à l'intérieur du Marché commun est libre...

On estime que la moitié des phonogrammes légalement importés depuis dix-huit mois l'ont été en dehors de filiales de groupes étrangers ou des distributeurs qui ont officiellement acquis l'exclusivité de la diffusion. C'est un chiffre d'affaires de 150 millions de francs qui échapperait ainsi chaque année aux éditeurs français. Ce marché parallèle se répartirait à raison d'un tiers au profit d'une douzaine d'importateurs grossistes, deux tiers étant pris par de grands disquaires spécialisés qui passent directement commande à l'étranger. D'ores et déjà, les grandes surfaces assurent en France 60 % des ventes de nouveautés.

« Tant mieux pour le consommateur, dira-t-on, *puisque ces importations parallèles permettent de casser les prix et de vendre moins cher. Les éditeurs français, filiales ou non des groupes américains, n'ont qu'à baisser leurs prix. »* Voire. Car ces derniers ont des frais généraux ; ils procurent du travail à des milliers de personnes. *« De plus, les ventes des tubes,* expliquent-ils, *nous permettent de financer des auteurs locaux. S'il faut aligner nos prix sur ceux des importateurs parallèles, nous ne pourrons pas alors investir pour avoir un catalogue qui se distingue de celui de la maison mère. »* Déjà, ces dernières, qui ferment les yeux sur les importations parallèles, ne comprennent pas toujours que leurs filiales tentent de lancer des produits européens. Et si elles laissent faire, c'est à condition que ce soit rentable. D'où le discours que l'on entend de plus en plus chez les éditeurs : *« Le marché français étant insuffisant, il faut, pour amortir, exporter. Puisque c'est la chanson américaine qui se vend sur le marché mondial des nouveautés, il faut donc que les Français chantent en anglais ! »*

A la SACEM, on s'inquiète de cet *« engrenage redoutable »*. Déjà, la balance des droits d'auteur est tombée, en trois ans, d'un excédent de 20 millions de francs à zéro. Les auteurs, le répertoire français, ne risquent-ils pas à terme d'être laminés, ravalés au rang d'un folklore réservé à quelques indigènes ? La question se pose d'autant plus que les éditeurs français disparaissent les uns après les autres et ne couvrent plus qu'une dizaine de pour cent du marché français, depuis le passage de Barclay dans l'orbite de Polygram.

Ici comme ailleurs, le marché impose sa loi, avec ses concentrations, ses rationalisations, où seule la grande série d'origine américaine a des chances de survivre. Aujourd'hui le disque et la T.V., avec les séries d'outre-Atlantique. Demain le film ? Après-demain le livre ?...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) A la fin de 1978, il avait été vendu 22 millions d'albums de *Grease* et plus de 25 millions pour *Saturday Night Fever*. Record historique !

● *La Banque de l'Union européenne (BUP)* a pris le contrôle d'une banque de Francfort, la Dibeag-Bank AG au capital social de 7 millions de deutschemarks. La Banque parisienne, qui détenait jusqu'à présent 20 % du capital de la Dibeag, a porté cette participation à 80 %. Parallèlement, la BUP s'est séparée de sa participation dans une affaire de Francfort, la Burgart Nottelbohm, qu'elle a revendue à la Royal Bank of Canada. — *(A.F.P.)*

[…]rançais tourne mal

La papeterie

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
7 AOUT

Nouvelle hausse

La fête continue. Décidément infatigable, malgré l'amoncellement des nuages à l'horizon, le marché de Paris a poursuivi mardi sa progression, en l'accélérant même de façon sensible, et en clôture l'indicateur instantané enregistrait une avance supérieure à 1,4 % contre moins de 1,3 % la veille.

Les valeurs restées au second plan lundi ont pris le relais de la hausse et en première ligne se détachaient Générale de fonderie (+ 6,5 %), Pricel (+ 6 %), Darty (+ 5,1 %), Saint-Louis (+ 4,9 %), S.A.T. (+ 4,8 %) et L'Oréal (+ 4,7 %).

Au total, sur les 206 actions cotées à terme, plus des deux tiers ont monté (+ 1,7 % en moyenne) et seulement une quarantaine ont baissé.

« Est-ce bien raisonnable », confiait un professionnel à l'un de ses voisins ? De fait, l'inébranlable optimisme dont la Bourse semble faire preuve contre vents et marées apparaît déroutant dans l'environnement présent, surtout avec les perspectives de ralentissement conjoncturel pour le second semestre et les difficultés de tous ordres auxquelles les entreprises seront confrontées à la rentrée, le « social » venant en tête de liste. Et malgré tout, elle garde la tête haute. Aurait-elle ses raisons que la raison ignore ?

A dire vrai, dûment encadré depuis des mois, le marché n'a guère eu l'occasion ces derniers temps de s'exprimer vraiment. Mettant à profit la période des vacances, les organismes de placement continuent tranquillement d'y faire leurs emplettes en prévision d'un retour de la demande particulière à la rentrée dans le cadre de la loi Monory. Reste à savoir si cette clientèle sera fidèle au rendez-vous.

Baisse brutale du lingot d'or, qui est revenu de 41 990 F à 41 150 F. Le napoléon a seulement perdu 2,50 F à 377,50 F.

LONDRES

Le marché poursuit son avance, encouragé en cela par le ralentissement de la croissance monétaire, et, à midi, l'indice des industrielles enregistrait un gain de 6,4 points à 473,06. Hausse des mines d'or. Les fonds d'Etat sont soutenus. Irrégularité des pétroles.

Or (ouverture) (dollars) 287 15 contre 282 75

VALEURS	CLOTURE 7/8	COURS 8/8
Beecham	137 ...	139 ...
British Petroleum (1)	12 .	11 61/64
Courtaulds	85 ...	85 ...
De Beers	7 ..	7 04
Imperial Chemical	335 ...	342 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	280 ...	284 ...
Shell	356 ...	358 ...
Vickers	162 ...	164 ...
War Loan 3 1/2 %	24 ...	34 ...
*West Driefontein	43 1/2	43 5/4
*Western Holdings	31 1/4	31 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

GENERAL MOTORS. — Au titre du troisième trimestre de l'exercice en cours, la firme va distribuer, le 10 septembre prochain, un dividende 1,15 dollar par action (contre 1 dollar un an plus tôt).

C.G.E. — Pour le premier semestre de 1979, le chiffre d'affaires consolidé réalisé par les sociétés du groupe contrôlées à plus de 50 % s'est élevé à 10,4 milliards de francs (18,63 milliards avec les sociétés affiliées) contre 9,63 milliards un an plus tôt.

SAUNIER DUVAL. — Chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre de 1979 : 637,20 millions de francs contre 569,48 millions un an auparavant.

THORN ELECTRICAL. — Pour l'exercice clos le 31 mars 1979, le bénéfice d'exploitation est passé de 207,5 millions de livres à 221 millions. Le bénéfice net, hors intérêts minoritaires mais avant pertes et profits exceptionnels, ressort à 78,2 millions de livres contre 71,5 millions (55,1 pence par action contre 52,1). — Bis : chiffre d'affaires, hors taxes, consolidé du premier semestre 1979, 704,94 millions de francs, soit une progression de 21,2 %.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	7/8	8/8
1 dollar (en yens)	216 45	216 75

NEW-YORK

Nouvelle et forte hausse

Le mouvement de hausse s'est poursuivi et même nettement accéléré mardi à Wall Street. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, un moment en progrès de plus de 13 points, a terminé à 859,81 (+ 11,26). Le marché a été très actif, 45,37 millions d'actions ayant changé de mains contre 28,23 millions la veille.

Sur 1 893 valeurs traitées, 1 138 ont monté, 411 ont reculé et 344 sont restées inchangées. Les valeurs d'informatique, électronique et matériel électrique ont pris la tête d'un mouvement dont il est toujours difficile d'apercevoir les raisons profondes. Le programme de lutte contre l'inflation se poursuivra encore deux années au moins. « Il serait illusoire de croire à son abandon », dit-on à la Maison Blanche. Une réponse, en quelque sorte, à ceux qui l'espéraient après l'annonce d'une très faible progression des demandes de crédit au cours du mois de juin...

VALEURS	COURS 6/8	COURS 7/8
Alcoa	50 7/8	51 1/8
A.T.T.	57 1/4	57 5/8
Boeing	45 ...	46 3/8
Chase Manhattan Bank	42 1/8	43 ...
Du Pont de Nemours	42 1/4	43 5/8
Eastman Kodak	54 1/4	55 5/8
Exxon	54 3/4	54 ...
Ford	42 1/4	42 3/8
General Electric	51 1/2	52 5/8
General Foods	33 ...	34 .
General Motors	58 1/4	59 5/8
Goodyear	15 7/8	15 3/4
I.B.M.	69 1/4	70 1/2
I.T.T.	28 1/4	28 1/2
Kennecott	23 5/8	23 7/8
Mobil Oil	39 7/8	40 1/8
Pfizer	32 1/8	32 5/8
Schlumberger	78 1/2	80 3/8
Texaco	28 1/4	28 3/8
U.A.L. Inc.	26 2/4	27 7/8
Union Carbide	41 ...	41 5/8
U.S. Steel	22 3/4	22 5/8
Westinghouse	20 7/8	21 1/4
Xerox	65 ...	68 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	6 août	7 août
Valeurs françaises	110,5	111,4
Valeurs étrangères	123,2	122,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	97,4	98,6

BOURSE DE PARIS - 7 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 50	2 556	S.P.E.G.	238 ..	234 ..	Locabail	227	218 60	Immoinvest	156	156 .
5 %	52 35	2 575	U.A.P.	563	563 .	Locabail Immob.	365	352 .	Cie Lyon. Immo.	158 ..	153 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

VALEURS	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1250	4,5 % 1973	1158	1170 40	1160	1160 ..
4150	C.N.E. 3 %	4110	4108	4108	4104
285	Afrique Occ.	308	318	311 70	318
470	Air Liquide	478	481	481	481
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
210 ..	Gen. Electric	215 50	216 30	218 30	216 .
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
250	Xerox Corp.	273	273	274	273
8 82	Zambia Corp	0 82	0 81	0 81	0 81

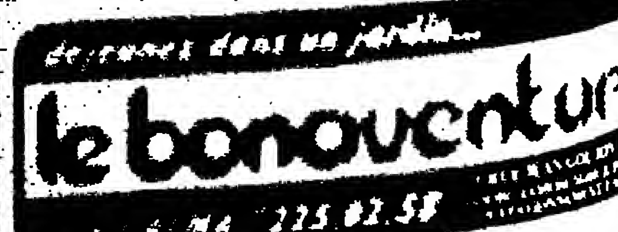
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

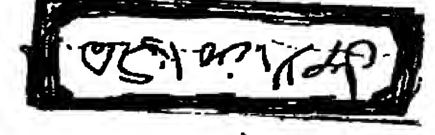
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7 8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 255	4 251	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 380	232 180	226	240
Belgique (100 F)	14 542	14 526	13 800	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	211 900	211 950	205	218
Danemark (100 krd)	80 610	80 520	78	83
Norvège (100 k)	84 510	84 500	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 663	9 586	9 400	9 900
Italie (1 000 lires)	5 182	5 188	5	5 400
Suisse (100 fr.)	258 650	258 360	252	265
Suède (100 krs)	101 ..	100 930	97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 785	31 775	30 850	32 450
Espagne (100 pes.)	6 445	6 435	6	6 550
Portugal (100 esc.)	8 705	8 650	8 200	9 000
Canada ($ can. 1)	3 622	3 620	3 520	3 760
Japon (100 yens)	1 985	1 984	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7 8
Or fin (kilo en barre)	41700	41850
Or fin (en lingot)	41990	41150
Pièce française (20 fr.)	380	377 50
Pièce française (10 fr.)	242 .	242
Pièce suisse (20 fr.)	338	336 .
Union latine (20 fr.)	310	310 ..
Souverain	451	450
Pièce de 20 dollars	1780	1780
Pièce de 10 dollars	979 80	978 80
Pièce de 5 dollars	640	640
Pièce de 50 pesos	1619	1621
Pièce de 10 florins	345 ..	340 50





Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LIRE ÉGALEMENT

AU CONSEIL DES MINISTRES

Plusieurs communications devaient être présentées, ce mercredi 8 août, au conseil des ministres. M. Raymond Barre devait dresser un bilan de l'action gouvernementale en Corse. Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, devait exposer la situation des écoles normales supérieures et proposer un plan de « restructuration ». M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la sécurité sociale, devait, de son côté, soumettre au conseil un certain nombre de mesures destinées à renforcer la lutte contre le tabagisme et l'alcoolisme.

Corse

Un bilan de l'action économique

Lors de son voyage dans l'île au mois de juin 1978, le président de la République avait présenté *« une nouvelle politique pour la Corse »*. Ce plan, composé de quarante et une mesures, reprenait en partie les grandes lignes de la *« charte de développement »* votée, au mois de juillet 1975, par le conseil régional.

Dans une lettre au premier ministre, M. Giscard d'Estaing avait fixé dès son retour de Corse, trois orientations à la politique gouvernementale : *« poursuivre la politique de développement économique ; conduire une politique de formation des hommes ; prendre en compte les problèmes propres à l'insularité »*. Il souhaitait que les ministres concernés prennent *« la responsabilité personnelle des actions à mener »*. Depuis un an, une dizaine de membres du gouvernement se sont rendus dans l'île et certains d'entre eux plusieurs fois, notamment M. Joël Le Theule, ministre des transports, qui eut à régler la délicate question de la desserte maritime et aérienne.

De son côté, M. Barre, qui avait mission du chef de l'Etat d'aller constater sur place la bonne application de ces orientations, visita la Corse au mois de décembre dernier. Il confirma, à cette occasion, que *« tout ce qui avait été promis serait tenu »* et constata que la réalisation des mesures annoncées était engagée de façon satisfaisante, à l'exception du problème des transports entre l'île et le continent, qui nécessaire un *« nouvel examen »*.

Il semble que cette question soit pour le moment réglée. Un point restait en litige : l'exploitation très onéreuse des vols de bord à bord entre la Corse et le continent. M. Le Theule a très récemment confirmé aux élus insulaires qu'Air France continuerait d'assurer cette desserte et que, à partir de de 1981, ce réseau serait confié à une filiale commune d'Air France et d'Air Inter.

Une affaire demeure en suspens : l'élargissement du conseil régional dont le nombre de sièges devait être porté de 14 à 20. Le projet de loi du gouvernement, qui devait être voté par le Parlement au printemps dernier, est en panne devant la commission de lois de l'Assemblée nationale.

Il n'est pas indifférent qu'au milieu de l'été, qui est souvent une période *« chaude »* dans l'île, le gouvernement fasse le point sur son action. Paris montre, de cette manière-là, qu'il y a un « suivi » des promesses faites, ce qui n'était pas le cas dans le passé.

Écoles normales supérieures

Un plan de « restructuration »

Le ministre des universités constatent que les écoles normales supérieures (1) accueillent environ trois mille étudiants avec un corps enseignant de trois cent vingt et un professeurs, estime que les capacités d'accueil sont *« supérieures aux besoins »* et qu'une *« restructuration »* s'impose.

Les cinq écoles actuelles seraient maintenues, mais leurs missions seraient *« redéfinies »*. Il s'agit, dit-on au ministère des universités, d'une opération de *« rationalisation des compétences »*. Ainsi, les écoles de la rue d'Ulm et du boulevard Jourdan (ex-Sèvres) seraient spécialisées dans les humanités classiques pour les sections lettres et se verraient confier des missions de recherche plus approfondies pour les sections scientifiques (notamment en biologie).

L'E.N.S. de Saint-Cloud, transférée à Lyon, aurait désormais une dominante scientifique et technique, et son homologue — jusqu'à présent féminine — de Fontenay-aux-Roses se spécialiserait dans les lettres, les sciences humaines et les langues. Enfin, l'ENSET de Cachan garderait sa spécialité technologique.

Cette « restructuration » des écoles normales supérieures, rendue possible par une *« diminution globale des admissions »*, serait compensée par un effort accru sur les débouchés offerts aux anciens élèves. Le ministère des universités souhaite, en effet, que les normaliens aient davantage accès aux « grands corps » de l'Etat. Déjà, en 1979, neuf normaliens (Ulm et Sèvres) ont été admis dans le corps des mines et des ponts et chaussées. Il ne s'agirait là que d'un début pour une éventuelle filière « haute fonction publique » réservée à certains normaliens.

(1) Les cinq E.N.S. sont les écoles de la rue d'Ulm (garçons), du boulevard Jourdan — anciennement Sèvres — qui va être transférée à Lyon, de Fontenay-aux-Roses (filles) et de Cachan (enseignement technique).

Alcoolisme

Un programme de lutte décennal

Le ministre de la santé et de la Sécurité sociale devait présenter les moyens nécessaires à une meilleure application de la législation actuelle visant à réduire les méfaits du tabac et proposer des mesures pour renforcer la lutte contre la consommation excessive d'alcool. Ainsi un groupe de travail, dont la présidence sera confiée au professeur Jean Bernard, sera chargé de préparer un programme décennal de lutte contre l'alcoolisme, qualifié par le président de la République, dans une lettre aux participants du congrès de Tours sur l'alcoolisme en juin dernier de *« plus important et le plus préoccupant des fléaux sociaux »* (*le Monde* du 27 juin 1979).

La France demeure en Europe le plus important consommateur d'alcool par habitant : 16,4 litres d'alcool pur contre 12,4 en République d'Allemagne et 8,2 en Grande-Bretagne. Il y a en France plus de deux millions d'alcooliques avérés et trois millions de buveurs excessifs ; l'alcool serait à l'origine de soixante-dix mille décès prématurés par an.

M. Barrot devait aussi insister sur la nécessité de développer les recherches d'ordre épidémiologique afin de déterminer les caractéristiques de l'alcoolisation d'une population, les circonstances de cette consommation, les conséquences de celle-ci sur les accidents du travail et les accidents de la voie publique, ainsi que la part qui revient à l'alcoolisme danes les dépenses de l'assurance maladie. Une meilleure information des médecins, déjà amorcée par la diffusion auprès du corps médical par le conseil de l'ordre d'un livre *« Mieux connaître l'alcoolique »*, réalisé par le haut comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, devrait enfin être entreprise.

CRÉATION D'UN COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE LA FAMILLE

Par un décret en date du lundi 6 août publié au *Journal officiel* du mercredi 8 août, est institué un comité interministériel de la famille. « *Ce comité*, indique l'article 1 du décret, *est chargé de définir la politique du gouvernement en faveur de la famille, de délibérer sur toutes les questions s'y rapportant et d'assurer la coordination des actions mises en œuvre par les différents ministères dans ce domaine.* »

Le comité est présidé par le premier ministre ou, par délégation, par le ministre délégué auprès du premier ministre chargé de la condition féminine. Il comprend le garde des sceaux, ministre de la justice, le ministre du travail et de la participation, le ministre du budget, le ministre de l'environnement et du cadre de vie, les ministres de l'éducation, de la santé et de la Sécurité sociale, de la jeunesse, des sports et des loisirs, enfin le ministre de la culture et de la communication. Son secrétariat est assuré par les soins du secrétariat général du gouvernement. Le comité se réunit chaque fois qu'il est nécessaire, et au moins deux fois par an.

NON PAYÉ DEPUIS AVRIL

Le personnel d'un bureau d'études de Lyon expose des plans du surrégénérateur de Creys-Malville

Le cabinet Dumoulin, le plus grand bureau d'études du génie civil de la région Rhône-Alpes qui avait été acheté en février dernier par la société SEMCO puis mis en liquidation judiciaire, est occupé depuis le 6 juillet par cent trente-cinq salariés. Ces derniers, qui n'avaient pas été informés des *tractations* entre le cabinet Dumoulin et la société SEMCO située à Bagnolet (Seine-Saint-Denis) et qui n'ont pas été payés depuis le mois d'avril, ont affiché le mardi 7 août les plns de certaines installations du surrégénérateur de Creys-Malville (Isère).

Les plans concernent la station de rompage ; le système de refroidissement et des locaux annexes sont ainsi affichés sur les murs intérieurs et extérieurs et personnel ajoute que tous les les fenêtres des bureaux. Le personnel ajoute que tous les plans sont à la disposition du public. Les renseignements généraux et les services de police *sont* venus constater les faits mardi 7 août.

En août 1977, pour protester contre la construction du surrégénérateur une importante manifestation avait eu lieu. A la suite d'affrontements avec les forces de l'ordre, on devait dénombrer un mort et une centaine de blessés.

DANS UNE PROPRIÉTÉ DE L'AUDE

Une année de réclusion volontaire

Voilà maintenant une année entière que le baron Gaston Fourn s'est retranché dans sa propriété de la Tour de la Badoc, à Limoux (Aude). Depuis le 6 août 1978, il attend, reclus volontaire, que la justice se prononce et qu'elle fasse droit à sa plainte, déposée le 4 août 1978 (*le Monde* des 13-14 août 1978 et 24 avril 1979), pour entraves et tentatives d'entraves à la liberté des enchères.

Il désire simplement que son domaine soit vendu à un prix honorable, afin qu'il puisse payer ses dettes et conteste donc les enchères publiques du 11 juillet 1978 qui ont attribué son bien à M. Jean Besset, directeur de la Cave coopérative de blanquette. Il accuse le maire de Limoux, M. Robert Badoc, d'avoir faussé ces enchères.

Depuis un an, rien ne s'était passé ou presque, sur le plan judiciaire. Puis, le 26 avril dernier, la chambre criminelle de la Cour de cassation a désigné la chambre d'accusation de la cour d'appel de Toulouse *« qui pourra être chargée de l'instruction »*. Cette dernière juridiction s'est prononcée le 20 juin et a estimé qu'il résultait de *« l'enquête préliminaire des présomptions suffisantes contre Robert Badoc d'entrave à la liberté des enchères »*, et elle a ordonné l'ouverture d'une information.

Alors le baron Fourn a repris quelque peu confiance. Il a, dit-il, *« levé l'obstacle symbolique qui marquait l'accès à sa propriété* (une charrette) *tout en maintenant un vigilant dispositif »*. Il s'est constitué partie civile. Mais il attend toujours pour pouvoir, enfin, *« tourner une page sur la dérive d'une famille qui appréciera de panser ses blessures dans un convenable anonymat »*. — M. B.-R.

A Paris

CENT CINQUANTE PERSONNES MANIFESTENT CONTRE LES PROJETS DE RÉFORME DU C.N.R.S.

Environ cent cinquante personnes se sont rassemblées, mercredi 8 août dans la matinée, devant le siège du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), rue de Lille, à Paris, pour protester contre les projets de réforme de cet organisme. Elles avaient été empêchées de pénétrer dans le grand hall de l'organisme, où les organisations syndicales de la recherche de la Fédération de l'éducation nationale, de la C.G.T. et de la C.F.D.T., les appelaient à une assemblée. Une délégation syndicale n'a pas pu obtenir d'être reçue par la direction générale.

M. Robert Vizet, député communiste de l'Essonne, Mme Hélène Luc, sénateur communiste du Val-de-Marne et M. Louis Mexandeau, député socialiste du Calvados, sont venus apporter aux personnels du C.N.R.S. le soutien des groupes parlementaires communistes et socialistes.

NOUVELLE BAISSE DE LA LIVRE STERLING REMONTÉE DE L'OR

La livre sterling a continué de baisser mercredi matin 8 août sur les marchés des changes internationaux, s'inscrivant à 9,39 F français (contre 9,5055 F), à Paris 4,05 DM (contre 4,0960 DM) à Francfort et à 2,21 dollars (contre 2,2220 dollars).

La forte hausse des prix de gros en Grande-Bretagne, en juillet, qui fait craindre une recrudescence de l'inflation est à l'origine de ce recul amorcé lundi.

L'or, de son côté, a vu s'accélérer sa reprise, son cours atteignant 287,18 dollars l'once à Londres au premier fixing de la journée contre 285.10 dollars mardi en fin d'après-midi et 282.50 dollars le matin même. Les experts attribuent ce redressement à des causes essentiellement techniques, survenant après la forte baisse de ces derniers jours.

● *Le rachat de National Airlines.* — Le département de la justice américain a recommandé le mardi 7 août au bureau de l'aéronautique civile (CAB) de rejeter la demande faite par « Eastern Airlines » de prise du contrôle de « National Airlines ». Ce serait contraire aux principes de la loi antitrust. Si le CAB se prononce dans le même sens, la compagnie Pau American aura le champ libre pour fusionner avec National, qu'elle contrôle déjà à 51,4 %. — *(A.F.P.)*

M. LOUIS ERLO EST NOMMÉ DIRECTEUR DU FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE

M. Louis Erlo, qui est à la tête de l'Opéra de Lyon depuis 1969, assurera à partir de 1981, la direction du Festival international d'art lyrique et de musique d'Aix-en-Provence. La municipalité et le ministère de la culture et de la communication se sont mis d'accord pour proposer leur choix au conseil d'administration du Festival, qui devrait l'accepter (*le Monde* du 8 août).

M. Louis Erlo succède à M. Bernard Lefort, nommé à l'Opéra de Paris en remplacement de M. Rolf Liebermann. M. Lefort prendra ses fonctions en septembre 1980.

[Né le 26 avril 1929 à Lyon, Louis Erlo, peudonyme de Camerlo, qui a débuté en 1951 comme assistant-metteur en scène à l'Opéra de Lyon, a été nommé metteur en scène titulaire en 1953 et directeur enfin. Il a ouvert l'Opéra de Lyon à des œuvres contemporaines (*les Canuts* de Kosma, à des présentations nouvelles du répertoire et élargi son public par un système d'abonnements et de tarifs réduits. Il a réalisé de nombreuses mises en scène, non seulement dans sa ville mais dan toute l'Europe et à la télévision. De 1973 à 1978, il a dirigé l'Opéra-Studio de Paris, institut de formation à la carrière lyrique.]

Le numéro du « Monde » daté 8 août 1979 a été tiré à 505 320 exemplaires.

En Union soviétique

LE PROCÈS DE M. RECHAT DJEMILEV, DÉFENSEUR DES TATARS DE CRIMÉE, S'EST OUVERT A TACHKENT.

Moscou (*A.F.P., U.P.I.*). — Le procès de M. Rechat Djemilev, l'un des porte-parole des Tatars de Crimée, s'est ouvert mardi 7 juillet à Tachkent, en Asie centrale, a annoncé à Moscou M. André Sakharov.

M. Rechat Djemilev, ingénieur âgé de quarante-sept ans, avait été arrêté le 7 avril dernier et inculpé de *« diffusion de documents calomniateurs »*, délit pour lequel il avait déjà été emprisonné de 1969 à 1972. Il est cousin de M. Moustapha Djemilev, le plus célèbre des militants de la cause des Tatars de Crimée, condamné le 6 mars à quatre années de relégation pour avoir enfreint les règles de l'assignation à résidence à laquelle il avait été astreint après avoir passé dix ans en camp.

Quatre cent mille Tatars de Crimée, accusés collectivement de collaboration avec les troupes nazies, avaient été déportés, à la fin de la guerre sur l'ordre de Staline, en Ouzbékistan. Ils réclament en vain, depuis, de regagner leur pays et, selon les milieux dissidents, les autorités se prépareraient à prendre de nouvelles mesures contre eux.

M. Rechad Djemilev risque cinq ans de camp de travail. Aucun de ses proches n'a été autorisé à assister à l'ouverture du procès qui, après une suspension, doit reprendre jeudi.

En Chine

DES PAYSANS ONT MANIFESTÉ A PÉKIN

Le Drapeau rouge, mensuel du parti communiste chinois, annonce dans son numéro d'août un certain nombre de mesures en vue d'améliorer le sort des « jeunes instruits » envoyés dans les communes rurales. Tout en affirmant que l'abandon de cette politique, lancée dans les années 60, est impossible, Pékin reconnaît qu'elle a constitué *« un fardeau pour les paysans »*. Les jeunes Chinois ne seront plus désormais envoyés dans des communes rurales, mais dans des entreprises d'Etat ou dans des fermes spéciales administrées par le gouvernement. Un nouveau mode de rémunération, plus stable, devrait être mis en place.

Ces mesures semblent avoir été prises devant le mécontentement enregistré ces derniers mois. Des manifestations rassemblant des « jeunes instruits » et leurs parents avaient eu lieu en effet à Shanghai, Canton, et dans d'autres villes du pays. Ce mouvement de revendications, sans doute favorisé par les appels à la liberté d'expression individuelle lancés par la presse officielle chinoise, touche aussi certains paysans. Une trentaine d'entre eux ont manifesté silencieusement, mardi 7 août, à Pékin, devant le siège du parti, pour protester contre les *« injustices »* qui les frappent. Un groupe de six autres paysans campe depuis une semaine au bout de l'ancien *« Mur de la démocratie »*, réclamant du travail en ville. — *(A.F.P.)*

